111e année 22 septembre 1979 N° 38

Gazette officielle du Québec

Partie 1
Avis juridiques

Éditeur officiel du Québec

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée tous les samedis en langue française. L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire le lundi à midi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Indiquer le nombre d'insertions.

4. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. En ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

5. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

6. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

7. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

8. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 60 cents la ligne agate.

Insertions subséquentes: 30 cents la ligne agate.
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $7 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $2 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.

Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec*, Partie I est de $30. Adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, à l'adresse ci-dessous.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture; le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion; le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Québec, le 16 janvier 1978.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél.: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Service commercial
Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance à:

Gazette officielle du Québec,
1283 ouest, boul. Charest,
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 167)

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC.

AVIS JURIDIQUES

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	Date de dissolution
AUTO MONACO INC. 1355-2906	30 01 74	29 09 79
BEGIN SPORTS INC. 1204-6975	24 02 70	22 09 79
C.A. BROUILLARD LTEE 1178-5128	10 10 22	29 09 79
CANTINE RANCOURT INC. 1357-7143	10 07 74	06 10 79
COMITE ORGANISATEUR DES JEUX DU QUEBEC A JONQUIERE INC. 1362-6197	26 03 75	28 09 79
ELLEN INTERESTS CORP. 1296-7097	22 10 56	29 09 79
FASHION GLOVE INCORPORATED 1157-8762	19 09 46	29 09 79
IMMEUBLES CASTOR INC. 1243-7844	18 08 71	29 09 79
LIEGE INVESTMENT CORP. 1293-3164	17 08 59	28 09 79
MACHINERIE GABBA LIMITEE 1365-3936	13 05 75	29 09 79
LA MAISON DE CAROLINE INC. 1325-4693	03 04 68	28 09 79
PLACEMENTS CLAUDE LTEE 1247-0779	17 06 68	04 10 79
REMEMBRANCE INVESTMENT CORP. 1313-2964	23 12 65	22 09 79
SAGUENAY LUMBER COMPANY LTD. 1163-6172	06 09 49	04 10 79
SHICKSHOCK ENTERPRISES LTD. 1257-1568	01 02 61	22 09 79
LA SOCIETE DUMEL INC. 1356-6237	15 05 74	29 09 79
SYSTEME PACT INC. 1278-6489	28 12 71	05 10 79

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs
		Nouveau nombre
ARTISANAT SPECIAL UNIVERSEL INC. 1104-9426	01 10 59	3
ASSOCIATION DES TAXIDERMISTES DU QUEBEC 1510-3823	08 03 78	14
AVIONS PIERRE ROBIN INC. 1630-6920	20 10 78	6
BLANCHIMENT CANADIEN LIMITEE 1469-2438	16 08 76	3
CEGELEC INDUSTRIE INC. 1139-9847	18 02 64	10
LA CIE D'EVALUATION METROPOLITAINE LTEE 1252-6331	01 02 52	3
CONFERENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITES DU QUEBEC 1248-5298	09 05 67	20
LES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL 1253-1927	14 06 34	15
DOMAINE LES SOURCES LAVALTRIE INC. 1504-4845	02 08 76	3
LES ENTREPRISES C.R.P. INC. 1463-3606	28 11 75	4
EXECAIRE AVIATION LIMITED 1134-9206	25 11 60	5
GALERIE DU CADEAU B.C.J. LIMITEE 1624-2182	08 03 78	3
GESTISSEMENT INC. 1627-0316	26 06 78	4
LE GITE DE ST-ALEXIS INC. 1474-7083	01 03 77	9
HERMAR HOLDINGS LTD. 1265-6120	13 12 60	3
LOIGNON, DURAND & QUEVILLON INC. 1204-3444	05 02 68	4
LA MAISON DU PARDON INC. 1363-1775	30 06 77	5
PHOTO-COMPILATION P.M.S. INC. 1355-8515	16 04 74	4
PLACEMENTS GEMINI LTEE 1289-3111	29 09 65	5

Nom	Date de constitution en corporation	Nombre d'administrateurs — Nouveau nombre
LES RESIDENTS DU LAC TROIS-SAUMONS INC. 1270-6131	16 07 65	9
SOCIETE PUBLI-RELATIONS (S.P.R.) INC. 1365-8901	15 07 75	3
ZIMKA INVESTMENT CORP. 1288-0977	02 09 59	3

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Changement de nom

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date constitution en corporation
AGENCE PROVINCIALE (QUEBEC) INC. *PROVINCIALE NEWS (QUEBEC) INC.* 1288-1579	AGENCE PROVINCIALE (QUEBEC) 1972 INC. *PROVINCIAL NEWS (QUEBEC) 1972 INC.*	04 01 72
LES AGENCES NASH INC. *NASH AGENCIES INC.* 1215-2393	ALOVIS & NASH INC.	08 11 71
L'AUBERGE DES TROIS GOURMETS INC. 1332-0502	RESTAURANT SUNNYBROOK INC. *SUNNYBROOK RESTAURANT INC.*	01 12 72
AUDIAUTO LAVAL LTEE 1627-1058	CENTRE AUDIO JACQUES LEFEBVRE INC.	02 06 78
MARCEL BOIVIN & FILS INC. 1468-1399	LINGERIE DU BIC INC.	05 07 76
BOUTIQUE DELLA INC. 1107-2519	BIJOUTERIE R.M. DE MONTREAL INC.	10 11 67
CHASSIS D'AUTO IDEAL INC. *IDEAL FRAME INC.* 1216-9116	IDEAL FRAME INC.	04 08 71
CLUB DES RAQUETTEURS LES CAVALIERS INC. 1502-5117	CLUB DES RAQUETTEURS LES CAVALIERS DE ST-ANDRE-EST INC.	10 03 76
LA COMPAGNIE D'ADMINISTRATION FIDA LTEE 1259-3133	FIDA MANAGEMENT COMPANY LTD.	20 06 63
I.J. DE WILDE LIMITEE *I.J. DE WILDE LIMITED* 1151-7752	I.J. DE WILDE LIMITED	27 02 58
LES ENTREPRISES CLOVIS BERNARD INC. 1510-0282	LES CONSTRUCTIONS CLOVIS BERNARD INC.	06 01 78

Nouveau nom et sa version	Ancien nom et sa version	Date de constitution en corporation
LES ENTREPRISES NAMOT INC. *NAMOT ENTERPRISES INC.* 1277-5938	MONTREAL NEWSDEALERS SUPPLY COMPANY LIMITED	21 06 52
EQUIPEMENT EASTERN CANADA LTEE *EASTERN EQUIPMENT CANADA LTD.* 1123-6528	JAMES L. REID INC.	07 06 62
FLEURISTES EN GROS CANADIENS LTEE *CANADIAN WHOLESALE FLORISTS LTD.* 1108-9638	CANADIAN WHOLESALE FLORISTS LIMITED	05 10 45
GROUPE BIENVENU INC. 1177-8420	LA SARRE LUMBER INC.	10 07 34
GROUPE GEST-ACTION LTEE 1467-8866	SPORTS DUBOIS (1976) INC. *DUBOIS SPORTS (1976) INC.*	15 06 76
LES INDUSTRIES SUNRISE (QUEBEC) LTEE *SUNRISE INDUSTRIES (QUEBEC) LTD.* 1154-6157	SUNRISE INDUSTRIES QUEBEC LIMITED	01 09 59
INOLEC INC. 1105-9714	INDUSTRIELLE AUTO ELECTRIQUE INC. *INDUSTRIAL AUTO ELECTRIC INC.*	03 08 64
MARCHE CAMERON INC. 1125-9538	CAMERON'S MARKET INC.	26 09 60
LES MINES D'OR D'ELFER INC. *DELFER GOLD MINES INC.* 1332-8208	LES MINES D'OR DARIUS INC. *DARIUS GOLD MINES INC.*	05 03 73
MINI-MAISONS A.L. INC. *A.L. MINI-HOMES INC.* 1504-4837	MINI-MAISONS LAVALTRIE INC. *LAVALTRIE MINI-HOMES INC.*	02 08 76
LES PLACEMENTS JEAN-CHARLES GALLAND INC. 1369-9301	LA SOCIETE D'ADMINISTRATION D.L. INC.	04 10 74
LES PUBLICATIONS RIVERAINES LTEE *THE LAKESHORE NEWS LIMITED* 1135-1673	THE LAKESHORE NEWS LIMITED	21 02 46
LES ROBES VENUS LIMITEE *VENUS DRESS LIMITED* 1289-0059	VENUS DRESS LIMITED	06 02 28

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
AIDE A DOMICILE MERCIER INC. 1627-7493	26 06 78	2501, rue Monsabré, Montréal
ALOVIS & NASH INC. 1215-2393	08 11 71	9310, boulevard St-Laurent, bureau 1037, Montréal
ANGELICA-WHITEWEAR LTEE 1354-4242	28 02 74	5650, rue d'Iberville, Montréal
AUCLAIR & MARTINEAU INC. 1178-5607	19 11 56	121 est, des Erables, Saint-Emile
LA BELLE MARINIERE INC. 1627-7410	26 06 78	343 ouest, rue Principale, Magog
BIZIER & CARON LIMITEE 1154-5779	29 05 46	801 est, rue St-Joseph, Québec
GEORGES BRABANT INC. 1133-6484	28 01 60	410, avenue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe
CENTRE DE LOISIRS METROPOLITAIN POUR HANDICAPES VISUELS 1330-2252	05 03 73	5066, rue de Bellechasse, Montréal
CERCLE DE L'AGE D'OR DE PRINCEVILLE INC. 1336-2082	22 01 73	50 est, rue St-Jacques, Princeville
CHAUFFAGE PATENAUDE LTEE 1118-2623	10 03 69	6950, rue des Roseraies, bureau 301, Anjou
CLUB SPORTIF DES BIEN DE MEME INC. 1237-9319	03 03 76	59, rue St-Joseph, Saint-Michel-du-Squatec
COMITE DES LOISIRS DE ST-OURS 1278-5283	12 09 60	Rue Richelieu, Saint-Ours
COMPAGNIE CANADIENNE DE CERCUEIL LTEE 1116-4167	08 01 35	8001, 19e Avenue, Montréal
CONSEIL NO 2868 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE WARWICK INC. 1472-6111	05 05 67	9, boulevard Breton, Warwick
LES CONSTRUCTIONS N.D.L. INC. 1628-8581	11 08 78	8976, boulevard Langelier, Saint-Léonard
DE LA CAPITALE, DODGE & CHRYSLER (QUEBEC) LTEE 1637-8416	25 07 79	225, rue Marais, Vanier
DESIGN TELLIER INC. 1472-1898	10 12 76	131 A, de la Station, Laval
LES ENTREPRISES PARASCOLAIRES L.T.S. INC. 1508-3280	04 11 77	95, rue Du Puits, Boucherville
LES ENTREPRISES TUCCI MARTIN INC. 1212-0283	12 12 66	4366 est, rue Beaubien, Montréal

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal / Nouvelle adresse
FEDERATION DES LIGUES DE TAXIS DU QUEBEC INC. 1371-5628	03 03 75	5811, avenue Christophe Colomb, Montréal
FONDS DE PREVOYANCE D'INVESTISSEMENT DE WINDSOR INC. 1509-7561	28 12 77	28, 4e Avenue, Windsor
GESTION C.J.D.L. INC. 1354-7096	25 02 74	215, rue Caron, Québec
GESTION CHAMPAGNE & PAQUETTE INC. 1631-3512	15 11 78	472, rue Lindsay, Drummondville
GICLAN INC. 1262-9291	16 12 70	9216, rue Boivin, Lasalle
GOLD HAWK MINES LTD. 1263-5652	11 02 71	704, rue Bonair, Beloeil
LES IMMEUBLES DENRO LIMITEE 1359-9790	30 10 74	460 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 800, Montréal
IMPRIMERIE EMOND INC. 1630-9395	23 10 78	82, rue du Roi, Sorel
IMTREC INC. 1478-7568	17 06 77	562, rue Willy, Granby
INSTITUT SUPERIEUR DE LA DOCUMENTATION I.S.D. 1476-6844	19 04 77	682½ ouest, rue St-Vallier, Québec
JOLOTHEQUE INC. 1479-7112	27 07 77	20, rue Outaouais Notre-Dame-des-Prairies
K.A.M. IMPORTS CANADA LTD. 1230-4432	05 09 69	1110 ouest, Sherbrooke, bureau 2405, Montréal
THE LAKESHORE NEWS LIMITED 1135-1673	21 02 46	9216, boulevard Boivin, Lasalle
LETTRAGES ROGER MARCOUX INC. 1507-2119	22 09 77	621, avenue Bernier, Sainte-Marie
PALETTES DRUMMOND LTEE 1355-2682	30 04 74	360, boulevard Tourville, Drummondville
LES PAVAGES G.T.L. LTEE 1625-9418	28 04 78	7395, rue Cartier, app. 2, Montréal
PHIRICO INC. 1279-7817	17 02 65	1, place Laval, bureau 500, Laval
PLACEMENTS G. BRABANT INC. 1508-7554	18 11 77	410, rue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe
LES PUBLICATIONS DU MESSAGER INC. 1255-0695	23 05 69	9216, rue Boivin, Lasalle
PUBLICATIONS DUMONT (1973) INC. 1339-4929	20 09 73	9216, rue Boivin, Lasalle
PUBLICATIONS URBAINES INC. 1477-8401	19 05 77	9216, rue Boivin, Lasalle

Nom	Date de constitution en corporation	Domicile légal Nouvelle adresse
SERVICES GRAPHIQUES OFFSET CONTINENTAL INC. ... 1369-3445	14 08 74	9216, rue Boivin, Lasalle
SHEER ELEGANCE ENTERPRISES (QUEBEC) LTD. 1256-0991	04 05 71	4810 ouest, rue Jean-Talon, bureau 401, Montréal
SOCIETE CHIMIQUE LAURENTIDE INC. 1173-4662	07 07 58	4650, 12e Avenue, Shawinigan-Sud
LA SOCIETE D'ADMINISTRATION D.L. INC. 1369-9301	04 10 74	1165, terrasse Trépanier, Chomedey
TRANSMISSION TRANS-QUEBEC LTEE 1635-2676	04 04 79	4184, rue St-André, Montréal

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Fusion des compagnies

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion de:

Nom de la nouvelle compagnie et sa version	Siège social	Date de fusion	Nom des compagnies fusionnées
LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION TECHNURBE INC. *TECHNURBE CONSTRUCTION INC.* 1636-0505	555 est, boulevard Laure, Sept-Iles	07 05 79	LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION MARCEL SEMONIS INC. TECHNURBE CONSTRUCTION INC.
GROUPE P.C.M.M. LTEE ..... *P.C.M.M. GROUP. LTD.* 1638-2400	1161 nord, boulevard Smith, Thetford Mines	01 09 79	PRODUITS DE CAOUTCHOUC MARQUIS INC. LES PNEUS METIVIER LTEE
LEBEL LTEE 1637-2252	La Pocatière	20 06 79	LEBEL LTEE HOTEL L'OASIS LTEE LEVESQUE & LEBEL, LTEE
J.E. VERREAULT & FILS, LTEE . 1637-9794	1250, 3e Avenue, Québec	01 08 79	J.E. VERREAULT & FILS, LTEE LES IMMEUBLES J E V INC.

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ABATTOIR P. GAUDREAU INC. 1638-3382	Saint-Damase-de-l'Islet	20 08 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES AGENCES CLAUDE PARE INC. 1638-2467	9095, place Charlesroi, bureau A, Charlesbourg	15 08 79
AIR LAC NOIR INC. 1638-2178	Rimouski	21 08 79
ALIMENTATION ROSAIRE BLAIS INC. 1638-2921	418, rue Principale, Saint-Patrice-de-Beaurivage	17 08 79
AUTO CARAVELLE INC. 1638-2848	Laval	16 08 79
LES AUTOBUS LEGAULT INC. 1638-3143	180, rue Abitibi, Malartic	20 08 79
LES AUTOBUS RIVERAINS (MONTREAL) INC. 1638-3150	1115 ouest, Sherbrooke, Montréal	21 08 79
CELINE BEAULIEU INC. 1636-5389	59, rue St-Viateur, Rigaud	28 05 79
BOUTIQUE EXQUISE INC. 1638-3978	1852, rue Legault, Varennes	23 08 79
CADREXART INC. 1638-3218	Québec	17 08 79
LA CANTINE EN BAS INC. 1638-3713	Granby	22 08 79
CASSE-CROUTE LETONDAL INC. 1637-9331	285, rue Letondal, Chicoutimi	30 07 79
CENTRE DE DEBOSSELAGE G. L. INC. 1638-2715	278, chemin Vincelotte, Cap-Saint-Ignace	16 08 79
CENTRE MUSICAL DUNBERRY INC. 1637-4605	3337, Catherine, Fabreville (Laval)	05 07 79
R. ET G. CHABOT INC. 1638-4158	Saint-Patrice-de-Beaurivage	27 08 79
LES CONSTRUCTIONS L. & M. BOUCHARD INC. 1637-2740	100, rue Saguenay, secteur Nord, Chicoutimi	26 06 79
LES CONSTRUCTIONS MICHEL LESSARD INC. 1637-6139	690, Vaudreuil, Rock Forest	13 07 79
CONSULTANTS O.S.A. LTEE 1638-4109	Montréal	23 08 79
YVON COULOMBE INC. 1636-9787	350, chemin du Coteau, Montmagny	12 06 79
J.H.J. DEMERS INC. 1638-3176	Mirabel	17 08 79
DEPANNEUR GALLANT & FILS INC. 1638-2384	139, 8e Avenue, Drummondville	15 08 79
DESCENTE CANADA, INC. 1638-1006	4205, rue Brébeuf, Montréal	07 08 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES DISTRIBUTEURS ASSOCIES DRUMMOND LTEE 1638-3036	1400, rue Hébert, Drummondville	17 08 79
LES DISTRIBUTEURS DE CAFE C.L.S. INC. 1638-0602	415, Père-Lacombe, Québec	06 08 79
LES ECURIES JEAN DUPONT INC. 1638-2996	289, Haut-de-la-Rivière-Nord, Saint-Césaire ..	17 08 79
ELECTRICITE T.B. INC. 1638-2855	Saint-Ambroise	16 08 79
LES ENTREPRISES CONCEPTA INC. 1638-2210	Anjou	06 08 79
LES ENTREPRISES D'EXPLOITATION PIERSABLE INC. 1638-1519	4627, rang du Cordon, Sainte-Julienne	09 08 79
LES ENTREPRISES EQUITHERMIQUES INC. 1638-4356	1121, Victor-Hugo, Mascouche	24 08 79
LES ENTREPRISES PASCARO INC. 1638-3507	Beauharnois	20 08 79
ERABLIERE LA SAMARE INC. 1638-3473	(Saint-Ferdinand-d'Halifax) Bernierville	21 08 79
LA FERME B.F.L.T. INC. 1638-2038	Route Rurale numéro 3, La Sarre	13 08 79
FERME GILLES LEVESQUE & FILS INC. 1638-3887	608, rang St-Georges, Ange-Gardien	22 08 79
FERME MARC MENARD INC. 1638-1592	1010, rang Papineau, Saint-Paul-d'Abbotsford	10 08 79
FERMES HUBERT CHOQUETTE INC. 1638-3283	210, rang Fort-Georges, Sainte-Angèle-de-Monnoir	20 08 79
FORTUNI INC. 1637-8002	Metabetchouan	20 07 79
FRELAB INC. 1637-5479	1345 nord, 15e Rue, Charny	10 07 79
GARAGE CENTRE-VILLE DE MONTREAL INC. 1638-0909	235, rue Van Horne, Montréal	07 08 79
GELIPA INC. 1638-2335	Centre d'achats Lebourgneuf, boulevard des Gradins, Charlesbourg	15 08 79
GESTION ERIC-BERNARD INC. 1637-9125	1555, rue St-Antoine, Saint-Hyacinthe	27 07 79
GESTION PROGESTEC INC. 1638-1550	Matane	10 08 79
GICLEURS AUTOMATIQUES R.B. INC. 1638-3846	106, rue Melançon, Neufchâtel	22 08 79
WALTER GUENTERT & FILS INC. 1638-3903	4e Rang, Saint-Simon	21 08 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
HOTEL LEEDS INC. 1638-0495	Saint-Jacques-de-Leeds	06 08 79
IDEALCHEST INC. 1636-3970	885 est, Notre-Dame, Victoriaville	12 06 79
IMMEUBLES SOMEC INC. *SOMEC REALTIES INC.* 1637-7574	1755, rue Alain, Duberger	14 08 79
ISOLATION TOTALE M.L. LTEE *M. L. TOTAL INSULATION LTD.* 1637-5594	1253, avenue McGill College, suite 965, Montréal	13 08 79
JEANS 18 INC. 1638-3531	6883, St-Hubert, Montréal	21 08 79
JOAILLERIE EVANGELINE INC. *EVANGELINE JEWELRY INC.* 1638-2897	476 sud, Simonds, Granby	17 08 79
LES JOUETS GEANTS P.L.B. INC. 1637-8101	Larouche	20 07 79
R. W. LALIBERTE, CONSEILLER EN ADMINISTRATION, INC. 1637-8721	11, Garrison Lane, Beaconsfield	25 07 79
LALONDE, GROULX, SULLIVAN INC. 1638-2780	91, rue Courcelette, Outremont	16 08 79
MANOIR ACTON INC. 1638-0164	Acton Vale	03 08 79
MOTEL AU VIDE SAC INC. 1637-6931	1075, rue Principale, Lachute	16 07 79
MOTO SPORT JOLIETTE INC. 1638-1709	573 rang, St-Charles, Saint-Thomas	10 08 79
LES MOUSTARTS INC. 1638-3325	834, Notre-Dame, Repentigny	20 08 79
MULTI-SERVICES MONTREAL INC. 1638-3333	8475, Décarie, Mont-Royal	20 08 79
NORTREK INC. 1638-1584	Route Rurale numéro 1, Lac-Carré	10 08 79
OBLIPLACE INC. 1638-3689	Jonquière	22 08 79
OMCA INC. 1638-1196	952, rue Principale, Granby	08 08 79
PAPETERIE M.N. LTEE *M.N. STATIONERY LTD.* 1638-3762	4785 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	22 08 79
LA PATATE LAC-ST-JEAN INC. 1638-3861	Péribonka	22 08 79
PEPINIERE HAINEAULT ET FRERES INC. 1637-4571	1765, boulevard Ste-Marie, Salaberry-de-Valleyfield	04 07 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES PETROLES M. ASSELIN INC. 1637-0983	3060 ouest, Galt, Sherbrooke	18 06 79
LES PLACEMENTS C.S.B. INC. 1638-3838	8740, avenue Royale, Château-Richer	22 08 79
LES PRODUCTIONS MICHEL DERNUET LTEE 1638-3051	7395, rue Cartier, bureau 2, Montréal	16 08 79
LES PRODUITS TRI-BOIS INC. 1638-3572	233, rue Brien, Laval	21 08 79
PROTECTION-INCENDIE COUTURE & FILS (1979) INC. 1638-2723	228, St-Hubert, Québec	16 08 79
PUBLICITE GASPE-RO INC. 1638-3747	Port-Daniel	22 08 79
RESTAURATION J.F. INC. 1638-4794	Portneuf	28 08 79
LA SCIERIE QUEXPOR INC. 1638-0040	Gracefield	02 08 79
SCIERIE ST-DAMASE INC. 1638-0198	99, boulevard Dion, Matane	03 08 79
LES SERVICES ALIMENTAIRES CORMIER ET JOANIS INC. 1638-3028	Mont-Laurier	17 08 79
SOUS-SOLS JOLICOEUR INC. 1638-0750	4190 ouest, 4e Avenue, Charlesbourg	07 08 79
TAPIS WICKHAM INC. 1638-1972	Wickham	13 08 79
THEODOLAC INC. 1638-2830	Alma	16 08 79
THOMAS & BRIERE INC. 1637-1791	6005, 35e Avenue, Rosemont (Montréal)	21 06 79
TOURNESOLDE INC. 1637-8119	Montréal	20 07 79
TRANSPORT L.D.S. INC. 1638-0131	Saint-Edouard-de-Fabre	03 08 79
TRANSPORT LEONARD INC. 1638-3986	Lac-des-Ecorces	23 08 79
LES 3 SCIES INC. 1638-1907	Saint-Hyacinthe	13 08 79
VANTASTIC INC. 1637-9976	1880, rue Cunard, Chomedey (Laval)	02 08 79
LES VARIETES MICHEL HEBERT INC. 1637-7400	1901, chemin Chambly, Longueuil	17 07 79
FLORENT VENNE INC. 1638-4042	Saint-Esprit	23 08 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
VISONNIERE R. & N. PERRY INC. 1637-1304	Rang 6, Saint-Jude	19 06 79

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
ASSOCIATION D'EGLISES BAPTISTES EVANGELIQUES AU QUEBEC 1636-6205	2775, côte Vertu, bureau 202, Saint-Laurent	29 05 79
ASSOCIATION DES PARENTS DES ETUDIANTS DE L'ECOLE SECONDAIRE DE BROMPTONVILLE 1638-3127	125, Ponton, Bromptonville	17 08 79
L'ASSOCIATION DES ZOUAVES PONTIFICAUX DE ST-MICHEL-DE-VAUDREUIL, COMPAGNIE 36, INC. 1637-7772	556, grand Boulevard, Ile-Perrot	19 07 79
ASSOCIATION EVANGELIQUE SAMUEL ANSAH *SAMUEL ANSAH EVANGELISTIC ASSOCIATION* 1637-2278	6080, terrasse Simard, Saint-Hubert	22 06 79
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR 1638-2863	Saint-Jean-de-Matha	16 08 79
ASSOCIATION SAINT APOLLINARE (FROSINONE) 1637-7335	Montréal	17 07 79
CARREFOUR D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE DE WINDSOR 1638-4497	Windsor	27 08 79
CENTRE D'ACTION BENEVOLE DU GRAND-PORTAGE 1637-3722	43, Alexandre, Rivière-du-Loup	29 06 79
CERCLE DES FERMIERES DE HONFLEUR INC. 1636-8011	Honfleur	05 06 79
CERCLE DES FERMIERES DE RIVIERE-AU-RENARD INC. 1638-5098	Rivière-au-Renard (Gaspé)	29 08 79
LE CLUB DE HOCKEY JUNIOR FLEUR DE LYS DE GASPE INC. 1636-9928	Gaspé	12 06 79
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE RIVIERE HEVA INC. 1638-1329	Abitibi	24 08 79
CLUB DE RADIO X.M. MOUSTACHE 1636-2378	Evain	15 05 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
CLUB OPTIMISTE DE ST-LIBOIRE 1632-5334	Route Quintal, Saint-Liboire	28 12 78
LE CLUB RECREATIF DES PATROUILLEURS DE CHICOUTIMI INC. 1638-3705	1786 B, boulevard St-Ignace, Chicoutimi	22 08 79
CLUB RHINO DE LA BAIE INC. 1638-4810	280, rue de la Baie, La Baie	28 08 79
CLUB SOCIAL AHUNTSIC *AHUNTSIC SOCIAL CLUB* 1638-5486	Montréal	31 08 79
CLUB SOCIAL GASTON INC. *GASTON SOCIAL CLUB INC.* 1638-3242	5894 B, Park, Avenue, Montréal	20 08 79
LE CLUB SOCIAL LANGIS 1636-2113	Val-d'Or	30 08 79
CLUB SPORTIF LOS COPIHUES 1638-4414	4811, Cazelais, Montréal	24 08 79
COMITE ORGANISATEUR DE LA FETE NATIONALE DU QUEBEC, VILLE DE LERY 1635-8657	45, parc Weedland, Léry	30 04 79
LE COMITE TRICHAMPLAINOIS INC. 1637-9729	Champlain	01 08 79
LA COMMUNAUTE DE L'EXODE 1637-9448	Sabrevois	31 07 79
ECOSENSE 1637-8044	4335, avenue Hampton, Montréal	27 08 79
LES EDITIONS COLLECTIF-PAROLES 1638-1725	Montréal	10 08 79
ENTRAIDE COTE DE BEAUPRE 1638-3812	Saint-Féréol-les-Neiges	22 08 79
LA FONDATION J. WILFRID CYR INC. 1637-0603	7605, boulevard Parent, Trois-Rivières	28 07 79
GARDERIE POIL DE PELUCHE 1636-7674	Weedon	20 08 79
GROUPE SOCIAL DU PERSONNEL RESIDANT DU CENTRE D'ACCUEIL DE GATINEAU 1638-4588	134, rue Maple, Gatineau	27 08 79
LA HALTE SPIRITUELLE L'ECOUTE 1637-6220	Mingan	13 07 79
JEUNESSE OLYMPIQUE MONTREAL, CANADA 1638-0842	3292, Bolduc, Montréal	07 08 79
LA LIGUE DE BALLE-MOLLE FEMININE DE LA METIS 1637-1478	1523, des Oblats, Mont-Joli	17 07 79
LIGUE DE BALLON SUR GLACE CERVOISE DE VILLE-DE-L'ILE-PERROT 1636-1446	339, 2e Avenue, app. 2, Ile-Perrot	10 05 79

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation
LES LOISIRS VANIER INC. 1638-3374	155, Caroline, Chicoutimi	20 08 79
PARADIS GLACIAL INC. 1634-8898	Bellefeuille	23 03 79
LE REPAIRE DE MEDEE INC. 1637-8531	Saint-Modeste	24 07 79
SERVICE BENEVOLE DE L'OUEST DE L'ILE DE MONTREAL 1637-3631	247A, Bord-du-Lac, Pointe-Claire	29 06 79
SERVICE DE DEPANNAGE VESTIMENTAIRE DE JONQUIERE 1635-5521	Jonquiere	01 06 70
LA SOCIETE DES DENTUROLOGISTES DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN, INC. 1636-8201	Alma	04 07 79
TERRASSES MARIA INC. 1638-2962	Maria	17 08 79
LE THEATRE D'ETE DE SAINTE-LUCE-SUR-MER 1638-2939	355, avenue Sainte-Brigittte, Sainte-Brigitte-de-Laval	17 08 79
TROUPE DU THEATRE PARALLELE 1638-4091	547, St-Thomas, Longueuil	23 08 79
LA TROUP'TITTE 1638-3366	4853, Parthenais, Montréal	20 08 79
VENTINDICATEUR 1818 INC 1638-1824	Maniwaki	13 08 79

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Avis de correction (Lettres patentes)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a autorisé la correction des lettres patentes suivantes:

Nom de la compagnie et sa version	Siège social	Date de constitution en corporation	Modifications
LE CLUB DE BADMINTON REGIONAL D'AHUNTSIC 1634-7635	Montréal	19 03 79	Corrigeant le nom LE CLUB DE BADMONGTON REGIONAL D'AHUNTSIC par LE CLUB DE BADMINTON REGIONAL D'AHUNTSIC

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
ACCESSOIRES D'AUTO A.G.I. BELLECHASSE INC. 1362-9431	15 04 75	26 06 79	Modifiant le capital.
LES ALIMENTS GASPESIENS LTEE 1360-7478	11 12 74	20 08 79	Changeant le nom—ancien nom: DISTRIBUTION ITALIE INC.
LES AMENAGEMENTS INDUSTRIELS DE FARNHAM LTEE 1367-9733	25 04 74	30 08 79	Modifiant le capital.
ASSOCIATION DES HANDICAPES PHYSIQUES DE CHARLEVOIX 1510-6818	01 02 78	13 08 79	Modifiant la valeur des biens immobiliers.
L'ASSOCIATION SAMIENNE DE MONTREAL «PYTHAGORE» INC. 1281-2582	18 03 64	17 07 79	1) Changeant le nom—ancien nom: SAMIAN SOCIETY OF MONTREAL «PYTHAGORAS»; 2) étendant les objets; 3) augmentant la valeur des biens immobiliers.
AU GUELETON EN CHAINE INC. 1504-7129	23 08 76	28 08 79	1) Changeant le nom—ancien nom: Epicerie Yves et Martin Inc.; 2) étendant les objets.
AUTOCARS FOURNIER INC. 1210-5706	01 05 71	24 08 79	Augmentant le capital.
B.M. INC. 1187-4146	21 10 66	27 08 79	Modifiant le capital.
BIZERTE LTEE 1636-9027	12 06 79	27 08 79	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LES BOISERIES STE-GERTRUDE INC. 1628-4663	20 07 78	23 08 79	Modifiant le capital.
BOITE L'IMPREVU INC 1283-1335	12 12 56	08 08 79	1) Changeant le nom—ancien nom: LES IMMEUBLES RUELLAND LTEE; 2) étendant les objets.
LE BONBON ST-JACQUES INC. 1109-7714	23 03 66	15 08 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
CANADELLE INC. 1114-5554	14 03 30	29 08 79	Changeant le nom—ancien nom: CANADIAN LADY-CANADELLE INC.
J.R. CAZA & FRERE INC. 1146-9798	22 06 64	29 06 79	Etendant les objets.
CENTRAIDE LAURENTIDES 1238-7650	16 04 62	26 07 79	1) Changeant le nom—ancien nom: LA FEDERATION DES OEUVRES DES LAURENTIDES *THE LAURENTIAN FEDERATION OF CHARITIES*; 2) étendant les objets.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
CENTRE DE RECHERCHES DU BAS-ST-LAURENT INC. 1236-1945	15 12 69	14 08 79	Etendant les objets.
CERAMIQUE CAMPI INC. 1480-4629	20 10 75	26 06 79	1) Changeant le nom—ancien nom: LES PLACEMENTS CLAUDIRE INC.; 2) modifiant le capital; 3) étendant les objets.
CHEZ VITO PIZZERIA RESTAURANT INC. ... 1119-4305	11 09 61	03 07 79	Modifiant le capital.
LE CLAN CHENIER, CORPS DE CLAIRON ET TAMBOURS ST-EUSTACHE INC. 1473-0022	10 01 77	20 08 79	Changeant le nom–ancien nom: CORPS DE CLAIRONS ET TAMBOURS LES COMTESSES DE ST-EUSTACHE INC.
CLASILK INC. 1114-5711	12 03 42	20 08 79	1) Changeant le nom–ancien nom: CLASSIC SILK UNDERWEAR INCORPORATED; 2) modifiant le capital.
LE CLUB DE GOLF DE BIC INC. 1188-8377	21 11 61	01 06 79	Modifiant le capital.
CLUB SOCIAL DE LA FONDERIE C.S.F. INC.. 1636-0398	07 05 79	12 07 79	Changeant le nom–ancien nom: CLUB SOCIAL C.S.F. INC.
COMMUNAUTE SEPHARADE DE VILLE-ST-LAURENT 1481-0402	21 11 75	17 07 79	1) Changeant le nom–ancien nom: LE FOYER SEFARADE DE ST-LAURENT *BETH SEFARAD OF ST. LAURENT;* 2) changeant le nombre des administrateurs à 15; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes.
LA COMPAGNIE DE GESTION LOUIS LAFRANCE INC. 1358-6409	19 08 74	27 07 79	Modifiant le capital.
F. & L. CORBIN INC. 1360-5662	03 12 74	12 06 79	Changeant le nom–ancien nom: CORBIN & TREMBLAY INC.
CREMERIE ST-BONIFACE INC. 1461-5637	25 08 75	28 08 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes.
DRAPERIES ET TISSUS KENNEDY INC. 1638-1238	09 08 79	21 08 79	Changeant le nom–ancien nom: LES INVESTISSEMENTS R.F.R. INC.
DUGRE & MILLETTE INC. 1635-9762	03 05 79	15 08 79	modifiant le capital.
DUPONT AUTOMOBILE LTEE 1165-2146	30 06 60	09 05 79	Modifiant le capital.
LES EMBARCATIONS LEPAGE INC. 1633-6976	27 02 79	07 08 79	modifiant le capital.
LES ENTREPRISES B.L.Z.B.M. INC. 1336-0920	12 12 72	27 08 79	Changeant le nom–ancien nom: LES ENTREPRISES BELANOR INC.
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE QUEBECO (1979) INC. 1636-8656	07 06 79	27 08 79	Modifiant le capital.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
LES ENTREPRISES G.A. SANSREGRET INC. 1131-6858	10 04 63	23 07 79	Changeant le nom–ancien nom: G.A. SANSREGRET INC.
LES ENTREPRISES LASI INC. 1474-3884	21 02 77	30 08 79	Changeant le nom–ancien nom: NORMAND ET PIERRE LAVOIE INC.
LES ENTREPRISES R.C.L. (METABETCHOUAN) INC. 1362-7963	08 04 75	17 08 79	Changeant le nom–ancien nom: RAYMOND & RENE LAROUCHE INC.
LES ENTREPRISES REGIMER INC. 1275-2960	08 05 59	26 07 79	Changeant le nom–ancien nom: LES IMMEUBLES MERCEDES LTEE *MERCEDES REALTIES LTD.*
FERME J.M. GENDRON & FILS INC. 1330-5552	09 05 73	20 07 79	Modifiant le capital.
ANDRE FERRON INC. 1288-3054	02 09 69	20 08 79	Etendant les objets.
FONDATION DES BIENFAITEURS DU FOYER ST-HENRI 1331-3515	17 04 73	15 08 79	Changeant le nom–ancien nom: LE CLUB DES BIENFAITEURS DU FOYER ST-HENRI INC.
LES FORMES DU QUEBEC (CONSTRUCTION) LTEE 1142-6285	22 02 65	06 07 79	1) Augmentant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
JEAN-PAUL FORTIER & FRERES INC. 1464-8869	16 02 76	27 08 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
LA GARDERIE DU QUARTIER OUEST *WEST END DAY CARE CENTRE* 1256-5925	25 06 58	03 07 79	Changeant le nom–ancien nom: THE WEST END PLAY GROUP ASSOCIATION.
GARDERIE LE GRAND CHAPITEAU 1331-0925	09 04 73	15 08 79	1) Changeant le nom–ancien nom: CENTRE LE GRAND CHAPITEAU INC.; 2) changeant le nombre des administrateurs à 11; 3) étendant les objets; 4) modifiant les dispositions des lettres patentes.
GELINAS ET BOURNIVAL INC. 1358-7274	23 08 74	20 08 79	Modifiant le capital.
GIMO INC. 1464-4124	28 01 76	13 07 79	Modifiant le capital.
ANNA GLOBUS HILL INC. 1198-8193	25 02 70	29 06 79	Modifiant le capital.
IMMEUBLES CARMEN LANGLOIS INC. 1505-8720	06 12 76	24 08 79	Changeant le nom - ancien nom: IMMEUBLES LANGLOIS-CHIBOK INC. *LANGLOIS-CHIBOK REALTIES INC.*
LES IMMEUBLES ENTREGENT INC. 1469-0119	04 08 76	24 08 79	Modifiant le capital.
INDUSTRIES B.K.G. INC. *B.K.G. INDUSTRIES INC.* 1339-3947	21 08 73	24 08 79	Changeant le nom ancien nom: CORPORATION BEEKAY *BEEKAY CORPORATION*

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
LES INDUSTRIES DESJARDINS LTEE 1630-7084	20 10 78	15 08 79	Modifiant les dispositions des lettres patentes.
LES INDUSTRIES PORCINES STE-MARIE INC. 1636-6890	31 05 79	30 08 79	Modifiant le capital.
LABORATOIRE B-SOL LTEE 1241-6129	28 11 68	09 08 79	Modifiant le capital.
LABORATOIRE DOCEL INC. 1370-0828	18 10 74	13 08 79	Etendant les objets.
MARCEL LAUZON INC. 1179-3445	27 11 64	12 07 79	1) Modifiant le capital; 2) changeant le nombre des administrateurs à 5; 3) modifiant les dispositions des lettres patentes.
LEGAULT, CHAYER & ASSOCIES INC. 1501-4913	19 12 75	16 08 79	Changeant le nom - ancien nom: ANGERS, LEGAULT, CHAYER INC.
AIME L'HEUREUX INC. 1477-5753	13 05 77	12 07 79	Etendant les objets.
MABELLE DRESS CO. LTD. 1273-1782	18 12 48	19 12 78	Modifiant le capital.
MME A. LA FLEUR, FLEURISTE INC. 1351-7313	28 11 73	19 07 79	Changeant le nom ancien nom: LA MAISON DU BIFTECK REAL INC. *REAL STEAK HOUSE INC.*
LE MOBILIER INTERNATIONAL INC. 1158-1741	29 04 57	22 08 79	1) Modifiant les privilèges et restrictions; 2) modifiant les dispositions des lettres patentes; 3) changeant le siège social à 231, rue St-Paul, Québec.
M. MOISAN & FRERE LTEE 1175-0197	18 05 61	14 08 79	1) Modifiant le capital; 2) modifiant les privilèges et restrictions.
OSCO, INC. 1466-6176	29 04 76	14 08 79	1) Augmentant le capital; 2) étendant les objets.
PEPINIERE ET PAYSAGISTE MARINA INC. 1502-5554	15 03 76	20 08 79	Etendant les objets.
LES PLACEMENTS ADAMO INC. 1229-1290	21 04 71	14 08 79	Etendant les objets.
LES PLACEMENTS COURTEAU LIMITEE 1481-0261	21 11 75	16 08 79	Modifiant le capital.
LES PLACEMENTS IMMOBILIERS LEEFORT INC. 1271-9670	02 10 57	16 08 79	Changeant le nom - ancien nom: Leefort Realties Inc.
PLACEMENTS SIMKOVITS LTEE 1284-3447	15 09 61	20 07 79	Augmentant le capital.
LES PUBLICATIONS CHABANEL INC. 1366-8777	09 09 75	16 07 79	Changeant le nom - ancien nom: LES PUBLICATIONS EVASION INC.

Nom de la compagnie et sa version	Date de constitution en corporation	L.P.S. Date	Modifications
SMART FABRICS INC. 1128-3934	12 10 45	20 08 79	Modifiant le capital.
SOCIETE MARITIME DE BAILLON INC. 1235-8289	13 01 71	18 07 79	Modifiant le capital.
SOTERC INC. 1252-7529	01 12 71	20 07 79	1) Changeant le nom-ancien nom: SOCIETE FONCIERE D'AMENAGEMENT (QUEBEC) INC.; 2) modifiant le capital; 3) étendant les objets; 4) modifiant les dispositions des lettres patentes; 5) changeant le siège social à 4234, avenue Powell, Montréal.
TELEVISION ET MEUBLE PAQUET INC. 1363-4126	08 05 75	19 07 79	Changeant le nom - ancien nom: TELEVISION PAQUET INC.
TERMINAL FERROVIAIRE & MARITIME (QUEBEC) INC. 1329-9201	20 03 73	18 07 79	Remplaçant les dispositions des lettres patentes.
LES TRANSPORTS SENTINEAL (QUEBEC) INC. *SENTINEAL VAN LINES (QUEBEC) INC.* 1234-0295	14 01 64	16 08 79	Changeant le nom-ancien nom: ART. CRAWFORD TRANSPORT INC.
VILLAS DELAGE INC. 1469-0119	04 08 76	25 08 79	Changeant le nom - ancien nom: LES IMMEUBLES ENTREGENT INC.
VOYAGES TRANSATLANTIQUES ET INTERNATIONAUX R.V. INC. 1480-9800	19 11 75	23 08 79	Modifiant le capital.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
ALLSTATE CONSTRUCTION CO. LTD. 1231-4464	31 01 66	235, chemin Côte-Vertu, suite 120, Saint-Laurent
AMENAGEMENTS BRIANBRUN INC. 1480-2748	09 01 75	1600 est, boulevard St-Martin, Tour B, Laval
AMENAGEMENTS BRIANCHAMPS INC. 1480-2730	08 10 75	1600 est, boulevard St-Martin, Bureau 6, Laval
AMENAGEMENTS BRIANHAUT INC. 1480-2946	09 10 75	1600 est, boulevard St-Martin, Tour B, Laval
AMENAGEMENTS BRIANVERT INC 1480-2797	09 10 75	1600 est, boulevard St-Martin, Tour B, Laval

Nom	Date de constitution en corporation	Siège social Nouvelle adresse
AMENAGEMENTS IMMOBILIERS FRANCOIS KELLER INC. 1475-8437	28 09 77	1600 est, boulevard St-Martin, Tour B, Laval
ARTISANAT SPECIAL UNIVERSEL INC. 1104-9426	01 10 59	11 sud, avenue Westminster, Montréal-Ouest
ASSOCIATION QUEBECOISE DES PROFESSEURS DE MORALE ET DE RELIGION 1281-3119	15 11 71	4415, rue de Bellechasse, bureau 106, Montréal
BLANCHIMENT CANADIEN LIMITEE 1469-2438	16 08 76	560, avenue Meloche, Dorval
CHANPITRE INC. 1470-8978	18 10 76	19, rang Edgerton, Lacolle
CHERIVE INC. 1477-3758	10 05 77	755, rue Pope, Cookshire
MARCEL DEAUDELIN INC. 1221-2155	31 12 70	12645, boulevard Lacordaire, Montréal-Nord
EDIFICES GRANDE-ALLEE (E.G.A.) INC. 1480-2789	09 10 75	1600 est, boulevard St-Martin, Tour B, Laval
ERCE INTERNATIONAL INC. 1480-2722	08 10 75	1600 est, boulevard St-Martin, Tour B, Laval
L'ESSOR MARAICHER ET AVICOLE INC. 1235-4908	10 02 70	1600 est, boulevard St-Martin, Laval
HERMAR HOLDINGS LTD. 1265-6120	13 12 60	4200 ouest, boulevard de Maisonneuve, Westmount
IMPORTATIONS RAFFAELLI INC. 1351-7198	13 12 73	1925, boulevard Laurier, Sillery
LES INVESTISSEMENTS V.D.A. INC. 1480-2995	10 10 75	1600 est, boulevard St-Martin, Tour B, Laval
GEORGES J. ROIZIN ENTERPRISES INC. 1256-8143	08 05 64	784, avenue Johnson, Mont-Royal
LES SERVICES DE FOURNISSEURS GEORGE & ANGELOS LTEE 1503-0455	13 04 76	310, rue Beauvilliers, Saint-Gabriel-de-Brandon
SOFIDEQ INC. 1252-1324	13 08 70	3355, rue Lambert-Closse, Sainte-Foy
TANNY MERCHANDISING CORP. 1110-8693	16 03 53	400C, Montée-de-Liesse, Saint-Laurent
YVON TESSIER & ASSOCIES INC. 1502-3773	01 03 76	1130 ouest, rue Sherbrooke, bureau 420, Montréal
TOWNSHIPS LAND DEVELOPMENT COMPANY 1271-0737	14 09 59	16 est, rue des Peupliers, Saint-Bruno-de-Montarville

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Renseignements sur les compagnies — Loi des

Avis de dissolution éventuelle de corporations

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; les corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas fourni tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
A.V.A. IMPORT-EXPORT LTD. 1227-9337	Place Bonaventure, étage c, bureau 45-63, Montréal	07 03 1969	1975 à 1979 incl.
ACME CONTRACT SALES LTD. 1228-9047	818, rue Hibernia, Pointe-St-Charles	20 05 1960	1975 à 1979 incl.
ALBERT ALARY LIMITEE 1230-8862	3485 est, rue Ontario, Montréal	02 02 1961	1975 à 1979 incl.
CLEMENT ARCHAMBAULT INC. 1337-5761	Montréal	18 07 1973	1975 à 1979 incl.
AUTO-CAM PNEUS & ACCESSOIRES INC.... *AUTO-CAM TIRES & ACCESSORIES INC.* 1136-5574	5196, rue St-Hubert, Montréal	01 04 1966	1975 à 1979 incl.
B & S INC. 1329-7254	Granby	03 08 1967	1975 à 1979 incl.
BEAULIEU & FRERE INC. 1237-1316	Sainte-Anne-de-Bellevue	23 03 1960	1975 à 1979 incl.
BLAIS AUTO ELECTRIQUE LTEE 1177-8172	92, rue Desrochers Laval-des-Rapides	21 09 1962	1975, 1976 et 1978, 1979 incl.
R.P. BLAKE INC. 1295-3667	Sawyerville (Compton)	27 05 1958	1975 à 1979 incl.
BOITES A FLEURS ILLIMITEES ..... FLOWER BOXES UNLIMITED 1228-2901	10621, avenue Henault, Montréal-Nord	28 09 1964	1975 à 1979 incl.
LA BOUTIQUE AUX TROUVAILLES INC. ... 1108-2559	2020, rue de la Montagne, Montréal	12 02 1963	1975 à 1979 incl.
BOUTIQUE LA BASTILLE INC. 1220-9615	Boucherville	16 03 1972	1975 à 1979 incl.
BOUTIQUE LAMPY INC. 1330-7640	Chicoutimi	02 05 1973	1976 à 1979 incl.
A BRESSANI & ASSOCIES INC. ..... *A. BRESSANI & ASSOCIATES INC.* 1228-3255	4141 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	24 03 1965	1975 à 1979 incl.
CABARET PAGODA INC. 1120-6448	Montréal	08 01 1969	1975 à 1979 incl.
CALI'S DISCOUNT MART INC. 1295-5852	Montréal	20 10 1961	1975 à 1979 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
CALMOR ELECTRONICS LTD. 1242-2457	Montréal	03 06 1963	1977, 1978, 1979 incl.
CANADIAN LINEN SUPPLY LIMITED 1564-2887	Montréal	31 03 1922	1975 à 1979 incl.
CANNAT LIMITED 1242-7399	Montréal	30 11 1962	1975 à 1979 incl.
L.R. CHARRON INC. 1315-5833	Victoriaville	01 04 1957	1975 à 1979 incl.
CHAUFFAGE BIRON INC. 1311-5902	Saint-Etienne	13 10 1972	1975 à 1979 incl.
CHEZ REJEAN INC. 1333-2283	565, rue Valois, Laval (Ile-Jésus)	11 10 1972	1975 à 1979 incl.
LA CIE DE CONSTRUCTION GARO LTEE *GARO CONSTRUCTION CO. LTD.* 1548-2193	3817, rue St-Hubert, Montréal	12 02 1948	1975 à 1979 incl.
CINE LAURENTIDES INC 1246-5605	1500, rue Stanley, Montréal	07 08 1963	1975, 1976, 1978, 1979 incl.
CLASSY BELT (1965) INC. 1322-0629	Montréal	05 10 1965	1975 à 1979 incl.
CLINIQUE DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL INC 1243-1623	3875, rue St-Urbain, suite 503, Montréal	17 05 1967	1975 à 1979 incl.
CLUB AUTO-NEIGE DU LAC BLANC INC. 1239-2114	Saint-Ubalde (Portneuf)	12 06 1967	1975 à 1979 incl.
CLUB DE MOTO-NEIGE LAURIER INC. 1271-5421	Laurier-Station (Lotbinière)	29 01 1971	1975 à 1979 incl.
LE CLUB DES OFFICIERS DE SALABERRY INC. 1278-1191	Montréal	18 09 1970	1975 à 1979 incl.
LE COIN DU MOBILIER INC. 1328-1472	2465, rue Dandurand, Montréal	01 04 1965	1975 à 1979 incl.
CONFECTION ST-PAULIN LTEE *ST PAULIN CONFECTION LTD* 1248-5074	Saint-Paulin (Maskinongé)	19 08 1969	1975 à 1979 incl.
CORPORATION D'ADMINISTRATION LIMITEE *ADMINISTRATION CORPORATION LIMITED* 1233-4454	Rimouski	16 11 1933	1975 à 1979 incl.
CORPORATION FINANCIERE N.R.C. LTEE *N.R.C. FINANCIAL CORPORATION LTD.* 1461-4713	200, rue St-Jacques, bur. 602, Montréal	27 08 1975	1976 à 1979 incl.
FERNAND CORRIVEAU INC 1259-1228	Sherbrooke	31 03 1964	1975 à 1979 incl.
COULOMBE, VEILLEUX & LEMIEUX INC. 1304-5695	1,000 rue St-Jean, Québec	23 06 1961	1975 à 1979 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
COURSOL INVESTMENTS INC. 1249-8358	Montréal	05 10 1966	1975 à 1979 incl.
COUVERTURE ET VENTILATION BEAUMONT INC. 1472-0874	19, route Trans-Canada, Lévis	08 12 1976	1977 à 1979 incl.
D.H. CONSTRUCTION INC. 1252-8451	305, rue Lafayette, Québec ..	21 06 1961	1975 à 1979 incl.
DANICO INC. 1251-0087	9109, rue Deschambault, Saint-Léonard (Ile-de-Montréal)	02 02 1967	1975 à 1979 incl.
DICKS & VILLEMURE INC. 1209-9297	1600, John-F.-Kennedy, Lasalle (Montréal)	10 06 1971	1975 à 1979 incl.
DIESEL SEPT-ILES LTEE ..... *SEPT-ILES DIESEL LTD* 1356-0164	410, avenue Perreault, Sept-Iles (Saguenay)	18 02 1974	1975 à 1979 incl.
THERESE DUBUC LTEE 1254-8814	10350 bois-de-Boulogne, app. 106, Montréal	06 08 1969	1975 à 1979 incl.
ENSEIGNES GILBERT (1974) INC. 1358-6631	1, rue Lemieux Granby	20 08 1974	Initial, 1975 à 1979 incl.
LES ENTREPRISES FORESTIERES LATENDRESSE INC. 1260-5283	925, rue Coderre, Saint-Hubert (Chambly)	09 10 1970	1976 à 1979 incl.
LES ENTREPRISES YVON POIRIER LTEE ... *YVON POIRIER ENTERPRISES LTD.* 1280-3789	Montréal	27 12 1967	1975 à 1979 incl.
EXCEL FINANCE CORPORATION LIMITED, 1258-2094	Montréal	22 10 1947	1977 à 1979 incl.
LES EXPLOITATIONS MINIERES DE LA BEAUCE INC. (LIBRE DE RESPONSABILITE PERSONNELLE) *BEAUCE MINING EXPLOITATIONS INC. (NO PERSONAL LIABILITY)* 1318-5970	Vallée-Jonction (Beauce)	28 05 1962	1975 à 1979 incl.
FEATHERIZING FUR PROCESS LTD 1296-8681	Montréal	28 11 1958	1975 à 1979 incl.
TOM FOLDES LTEE ..... *TOM FOLDES LTD* 1356-5353	5370, avenue Macdonald, app. 505, Côte-St-Luc (Montréal)	14 05 1974	1975 à 1979 incl.
D. FORTIN LTD 1288-6123	Rouyn (Témiscamingue)	16 03 1953	1975 à 1979 incl.
FRANCOEUR & FILS INC. 1354-5454	234, rue St-Jean-Baptiste, Coaticook (Stanstead)	15 02 1974	1975 à 1979 incl.
FRENETTE & FILS INCOROREE 1548-6954	Québec	29 06 1950	1975 à 1979 incl.
FREPAL INDUSTRIES LTD 1261-2537	9820, rue Meilleur, Montréal .	13 12 1968	1975 à 1979 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
GALERIE & ATELIER RITHA GINGRAS INC. 1370-1776	6130 est, rue Jean-Talon Saint-Léonard (Montréal)	28 10 1974	Initial, 1975 à 1979 incl.
GARAGE BOUTHILLIER LIMITEE 1240-4612	260 est, boul. Crémazie Montréal	28 10 1958	1975 à 1979 incl.
GAYE DUNHILL ORIGINALS INC. 1255-1024	Montréal	02 04 1965	1975 à 1979 incl.
GESHUM INC. 1354-9308	Sherbrooke	15 03 1974	1975 à 1979 incl.
GRANBY PLOMBERIE & HUILE A CHAUFFAGE INC. 1160-2893	Granby (Shefford)	28 12 1966	1976 à 1979 incl.
LES GRANDES CREPES INC 1194-7207	Sherbrooke	23 05 1969	1975 à 1979 incl.
GREEN'S KOSHER RESTAURANT INC. 1100-1997	4655, avenue de Courtrai, Montréal	04 09 1969	1975 à 1979 incl.
LES HABITATIONS ORFORD INC. 1336-8022	804 ouest, rue Main, Magog .	09 11 1972	1975 à 1979 incl.
HAMEL HOSIERY INC. 1297-2428	Magog	18 11 1960	1975 à 1979 incl.
HOTEL CENTRAL DESBIENS INC. 1252-2520	745, rue Hébert, Desbiens (Lac-St-Jean-Est)	15 12 1969	1975 à 1979 incl.
HOTEL WINDSOR (RIVIERE DU LOUP) (1969) INC 1168-8520	Rivière-du-Loup	16 09 1969	1975 à 1979 incl.
HOVERGAMES DISTRIBUTION INC. 1220-9458	5891, rue de Normanville, Saint-Léonard (Ile-de-Montréal)	01 06 1971	1975 à 1979 incl.
LES IMMEUBLES BERNARD ROBERGE INC 1238-2982	Black Lake (Mégantic)	13 08 1971	1975 à 1979 incl.
LES IMMEUBLES RIVIERE RAPIDE LTEE ... *RAPID RIVER REALTIES LTD.* 1348-5388	Québec	19 12 1973	1977 à 1979 incl.
LES INDUSTRIES DONADA INC. ..... *DONADA INDUSTRIES INC.* 1335-6449	Montréal	24 07 1973	1975 à 1979 incl.
INDUSTRIES ST-FLAVIEN LTEE 1193-5301	Saint-Flavien (Lotbinière)	10 02 1966	1975 à 1979 incl.
INSTITUT CAPILLAIRE DE QUEBEC LTEE .. *QUEBEC HAIR & SCALP INSTITUTE LTD* 1122-8087	1255, rue University; Montréal	16 04 1969	1975 à 1979 incl.
LES INVESTISSEMENTS FOUNT LTEE 1225-5550	Montréal	04 11 1964	1975 à 1979 incl.
LES INVESTISSEMENTS MAMIE INC 1273-6245	Drummondville	23 12 1971	1975 à 1979 incl.
JASPER ENTERPRISES & HAULAGE LTD. ... 1256-8598	3550 chemin Côte-des-Neiges, suite 110, Montréal	15 03 1965	1975 à 1979 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
JOURNAL LE DINER-CAUSERIE INC. 1336-8907	Palais Montcalm Québec	17 01 1973	1975 à 1979 incl.
K-PAC INC. 1197-3567	275, avenue Labrosse, Pointe-Claire (Montréal)	20 09 1968	1975, 1976, 1978, 1979 incl.
PAUL-EMILE LAROUCHE INC 1256-4514	Delisle (Lac-St-Jean-Est)	09 11 1966	1975 à 1979 incl.
G. LEFEBVRE & FILS INC. 1326-5665	Montréal	09 06 1958	1975 à 1979 incl.
LEIMIL HOLDINGS CORP. 1272-0454	Montréal	05 03 1965	1975 à 1979 incl.
DOMINIC LEMMO CONSTRUCTION LTEE .. 1353-1538	Montréal	07 11 1968	1977 à 1979 incl.
LOCATION COMMERCIALE INC. ..... *COMMERCIAL LEASING INC.* 1250-5392	Saint-Léonard (Montréal)	10 09 1963	1975 à 1979 incl.
MAGOG ASPHALT INCORPORATED 1161-9541	Magog	30 05 1966	1977 à 1979 incl.
LA MAISON DES ETUDIANTS (INCORPOREE) 1569-1520	Montréal	07 02 1931	1975 à 1979 incl.
MERITONE ELECTRIC COMPANY LTD 1293-5888	Montréal	01 10 1956	1975 à 1979 incl.
MINES COPERNIC LTEE ..... *COPERNIC MINES LTD* 1249-1973	612, rue St-Jacques, bur. 703, Montréal	05 01 1972	1976 à 1979 incl.
MINI-SPORT (ST-LAMBERT) INC. 1336-3668	317, centre Laurier, Saint-Lambert (Chambly)	21 11 1972	1978 et 1979 incl.
B.C. MORRIS INC. 1201-7851	Rivière-au-Renard (Gaspé) ...	18 02 1970	1975 à 1979 incl.
NIAGARA FLOORING INC. 1127-1392	326, Hepworth Lasalle (Montréal)	23 06 1965	1975 à 1979 incl.
OGILVY & MATHER (QUEBEC) LIMITED ... 1298-0009	Montréal	25 03 1966	1975 à 1979 incl.
OUELLETTE EXCAVATION INC. 1258-1930	Laval (Ile-Jésus)	05 01 1966	1975 à 1979 incl.
PHOTO DE L'ESTRIE INC. 1161-2470	Centre d'achats, rue King ouest, Sherbrooke	24 04 1969	1976 à 1979 incl.
PHOTO JULES INC. 1371-8770	319, rue Brunelles, Beloeil (Verchères)	27 03 1975	Initial 1975 à 1979 incl.
PLACEMENT S.C. FARQUHARSON LTEE ... *S.C. FARQUHARSON INVESTMENT LTD* 1244-5409	1015, côte du Beaver Hall, bureau 415, Montréal	07 02 1969	1975 à 1979 incl.
LES PLACEMENTS AMSYL INC. 1331-0396	Beauport (Québec)	14 05 1973	1975 à 1979 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
LES PLACEMENTS DUPUIS INC. 1331-0529	Beauport (Québec)	14 05 1973	1975 à 1979 incl.
JULIEN PLANTE INC. 1301-7470	225 est, rue des Pins, Québec	22 05 1958	1975 à 1979 incl.
PLOMBERIE B M INC. *B M PLUMBING INC.* 1239-4672	128, rue Glen, Cowansville (Missisquoi)	05 07 1966	1975 à 1979 incl.
WILLIAM POTTEL HOLDINGS CORP. 1327-3925	Montréal	28 02 1969	1975 à 1979 incl.
R. & M. POULIN LIMITEE 1349-3812	St-Félix-du-Cap-Rouge (Québec)	03 11 1972	1975 à 1979 incl.
PROMO SPORTS INC. 1280-9588	Montréal	04 09 1968	1974 à 1979 incl.
PUBLICATIONS LES SOUTERRAINS DE MONTREAL INC. *MONTREAL UNDERGROUND PUBLICATIONS INC.* 1281-1683	0143, rue Clément, Lasalle (Montréal)	08 07 1968	1975 à 1979 incl.
QUINCAILLERIE LISBONNE INC. *LISBON HARDWARE INC.* 1334-5319	4089, boul. St-Laurent, Montréal	22 12 1972	1975 à 1979 incl.
R.S.S. WOODWORKS INC. 1193-8230	673 sud, boul. Bellevue Greenfield Park (Chambly)	28 10 1966	1975 à 1979 incl.
RECHERCHES & DEVELOPPEMENT CHIMIQUES BIOVET INC. 1331-5049	Racine (Shefford)	08 06 1973	1975 à 1979 incl.
RESSOURCES MAGMA LIMITEE. *MAGMA RESOURCES LIMITED* 1273-3671	110, place Crémazie, Montréal	29 01 1971	1975 à 1979 incl.
RESTAURANT LE VENDOME LIMITEE 1154-1984	Québec	10 07 1961	1977 à 1979 incl.
S.O.S. PLOMBERIE LTEE 1118-2516	4670 18e Avenue, Rosemont	25 06 1965	1975 à 1979 incl.
ST. ANTOINE REALTY CO. LTD. 1328-9582	1400 boul. Labelle, Laval (Ile-Jésus)	01 06 1962	1975 à 1979 incl.
SALAISON PARFAITE LTEE 1327-3230	Montréal	11 01 1960	1975 à 1979 incl.
SALON LOUISE INC 1132-0090	4330, rue Wellington, Verdun	30 05 1963	1976 à 1979 incl.
SAUDUTIL INC. 1336-6257	13, 29e Rue, Val-Bélair (Québec)	23 07 1973	1977 à 1979 incl.
EMILIEN SEGUIN INC. 1367-8214	1980 ouest, rue Sherbrooke, suite 200, Montréal	17 04 1974	1975 à 1979 incl.
REMY SEGUIN CONSTRUCTION LTEE 1282-0296	Lachute (Argenteuil)	21 10 1964	1975 à 1979 incl.

Nom de la compagnie et sa version	Adresse	Date de constitution en corporation	Rapports non produits
SONIC INC. 1284-7364	Montréal	29 12 1971	1976 à 1979 incl.
SUPER MARCHE PLACE CARTIER INC ..... *PLACE CARTIER SUPER MARKET INC* 1243-6242	1978, rue Parthenais, Montréal	09 11 1964	1977 à 1979 incl.
THE SWING DISCOUNT SHOPPE INC. 1211-2736	5897, A, avenue Victoria, Montréal	09 08 1971	1975 à 1979 incl.
T.M.C. INC 1247-4680	Drummondville	23 06 1970	1975 à 1979 incl.
TABAGIE MODERNE LTEE 1285-6399	Jonquière	03 01 1963	1975 à 1979 incl.
TIME DATA CONTROL INC 1121-1539	6630 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	30 04 1968	1975 à 1979 incl.
TOYVILLA INC. 1286-4229	1455, rue Peel, Montréal	02 06 1961	1975 à 1979 incl.
TREMBLAY CHICOUTIMI LTEE 1163-4086	392 est, rue Racine, Chicoutimi	22 02 1952	1975 à 1979 incl.
TREND ELECTRICAL CONTRACTING LTD . 1217-2391	207, avenue Clifton, Otterburn Park (Rouville)	16 12 1971	1975 à 1979 incl.
CLEMENT VACHON INC. 1295-9656	Vallée-Jonction (Beauce)	30 03 1972	1975 à 1979 incl.
WARREN & WARREN INC 1287-6488	6830, 5e Avenue est, Charlesbourg (Québec)	12 12 1961	1977 à 1979 incl.
WIND-O-SHADES INC 1310-3338	Montréal	15 06 1961	1975 à 1979 incl.

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Avis de reprise d'existence

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'il a délivré des certificats de reprise d'existence des compagnies dissoutes dont les nom suivent:

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
CENTRE D'AMENAGEMENT INTERIEUR INC. .. 1253-1257	09 08 79	Aucune
CONFECTION ST-OURS INC. 1150-4891	20 08 79	Aucune
HARTLAND ACCEPTANCE CORP. 1228-5268	13 08 79	Le nom de la compagnie est changé en celui de: SERVICES FINANCIERS HARTLAND INC. *HARTLAND ACCEPTANCE CORP.*
LES IMMEUBLES DENRO LIMITEE ..... *DENRO PROPERTIES LIMITED* 1359-9790	20 08 79	Aucune

Nom	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
LA JEUNE CHAMBRE DE ST-APOLLINAIRE INC. 1233-2177	18 07 79	Aucune
K.A.M. IMPORTS CANADA LTD. 1230-4432	26 07 79	Le nom de la compagnie est changé en celui de: IMPORTATIONS K.A.M. CANADA LTEE *K.A.M. IMPORTS CANADA LTD.*
LOISIRS NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION INC. 1468-7529	16 08 79	Aucune
SERVICE DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE STE-MADELEINE DE RIGAUD 1320-6982	21 08 79	Aucune

2840-o

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (1972, chapitre 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission *proprio motu* (Règlement 2, a. 2.24)

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3)

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64)

IV — Avis de désistement

V — Avis de décisions rendues

VI — Formules en usage à la Commission des transports du Québec prescrites par le président, en vertu de l'article 22 de la Loi des transports.

VII — Demandes relatives à des changements de contrôle ou de maintien de permis.

		Décisions			Dossiers	
Divisions administratives	Secteurs	Numérotation Mtl	Numérotation Qué	Couleur	Préfixes des bureaux	Numéro
Transport public	Voyageurs	MPV	QPV	Rose	Q ou M	Série: 000000
	Ecoliers	MPE	QPE	Rouge foncé	Q ou M	Série: 100000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	Q ou M	Série: 200000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	Q ou M	Série: 300000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	Q ou M	
	Produits nommés	MPN	——	Vert pâle	—— M	Série: 400000
Transport en vrac		MCV	QCV	Vert foncé	Q ou M	Série: 500000
(Location)		ML	QL	Bleu pâle	Q ou M	Série: 600000
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	Q ou M	Série: 700000
	Déchets	MSD	QSD	Violet	Q ou M	Série: 710000
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	Q ou M	Série: 800000
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	Q ou M	Série: 900000

II — Avis d'introduction de requêtes

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la date de la présente publication.

Rôle M-44424
M-30004-450-DT

CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N.

1434 ouest, rue Ste-Catherine, suite 404
Montréal, Qué.
H3G 1R4

Modification tarifaire:

Le requérant demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.

Windland Superior Express Ltd, tarif spécial n° 536, C.T.Q. n° 4075

Ajouter à l'article 19

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Peaux, sèches, vertes, salées	Calgary, Alb.	Montréal	279	50 000

Ajouter aussi à l'article 19

«Note: Les taux de cet article s'appliquent à Reimer Express Lines Ltd.»

Ajouter un nouvel article

Rubans pour envelopper les tuyaux, intérieur et extérieur, en cartons, sur palettes, ainsi que des adhésifs en barils pour le même usage.	Calgary, Alb.	Montréal (pour exportation	327	45 000

S'applique à Midland Superior Express Ltd.

Soo-Security Motorways, tarif spécial n° 537, C.T.Q. n° 4076

Ajouter un nouvel article

Additif alimentaire	Buckingham Qué.	Saskatoon Sask.	566	40 000

(curaphos 11-12)

Note: S'applique à Motorways (Ontario) Ltd
Soo-Security Motorways Ltd.

Ajouter un nouvel article

Marchandises générales	Montréal, Qué.	Thunder Bay Ont.	276	40 000

Canadian Car Division (Cancar)
Hawker Siddeley Canada Ltd.

Note: S'applique à Motorways (Ontario) Ltd.
Note 1: Le taux de groupe à Montréal sera de 42¢ le 100 lb.
Note 2: Les frais pour le camionnage local sont les suivantes: 50¢ le 100 lb
minimum 4 $
maximum 44 $

Smith Transport Co. Ltd, tarif n° 538, C.T.Q. 4090

Ajouter un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Boissons alcooliques, soit: spiritueux et liqueurs, en bouteilles, en caisses ou en tonneaux.	Valleyfield, Qué.	Vancouver, C.B.	626	45 000

Note: Le taux comprend le service de protection.
Note: S'applique à Canadian Pacific Transport Co.
Smith Transport Co. Ltd.

Article 20
Composés de nettoyage
Y adhèrent: Alltrans Express Ltd
Direct Winters Transport (Western) Ltd.
Millar & Brown Ltd.

Article 30
Matériel et fournitures électriques, soit:
Transformateurs
Y adhère: Kingsway Freightlines Ltd.
Ajouter un nouvel article
Marchandises générales

De Montréal (Qué.)	*500*	*1 000*	*2 000*	*5 000*	*10 000*
Kamloops (C.B.)	1 493	1 401	1 391	1 349	1 236
Kelowna (C.B.)	1 401	1 310	1 299	1 257	1 143
Penticton (C.B.)	1 453	1 361	1 351	1 311	1 195
Vernon (C.B.)	1 493	1 401	1 391	1 349	1 236

Note: S'applique à Canadian Pacific Transport Co.
Smith Transport Co. Ltd.

Smith Transport Co. Ltd, tarif n° 538, C.T.Q. 4090
Service routier Excelerater
Ajouter un nouvel article
Service routier Excelerater

Règle	Règles et règlements
1	Les taux du Excelerater Highway Service s'appliquent à ce service en particulier et remplacent les tarifs C.T.T.B.A. 1005-E, 1030-B et le tarif d'importation n° 1; ils sont toutefois assujettis aux règles et règlements du tarif C.T.T.B.A. 1030-B, à moins d'avis contraire.
2	Les taux sont soumis à un ratio volume/poids minimum de 10 lb par pied cube.
3	Des frais de 50¢ par 100 $, ou moins, seront imposés sur la valeur déclarée excédant 3,50 $ la lb S'il n'est fait mention d'aucune valeur, la responsabilité correspondra à la valeur des marchandises au moment et au lieu du chargement, mais n'excédera pas 3,50 $ par livre.
4	Les taux et le service sont soumis à l'acceptation par l'expéditeur du connaissement «Excelerater».
5	Les taux comprennent le chauffage si la demande en est faite sur le connaissement. L'expéditeur doit cependant indiquer la température désirée, en Celsius ou en Fahrenheit, sur le connaissement.
6	A moins d'avis contraire, les taux sont en cents la livre.
7	S'appliquent à «Excelerater», une division de Smith Transport Co. Ltd.
8	Articles dangereux, produits explosifs et périssables: les chargements nécessitant la réfrigération, les explosifs et les autres produits dangereux ne pourront être transportés sans une entente préalable avec le transporteur routier intéressé. Les marchandises de contrebande ne peuvent être acceptées.

Ajouter un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Marchandises générales, soit:	Vancouver	Montréal	12	LTL
Marchandises d'importation	(C.B.)	(Qué.)	11	5 000
	(du quai)		Frais min. 40 $	

Note 1: Voir les règles et règlements du service routier Excelerater
Note 2: Applicable à Canadian Pacific Transport Co.
Smith Transport Co. Ltd.

Smith Transport Co. Ltd, tarif n° 538, C.T.Q. 4090 — (*suite*)
Ajouter un nouvel article
Service routier Excelerater
Marchandises générales

De	*A*	*Taux*	*Minimum*
Granby, Qué.	Calgary, Alb.	29	LTL
Québec, Qué.	Edmonton, Alb.	27	2 000
Sherbrooke, Qué.		23	5 000
Sorel, Qué.		20	10 000
Trois-Rivières, Qué.		27 $ Frais min.	
Valleyfield, Qué.	Campbell River, C.B.	36	LTL
		33	2 000
	Comox, C.B.	28	5 000
	Courtney, C.B.	24	10 000

De	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Crofton, C.B. Duncan, C.B. Port Alberni, C.B.	39	Frais min.
	Kamloops, C.B.	35	LTL
	Kelowna, C.B.	32	2 000
	Nanaimo, C.B.	27	5 000
	Penticton, C.B.	23	10 000
	Prince George, C.B. Vernon, C.B. Victoria, C.B.	38 $	Frais min.
	Vancouver, C.B.	30	LTL
		28	2 000
		24	5 000
		21	10 000
		28 $	Frais min.
	Winnipeg, Man.	22	LTL
		20	2 000
		17	5 000
		15	10 000
		25 $	Frais min.
Hull, Qué.	Calgary, Alb.	24	LTL
	Edmonton, Alb.	21	2 000
		18	5 000
		15	10 000
		13	Excédent
		22 $	Frais min.
	Vancouver, C.B.	25	LTL
		22	2 000
		19	5 000
		16	10 000
		14	Excédent
		23 $	Frais min.
Montréal, Qué.	Calgary, Alb.	24	LTL
	Edmonton, Alb.	21	2 000
		18	5 000
		15	10 000
		13	Excédent
		21 $	Frais min.
	Kamloops, C.B.	30	LTL
	Kelowna, C.B.	26	2 000
	Penticton, C.B.	22	5 000

De	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Vernon, C.B.	20	10 000
		17	20 000
		30 $ Frais min.	
	Vancouver, C.B.	25	LTL
		22	2 000
		19	5 000
		16	10 000
		14	Excédent
		22 $ Frais min.	
	Winnipeg, Man.	17	LTL
		14	2 000
		12	5 000
		10	10 000
		8	20 000
		17 $ Frais min.	

Note 1: voir article 200 pour les règles et règlements.
Note 2: applicable à Canadian Pacific Transport Co. Smith Transport Co. Ltd.

Smith Transport Co. Ltd, tarif n° 538, C.T.Q. 4090
Ajouter un nouvel article
Service routier Excelerater
Marchandises générales

De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Calgary, Alb.	Granby, Qué.	22	LTL
Edmonton, Alb.	Québec, Qué.	20	2 000
	Sherbrooke, Qué.	18	5 000
	Sorel, Qué.	16	10 000
	Trois-Rivières, Qué.	27 $ Frais min.	
	Valleyfield, Qué.		
Campbell River, C.B.	Granby, Qué.	29	LTL
	Québec, Qué.	26	2 000
Comox, C.B.	Sherbrooke, Qué.	22	5 000
Courtney,	Sorel, Qué.	20	10 000
Crofton, C.B.	Qué.		
Duncan, C.B.	Trois-Rivières, Qué.	39 $ Frais min.	
Port Alberni, C.B.	Valleyfield, Qué.		
Kamloops, C.B.	Granby, Qué.	28	LTL
Kelowna, C.B.	Québec, Qué.	25	2 000
Nanaimo, C.B.	Sherbrooke, Qué.	21	5 000
Penticton, C.B.	Sorel, Qué.	19	10 000
Prince George, C.B.	Trois-Rivières, Qué.	38 $ Frais min.	

De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Vernon, C.B.			
Victoria, C.B.	Valleyfield, Qué.		
Vancouver, C.B.	Granby, Qué.	24	LTL
	Québec, Qué.	22	2 000
	Sherbrooke, Qué.	19	5 000
	Sorel, Qué.	17	10 000
	Trois-Rivières, Qué.	28 $	Frais min.
	Valleyfield, Qué.		
Winnipeg, Man.	Granby, Qué.	19	LTL
	Québec, Qué.	17	2 000
	Sherbrooke, Qué.	15	5 000
	Sorel, Qué.	13	10 000
	Trois-Rivières, Qué.	25 $	Frais min.
	Valleyfield, Qué.		
Calgary, Alb.	Montréal, Qué.	17	LTL
Edmonton, Alb.		15	2 000
		13	6 000
		12	10 000
		11	20 000
		20 $	Frais min.
Kelowna, C.B.	Montréal, Qué.	23	LTL
Kamloops, C.B.		20	2 000
		17	5 000
		16	10 000
		14	20 000
		30 $	Frais min.
Vancouver, C.B.	Montréal, Qué.	18	LTL
		16	2 000
		14	5 000
		13	10 000
		12	Excédent
		22 $	Frais min.
Winnipeg, Man.	Montréal, Qué.	13	LTL
		11	2 000
		9	5 000
		8	10 000
		6	20 000
		17 $	Frais min.

Note 1: voir article 200 pour les règles et règlements.
Note 2: applicable à Canadian Pacific Transport Co. Smith Transport Co. Ltd.

Direct Winters Transport (Western) Ltd, tarif n° 540, C.T.Q. n° 4121

Modifier l'article 30	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Fruits et légumes frais, dans des cageots, des boîtes en bois ou en carton.	Montréal	Calgary (Alb.)	525	45 000
		Edmonton (Alb.)	525	45 000
		Regina (Sask.)	468	45 000
		Saskatoon (Sask.)	489	45 000
		Winnipeg (Man.)	378	45 000
		Vancouver (C.B.)	586	50 000

Les taux comprennent le service de protection.
Note: Applicables à Direct Winters Transport (Western) Ltd.

Article 50
Fer ou acier pour tiges et soudure.
Y adhèrent: Canadian Pacific Transport Co., Smith Transport Co.
Alltrans Express Ltd, tarif n° 541, C.T.Q. 4126
Article 90
Composés de boue ou pour le traitement de la boue
Y adhère: Kingsway Freightlines Ltd.

Article 170
Marchandises générales
Enlever . . . « Applicable à Canadian Pacific Transport Co.
Smith Transport Co. Ltd.

Modifier l'article 180

Quincaillerie, soit: serrures complètes	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Vancouver	Montréal	647	LTL
			14,25 $	frais min.

Note: Applicable à Alltrans Express Ltd
Inter-City Truck Lines (Canada) Inc.
Kingsway Freightlines Ltd
Motorways (Ontario) Ltd
Amith Transport Co. Ltd
Soo-Security Motorways Ltd.

Alltrans Express Ltd, tarif n° 541, C.T.Q. 4126

Article 250
Papiers soit: sacs, boîtes en carton, K.D., papier d'emballage
Y adhère: Reimer Express Lines Ltd

Article 320
Service de distribution express
(Règles et règlements)
Y adhèrent: Canadian Pacific Transport Co.
Smith Transport Co. Ltd.

Article 330
Marchandises générales
Y adhèrent: Canadian Pacific Transport Co. (exception faite des taux pour les envois ayant Régina, Saskatoon ou Winnipeg comme point d'arrivée ou de départ).
Smith Transport Co. Ltd (exception faite des taux pour les envois ayant Regina, Saskatoon ou Winnipeg comme point d'arrivée ou de départ).

Ajouter un nouvel article

Fourrures, non tannées, en ballots.	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Calgary	Dorval	12	500
	Edmonton	(Qué.)	10	2 000

Note 1: voir article n° 320 pour les règles et règlements
Note 2: Les conditions suivantes s'appliquent:
(A) 10 lb par pied cube
(B) valeur commerciale dépréciée n'excédant pas 1,50 $ par lb.
Note 3: Applicable à Alltrans Express Ltd.

Ajouter un nouvel article

Produits de Y.K.K. Zipper	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Montréal	Winnipeg	14	LTL

Note: Applicable à Alltrans Express Ltd.

Reimer Express Lines Ltd, tarif n° 542, C.T.Q. 4167

Corriger les taux à l'article 18	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Papiers, soit: sacs, boites en carton, K.D., non onculés. Papier d'emballage pour le congélateur	Montréal	Medicine Hat	639 623	20 000 30 000

Ajouter un nouvel article

Marchandises de magasins à rayons retournées, expédiées par Simpsons-Sears Ltd.	Regina (Sask.)	Montréal (Qué.)	910 834 828 814 778	500 1 000 2 000 5 000 10 000

Note: Applicable à Reimer Express Lines Ltd.

Inter-City Truck Lines Ltd, tarif spécial n° 543, C.T.Q. 4168
Marchandises générales . . . Ajouter un nouvel article

De: Montréal (Québec)

A:	*Service*	*Frais minimum*	*LTL*	*Par livre 2 000 lb*	*5 000 lb*	*10 000 lb*
Calgary	3 jours	18,00 $	24	21	18	16
Edmonton	3 jours	18,00	24	21	18	16
Regina	3 jours	17,00	23	20	17	15
Saskatoon	3 jours	17,00	23	20	17	15
Vancouver	4 jours	19,00	25	22	19	17
Winnipeg	2 jours	16,00	17	16	14	13
A: Montréal (Québec)						
De:						
Calgary	3 jours	18,00	16	15	13	12
Edmonton	3 jours	18,00	16	15	13	12
Regina	3 jours	17,00	15	14	12	11
Saskatoon	3 jours	17,00	15	14	12	11
Vancouver	4 jours	19,00	18	16	14	13
Winnipeg	2 jours	16,00	13	12	11	10

Applicables à Fleet Express Services, une division de Inter-City Truck Lines (Canada) Ltd.

Kingsway Freightlines Ltd, tarif spécial n° 544, C.T.Q. 4175
Article 3
Câbles et fils
Turmac Industries
Y adhèrent: Direct Winter Transport (Western) Ltd
Millar and Brown Ltd
Motorways (Ontario) Ltd
Soo-Security Motorways Ltd

Kingsway Freightlines Ltd, tarif spécial n° 544, C.T.Q. 4175
Ajouter un nouvel article

Aliments, soit:	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
biscuits et confiseries	Montréal	Thunder Bay	700 467 427	5 000 15 000 20 000

Note: Applicable à Kingsway Freightlines Ltd

Ajouter un nouvel article

Papiers, soit: sacs	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Winnipeg	Montréal	304 251	2 000 10 000

Note: Applicable à Kingsway Freightlines Ltd

Ajouter un nouvel article

Bois de construction ou autres produits forestiers, soit: bois non ouvré	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Thunder Bay (Ont.)	Drummond-ville (Qué.) Granby Magog Saint-Jérôme Sherbrooke	189 163	40 000 64 000

De	*À*	*Taux*	*Minimum*
	Lawrenceville	175	40 000
		163	64 000
	Montréal	160	40 000
		136	64 000
	Québec	191	40 000
		165	64 000

Note 1: Les frais d'arrimage et de bâchage sont de 29,98 $ par remorque.
Note 2: Applicables à Kingsway Freightlines Ltd.

Rôle M-44425
M-30004-451-DT
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N
1434 ouest, Ste-Catherine, app. 404
Montréal, Qué.
H3G 1R4

Modification tarifaire:
Demande que les modifications suivantes entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur la présente requête.
Tarif d'espèce n° 1005-E, C.T.Q. 4098
Ajouter un nouveau règlement
Retour de marchandise:
La marchandise générale qui a été transportée vers l'ouest par un transporteur et doit être retournée en tout ou en partie à son point de départ, vers l'est, par le même transporteur, sera soumise au taux du tarif applicable au transport vers l'ouest selon le poids de la marchandise retournée. Ex.: Si 1 000 livres seulement sont retournées, le taux du tarif vers l'ouest s'appliquera, sans égard au poids de la marchandise qui, à l'origine, avait été transportée vers l'ouest.
La marchandise générale qui aura été transportée vers l'est et qui doit être retournée en tout ou en partie à son point d'origine, vers l'ouest, par le même transporteur, sera soumise au tarif applicable vers l'ouest.

Ajouter un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Amidon adhésif	Montréal	Vancouver	893	500
			863	10 000
			751	20 000
			704	30 000
			692	40 000

Article 260
Appareils ou équipement, commerciaux ou ménagers, soit:
Note: Ne s'applique pas à Reimer Express Lines Ltd.
(Taux jusqu'à Victoria, C.B. seulement)

Ajouter à l'article 400

Bouilloires, chaudières, radiateurs, accessoires ou pièces	Sherbrooke	Vancouver	1 059	30 000
			967	40 000

Ajouter un nouvel article
Briques artificielles (au moins 25 lb par pi^3)
Mortier à joints de ciment

De: Montréal À:	*500*	*10 000*	*20 000*	*30 000*	*40 000*
Calgary)					
Edmonton)	735	717	603	579	567
Kamloops	1 322	1 152	ø	ø	ø
Kelowna	1 306	1 066	ø	ø	ø
Penticton	1 355	1 114	ø	ø	ø
Régina	690	673	554	529	517
Saskatoon	702	684	564	541	528
Vancouver	812	779	658	634	621
Vernon	1 392	1 152	ø	ø	ø
Winnipeg	639	634	495	471	458

Ajouter un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Brique, soit:	Montréal	Calgary)	880	500
Brique réfractaire, sur palettes		Edmonton)	860	10 000
			701	20 000
			678	30 000
			632	40 000

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
		Vancouver	964	500
			928	10 000
			761	20 000
			738	30 000
			726	40 000
			721	50 000

Modifier l'article 520

Fer ou acier, soit:	Montréal	Thunder Bay	667	500
Câble et fil, sur bobines			570	10 000
(À l'exclusion du fil barbelé)			397	20 000
			366	30 000
			352	40 000
			335	45 000

Modifier l'article 620 et

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Ajouter: Produits chimiques.	Montréal	Kamloops	1 524	500
Médicaments et drogues.	(Qué.)	(C.B.)		
Produits de toilette		Vernon	1 430	1 000
Note: Les taux pour Kamloops,		(C.B.)	1 420	2 000
Kelowna, Penticton et Vernon			1 378	5 000
ne s'appliquent pas aux			1 261	10 000
Kingsway Freightlines Ltd.			1 159	20 000
ni à Midland Superior Express			975	30 000
Ltd.			882	40 000
		Kelowna	1 430	500
		(C.B.)	1 337	1 000
			1 326	2 000
			1 283	5 000
			1 167	10 000
			1 118	20 000
			975	30 000
			882	40 000
		Lethbridge	993	500
		(Alb.)	978	5 000
			958	10 000
			717	30 000
			653	40 000
		Penticton	1 484	500
		(C.B.)	1 390	1 000
			1 380	2 000
			1 338	5 000
			1 220	10 000
			1 159	20 000
			975	30 000
			882	40 000
		Vancouver	931	20 000
		(C.B.)		
		Winnipeg	606	20 000
		(Man.)		

Ajouter un nouvel article

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits chimiques, soit:	Marieville	Edmonton	667	40 000
Sulfate ferreux	(Qué.)	(Alb.)		
Note: Non assujetti au		Vancouver	766	40 000
Règlement 40		(C.B.)		
		Winnipeg	440	40 000
		(Ma.)		

Modifier l'article 740

Cigarettes, cigares et tabac manufacturés
Tabac, soit: tabac à chiquer, à priser, torsade
Papier à cigarettes
Note 1: Vendu à 2,75 $ la lb, ou moins

De: Montréal (Qué.)

A:	*500*	*10 000*	*20 000*	*30 000*	*40 000*
Calgary	969	957	882	661	643
Edmonton	969	957	882	661	643
Regina	869	850	785	551	528
Saskatoon	931	879	811	590	570
Vancouver	1 040	1 005	940	716	688
Winnipeg	770	750	696	483	450

Aussi:
Annuler la note 2: Reimer abandonne l'article

Modifier l'article 810

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Cordage, soit: Corde	Montréal (Qué.)	Calgary (Alb.)	890	500
		Edmonton (Alb.)	844	10 000
		Regina Sask.	922	500
			881	1 000
			874	2 000
			860	5 000
			821	10 000
		Saskatoon Sask.	958	500
			908	1 000
			901	2 000
			884	5 000
			848	10 000
		Vancouver	1 146	5 000
			1 037	10 000
		Winnipeg	738	500
			703	10 000

Ajouter un nouvel article

Equipement électrique et fournitures, soit: compteurs et moteurs	Trois-Rivières (Qué.)	Calgary (Alb.)	1 381	500
		Edmonton (Alb.)	1 371	1 000
Note: Les taux pour Victoria ne s'appliquent pas à Direct Winters Ltd., Inter-City Truck Lines, Kingsway Freightlines Ltd., Millar and Brown Ltd., Motorways (Ontario) Ltd., Reimer Express Lines Ltd., Soo-Security Motorways Ltd.			1 325	2 000
			1 087	5 000
			1 005	10 000
			863	20 000
			823	30 000
			791	40 000
		Regina (Sask.)	1 283	500
			1 273	1 000
			1 227	2 000
			989	3 000
			911	10 000
			769	20 000
			765	30 000
			764	40 000
		Saskatoon (Sask.)	1 331	500
			1 321	1 000
			1 275	2 000
			1 037	5 000
			958	10 000
			817	20 000
			814	30 000
			812	40 000
		Vancouver (C.B.)	1 533	500
			1 523	1 000
			1 477	2 000
			1 239	5 000
			1 131	10 000
			973	20 000
			969	30 000
			968	40 000

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
		Victoria (C.B.)	1 594	500
			1 584	1 000
			1 538	2 000
			1 300	5 000
			1 193	10 000
			1 033	20 000
			1 029	30 000
		Winnipeg (Man.)	1 186	500
			1 176	1 000
			1 130	2 000
			892	5 000
			809	10 000
			665	20 000
			661	30 000

Modifier l'article 1080
Revêtements de planchers, soit: Moquettes, tapis, etc.
Note: Vendus à 1 $ la lb, ou moins

De: Montréal (Qué.)

A:	*500*	*10 000*	*20 000*	*24 000*	*30 000*	*36 000*	*40 000*
Calgary (Alb.)	996	ø	934	ø	922	814	807
Edmonton (Alb.)	996	ø	934	ø	922	814	807
Lethbridge (Alb.)	1 079	1 010	950	901	891	ø	886
Regina (Sask.)	879	ø	820	ø	807	694	689
Saskatoon (Sask.)	913	ø	854	ø	841	741	732
Vancouver (C.B.)	1 079	1 010	950	901	891	ø	886
Winnipeg (Man.)	723	ø	670	ø	656	558	553

Ajouter à l'article 1180

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Denrées alimentaires, soit:	Montréal	Thunder Bay	715	500
Biscuits et confiserie	(Qué.)	(Ont.)	606	10 000
			467	20 000

Ajouter un nouvel article

Verrerie, soit:				
Note: Ne s'applique pas à Kingsway Freightways Ltd.	Montréal	Winfield	900	30 000
			814	40 000

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Quincaillerie, soit: outils manuels, électriques, en emballage cartonné	Montréal (Qué.)	Calgary) Edmonton) Lethbridge,	976	500
			955	10 000
			819	20 000
			769	30 000
			732	40 000
		Prince George	1 161	500
			1 114	10 000
			962	20 000
			948	30 000
			942	40 000
		Regina	878	500
			861	10 000
			725	20 000
			711	30 000
			705	40 000
		Saskatoon	926	500
			908	10 000
			773	20 000
			760	30 000
			753	40 000
		Vancouver	1 128	500
			1 081	10 000
			929	20 000
			915	30 000
			909	40 000

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
		Victoria	1 189	500
			1 143	10 000
			989	20 000
			976	30 000
			970	40 000
		Winnipeg	781	500
			737	10 000
			621	20 000
			607	30 000
			602	40 000

Ajouter un nouvel article
Produits réfrigérants, soit: composés réfrigérants, dans des sachets de résine synthétique, pour pique-niques, réutilisables.

De: Montréal

A:	*500*	*10 000*	*20 000*	*30 000*	*40 000*
Calgary	865	847	786	676	618
Edmonton	865	847	786	676	618
Regina	757	737	649	552	527
Saskatoon	807	790	672	601	578
Vancouver	914	905	846	745	709
Winnipeg	630	626	557	431	407

Modifier l'article 1699

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Fer ou acier, soit: clous et agrafes	Montréal	Edmonton	611	50 000
		Vancouver	745	30 000
			725	40 000
			713	50 000

Ajouter un nouvel article

Fer ou acier, soit: structures	Granby	Tar Island	787	45 000
	Montréal	Tar Island	782	45 000

Modifier l'article 1820

Machinerie ou pièces de machines, soit compresseurs, foreuses électriques pour mines, usines de papier, voirie, scieries	Sherbrooke	Calgary)	1 272	1 000
		Edmonton)	1 100	10 000
		Régina	1 152	1 000
			986	10 000
		Saskatoon	1 182	1 000
			1 016	10 000
		Vancouver	1 371	1 000
			1 209	10 000
			1 001	20 000
		Winnipeg	978	1 000
			845	10 000
			670	20 000

Substituer à l'article 2360 l'article suivant:
Caoutchouc et produits en caoutchouc, soit: pneus

De: Montréal

À:	*500*	*10 000*	*20 000*	*30 000*	*40 000*
Calgary Alb.	926	906	793	781	776
Edmonton (Alb.)	926	906	793	781	776
Régina (Sask.)	813	795	736	674	669
Saskatoon (Sask.)	858	842	729	718	712
Vancouver (C.B.)	1 099	1 062	930	918	913
Winnipeg (Man.)	720	701	587	576	570

Ajouter un nouvel article
Poudre de stuc (plâtre de moulage)

De: Montréal À:	*500*	*10 000*	*20 000*	*30 000*	*40 000*
Calgary) Edmonton)	776	758	654	581	559
Lethbridge	763	745	641	568	546
Penticton	1 355	1 114	ø	ø	ø
Régina	707	690	586	575	474
Saskatoon	745	728	623	612	605
Vancouver	819	788	689	646	640
Vernon	1 392	1 152	ø	ø	ø
Winnipeg	636	620	504	404	376

Article 2420
Résine synthétique, soit:
Ajouter à la liste des produits:
«Poudre de résine, en sacs»

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Ajouter aussi	Granby (Qué.)	Vancouver C.B.)	1 231	500
			1 195	1 000
			1 134	2 000
			1 065	5 000
			1 007	10 000
Ajouter un nouvel article				
Articles de résine synthétique, soit:				
Rouleaux, tissus doublés de vinyle	Montréal (Qué.)	Edmonton (Alb.)	874	500
Ajouter un nouvel article				
Briques emballées sous vide, sur palettes	Thunder Bay Ont.	Drummondville (Qué.)	189	40 000
			176	64 000
		Granby (Qué.)		
		Magog (Qué.)		
		St-Jérôme (Qué.)		
		Sherbrooke (Qué.)		
		Lawrenceville (Qué.)	175	40 000
		Montréal (Qué.)	160	40 000
			147	64 000
		Québec (Qué.)	191	40 000
		Valleyfield (Qué.)	178	64 000
Ajouter à l'article 2880				
Produits chimiques, soit: acétaldéhyde, etc. Résine synthétique, soit: fibre d'acétate discontinue, filasse cellulosique de cigarettes	Clover Bar (Alb.) Fort Saskatchewan (Alb.)	Montréal	258	40 000
Ajouter un nouvel article				

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Produits chimiques, soit: pentaérythrol	Calgary)	Montréal	251	40 000
	Clover Bar (Alb.))	Hull	374	20 000
			251	40 000
	Edmonton)			
	Fort Saskatchewan) (Alb.))			
	Clover Bar)	Montréal	333	20 000
	Fort Saskatchewan)		199	45 000
	Edmonton)		333	20 000
			237	40 000

	De	À	Taux	Minimum
Ajouter un nouvel article				
Produits chimiques, soit:	Cory (Sask.)	Montréal	220	45 000
Potasse, en sacs	Potasco (Sask.)		220	45 000

Ajouter un nouvel article				
Produits chimiques, soit:	Fox Valley	Montréal	270	45 000
Sulfate de sodium, en sacs	(Sask.)	(Qué.)		

Ajouter un nouvel article

Cigarettes, cigares et tabac manufacturés

Tabac, soit: tabac à chiquer, à priser, torsades

Note: Le taux ne s'applique qu'aux marchandises retournées, endommagées ou périmées, d'une valeur commerciale dépréciée de 2,75 $ la lb, ou moins.

À: Montréal (Qué.)

De:	500	10 000	20 000	30 000	40 000
Calgary (Alb.)	969	957	801	613	571
Edmonton (Alb.)	969	957	801	613	571
Régina (Sask.)	869	850	702	506	469
Saskatoon (Sask.)	931	879	738	537	504
Winnipeg (Man.)	770	750	506	382	357

Ajouter un nouvel article:

	De	À	Taux	Minimum
Anodes de cuivre	Flin Flon	Montréal	150	40 000
Zinc, soit: alliages en blocs et en plaques	(Man.)	(Qué.)		

Le présent article annule l'article 4340

Modifier l'article 2970				
Composés, soit: herbicides, fongicides, insecticides	Winnipeg	Montréal	239	40 000

Ajouter à l'article 3080:				
Equipement ou fournitures électriques	Red Deer (Alb.)	Montréal	801	20 000
			613	30 000
			571	40 000

Ajouter à l'article 3110				
Equipement, soit: pour le forage de puits de pétrole, les pipelines et autre équipement connexe	Lethbridge (Alb.)	Montréal	523	40 000

Ajouter un nouvel article				
Denrées alimentaires, soit: oeufs frais	Winnipeg	Montréal	366	40 000

Le taux comprend le service de protection

Note 1: Le risque de dommages est au frais du propriétaire

Ajouter à l'article 3170:				
Grains, soit: orge mondé	Carmen	Montréal	176	40 000
			171	45 000

Ajouter à l'article 3300

	De	À	Taux	Minimum
Denrées alimentaires congelées, soit: lait à café, rondelles d'oignons, pommes de terre frites, bouillies, séchées ou en conserve	Winnipeg (Man.) Portage-La Prairie (Man.)	Sherbrooke (Qué.)	357	40 000

Note: Le taux comprend le service de protection.

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Modifier l'article 3340				
Denrées alimentaires congelées, soit: poisson Note: Le taux comprend le service de protection	Thunder Bay (Ont.)	Montréal	297	36 000

Article 3379
Marchandises générales
Modifier la note en:
«Les remorques remplies à pleine capacité, à vue, seront évaluées comme ayant un minimum de 40 000 lb, ou à leur poids réel, s'il est supérieur.»

Ajouter à l'article 3500

Fer ou acier, soit: ressorts, sur palettes	Edmonton (Alb.)	Montréal	300	50 000

Modifier l'article 3610

Bois de construction et autres produits de la forêt, soit bois, contre-plaqué Note: Ne s'applique pas à Smith Transport Co. Ltd (Sauf Hull (Qué.) et Montréal (Qué.))	Edmonton	Beloeil) Chambly) Chateauguay) Hull) Montréal) St-Basile le Grand) St-Bruno de Montarville) Ste-Julie de Vercheres)	261	45 000

Ajouter à l'article 3615

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Bois de construction et autres produits de la forêt, soit	Thunder Bay Ont.	Drummondville (Qué.)	163	64 000
		Granby (Qué.)	163	64 000
		Lawrenceville (Qué.)	175	40 000
		Magog (Qué.)	163	64 000
		Montréal	136	64 000
		Québec	165	64 000
		St-Jérôme	163	64 000
		Sherbrooke	163	64 000
		Valleyfield	165	64 000

Modifier l'article 3620

Bois de construction et autres produits de la forêt, soit: contre-plaqué	Grande Prairie (Alb.)	Montréal	333	46 000

Modifier l'article 3720
Viande Fraîche
sur crochets en (1) annulant les niveaux de taux de 28 000 lb
(2) éliminant de la note 3 de l'article «Assujetti à un minimum de 28 000 lb par charge au taux s'appliquant à la viande sur crochets.»

Modifier l'article 3730
Viande fraîche ou congelée
Eliminer de la note 4: «Assujetti à un minimum de 33 000 lb par charge au tarif s'appliquant à la viande empaquetée, fraîche ou congelée.»

Ajouter à l'article 3740

	De	*À*	*Taux*	*Minimum*
Viande fraîche, sur crochets	Calgary (Alb.)	St-Jérôme (Qué.)	673	40 000

Article 3880
Produits du papier, soit: Kraft ou papier à imprimer
Modifier la note 2 comme suit:

«Les mandrins et le papier refusés seront retournés au même taux qu'à l'aller. Les patins et palettes vides seront retournés au même tarif qu'à l'aller si le retour est assumé par le même transporteur qu'à l'aller et si le nombre de palettes retournées en une fois ne dépasse pas 25.»

Modifier l'article 3945	*De*	*À*	*Taux*	*Minimum*
Quincaillerie pour lignes de poteaux	Winnipeg	Montréal	548	500
			458	1 000
Fer ou acier, soit: boulons, écrous			450	2 000
			426	5 000
			406	10 000
			301	20 000
			230	30 000
			210	40 000
Ajouter un nouvel article				
Pièces de voies ferrées, soit: traverses usagées	Spruce Grove (Alb.)	Montréal	270	40 000
	Carberry (Man.)		209	45 000
	Winnipeg (Man.)		278	45 000
Ajouter à l'article 4060				
Graines, soit: graines d'oiseaux	Carmen (Man.)	Montréal	215	40 000
Ajouter un nouvel article				
Papeterie et fournitures de bureau, soit: formulaires, papier vierge, en cartons	Red Deer (Alb.)	Montréal	1 193	500
			1 101	1 000
			1 091	2 000
			1 074	5 000
Ajouter à l'article 4165				
Articles de résine synthétique, soit: tuyaux	Edmonton	Montréal	369	40 000
Ajouter un nouvel article				
Articles de résine synthétique, soit: piquets de tente	Winnipeg	Montréal	574	500
			504	1 000
			307	20 000
			288	30 000
			260	40 000
Annuler l'article 4190				
Matériaux de résine synthétique, soit: pentaérythol et polyéthylène				
Ajouter un nouvel article				
Bouilloires, chaudières, radiateurs, accessoires ou pièces	Vancouver	Sherbrooke	1 244	1 000
			1 109	5 000
			1 052	10 000
			856	20 000
			807	30 000
			732	40 000
Ajouter un nouvel article				
Cigarettes, cigares, tabac manufacturés	Vancouver	Montréal	1 040	500
			1 005	10 000
Tabac, soit: tabac à mâcher à chiquer, à priser, torsades			940	20 000
			716	30 000
Papier à cigarettes			688	40 000

Note: Le tarif ne s'applique qu'aux marchandises refusées, endommagées ou périmées, d'une valeur commerciale dépréciée de 2,75 $ la lb, ou moins.

Article 4640
Fruits frais en caisses
Ajouter la note: Le tarif comprend le service de protection, pourvu que le connaissement indique: «Nécessite service de protection».
Aussi Note 1: Passer à 63,90 $
Note 2: Passer à 31,95 $ l'heure

Article 4645
Fruits frais, en caisses
Ajouter la note: «Le tarif comprend le service de protection»
Aussi: Note 1: Passer à 63,90 $
Note 2: Passer à 31,95 $ l'heure

Article 4660
Marchandises générales
Modifier la note en: «Les remorques remplies à pleine capacité, à vue, seront évaluées comme ayant un minimum de 40 000 lb, ou à leur poids réel, s'il est supérieur».

Modifier l'article 4730

	De	*À*	*Tarif*	*Minimum*
Fer ou acier, soit: moulages	Vancouver	Montréal	1 246	500
			1 019	1 000
			937	5 000
			823	10 000
			658	15 000
			561	22 000
			559	24 000
			546	30 000
			525	40 000

Ajouter un nouvel article

Fer ou acier, soit: tuyaux, tubes	Vancouver	Sherbrooke	550	40 000

Modifier l'article 4910

Papeterie et fournitures de bureau, soit: formulaires	Vancouver	Montréal	783	5 000
			753	10 000
			580	20 000
			501	30 000
			435	40 000
			423	50 000

Ajouter à l'article 5150

Grains, soit: Orge mondé	Carmen (Man.)	Montréal	176	40 000
			171	45 000

Note: Sous réserve d'une augmentation de tarif de 8% à partir du 1er juillet 1979

Ajouter un nouvel article

Fer ou acier, soit: feuillards et placages, en caisses à claire-voie	Vancouver	Montréal	563	40 000

Ajouter à l'article 5310

Graines, soit: graines d'oiseaux	Carmen (Man.)	Montréal	215	40 000

Marchandises de tous genres et tarif d'espèces n° 1030-B, C.T.Q. 4097
Ajouter: Bourret Transport Limitée, Drummondville (Qué.), à titre de transporteur adhérent du Québec.
Ajouter: Gosselin Transport Ltée, Thetford Mines (Qué.), à titre de transporteur adhérent du Québec
Chargement en vrac, Règlement 30
Ajouter à la section (B) la note suivante:
«Les chargements qui occupent 20 pieds ou plus de l'espace de la remorque seront considérés comme étant des charges complètes au sens du présent règlement.»

Règlement 40

Le rabais sur le prix du transport. . . augmente comme suit:

0,75 par 100 lb	LTL
0,50 par 100 lb	20 000 lb
0,40 par 100 lb	30 000 lb
0,35 par 100 lb	40 000 lb

Coût minimum: 3,75 $

Règlement 420

Connaissement à ordre

Modifier le règlement en: «Le connaissement à ordre» sera utilisé pour tout chargement consigné à l'ordre de toute compagnie, firme, établissement ou personne. Pour les chargements transportés selon un connaissement à ordre, les frais indiqués dans le Règlement 120 s'appliqueront moyennant un maximum de 30 $ par chargement, en plus de tous les autres frais prévus selon la loi, nonobstant le fait que le connaissement à ordre pourra être annulé ultérieurement.

Règlement 620

Frais de terminus et de quai — Ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières (Qué.) et de Vancouver (C.B.)

Ajouter: «. . . Si le taux utilisé exige un minimum de 30 000 lb, on ajoutera 0,19 $ par 100 lb» «. . . Si le taux utilisé exige un minimum de 40 000 lb ou plus, on ajoutera 0,14 $ par 100 lb.»

Rôle M-44426
M-301952-101-D-
(22490-V)

CHAMPLAIN SEPT-ILES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC.

6500, boul. Grande-Allée
St-Hubert
(Chambly) Qué.
J3Y 1B8

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin qu'elle puisse obtenir de nouveaux droits et que le permis no 22490-V-M-301952, se lise dorénavant comme suit:

a) Transport général - longue distance - route - régulier

Depuis Montréal jusqu'à la frontière du Québec et de l'Ontario par la route 2 ou les routes 9 et 2 (point d'entrée: Rivière-Beaudette) et retour - destination: Toronto et région métropolitaine.

Restriction re/clause *a*):

Le service autorisé par ce permis sera opéré conjointement avec le permis complémentaire de l'Ontario Highway Transport Board en date du 4 avril 1972.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Sorel à la frontière Québec–Ontario, via routes numéros 3, 2 et 17 (ports de sortie: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune et Cheminis) pour le transport de marchandises destinées à différents points de l'Ontario et retour avec rebuts de métal (Scrap metal) pour le compte de Sorel Steel Foundries.

La clause *b*) de ce permis doit être exploitée seulement de concert avec la licence extra-provinciale numéro X-540 telle que transférée au requérant par ordonnance du «Ontario Highway Transport Board» datée du 18 juin 1969.

c) Transport restreint - longue distance - parcours restreint -

De Trois-Rivières et Montréal à la frontière Québec–Ontario (points de sortie: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune, Grenville, Hull, Portage-du-Fort et Pembrooke), pour le transport de marchandises expédiées par Canron Limited — destination: Ontario.

Droit additionnel no 1;

En donnant les services autorisés par son permis, clauses *a*), *b*) et *c*), la détentrice aura le droit de se servir de fardiers et de camions isothermes.

Les modifications sont sujettes à des permis complémentaires à être émis par l'Ontario Highway Transport Board.

Rôle M-44428
M-304888-101-D

TRANSPORT B.J.
B.J. TRANSPORT

(Bordeleau, Jean-Claude)
Chomedey (Laval)
(Ile-Jésus) Qué.
H7W 2G3

Le requérant désire être autorisé à donner le service de transport suivant:

Transport restreint - service local -

Montréal et tous les endroits situés dans un rayon de cinq milles de cette ville, pour le transport d'imprimés (commandes d'imprimés) et d'équipement de bureau (machines à écrire et photocopieurs).

Le transport est payé par Keylitho Limited, Summit Litho, Mc Graw Entreprises et Les Équipements de Bureau Vien.

Rôle M-44439
M-30007 121-DT

SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE

1307, Peachtree St., NE
Atlanta (GA)
30357

Modification tarifaire

Supplément 53 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce, n° 319-D (Sud des États-Unis–Québec), ICC SMC 319-D et ICC NFB 319-D, s'appliquant entre des points situés dans le sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec, d'autre part:

La section 2 (liste, par ordre alphabétique, de points de départ et d'arrivée situés dans la province de Québec auxquels s'appliquent les taux de classe, indiquant le numé-

ro de groupe du taux qui sera utilisé pour établir le taux de base applicable conformément à la section 7 et au *Carriers Serving*) a été modifiée par l'ajout, à plusieurs postes, du code alpha «RPRL» pour le compte de R.P.R. Transport.

Modifications des dispositions réglementaires

L'article 1200 (exception visant les transporteurs individuels — Arkansas-Best Freight System, Inc.) a été modifié pour permettre l'application des taux depuis Graniteville (C.S.) figurant à l'article 4738.

Un signe de renvoi «(N2)» a été établi pour soustraire aux augmentations antérieures au 25 juin 1979 les tissus et la mercerie transportés selon l'article 4740 depuis Appleton (C.S.) jusqu'à Magog, Montréal et Saint-Timothée (Québec) et depuis Magog, Montréal et Saint-Timothée (Québec) jusqu'à Appleton (C.S.).

La requérante demande de plus que la décision devienne en vigueur immédiatement, le tout conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976).

Rôle M-44443
M-207659-101-D
LAPLANTE REJEAN
203, Pierre-Laporte
Buckingham
(Papineau) Qué.
J8L 1W5
Requérant

Catégorie Région
Service Ordinaire

Le requérant demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Buckingham 07 7533 V, sous le numéro de permis M-207659-002.

Rôle M-44444
M-208800-101-D
TAXI DU COIN MIRABEL ENR.
(Boyer, Christiane Ouellette)
13401, Claude
Saint-Janvier, Qué.
J0N 1L0
Requérante

Catégorie Région
Service Ordinaire

La requérante demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de Mirabel 06 7325 C, sous le numéro de permis M-208800-003.

Rôle M-44445
M-207972-101-D
SAUVE PIERRE
10390, Hogue
Montréal, Qué.
H3L 3H9
Requérant-cédant
M-209830-001-101-D
TAXIS CONCORDE LIMITEE
564, du Bord-de-l'Eau
Sainte-Dorothée
(Laval) Qué. H7X 1T8
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-207972-001 pour l'agglomération A-8 Laval demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44449
M-207143-101-D
LA SUCCESSION FRANK DI PIETRO
7303, Cellier
Ville d'Anjou, Qué.
H1K 3L1
Requérante-cédante
M-209833-001-101-D
ROUSSEL, CLAUDE
555, Cartier, app. 1
Laval-des-Rapides (Laval) Qué.
H7V 3S8
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

La requérante-cédante demande de transférer le permis M-207143-001 que détenait le défunt pour l'agglomération A-11 Montréal au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44450
M-209232-101-D
CHIAPPETTA, SERGIO
6649, Chouinard
St-François (Laval) Qué.
H0A 1G0
Requérant-cédant
M-209818-001-101-D
MAJOR, DANIEL
4146, boulevard St-Martin
Chomedey (Laval) Qué.
H7T 1C1
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-209232-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44461
M-204702-101-D
DUROCHER, YVES
302 De Dreux
Laval-des-Rapides (Laval) Qué.
H7N 1K1
Requérant-cédant
M-209819-001-101-D
BEDARD REJEAN
676, de Cadillac
Montréal, Qué.
H1N 2R1
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-204702-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44462
M-203022-101-D
WEISER, ZIGMUND
2650, Goyer, app. 8
Montréal, Qué.
H3S 1H3
Requérant-cédant
M-209823-001-101-D
ABRAMOVITCH, BETTY
2960, Goyer, app. 8
Montréal, Qué.
H3S 1H5
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-203022-003 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44463
M-208444-101-D
LAFLAMME, MME SARA
3, Enchantée
Repentigny
(L'Assomption) Qué.
J6A 5G5
Requérante-cédante
M-209828-001-101-D
GIOCONDESI, SANTO
2775, Principale
Mascouche
(L'Assomption) Qué.
J0N 1C0
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cédante qui détient le permis M-208444-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44464
M-203560-101-D
PIGEON EMILE
6594, Pierre-Gadois
Montréal, Qué.
H1M 2T7
Requérant-cédant
M-209049-004-101-D
TAXI J.G.L. INC.
10250, Parthenais
Montréal, Qué.
H2B 2L5
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-203560-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44465
M-209362-101-D
BRUNET, MICHEL
141, Desmarchais
Verdun, Qué.
H4H 1S2
Requérant-cédant
M-209826-001-101-D
BRUNET, MME HELENE
141, Desmarchais
Verdun, Qué.
H4H 1S2
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-209362-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44466
M-200052-101-D
BELAIR, MARCEL
5180, Juneau
St-Léonard, Qué.
H1S 1J4
Requérant-cédant
M-209831-001-101-D
SOLARI, MME DIANE
473, Larochelle
Repentigny
(L'Assomption) Qué.
J6A 5W4
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-200052-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44467
M-200692-101-D
DANIEL OTTON
3400, Ridgewood, app. 18
Montréal, Qué.
H3V 1C2
Requérant-cédant
M-209827-001-101-D
JEAN FRANCOIS RENAUD
11348, Jean-Meunier, app. 2
Montréal-Nord, Qué.
H1G 4T4
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-200692-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44468
M-207013-101-D
SAITANIS, VASILIOS
8601, Champagneur, app. 2
Montréal, Qué.
H3N 2L1
Requérant-cédant
M-209829-001-101-D
DJEVALIKIAN, MLLE LINA
152, Radisson, Qué.
Longueuil, Qué.
J4L 3G7
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-207013-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44469
M-207853-102-D
GERARD LEMELIN ENRG.
(Lemelin, Gérard)
674, Ephraim-Raymond
Terrebonne (Terrebonne) Qué.
J6W 3G8
Requérant-cédant
M-209836-001-101-D
GRENIER, GERALD
71, Glascow
Mascouche Height
(L'Assomption) Qué.
J0N 1T0
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-207853-004 pour l'agglomération A-17 Terrebonne demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44470
M-207600-101-D
DESROCHERS, FLORE
290, Clark
Sherbrooke, Qué.
J1J 2N8
Requérante-cédante
M-209834-001-101-D
COTE, BERTRAND
1411, Denault
Sherbrooke, Qué.
J1H 2P9
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cédante qui détient le permis M-207600-001 pour l'agglomération A-43 Sherbrooke demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44472
M-601137-101-D
LOCATION PARKWOOD NATIONAL ENRG.
PARKWOOD NATIONAL LEASING REG'D
(PARKWOOD CENTRAL LTD)
2400, Yonge Street
Toronto, Ontario
M4P 2H4
Requérante
Au Québec:
7342, Mountain Sights
Montréal, Qué.

Changement d'adresse
Prenez avis que la requérante Parkwood Central Ltd, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'approbation de celle-ci relativement à un changement d'adresse de sa place d'affaires qui est le 7342, Mountain Sights à Montréal, pour devenir 4480, chemin Côte-de-Liesse, suite 203B, à Montréal. Le tout conformément à la loi et aux règlements (permis numéro M-600033).

Rôle M-44474
M-206371-101-D
GREENBAUM, ESTHER CHASEN
4873, Vézina, app. 45
Montréal, Qué.
H3W 1B9
Requérante-cédante
M-209837-101-D
ALTINO, JEAN EXIBERT
9189, 14e Avenue, app. 8
Montréal, Qué.
H1Z 3N1
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cédante qui détient le permis M-206371-010 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44475
M-200576-101-D
LADOUCEUR, MAURICE
2865, Saguenay
Duvernay (Laval) Qué.
H7E 1H2
Requérant-cédant
M-209838-001-101-D
PAGE, CLAUDE
527, 64e Avenue
Pte-aux-Trembles, Qué.
H1A 2N2
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant détient le permis M-200576-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire

Rôle M-44476
M-208040-101-D
CHELOT, JOSEPH
4415, d'Assise
St-Léonard, Qué.
H1R 1W2
Requérant-cédant
M-209832-001-101-D
EMILUS, MATHIEU
3365 est, Beaubien, app. 8
Montréal, Qué.
H1X 1G5
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-208040-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44477
M-202876-101-D
CHEVRIER REGENT
100 est, boul. de Maisonneuve, app. 2055
Montréal, Qué.
H2X 1J8
Requérant-cédant
M-209835-001-101-D
CHAREST, DANIEL
71, Jasper Place
Candiac (Laprairie) Qué.
J5R 4E7
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-202876-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44478
M-209807-101-D
BELANGER, MME GISELE
618, Athanase
La Plaine
(L'Assomption) Qué.
J0N 1B0
Requérante

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante demande un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour effectuer du transport dans la région de La Plaine 06 6209 P sous le numéro de permis M-209807-001.

Rôle M-44479
M-600552-101-D
417 AUTO LEASING LTD
495, rue Notre-Dame
Embrun, Ontario
Requérante
Au Québec:
465, Nicolet
Gatineau, Qué.
J8P 5S5

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis de location:
— Location à long terme (1 an et plus) de véhicules de commerce et de livraison (camion seulement) au public en général.
— Location à long terme (1 an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station wagons) au public en général.

Rôle M-44480
M-601191-101-D
LEVEKO INCORPOREE
LEVEKO INCORPORATED
520, Champlain
Lachenaie, Qué.
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner au 520, Champlain, Lachenaie, les services suivants:
1. Location à court terme (moins d'un an) de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, à l'exception de tous véhicules de type citerne, au public en général.
2. Location à long terme (un an et plus) de camions, tracteurs, remorques et semi-remorques, à l'exception de tous véhicules de type citerne, au public en général.

Rôle M-44481
M-601192-101-D
LES LOCATIONS BEAUDRY ENR.
(Beaudry, Jean)
16289 est, Notre-Dame
Pointe-aux-Trembles, Qué.
H1A 2P7
Requérant

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un permis pour:
la location à court et à long termes de véhicules de commerce et de livraison (camions, tracteurs, remorques et semi-remorques à l'exception de tout véhicule de type citerne) au 16289 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, Qué. H1A 2P7.

Rôle M-44482
M-508406-101-D
PICHE, RICHARD
944, rue Roger
Ste-Dorothée
(Laval) Qué.
H7W 3S6
Requérant-cédant
M-508662-102-D
LAVOIE, MICHEL
755, rue Gravel
Ste-Dorothée
(Laval) Qué.
H7X 2A6
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-508406 001 à Michel Lavoie pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10.

Rôle M-44483
M-507170-101-D
CHAMPOUX, SYLVIO
7161, chemin Brassard
St-Zénon
(Berthier) Qué.
J0K 3N0
Requérant-cédant
M-509124-101-D
TESSIER, CECILE R.
190, rue Chagnon
St-Michel-des-Saints
(Berthier) Qué.
J0K 3B0
Requérante-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer son permis M-507170 001 à Cécile R. Tessier pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.

Rôle M-44485
M-506336-101-D
PINARD, ALAIN
R.R. no 2
Wotton
(Wolfe) Qué.
J0A 1N0
Requérant-cédant
M-509125-101-D
MANSEAU, YVES
St-Adolphe-de-Dudswell
(Wolfe) Qué.
Requérant-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Manseau, Yves, le permis portant le numéro M-506336 001 pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 05.

Rôle M-44486
M-30020-108-DT
CONFERENCE DES CAMIONNEURS QUEBECOIS INC.
1167, St-Hubert
Montréal, Qué.
H2X 3N3

Modification tarifaire
Demande urgente de fixation de taux:
La requérante demande, en faveur de ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires après la date de la décision, et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement no 2 sur les règles de pratique de la Commission.
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de modifier certains taux de la façon suivante:
Transport Watson Inc.
Permis: 14994-V
— Augmentation des taux de la clause *d*)
— Supplément intérim no 2: taux concernant la demande apparaissant au rôle M-43083.
Transport Réal Giroux Inc.
Permis: 11654-V
— Augmentation des taux horaires des clauses *a*) et *b*)
Transport E.J. Bourque Ltée.
— Tarif individuel 21839:
Nous demandons que la présentation suivante soit fixé afin d'éliminer les ambiguïtés entre les décisions QS-2776 & QCR-2880 ainsi que de le rendre conforme aux prescriptions des décrets P.C. 1974-844 & P.C. 1978-1812.

Rôle M-44487
M-30006-163-DT
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.
P.O. Box 184
Buffalo (New York)
14221

Modification tarifaire
Demande de fixation de tarifs
Supplément 6 au tarif 220-D
(Tarif de papier journal)
Items: 13723 (Addition)
15885-A (Addition)
Supplément 11 au tarif 777-F
(Tarif de marchandises)
Item: 5130-B (Addition)
Cette demande est présentée conformément à l'article 2.58.1 du Règlement no 2 (1976) et nous demandons que la requête entre en vigueur le 17 septembre 1979 ou à la date que la décision sera rendue si cette date est ultérieure à celle mentionnée plus haut.
Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-44489
M-600730-101-D
CANSTEM LEASING SERVICES INC.
Box 1313, Willowdale
Ontario
M2N 5W5
Requérant
Au Québec:
1320, Mont-Royal West
Montréal, Qué.
H2V 2J1

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin de changer son adresse du: 1320, Mont-Royal West, Montréal, Qué. H2V 2J1
au: Box 210, R.R. no 1, Hudson, Québec J0P 1H0.

Rôle M-44490
M-601190-101-D
C. LEMAIRE EXPRESS INC.
360, 5e Avenue
Iberville, Qué.
J2X 1T9
Requérante

La requérante Lemaire Express Inc., s'adresse à la Commission des transports du Québec afin que selon les dispositions de l'article 13 *aa* de l'Ordonnance générale sur le camionnage, elle puisse être autorisée à louer à court terme à Dominion Blank Book Co. Ltd, des véhicules de livraison sans chauffeur à titre de droit additionnel aux clauses *b*) et *c*) de son permis no 3083-V.

La requérante, Lemaire Express Inc., demande également que selon les dispositions de l'article 13 *aa* de l'Ordonnance générale sur le camionnage elle puisse être autorisée à louer à court terme à J.B. Martin Cie Ltée. des véhicules de livraison sans chauffeur à titre de droit additionnel aux clauses *b*) et *c*) de son permis no 3083-V.

Rôle M-44493
M-303518-101-D
(24265-V)
TRANSIT P.M. INC.
423, Jean-Claude
Bois-des-Fillions
(Terrebonne) Qué.
J6Z 1C3

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'obtenir l'autorisation de prendre à louage à long terme des véhicules de compagnies de location, jusqu'à un maximum de 20% de son équipement suivant l'article 13F de l'Ordonnance générale sur le camionnage.

Rôle M-44505
M-000444-102-D
AUTOCAR RIVE SUD LTEE
1001, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec

La requérante qui a acquis le service de transport fourni par Autobus Ile d'Orléans Enr. (ancien permis 368-V), l'autorisant à donner un service de transport en commun entre l'Île d'Orléans et Québec, et retour, s'adresse à la Commission des transports du Québec en vue d'être autorisée à modifier son horaire entre ces endroits, selon le nouvel horaire déposé à la Commission des transports du Québec avec la présente requête. De plus, conformément à l'article 2.58.1 du Règlement 2, la requérante demande à la C.T.Q. que sa décision devienne exécutoire dès qu'elle aura été rendue.

Rôle M-44506
M-507505-101-D
COULOMBE, YVAN
598, rue Dollard
Joliette
(Joliette) Qué.
J6E 4M4
Requérant-cédant
M-504800-101-D
LES ENTREPRISES BOURGET INC.
92, rue St-Michel
St-Paul
(Joliette) Qué.
J0K 3E0
Requérante-cessionnaire

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Les Entreprises Bourget Inc., le permis portant le numéro M-507505 001 pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 06.

Les actions de la requérante-cessionnaire sont réparties comme suit:

Pierre Delangis	1 333 actions ordinaires
Jean Delangis	1 333 actions ordinaires
Robert Delangis	1 333 actions ordinaires
Yvanhoe Malo	1 action ordinaire

Rôle M-44507
M-208657-101-D
SAVARD, SERGE
590, Théberge
Terrebonne, (Terrebonne) Qué.
J6W 2R5
Requérant-cédant
M-209844-001-101-D
GRENIER, MME ALMANDA
69, rue Glasgow
Mascouche Heights
(L'Assomption) Qué.
J0N 1T0
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire

Le requérant-cédant qui détient le permis M-208657-001 pour l'agglomération A-17 Terrebonne demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44508
M-200692-102-D
DANIEL OTTON
3400, Ridgewood, app. 18
Montréal, Qué.
H3V 1C2
Requérant-cédant
M-203436-008-101-D
GEORGIA TAXI CO.
6275, St-Laurent
Montréal, Qué.
H2S 3C3
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-200692-004 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44509
M-208511-101-D
TREMBLAY, ROYAL
1466, route 201
Ormstown
(Châteauguay) Qué.
J0S 1K0
Requérant

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant qui détient un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour desservir la région d'Ormstown 06 6926 V demande que son territoire soit agrandi pour y desservir la région de St-Malachie-d'Ormstown 06 6924 P, sous le numéro de permis M-208511-001.

Rôle M-44510
M-208893-101-D
BIELLO FRANK
9119, des Cartes
St-Léonard, Qué.
H1R 3N2
Requérant-cédant
M-209839-001-101-D
GRAVEL BERNIER, MME CLAIRE
3333, Michel-Ange
Montréal, Qué.
H2A 1H8
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-208893-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.
Les requérants demandent à la Commission que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-44511
M-201990-101-D
LAMOUREUX, REGENT
149, de Manthet
Ste-Rose (Laval) Qué.
H7L 2P8
Requérant-cédant
M-209473-005-006-101-D
TAXIS C.E.L. LIMITEE
322, de l'Etoile
Laval-des-Rapides (Laval) Qué.
H7N 4T9
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient les permis M-201990-001-002 pour l'agglomération A-8 Laval demande de les transférer à la requérante-cessionnaire.
Les requérants demandent à la Commission que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle M-44512
M-200692-103-D
DANIEL OTTON
3400, Ridgewood, app. 18
Montréal, Qué.
H3V 1C2
Requérant-cédant
M-203435-003-101-D
FLEET INVESTMENT CORP.
6275, St-Laurent
Montréal, Qué.
H2S 3C3
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-200692-007 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44513
M-202138-001-D
DI FLORIO, PETER
5940 est, St-Zotique
Montréal, Qué.
H1T 1P6
Requérant-cédant
M-208876-002-101-D
MOUSHOS, DEMETRE
8455, Outremont
Montréal, Qué.
H3N 2M7
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-202138-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44514
M-207918-101-D
LEFEBVRE JEAN
1854, St-Alexandre
Longueuil, Qué.
J4J 3T2
Requérant-cédant
M-209846-001-101-D
LANOUETTE, MME CARMEN
8688, Provencher
St-Léonard, Qué.
H1R 2Z5
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-207918-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44515
M-205433-101-D
HAJNIS, MME VERA
5802, avenue Smart
Montréal, Qué.
H4W 2M9
Requérante-cédante
M-209849-001-101-D
ZOTTU SEIMOVICI, LUCIAN
3241, Forest Hill, app. 35
Montréal, Qué.
H3V 1C4
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
La requérante-cédante qui détient le permis M-205433-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44516
M-200671-101-D
PICARD, BERTRAND
5775, Agathe
Brossard, Qué.
J4Z 1C5
Requérant-cédant
M-209845-001-101-D
KNAFO, JAKY
2515, Van Horne, app. 17
Montréal, Qué.
H3S 1P5
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-200671-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44517
M-206302-101-D
FABRE JOSEPH MARTELLY
280, Beauchamp
LaSalle, Qué.
H8R 3R5
Requérant-cédant
M-209842-001-101-D
STERLING MONTFORT
2499, Everett
Montréal, Qué.
H2R 1N1
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-206302-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44518
M-209503-101-D
LEBOEUF, DENIS
12300, 54e Avenue
Montréal, Qué.
H1E 2J5
Requérant-cédant
M-208783-005-101-D
BEAUDET, MLLE MURIELLE
7029, 1re Avenue
Montréal, Qué.
H2A 3H6
Requérante-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-209503-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer à la requérante-cessionnaire.

Rôle M-44519
M-209148-001-101-D
IEROPOLI, ROCCO
3621, Puccini
Montréal, Qué.
H2A 1P7
Requérant-cédant
M-209225-002-101-D
ROY, DENIS
7235, Pierre-Corneille, app. 211
Montréal, Qué.
H1M 1L3
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-209148-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44520
M-206558-101-D
AMMOURY, NADIM
4885, de Grand-Pré
Montréal, Qué.
H2T 2H9
Requérant-cédant
M-209841-001-101-D
AHMARANI CHARLES
1025 est, Sherbrooke, app. 1807
Montréal, Qué.
H2L 1L4
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-206558-002 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44521
M-205867-101-D
FILLER, SAMUEL
5790, Rembrandt, app. 205
Montréal, Qué.
H4W 2V2
Requérant-cédant
M-209840-001-101-D
LACOMBE, GRATIEN
3535, Papineau, app. 514
Montréal, Qué.
H2K 4J9
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-205867-001 pour l'agglomération A-11 Montréal demande de le transférer au requérant-cessionnaire.

Rôle M-44522
M-205698-101-D
ST-GEORGES, GERARD
278, des Aulnais
St-Michel-des-Saints
(Berthier) Qué.
J0K 3B0
Requérant

Catégorie Régions
Service Ordinaire
Le requérant qui détient un permis de propriétaire de véhicule-taxi pour desservir la région de St-Michel-des-Saints 06 4931 P, demande que son territoire soit agrandi pour y desservir les régions de St-Zénon 06 4929 P, Maskinongé, partie Nord 07 4796 NO, Maskinongé, partie Sud 06 4792 NO et Manuan 07 4781 RI, sous les numéros de permis M-205698-001-002 et 003.

Rôle M-44523
M-600811-101-D
LOVEC LTEE
LOVEC LTD
291, Quinlan
Ville LaSalle, Qué.
H8R 3W4
Requérante

La requérante, Lovec Limitee, titulaire du permis de location M-600811 autorisant la location à court et à long termes de certains véhicules, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin de le modifier pour ajouter les autres véhicules suivants pour le public en général:
a) des véhicules automobiles pouvant transporter 7 passagers ou moins.
b) Econoline, Andi Van, 4 × 4, Pick Up et Fourgon.

Rôle M-44524
M-601193-101-D
AUTOMOBILES JACQUES BELISLE LTEE
JACQUES BELISLE AUTOMOBILES LTD
109, rue Lorrain
Buckingham, Qué.
J8L 1R3
Requérante

La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant:
Location à court terme de véhicule de commerce (camion maximum 1 tonne) à 109, rue Lorrain, Buckingham, Qué. J8L 1R3.

Rôle M-44525
M-601193-102-D
AUTOMOBILES JACQUES BELISLE LTEE
JACQUES BELISLE AUTOMOBILES LTD
109, rue Lorrain
Buckingham, Qué.
J8L 1R3
Requérante

La requérante demande l'autorisation de donner le service suivant:
Location à court terme de véhicules de promenade (automobile) à 109, rue Lorrain, Buckingham, Qué. J8L 1R3.

Rôle M-44526
M-601194-101-D
LOCATION CARTIERVILLE ENRG.
(Jaharlal Gupta)
5885, rue Décarie
Montréal, Qué.
H3W 3C9
Requérante

La requérante demande à être autorisée à donner les services suivants:
1. Location à court terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobiles et station wagons), usagés ayant au moins deux (2) ans d'âge, au public en général, au 5885, de la rue Décarie, à Montréal, dans la province de Québec.
2. Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station wagons), lesquels devront être usagés et avoir au moins deux (2) ans d'âge, au public en général, au 5885, de la rue Décarie, à Montréal, dans la province de Québec.

Rôle M-44527
M-601195-101-D
LOCATION L'EPICIER INC.
632, rue de Lanaudière
Joliette, Qué.
J6E 3M7
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service de location suivant:

Location à cour terme (moins d'un an) de véhicules de promenade (automobile et familiale) et de camionnettes au public en général au 632, rue de Lanaudière, à Joliette, comté de Joliette, province de Québec, J6E 3M7.

Rôle M-44529
M-601195-102-D
LOCATION L'EPICIER INC.
632, rue de Lanaudière
Joliette, Qué.
J6E 3M7
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service de location suivant:

Location à long terme (1 an et plus) de véhicules de promenade (automobile et familiale) et de camionnettes au public en général au 632, rue de Lanaudière, à Joliette, province de Québec, J6E 3M7.

Rôle M-44530
M-000423-101-D
LES AUTOBUS ELAIR INC.
C.P. 263
Lac-Carré, Domaine Roger
Qué., J0T 1J0
Requérante

La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir un renouvellement de permis de transport saisonnier, catégorie Economique, pour le transport de passagers pour activités de groupe pour les Services de loisirs socio-culturels de St-Faustin, Lac-Carré, et Lac-Supérieur, à l'occasion de voyages sportifs, culturels et récréatifs de St-Faustin, Lac-Carré et Lac-Supérieur à tous points dans la province de Québec, tous les frais de transport étant défrayés par les Services des loisirs de St-Faustin, Lac-Carré et Lac-Supérieur.

(La requérante détient un permis identique valide jusqu'au 9-11-79)

Rôle M-44531
M-30003-368-DT
BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC.
1259, Berri, app. 460
Montréal, Qué.
H2L 4C7

Modification tarifaire:

Demande urgente de modification de taux

La requérante demande, pour ses membres participants, que ces modifications deviennent exécutoires le vingtième jour après la date de la décision et ce en vertu de l'article 2.58-1. du Règlement no 2 sur les règles de pratique.

Annexe

Demande urgente de modification de taux

Tarif 30-A

Item 1520 - cédule 1390
Amender les taux de la référence B. Amender les taux publiés à cette cédule.
Item 1040 - cédule 1010
Annuler cet item et les taux publiés à cette cédule.
Item 5380 - cédule 5160
Amender les taux publiés pour 40 000 lb et 50 000 lb à cette cédule.
Item 1480 - cédule 1315
Annuler la section La Durantaye à Ste-Claire avec référence de voir item 1683.
Item 1683 - cédule 1315
Nouvel item

Tarif 70-B

Item 423
Nouvel item

Tarif 75-A

Item 2775 - cédule 2775
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 5065 - cédule 2450
Que les taux publiés à cette cédule ne soient pas sujets à aucune augmentation avant le mois d'octobre 1980.
Item 2581 - cédule 2515
Nouvel item et nouvelle cédule

Tarif 80-A

Item 60
Amender le taux publié pour 30 000 lb P.T.L. de 1,31 $ à 1,22 $ cwt.
Item 720
Amender le taux publié, à la 2e section, pour 40 000 lb de 0,66 $ à 0,60 $ cwt.
Item 760
Amender le taux publié, à la 2e section, pour 40 000 lb de 0,78 $ à 0,71 $ cwt.
Item 840
Amender les taux publiés à cet item.
Item 1220
Annuler cet item avec référence de voir item 1100.

Item 4977 - page 202-A
Amender le numéro de cet item 4977 pour se lire 4981 à la page 202-A
Item 4981 - 1er section
Annuler les taux pour 5 000 et 10 000 lb. Amender tous les autres taux.
Ajouter des taux pour 15 000 lb et 24 000 lb. Ajouter une référence A
Item 4981 - 2e section
Amender les taux

Tarif 90-A
Item 576
Nouvel item

Tarif 100-C
Reglement no 325 - français et anglais
Ajouter Ivry Nord et Nantel avec point de base Ste-Agathe-des-Monts no 1

Tarif 101-E
Item 1705 - cédule 9340
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 1721 - cédule 9345
Nouvel item et nouvelle cédule
Item 1255 - cédule 9240
Amender le taux publié pour 16 000 à cette cédule.
Item 2520 - cédules 4635 et 4640
Ajouter des taux pour 45 000 et 50 000 lb à chacune de ces cédules.
Item 2625 - cédule 4645
Ajouter des taux pour 45 000 et 50 000 lb à cette cédule.
Item 2540 - cédules 4840 - 4845 - 4850
Annuler la destination Magog et les taux publiés à la cédule 4840. Ajouter Magog avec la destination Sherbrooke. Ajouter des taux pour 15-45 et 50 000 lb à la cédule 4845. Annuler les taux publiés à la cédule 4850.
Item 2960 - cédule 5730
Ajouter Mascouche comme destination à la référence A. Annuler chargement effectué par l'expéditeur. Deux heures allouées pour le chargement. Ces taux incluent une livraison ou deux.
Item 2975
Ajouter à la description: polystyrene en sacs, sur palettes. Ajouter une section à destination St-Hyacinthe avec taux publiés à la nouvelle cédule 9350.
Item 3100 - cédule 6380
Ajouter St-Etienne-de-Lauzon comme municipalité d'origine à cet item.
Item 3320 - page 654
Ajouter une note pour le retour des barils vides de Québec à Montréal à raison de 1,62 $ cwt. min. 18 000 lb P.T.L.
Item 1855
Annuler la destination St-Anselme
Item 2705 - cédule 5080
Annuler le taux de 1,82 $ cwt pour 24 000 lb.
Item 2755 - cédule 5165
Amender les taux pour 30 000 lb et 40 000 lb.
Item 3135
Ajouter à la description: meubles d'école. Ajouter St-Benoit comme destination.
Item 3245
Ajouter St-Anselme et Ste-Claire comme destination à la première section de cet item.
Item 3250 - cédules 6795 - 6800
Annuler les taux publiés pour 24 000 lb à ces deux cédules.
Item 3325 - cédule 7060
Annuler le taux publié pour 30 000 lb à cette cédule.
Item 3795 - cédule 7790
Amender le taux publié pour 40 000 lb.
Item 4290 - cédule 8650
Amender la description de cet item pour se lire Tracteurs de ferme seulement.
Annuler tous les taux publiés à cette cédule. Ajouter un taux à l'unité seulement.
Item 4295 - cédules 8655 - 8660 - 8665 - 8670 - 8675
Amender la description de cet item pour se lire Tracteurs de ferme seulement.
Annuler tous les taux publiés à cette cédule. Ajouter un taux à l'unité seulement. Ajouter les destinations St-Anselme et Ste-Claire à la cédule 8670.
Action indépendante no 2
Annuler cette action indépendante

Action indépendante no 3
Annuler cette action indépendante
Action indépendante no 25
Ajouter le camionneur R. Martel Express Ltée. comme participant à cette action indépendante émise pour du couvre plancher, de Farnham à Montréal et les matériaux utilisés dans la fabrication de Montréal à Farnham lorsque et si accepté par la Commission des transports du Québec.
Action indépendante no 1
Ajouter Guilbault Transport Inc. comme participant à cette action indépendnate pour le transport d'aluminium entre Cap-de-la-Madeleine à Montréal.
Supplément intérim
Michel Transport Inc. no 1887
Clauses *c-d-jjj*
Amender les taux pour droit additionnel à ces trois clauses, contrat pour le compte de Isolation Isorethane Inc. (contrat ci-attaché).
Note: Pour renseignements supplémentaires, veuillez consulter les demandes déposées à la Commission des transports du Québec.

Rôle M-44597
M-208690-101-D
GRENON, MARIUS
676, 16e Avenue nord
St-Antoine
(Terrebonne) Qué.
J7Z 4B6
Requérant-cédant
M-204924-002-101-D
CARDINAL, J. AIME
5, boul. Lakeside
Lac-Echo
Prévost
(Terrebonne) Qué.
J0R 1E0
Requérant-cessionnaire

Catégorie Agglomération
Service Ordinaire
Le requérant-cédant qui détient le permis M-208690-001 pour l'agglomération A-15 St-Jérôme demande de le transférer au requérant-cessionnaire.
Les requérants demandent à la Commission que la décision devienne exécutoire au moment où elle sera rendue.

Rôle Q-21338
Q-000010-102-D
(189-A)
AUTOBUS LAVAL LTEE
445, rue des Aléganis
Beauport
Québec, Qué.
G1C 4N4
Requérante

Demande un permis saisonnier, catégorie Economique:
Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec pour le compte de Centre d'Accueil Orléans (Maison du Fargy) 700, boul. des Chutes, Beauport, Qué. seulement pour activités culturelles et récréatives, avec véhicules scolaires (minibus ou busettes) en partance de Beauport en direction de Québec (Grand Théâtre, Musée provincial, Hôtel du Gouvernement, Mail St-Roch, etc.), Ste-Foy (Cité universitaire, Centres d'achats, Aquarium, etc.) Charlesbourg (Centres d'achats, Jardin zoologique, etc.) ou tout autre endroit situé à l'intérieur du territoire de la Communauté urbaine de Québec.
Durée du permis: du 1er octobre 1979 au 30 septembre 1980.

Rôle Q-21340
Q-203,243-101-D
THERESE THIBAULT
(Thibault, Thérèse)
Case postale 368
Causapscal (Matapédia)
Qué.
G0J 1J0
Adresse de correspondance
136 nord, St-Jacques
Causapscal (Matapédia)
Qué.
G0J 1J0
Place d'affaires

Nouvelle demande de permis de taxi:
Thérèse Thibault (Thibault, Thérèse) demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de véhicule-taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour les municipalités suivantes: Causapscal 01-0506 V, St-Florence 01-0502 SD, St-Jacques-le-Majeur-de-Causapscal 01-0504 P, St-Marguerite 01-0501 SD, St-Raphaël-d'Albertville 01-0508 P.

Rôle Q-21342
Q-000319-102-D
(3503-A)
BOUDREAU, ROMEO
Carleton
(Bonaventure) Qué.
G0C 1J0
Requérant

Demande un permis saisonnier, catégorie Economique:
Transport saisonnier - catégorie Economique - transport en forêt
Service:
Pour transporter les travailleurs (bûcherons, planteurs d'arbres, opérateurs de machinerie lourde, contremaîtres) à partir de Bonaventure, St-Siméon, Caplan, New Richmond, Cascapédia, Maria, Carleton, St-Omer, Nouvelle et Escuminac sur une distance de 50 à 150 milles (aller retour) par jour située dans la forêt au nord de cesdites municipalités pour le compte des différentes entreprises forestières opérant dans la région. Ces travaux forestiers comprennent la séviculture, plantation d'arbres et différentes exploitations forestières.
Durée:
Pour une période s'étendant du 1er décembre 1979 au 1er décembre 1980.

Rôle Q-21343
Q-000257-102-D
(3234-A)
TARDIF, MME JEANNETTE P.
261, rue du Superbe
Neufchâtel
Québec, Qué.
G2B 2S1
Requérante

Demande un droit additionnel:
Le requérant qui détient présentement un permis de transport saisonnier pour du transport régulier d'élèves le matin et le soir de leurs résidences situées dans Lorretteville, Neufchâtel, Village Huron, Duberger, Les Saules, Saint-Emile, Val-Bélair vers l'école des Ursulines à Québec, l'institut Saint-Joseph de Saint-Vallier, l'école St-Joseph sur le boul. St-Cyrille, l'externat St-Jean-Berchmans sur le chemin Ste-Foy, la pré-maternelle Ribanbelle Inc. sur le boul. Valcartier et la garderie de madame Cécile Caouette à Loretteville demande que la Commission ajoute à son permis, le droit additionnel suivant: l'autorisation de se rendre à l'école Bellevue située chemin Ste-Foy et au Séminaire de Québec et retour.
Durée: de septembre 1979 à juillet 1980.

Rôle Q-21344
Q-200,758-101-D
BLOUIN, MAURICE
79, St-Luc
Québec (Québec)
Qué.
G1N 2R4
Requérant-cédant
Q-203,244-101-D
YVON RACINE
(Racine, Yvon)
156, de la Cardonnière
Neufchâtel (Québec)
Qué.
G2B 3M5
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Blouin, Maurice demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Yvon Racine (Racine, Yvon) le permis Q-200,758-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-21347
Q-700,060-101-DT
LES BATEAUX ALOUETTE INC.
C.P. 250
Ste-Agathe-des-Monts
(Terrebonne) Qué.
J8C 3A3

La requérante s'adresse à la Commission des transports, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter ses tarifs pour le transport de passagers par eau.
Les tarifs proposés sont les suivants:

— Adulte	4 $
— 10 ans et moins	2
— 2 ans et moins	gratuit

Rôle Q-21348
Q-000577-101-D
LA SECURITE NORD-EST INC.
C.P. 965
Rimouski
(Rimouski) Qué.
G5L 7E1
Requérante

Demande un permis autorisant le transport de jeunes en bas de 18 ans et délinquants, suivant contrat avec le ministère des Affaires sociales:
La Sécurité Nord-Est Inc. demande à la Commission des transports du Québec de lui émettre un permis l'autorisant à transporter, suivant contrat avec le ministère des Affaires sociales des mineurs (jeunes âgés en bas de 18 ans et délinquants) de leur résidence, des divers postes de polices municipaux et provinciaux, des centres de Services sociaux du Québec, des foyers nourriciers, vers différents palais de justice ou vers d'autres foyers nourriciers ou d'autres centres services sociaux ou leur résidence et ceci toujours à la demande du ministère des Affaires sociales et selon contrat.
Ce service sera donné à la demande des centres de services sociaux du ministère des Affaires sociales de Rimouski, Gaspé et Côte-Nord comprenant de Forestville à Blanc-Sablon. Ce service sera donné à l'aide d'un véhicule spécialement agencé pour le transport des délinquants et sous la surveillance d'un agent de sécurité assermenté agent de la paix spécial pour le transport des délinquants. L'agent de sécurité sera de sexe masculin ou féminin selon le sexe du délinquant sous surveillance.

Rôle Q-21352
Q-300,750-102-D
(19889-V)
ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE
276, Notre-Dame
C.P. 152
St-Germain-de-Grantham
(Drummond) Qué.
J0C 1K0

Demande de modification de permis, clause *g*):
La requérante s'adresse à la CTQ, afin de modifier son permis no 19889-V comme suit:
1. La clause *g*) qui se lit présentement comme suit:
g) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat
g) De St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond aux frontières Québec–Etats-Unis (tout port d'entrée), pour le transport de papiers, jutes et guenilles à destination des états américains de New York, New Jersey, Ouest Virginie, Kentucky, Pennsylvanie, et retour, pour le compte de Les Jutes Roland Coderre Inc.
Restrictions:
1. La présente demande est conditionnelle à l'obtention des permis complémentaires appropriés.
2. La présente demande sera valide tant et aussi longtemps que monsieur Roger Coderre sera actionnaire de St-Germain Transport Limitée et Les Jutes Roland Coderre Inc.
Afin qu'elle se lise à l'avenir comme suit:
g) De St-Germain-de-Grantham, comté de Drummond aux frontières Québec–Etats-Unis (tous ports d'entrée), destination tous les états américains, et retour, pour le transport de papiers, jutes, guenilles, produits synthétiques, plastics, caoutchouc, polypropylène, pour le compte de Les Jutes Roland Coderre Inc.
Les mêmes restrictions s'appliquent.
2. Ajouter le service additionnel suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - en transit - contrat
De St-Germain-de-Grantham à la frontière Québec–Ontario (tous ports d'entrée) - en transit à travers l'Ontario - destination: tous les états américains, et retour, pour le transport de papiers, jutes, guenilles, produits synthétiques, plastics, caoutchouc, polypropylène, pour le compte de Les Jutes Roland Coderre Inc.
Note: Les restrictions ci-dessus mentionnées s'appliquent.

Rôle Q-21353
Q-201,941-101-D
TAXI H. P. SAVARD PORTNEUF INC.
701, rue St-Charles
Notre-Dame-de-Portneuf (Portneuf)
Qué.
G0A 2Z0

Nouvelle demande de permis de taxi:
Le requérant, Taxi H.P. Savard Portneuf Inc. demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de véhicule-taxi de catégorie Région et de catégorie Ordinaire pour effectuer du transport dans la région de Portneuf 03-2926 V.

Rôle Q-21354
Q-600,010-101-D
BOULEVARD CHEVROLET INC.
375, boul. Jessop
Rimouski (Rimouski)
Qué.
G5L 1M9

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter aux permis qu'elle détient déjà le service de location à court et à long terme de remorque et semi-remorque à l'exception de tout véhicule de type citerne.

Rôle Q-21355
Q-600,010-102-D
BOULEVARD CHEVROLET INC.
375, boul. Jessop
Rimouski (Rimouski)
Qué.
G5L 1M9

Droit additionnel:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter aux permis qu'elle détient déjà le service de location à court et à long terme de minibus de 12 à 23 passagers.

Rôle Q-21357
Q-300,597-103-D
(16691-V)
H. PELLETIER & FILS LTEE
20, Fraser
Cabano
(Témiscouata) Qué.
G0L 1E0

Demande de modification de permis:
La requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'ajouter au permis 16691-V l'item suivant:
De tous les points situé dans la province de Québec à la frontière Québec–Ontario et retour, tout port d'entrée, pour le transport de ménages et d'ameublements usagés tel que défini par l'article 51 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, au moyen d'équipement spécialisé, muni des accessoires nécessaires et utilisé exclusivement pour le transport de ménages et d'ameublement usagés.
Lorsque ce permis lui sera accordé, une copie du permis de la Commission de l'Ontario sera envoyé à la Commission des transports du Québec pour être opéré selon les lois de la régie.

Rôle Q-21358
Q-300 607-101-D
(17007-V)

SIGOUIN, REMEO
148, 12e Avenue est
C.P. 502
Amos
(Abitibi) Qué.
J9T 1K1
et
Q-301 834-102-D

TRANSPORT SIGOUIN INC.
148, 12e Avenue est
Amos
(Abitibi) Qué.
J9T 1K1
Requérants conjoints

Requête en rectification d'une décision, art. 19 de la Loi des transports.

A l'intention de la Commission, vos requérants soumettent:

1. Le requérant Roméo Sigouin détenait un permis portant le numéro 17007-V;

2. Le requérant Roméo Sigouin a vendu tous ses actifs au requérant Transport Sigouin Inc. et la Commission, dans la décision rendue le 23 mai 1979 dans la cause Q-19492 a autorisé le transfert de la propriété du système de transport détenu par Roméo Sigouin à «Transport Sigouin Inc.»;

3. Avant que la Commission ne se prononce dans la cause Q-19492, le requérant Roméo Sigouin avait présenté deux requêtes, l'une pour obtenir un nouveau permis dans la cause Q-18465 et l'autre constituant une demande de droit additionnel dans la cause Q-14783 que la Commission a entendue lors de l'audience tenue à Val-d'Or le 24 avril 1979;

4. A la suite de ces deux requêtes du requérant Roméo Sigouin, la Commission a rendu une décision à des dates différentes, accordant le droit additionnel demandé dans la cause Q-14783 le 17 mai 1979 et accordant le nouveau permis demandé dans la cause Q-18465 le 30 mai 1979

5. Comme, entretemps, la Commission dans la cause Q-19492 avait accordé le transfert du système de transport de Roméo Sigouin à Transport Sigouin Inc. le 23 mai 1979, la décision rendue par la Commission le 30 mai 1979 dans la cause Q-18465 est donc, en principe, exclue du transfert du système de transport permis par la Commission:

6. Comme Roméo Sigouin, le requérant a tout vendu à Transport Sigouin Inc. l'autre requérant, il est essentiel que la Commission rectifie la décision rendue le 30 mai 1979 en tenant compte de sa propre décision rendue le 23 mai 1979, en accordant le permis dont il est mention dans la cause Q-18465 à Transport Sigouin Inc. plutôt qu'à Roméo Sigouin;

7 A défaut de se faire, le requérant Roméo Sigouin se verrait dans l'obligation de reprendre à nouveau toutes les procédures de transfert déjà faites, ce qui lui causerait un préjudice certain d'autant plus que l'audition de la requête dans la cause Q-18465 a été tenue le 24 avril 1979 un mois avant que la Commission ne rende une décision concernant la demande de transfert;

8. La présente requête est bien fondée en faits et en droit;

Par ces motifs, plaise à la Commission:

Accueillir la présente requête;

Ordonner que la décision rendue le 30 mai 1979 dans le dossier Q-18465 indique comme partie requérante Transport Sigouin Inc. plutôt que «Roméo Sigouin»;

Rôle Q-21359
Q-300 406-109-D
(11367-V)

MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD
100, boul. Notre-Dame
Clermont
(Charlevoix-Est) Qué.
G0T 1C0

Modification de la clause *h*):

La requérante, Murray Bay Transport Co. Ltd., détentrice du permis 11367-V (Q-300 406) dont la clause *h*) se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

De Rivière-Malbaie au Village de Portneuf, Hauterive et Sept-Iles, pour le transport de bières en caisses, bouteilles et canettes et de bière sous pression, pour le compte de Maurice Dumais Inc., et retour avec les contenants vides: caisses, bouteilles, barils.

demande à la Commission des transports du Québec de modifier ladite clause pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Rivière-Malbaie au Village de Portneuf, Hauterive et Sept-Iles, pour le transport de bière en caisses, bouteilles et canettes et de bière sous pression, pour le compte de La Brasserie O'Keefe Ltée, et retour avec les contenants vides: caisses, bouteilles et barils.

La raison d'une telle demande est que la Brasserie O'Keefe Ltée a acquis les actifs de son ancien distributeur Maurice Dumais Inc.

Rôle Q-21360
Q-300 406-110-D
(11367-V)

MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD
100, boul. Notre-Dame
Clermont
(Charlevoix-Est) Qué.
G0T 1C0

Modification de la clause *j*)

La requérante, Murray Bay Transport Co. Ltd., détentrice du permis numéro 11367-V (Q-300 406) dont la clause *j*) se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Chicoutimi à La Malbaie, pour le transport des eaux gazeuses embouteillées ou produites par Gagnon et Lapointe (1966) Inc., pour le compte de Les Breuvages Harvey Ltée;

demande à la Commission des transports du Québec de modifier ladite clause pour qu'elle se lise à l'avenir comme suit:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat

De Chicoutimi à La Malbaie, pour le transport des eaux gazeuses embouteillées ou produites par Gagnon et Lapointe (1966) Inc., et retour avec contenants vides, pour le compte de Les Breuvages Harvey Ltée.

Rôle Q-21361
Q-200,471-101-D
LAPIERRE, LIONEL
1242 ouest, boul. St-Cyrille
Québec (Québec)
Qué.
G1S 1W2
Requérant-cédant
Q-203,240-101-D
ROBITAILLE, JEAN
4610, 7e Avenue ouest, app. 3
Charlesbourg (Québec)
Qué.
G1H 5T2
Requérant-cessionnaire

Demande de transfert:
Lapierre, Lionel demande à la Commission des transports du Québec de transférer à Robitaille, Jean le permis Q-200,471-001 de catégorie Agglomération et de catégorie Ordinaire ainsi que le véhicule pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec A-36.

Rôle Q-21376
Q-502,621-101-D
ROCH ROY TRANSPORT LTEE
16 est, Notre-Dame
Cap-Chat
(Gaspé-Ouest) Qué.
G0J 1E0

Autorisation:
La requérante demande l'autorisation de louer de RoyNat Ltée, pour une période de 5 ans finissant en 1984 (avec option d'achat) les camions suivants: Ford 1979, série A90AVEE8621 et Ford 1979, série A90AVEE8624, pour effectuer le service de camionnage en vrac autorisé respectivement par ses permis Q-502,621-005 et 010 et en remplacement des camions qu'elle utilisait pour opérer cesdits permis.

Rôle Q-21377
Q-300,341-101-D
(9827-V)
AUBIN, PIERRE
C.P. 37
Palmarolle
(Abitibi) Qué.
J0Z 3C0

Demande de modification de permis:
Pierre Aubin, détenteur du permis no 9827-V, s'adresse à la Commission des transports du Québec pour demander l'émission du permis suivant:
Transport restreint - longue distance - route restreinte
De Palmarolle à la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: St-Lambert, Duparquet, Témiscamingue, Kearns et Notre-Dame-du-Nord) et retour, pour le transport de débusqueuses et de bûcheuses.
Points d'origine ou de destination dans la province d'Ontario: tout point de la province de l'Ontario situé au nord de la route 17, laquelle passe par Northbay, Sudbury et Sault-Sainte-Marie.
Droit additionnel:
La zone de cueillette et livraison de Palmarolle est extentionnée pour autoriser un service de cueillette et de livraison à tout point situé dans les districts électoraux-provinciaux d'Abitibi-Ouest, Abitibi-Est, Rouyn-Noranda, Pontiac et Témiscamingue.
Condition:
Le présent permis devra être opéré en conjonction avec un permis à être émis par l'Ontario Highway Transport Board.

Rôle Q-21378
Q-500,120-101-D
GILBERT BRIERE & FILS ENRG
70, Richard
Cap-Santé
(Portneuf) Qué.
G0A 1L0

Demande de modification de permis:
La requérante, Gilbert Brière & Fils Enr. détentrice des permis de camionnage en vrac Q-500,120-D-3, D-4, D-5 et D-6, région 03, s'adresse à la Commission des transports du Québec, afin d'obtenir la modification suivante: la décision QCV-6158 du 27 janvier 1976 accordait le transport de copeaux de bois et voudrait amender pour se lire: «les matières inclues dans le groupe no 3 du Règlement 12 et ce, afin que tous ses permis existants soient identiques.

2841-o

DEMANDES DE PERMIS INTRODUITES EN VERTU DU REGLEMENT SUR LE TRANSPORT DE DECHETS (A.C. 3707-78)

Rôle	*Numéro de requête* *Nom et adresse*	*Nature*	*Pour la région*
M-44484	M-710616-101-D **DESCHAMPS, MICHEL** Route 148 Thurso (Papineau) Qué. J0X 3B0	Déchets solides Boues liquides	7

Rôle	Numéro de requête nom et adresse	Nature	Pour la région
Q-21339	Q-710 602-101-D **ASSELIN, DENIS** 579, Royale St-Tite-des-Caps (Montmorency) Qué. G0A 4J0	Déchets solides	03
Q-21341	Q-710,600-101-D **EDMOND SAMSON ENR.** (Samson, Edmond) Rang St-Etienne Scott (Dorchester) Qué. G0S 3G0	Déchets solides	03
2841-o			

* Titulaire d'une attestation

I — Avis de la Commission *proprio motu*

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régien interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans le nombre de jours francs indiqué dans l'avis particulier ci-dessous, ou s'il n'y a pas d'indication de délai, dans les 30 jours francs, à compter de la date de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou une intervention ou une demande dans le délai prescrit, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-44492
CM-30000 P-216
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
M-300 053 (471-V) 103-P
GLENGARRY TRANSPORT LIMITEE
Alexandria, Ontario
Au Québec:
151, Reverchon
Pointe-Claire, Qué.
H9T 1K1
Mise en cause

Attendu que, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, la partie mise en cause était détentrice des permis ou clauses de permis connus actuellement comme étant les clauses *o*) et *p*) du permis 471-V (M-300 053), dont les teneurs s'établissaient comme suit;

o) Camionnage restreint - long trajet - parcours restreint - contrat -

o) De la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière Beaudette et Pointe-Fortune) et de Coteau Landing, Rigaud et Dorion vers Montréal, pour le transport en barils d'urine de juments gravides, et retour à vide pour le compte des Laboratoires Ayerst, Division des Laboratoires Ayerst, Division de Ayerst, Mc Kenna et Harrisson Limitée (Marchandise exemptée dans la province d'Ontario).

p) Transport restreint - service local - contrat

p) Montréal et tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas cinq milles des limites de ladite ville pour la cueillette et la livraison de marchandises pour le compte de: Glengarry Transport (Québec) Limitée et Shawinigan Transport (1963) Inc.:

Attendu que, relativement à la clause *o*) ci-dessus, la Commission a été informée par les procureurs de la mise-en-cause que le service n'était plus donné, et que les contrats n'existaient plus;

Attendu que, relativement à la clause *p*) ci-dessus, la Commission a été informée par les procureurs de la mise-en-cause que le service n'était plus donné et que les contrats n'existaient plus, mais seulement en ce qui a trait à «SHAWINIGAN TRANSPORT (1963) INC.»;

Attendu que, dans le cadre de l'opération de rédaction des certificats de permis, la Commission a entrepris la mise à jour des dossiers de camionnage;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage, et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Annuler le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause *o*) du permis 471-V (M-300 053);

2. Modifier le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause *p*) du permis 471-V (M-300 053), afin que cette clause se lise à l'avenir comme suit:

p) Transport restreint - service local - contrat

p) Montréal et tous les endroits situés à une distance ne dépassant pas cinq milles de ladite ville pour la cueillette et la livraison de marchandises pour le compte de: Glengarry Transport (Quebec) Limitée;

ou

3. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle M-44582
CM-20000 P-197

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

et

LES REQUERANTS DE PERMIS DE TRANSPORT PAR VEHICULE-TAXI, CATEGORIE AGGLOMERATION, ENUMERES A LA LISTE ANNEXEE A L'AVIS.

Intimés

Attendu que le Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi et ses amendements détermine un nombre maximum de permis pouvant être émis par la Commission pour chacune des agglomérations établies;

Attendu que, dans plusieurs cas, lorsque le nombre maximum de permis pouvant être émis dans une allogmération était atteint, la Commission a rendu des décisions déclarant pendante toute nouvelle demande de permis de transport de transport par véhicule-taxi relative à l'agglomération visée;

Attendu que la Commission a rendu les décisions, dont le numéro et la date, le bénéficiaire (intimé), son adresse, le numéro de sa requête, le numéro de rôle apparaissant à la liste annexée au présent avis, déclarant pendantes les demandes de transport par véhicule-taxi;

Attendu que l'arrêté en conseil 984-79 du 4 avril 1979, publié à la *Gazette officielle du Québec*, partie 2, 25 avril 1979, ajoutait audit Règlement 6 l'article 6.69.3, lequel a pour effet de geler le nombre de permis de catégorie agglomération au nombre existant au 25 avril 1979, pour chacune des agglomérations établies;

Considérant les dispositions du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi et ses amendements, notamment l'arrêté en conseil 984-79 du 4 avril 1979;

Considérant les dispositions de l'article 19, troisième paragraphe, de la Loi des transports (1972, chapitre 55);

Par ces motifs, la Commission donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser les décisions mentionnées à la liste annexée à l'avis;
2. Rejeter les demandes ayant été déclarées pendantes et dont liste est annexée à l'avis;
3. Remettre les cautionnements versés dans les affaires susmentionnées;

ou

4. Rendre toute autre décision appropriée.

Agglomération A-1 Boucherville

Pendantes

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Beaulé, Denis 35, Lakeview St-Bruno, Qué. J3W 2L4 78-04-07 13:52	M-208673 1-D 101 P	M-31887 M-44582	MPT-12742	78-06-20
Savaria, Onil 170, de Mortagne Boucherville, Qué. J4B 5M7 78-04-07 13:52	M-208674 1-D 101 P	M-31888 M-44582	MPT-12762	78-06-20
Fortin, Françoise 3100, de Beaurivage Montréal, Qué. H1L 5W7 78-09-26 15:18	M-209097 1-D 101 P	M-35559 M-44582	MPT-13486	78-12-12
Fortin, Françoise 3100, de Beaurivage Montréal, Qué. H1L 5W7 78-09-26 15:18	M-209097 2-D 102 P	M-35560 M-44582	MPT-13487	78-12-12

Agglomération A-2 Longueuil

Décisions pendantes

Plourde, Lionel 525, rue Repentigny Longueuil, Qué. J4L 3G1 74-09-30 09:18	M-204912 D-2 101 P	M-3433 M-44582	MPT-8030	75-01-08

Agglomération A-4 Cowansville
Pendante

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Lamarre, P.-André 1205, Sud Cowansville, Qué. J2K 2Y9 78-03-28 13:36	M-208629 1 D 101 P	M-31337 M-44582	MPT-12728	78-06-07

Agglomération A-5 Est de Montréal
Décisions pendantes

Lapointe, Robert 457, Blomidon St-Léonard, Qué. 73-11-16 14:25	M-200030 D-2 101 P	M-21493 M-44582	MPT-11735	79-09-30
Napoli, Antonio 8976, des Cartes St-Léonard, Qué. H1R 3M2 74-01-31 16:00	M-200966 D-1 101 P	M-21237 M-44582	MPT-11809	77-10-18
Zambito, Liborio 9097, Lutgarde St-Léonard, Qué. H1P 2N5 74-09-30 12:27	M-205913 D-2 101 P	M-3473 M-44582	MPT-8041	75-01-09
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-30 14:21	M-200450 D-2 101 P	M-5340 M-44582	MPT-8525C	78-11-14

Agglomération A-6 Joliette
Pendante

Marsolais, Germais 88, St-Georges St-Charles-Borromée (Joliette) Qué. J6E 2B2 77-06-08 17:06	M-207984 D-1 101 P	M-23047 M-44582	MPT-13074	78-08-31
Joly, Rosaire 42, boul. Antonio-Barrette Notre-Dame-des-Prairies (Joliette) Qué. J6E 1E3 77-07-28 20:10	M-208083 D-1 101 P	M-24268 M-44582	MPT-12299	78-03-14

Agglomération A-8 Laval
Décisions pendantes

Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-30 14:21	M-200450 D-1 102 P	M-5339 M-44582	MPT-8560C	79-01-30

Agglomération A-11 Montréal
Pendantes

Brodeur, Emile 5441, 1re Avenue Montréal, Qué. H1Y 2Z9 73-11-13 13:53	M-200008 D-1 101 P	M-22070 M-44582	MPT-11833	77-10-19

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Shulman, Louis 7925, Kingsley Road, app. 503 Montréal, Qué. H4W 1P5 73-11-15 10:33	M-200020 D-1 101 P	M-22072 M-44582	MPT-11832	77-10-19
Beauchemin, Fernand 8237, Berri Montréal, Qué. H2P 2E9 73-11-21 12:34	M-200130 D-1 101 P	M-21492 M-44582	MPT-11830	77-10-19
Rubman, Martin, Peter 5160, Macdonald, app. 403 Montréal, Qué. H3X 2V8 73-11-28 12:34	M-20364 D-1 101 P	M-21475 M-44582	MPT-11840	77-10-19
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-30 14:22	M-200450 D-14 103 P	M-22080 M-44582	MPT-11824	77-10-19
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-30 14:22	M-200450 D-13 104 P	M-22079 M-44582	MPT-11838	77-10-19
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-12-01 14:22	M-200450 D-16 105 P	M-22082 M-44582	MPT-11823	77-10-19
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-12-01 14:22	M-200450 D-17 106 P	M-22083 M-44582	MPT-11837	77-10-19
	Agglomération A-11 Montréal Pendantes			
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-12-01 14:22	M-200450 D-20 107 P	M-22086 M-44582	MPT-11847	77-10-20
Desjardins, Léon 504, de Provence Bois-Briand, Qué. J7G 2C3 73-12-03 11:31	M-200434 D-2 102 P	M-21490 M-44582	MPT-11828	77-10-19
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-12-06 14:23	M-200450 D-19 108 P	M-22085 M-44582	MPT-11836	77-10-19
Lafond, Roger 88, 16e Rue Laval-des-Rapides Laval, Qué. H7N 1K5 74-02-21 13:26	M-204571 D-1 101 P	M-21467 M-44582	MPT-11854	77-10-20

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Davignan, Linda 638, 2e Avenue Lachine, Qué. H8S 2T4 74-02-21 10:30	M-204974 D-1 101 P	M-21478 M-44582	MPT-11860	77-10-20
Feintuck, Léon 2410, Gold St-Laurent, Qué. H4M 1S4 74-02-21 11:20	M-204551 D-1 101 P	M-21466 M-44582	MPT-11848	77-10-20
Argiropoulos, Konstantinos 1083, Macdonald Chomedey, Laval Qué. H7W 3C7 74-02-21 11:41	M-203997 D-1 101 P	M-21471 M-44582	MPT-11853	77-10-20
Efenberg, Robert 1355, Dorchester est Montréal, Qué. H2L 2M1 74-02-21 10:29	M-205379 D-1 101 P	M-21488 M-44582	MPT-11861	77-10-20
Larocque, Léo 390, côte Vertu app. 210 Montréal, Qué. H4N 1E3 74-01-22 10:31	M-205394 D-1 101 P	M-21487 M-44582	MPT-11862	77-20-20
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-26 14:22	M-200450 D-9 109 P	M-22075 M-44582	MPT-11839	77-10-19
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-26 14:22	M-200450 D-8 110 P	M-22062 M-44582	MPT-11825	77-10-19
Eliopoulos, Nicolas 752 B, de l'Épée Montréal, Qué. H2V 3T9 73-12-04 9:43	M-205613 D-2 101 P	M-22016 M-44582	MPT-11864	77-10-20
Christoforou, Constantin 11425, de Poutrincourt Montréal, Qué. H3M 1Z6 74-02-27 16:32	M-205660 D-1 101 P	M-21483 M-44582	MPT-11863	77-10-20
Monette, André 69, 30e Avenue Ste-Marthe-sur-le-Lac (Deux-Montagnes) J0N 1P0 75-07-08 09:56	M-206624 D-1 101 P	M-13258 M-44582	MPT-9926	76-04-12

Agglomération A-12 Ouest de Montréal
Pendantes

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Vanwillegen, Frederick 1700, boul. Pierrefonds Pierrefonds, Qué. H9J 2V3 73-11-12 9:58	M-205960 D-1 101 P	M-22001 M-44582	MPT-11732	77-09-30
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-26 14:23	M-200450 D-18 111 P	M-22084 M-44582	MPT-11718	77-09-29
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-30 14:21	M-200450 D-6 112 P	M-22060 M-44582	MPT-11736	77-10-03
Nikistratos, Maghias 2150, Scott, app. 7 St-Laurent, Qué. H4M 1T2 73-11-30 14:21	M-200450 D-4 113 P	M-22058 M-44582	MPT-11744	77-10-03
Mikhail, Naguib 13, Trenton Dollard-Des-Ormeaux Qué. H9B 1B6 74-01-04 10:03	M-200830 D-1 101 P	M-21236 M-44582	MPT-11804	77-10-18
Eliezer, Shtevi 2305, Ward, app. 103 St-Laurent, Qué. H4M 1T8 74-02-13 11:22	M-203235 D-2 101 P	M-21312 M-44582	MPT-11802	77-10-18
Cochrane, Robert 7455, boul. Montréal-Toronto Montréal, Qué. H4B 1T5 74-02-21 10:34	M-206525 D-1 101 P	M-2268 M-44582	MPT-11719	77-09-29
Bournival, Carmelle 2710, Provost, app. 207 Lachine, Qué. H8S 1R4 74-03-13 11:11	M-200502 D-3 101 P	M-22013 M-44582	MPT-11722	77-09-30
Gervais, Norbert 22 A, Commercial Centre Roxboro, Qué. H8Y 2P2 74-09-09 14:16	M-200012 D-1 101 P	M-22071 M-44582	MPT-11721	77-09-29

Agglomération A-12 Ouest de Montréal
Décisions Pendantes

Robidoux, Jean-Paul 888, 11e Avenue Lachine, Qué. H8S 3H5 75-05-28 16:14	M-206557 D-1 101 P	M-22067 M-44582	MPT-11720	77-09-29

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Durand, Diane 9, Vinet Châteauguay, Qué. J6J 2R7 78-10-23 11:44	M-209175 D-1 101 P	M-36176 M-44582	MPT-13684	79-01-18
	Agglomération A-14 St-Eustache Pendantes			
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-08-11 15:31	M-206675 D-1 101 P	M-21341 M-44582	MPT-13229	78-09-26
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-08-11 15:32	M-206675 D-2 102 P	M-21340 M-44582	MPT-13228	78-09-26
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-08-11 15:32	M-206675 D-3 103 P	M-21339 M-44582	MPT-13227	78-09-26
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-08-11 15:32	M-206675 D-4 104 P	M-21338 M-44582	MPT-13226	78-09-26
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Lavai Qué. H7R 1T5 75-08-11 15:32	M-206675 D-5 105 P	M-21337 M-44582	MPT-13224	78-09-26
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-08-11 15:33	M-206675 D-6 106 P	M-21336 M-44582	MPT-13225	78-09-26
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-08-11 15:33	M-206675 D-7 107 P	M-21335 M-44582	MPT-13223	78-09-26
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-08-11 15:33	M-206675 D-8 108 P	M-21334 M-44582	MPT-13220	78-09-26
	Agglomération A-14 St-Eustache Pendantes			
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-08-18 13:15	M-206688 D-1 101 P	M-22030 M-44582	MPT-11787	77-10-14

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-08-18 13:16	M-206688 D-2 102 P	M-22087 M-44582	MPT-11717	77-09-29
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-08-18 13:16	M-206688 D-3 103 P	M-22031 M-44582	MPT-11793	77-10-14
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-08-18 13:16	M-206688 D-4 104 P	M-22032 M-44582	MPT-11786	77-10-14
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-12-04 9:12	M-206675 D-9 109 P	M-2133 M-44582	MPT-13221	78-09-26
Nadon, Georges 2925, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T5 75-04-12 9:12	M-206675 D-10 110 P	M-21332 M-44582	MPT-13222	78-09-26
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-12-04 9:12	M-206688 D-5 105 P	M-22033 M-44582	MPT-11795	77-10-14
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-12-04 9:12	M-206688 D-6 106 P	M-22034 M-44582	MPT-11790	77-10-14
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-12-04 9:13	M-206688 D-7 107 P	M-22035 M-44582	MPT-11791	77-10-14
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-12-04 9:13	M-206688 D-8 108 P	M-22036 M-44582	MPT-11788	77-10-14
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes St-Eustache, Qué. H7P 2B9 Qué. 75-12-04 9:14	M-206688 D-9 109 P	M-22037 M-44582	MPT-11796	77-10-14
Bourret, Léo-Paul 383, des Chênes, Qué. St-Eustache, Qué. H7P 2B9 75-12-04 9:14	M-206688 D-10 110 P	M-22038 M-44582	MPT-11789	77-10-14

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Lauzon, Yvon 2565, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T2 75-12-04 9:12	M-206916 D-1 101 P	M-22020 M-44582	MPT-11816	77-10-19
Lauzon, Yvon 2565, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. 75-12-04 9:12	M-206916 D-2 102 P	M-22021 M-44582	MPT-11829	77-10-19
Lauzon, Yvon 2565, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T2 75-12-04 9:13	M-206916 D-3 103 P	M-22022 M-44582	MPT-11817	77-10-19
Lauzon, Yvon 2565, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T2 75-12-04 9:13	M-206916 D-4 104 P	M-22023 M-44582	MPT-11831	77-10-19
Lauzon, Yvon 2565, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T2 75--12-04 9:14	M-206916 D-5 105 P	M-22024 M-44582	MPT-11818	77-10-19
Lauzon, Yvon 2565, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T2 75-12-04 9:14	M-206916 D-6 106 P	M-22025 M-44582	MPT-11827	77-10-19
Lauzon, Yvon 2665, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval, Qué. H7R 1T2 75-12-04 9:14	M-206916 D-7 107 P	M-22026 M-44582	MPT-11819	77-10-19
Lauzon, Yvon 2665, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T2 75-12-04 9:15	M-206916 D-9 109 P	M-22028 M-44582	MPT-11820	77-10-19
Lauzon, Yvon 2665, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T2 75-12-04 9:15	M-206916 D-10 110 P	M-22029 M-44582	MPT-11792	77-10-14
Lauzon, Yvon 26, boul. Ste-Rose Laval-Ouest, Laval Qué. H7R 1T2 75-12-04 9:15	M-206916 D-8 108 P	M-22027 M-44582	MPT-11826	77-10-19

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Goyer, Jean-Claude 227, Grande-Côte St-Eustache, Qué. J7P 1B3 77-06-10 4:27	M-207990 D-1 101 P	M-23941 M-44582	MPT-11690	77-09-20
Huot, Jean 1107, chemin Oka Deux-Montagnes, Qué. J7R 1M1 79-02-01 14:16	M-209392 D-1 101 P	M-39169 M-44582	MPT-13979	79-05-04
	Agglomération A-17 Terrebonne Pendantes			
Martin, Adler 1392 boul. Elizabeth Chomedey, Laval, Qué. H7W 3K1 75-05-20 11:24	M-204264 D-12 101 P	M-21469 M-44582	MPT-11777	77-10-12
Martin, Adler 1392, boul. Elizabeth Chomedey (Laval) Qué. H7W 3K1 75-05-20 11:24	M-204264 D-13 102 P	M-21468 M-44582	MPT-11770	77-10-12
Horne, Léonard 6491, Trans-Island Montréal, Qué. 75-05-20 16:41	M-204699 D-1 101 P	M-21243 M-44582	MPT-11803	77-10-18
Horne, Léonard 6491, Trans-Island Montréal, Qué. 75-05-20 18:39	M-204699 D-2 102 P	M-21242 M-44582	MPT-11810	77-10-18
Plante, Paul-Emile 4773, St-Charles Lachenaie, Qué. J6W 3T8 77-02-14 16:25	M-207023 D-6 102 P	M-22101 M-44582	MPT-11766	77-10-06
Plante, Paul-Emile 4773, St-Charles Lachenaie, Qué. J6W 3T8 77-02-14 16:25	M-207023 D-2 103 P	M-22102 M-44582	MPT-11760	77-10-06
Lévesque, Philippe 1660, rue Paquin St-Louis-de-Terrebonne Qué. J0N 1N0 77-03-08 10:57	M-207763 D-4 102 P	M-21837 M-44582	MPT-11733	77-09-30
Lévesque, Philippe 1660, rue Paquin St-Louis-de-Terrebonne Qué. J0N 1N0 77-03-08 10:58	M-207763 D-3 103 P	M-21836 M-44582	MPT-11726	77-09-30
De Chatigny, André 243, Claude Lachenaie, Qué. J6W 3T8 77-03-08 15:32	M-206884 D-2 101 P	M-22096 M-44582	MPT-11759	77-10-06

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
De Châtigny, André 243, Claude Lachenaie, Qué. J6W 3T8 77-03-08 15:33	M-206884 D-1 102 P	M-22095 M-44582	MPT-11768	77-10-06
Taxi Mascouche (Gauthier, Yvon Bellehumeur, André) 2683, Montpellier B.P. 572 Mascouche, Qué. J0N 1C0 77-04-05 10:41	M-207876 D-1 101 P	M-22276 M-44582	MPT-11762	77-10-06
Taxi Mascouche (Gauthier, Yvon Bellehumeur, André) 2683, Montpellier B.P. 572 Mascouche, Qué. J0N 1C0 10:41	M-207876 D-2 102 P	M-22277 M-44582	MPT-11764	77-10-06
Réal Décarie Enr. 3535, Charron St-Louis-de-Terrebonne Qué. J0N 1N0 77-04-20 12:38	M-207887 D-1 101 P	M-21835 M-44582	MPT-11734	77-09-30
Lanthier, Claude 3585, rue Charron St-Louis-de-Terrebonne Qué. J0N 1N0 12:40	M-207888 D-1 101 P	M-21518 M-44582	MPT-11422	79-06-30
Bernard Dagenais Taxi Enr. (Dagenais, Bernard) 1191 nord, J.-F.-Kennedy Terrebonne, Qué. J6W 2M4 78-03-21 09:14	M-208596 D-1 101 P	M-31807 M-44582	MPT-13869	79-04-02
Gagné, Marcel 3080, Ste-Marie Mascouche, Qué. J0N 1C0 78-05-01 09:41	M-207867 D-2 101 P	M-32608 M-44582	MPT-13699	79-01-25
	Agglomération A-23 (Beloeil) Pendantes			
Lemire, Donald 330, Vincent-Massey Beloeil, Qué. J3G 3J1 73-12-27 16:42	M-200417 D-9 101 P	M-22017 M-44582	MPT-13379	78-11-14
Taxi Moreau Inc. 1742, Leprohon Montréal, Qué. H4E 1P2 75-09-26 11:22	M-202879 D-8 101 P	M-22002 M-44582	MPT-13382	78-11-14

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Taxi Moreau Inc 1742, Leprohon Montréal, Qué. H4E 1P2 75-09-26 11:24	M-202879 D-9 102 P	M-22003 M-44582	MPT-13382	78-11-14
Taxi Moreau Inc 1742, Leprohon Montréal, Qué. H4E 1P2 75-09-26 11:27	M-202879 D-10 103 P	M-22004 M-44582	Mpt-13382	78-11-14
Taxi Moreau Inc 1742, Leprohon Montréal, Qué. H4E 1P2 75-09-26 11:29	M-202879 D-11 104 P	M-22005 M-44582	MPT-13382	78-11-14
Taxi Moreau Inc 1742, Leprohon Montréal, Qué. H4E 1P2 75-09-26 11:32	M-202879 D-12 105 P	M-22006 M-44582	MPT-13382	78-11-14
Taxi Moreau Inc 1742, Leprohon Montréal, Qué. H4E 1P2 75-09-26 11:35	M-202879 D-13 106 P	M-22007 M-44582	MPT-13382	78-11-14
Lemire, Madeleine 330, Vincent-Massey Beloeil, Qué. J3G 3J1 77-12-07 14:40	M-208359 D-1 102 P	M-27603 M-44582	MPT-13381	78-11-14
	Agglomération A-24 Pendantes	St-Bruno		
Mercier, Mme Carole 1171, St-Jacques Longueuil, Qué. J4J 3S3 78-03-08 14:54	M-208435 D-2 101 P	M-29871 M-44582	MPT-12631	78-05-17
Desormeaux, René 14, des Sorbiers St-Basile-Le-Grand Qué. J0L 1S0 78-06-22 10:40	M-200491 D-2 101 P	M-33656 M-44582	MPT-13093	78-09-05
Bélanger, J.-Claude 14, des Sorbiers St-Basile-Le-Grand Qué. J0L 1S0 78-06-22 14:19	M-208879 D-1 101 P	M-33657 M-44582	MPT-13094	78-09-05
Chrispino, Louis 24, des Sorbiers St-Basile-Le-Grand Qué. J0L 1S0 78-06-27 13:32	M-208885 D-1 101 P	M-33765 M-44582	MPT-13095	78-09-05
Gagné, Marcel 12, des Sorbiers St-Basile-Le-Grand Qué. J0L 1S0 78-07-21 13:21	M-208936 D-1 101 P	M-34171 M-44582	MPT-13253	78-10-02

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Millette, Mme Duhamel Claudette 19, des Sorbiers St-Basile-Le-Grand Qué. J0L 1S0 78-07-21 15:04	M-208937 D-1 101 P	M-34340 M-44582	MPT-13256	78-10-02
Fileni, Robert 8721, place des Lilas Anjou, Qué. H1J 1Z7 78-08-18 08-27	M-20708 D-1 101 P	M-34688 M-44582	MPT-13377	78-11-13
Karam, Frayez 6150, Despreaux, app. 4 St-Léonard, Qué. H1S 1E6 78-09-11 09:50	M-209014 D-1 101 P	M-35053 M-44582	MPT-13388	78-11-15
Lapierre, Vincent 1204, Cadieux St-Bruno, Qué. J3V 2Z7 75-04-30 11:14	M-206186 D-2 101 P	M-21850 M-44582	MPT-13168	78-09-12
Lapierre, Vincent 1204, Cadieux St-Bruno, Qué. J3V 2Z7 75-04-30 11:14	M-206186 D-3 102 P	M-22056 M-44582	MPT-13169	78-09-12
Chrétien, Richard 18, des Alouettes St-Basile-Le-Grand Qué. J0L 1S0 76-12-14 08:55	M-206054 D-1 101 P	M-21324 M-44582	MPT-13170	78-09-12
Chrétien, Lucien 108, des Hirondelles C. P. 659 St-Basile-Le-Grand Qué. J0L 1S0 76-12-14 08:52	M-206285 D-1 101 P	M-21321 M-44582	MPT-13167	78-09-12
Blain, Michel 41, Parent St-Basile-Le-Grand Qué. J0L 1S0 77-03-07 14:32	M-207800 D-1 101 P	M-21852 M-44582	MPT-13384	78-11-14
Ponce, Raoul 375, William-Birks St-Bruno, Qué. J3V 1P3 77-05-31 13:02	M-207959 D-1 101 P	M-24119 M-44582	MPT-13380	78-11-14
Bergeron, Jacques 937, Laurier Beloeil, Qué. J3G 4K8 78-02-14 11:01	M-208489 D-1 101 P	M-28752 M-44582	MPT-12715	78-05-31
Bergeron, Jacques 937, Laurier Beloeil, Qué. J3G 4K8 78-02-14 11:02	M-208489 D-2 102 P	M-28753 M-44582	MPT-12716	78-05-31

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Mercier, Mme Carole 1171, St-Jacques Longueuil, Qué. J4J 3S3 78-03-08 14:53	M-208435 D-1 102 P	M-29872 M-44582	MPT-12633	78-05-17
	Agglomération A-26 Châteauguay Décisions pendantes			
Lussier, Pierre 281, Youville Châteauguay, Qué. J6J 4R9 77-11-25 11:53	M-208330 D-1 101 P	M-27385 M-44582	MPT-13458	78-11-29
Picard, Raymond 90, Maisonneuve Châteauguay, Qué. J6K 1Z4 77-12-20 14:34	M-208382 D-1 101 P	M-27865 M-44582	MPT-13456	78-11-29
Letourneau, J. Jacques 16, Duranceau Châteauguay, Qué. J6J 2S5 78-03-17 14:15	M-208610 D-1 102 P	M-31030 M-44582	MPT-12713	78-05-30
Viau, Jean-Guy 128, Marquette Châteauguay, Qué. J6J 2K9 78-08-22 11:35	M-208778 D-1 101 P	M-32957 M-44582	MPT-13813	79-03-19
	Agglomération A-34 Hull Pendantes			
Emond, Maurice 200, St-Rédempteur Hull (Hull) Qué. J8X 2S9 74-10-30 13:50	M-200990 D-2 101 P	M-21239 M-44582	MPT-11808	77-10-18
Emond, Maurice 200, St-Rédempteur Hull (Hull) Qué. J8X 2S9 77-02-28 15:47	M-200990 D-3 102 P	M-21244 M-44582	MPT-11799	77-10-18
Emond, Maurice 200, St-Rédempteur Hull (Hull) Qué. J8X 2S9 77-02-28 15:47	M-200990 D-4 103 P	M-21245 M-44582	MPT-11805	77-10-18
Emond, Maurice 200, St-Rédempteur Hull (Hull) Qué. J8X 2S9 77-02-28 15:47	M-200990 D-5 104 P	M-21246 M-44582	MPT-11800	77-10-18
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 77-11-18 13:08	M-207837 D-1 101 P	M-27346 M-44582	MPT-12151	78-01-25

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 77-11-18 13:08	M-207837 D-2 102 P	M-27345 M-44582	MPT-12151	78-01-25
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 77-11-18 13:08	M-207837 D-3 103 P	M-27344 M-44582	MPT-12151	78-01-25
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 77-11-18 13:08	M-207837 D-4 104 P	M-27343 M-44582	MPT-12151	78-01-25
	Agglomération A-34 Hull Pendantes			
Charbonneau, Patrick 18, Lapointe, app. 7 Pointe-Gatineau (Hull) Qué. J8T 3X9 78-04-21 09:25	M-208685 D-1 101 P	M-32674 M-44582	MPT-13009	78-08-23
Deslauriers, Emond 35, de la Vérendrye Hull (Hull) Qué. J8Z 1R6 78-04-21 09:22	M-208676 D-1 101 P	M-33376 M-44582	MPT-13004	78-08-23
Glazer, John 6, du Barry, app. 203 Gatineau (Hull) Qué. J8T 5Y5 78-04-21 09:23	M-208682 D-1 101 P	M-33270 M-44582	MPT-12999	78-08-23
Dubé, Jacques R.R. no 1, 6e Concession Gatineau (Hull) Qué. J8T 4Y6 78-04-21 09:24	M-208684 D-1 101 P	M-33271 M-44582	MPT-13000	78-08-23
Levesque, Jean-Marie 255, North, app. 6 Gatineau (Hull) Qué. J8P 3L5 78-04-21 09:26	M-208687 D-1 101 P	M-33272 M-44582	MPT-13006	78-08-23
Cyr, Jean-Guy 5, Lamennais Pointe-Gatineau (Hull) Qué. J8T 2T4 78-04-21 09:26	M-208686 D-1 101 P	M-33274 M-44582	MPT-13005	78-08-23
Brunet, Aimé 6, du Barry, app. 203 Gatineau (Hull) Qué. J8T 5Y5 78-04-21 09:27	M-208678 D-1 101 P	M-33265 M-44582	MPT-13007	78-08-23

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Bonin, Michel 13, Adélard Pointe-Gatineau (Hull) Qué. J8T 2L3 78-04-21 09:24	M-208683 D-1 101 P	M-33267 M-44582	MPT-12997	78-08-23
Rozon, Pierre 20, boul. Moussette Hull (Hull) Qué. J8Y 5J4 78-04-21 09:27	M-208677 D-1 101 P	M-33268 M-44582	MPT-12996	78-08-23
Charron, Hubert 406, St-René Gatineau (Hull) Qué. J8P 2W4 78-04-21 09:28	M-208679 D-1 101 P	M-33266 M-44582	MPT-13008	78-08-23
Deslauriers, Oscar 53, Lemieux, app. 1 Hull (Hull) Qué. J8Z 1G7 78-04-21 09:29	M-208680 D-1 101 P	M-33264 M-44582	MPT-12984	78-08-18
Cyr, Jacques 75, Turin Touraine (Hull) Qué. J8T 1W7 78-04-21 09:30	M-208681 D-1 101 P	M-33269 M-44582	MPT-12998	78-08-23
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 78-06-28 10:49	M-207837 D-5 105 P	M-33768 M-44582	MPT-13097	78-09-05
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 78-06-28 10:49	M-207837 D-6 106 P	M-33767 M-44582	MPT-13096	78-09-05
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 78-06-28 10:50	M-207837 D-7 107 P	M-33769 M-44582	MPT-13098	78-09-05
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 78-06-28 10:50	M-207837 D-8 108 P	M-33770 M-44582	MPT-13099	78-09-05
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 78-06-28 10:50	M-207837 D-9 109 P	M-33771 M-44582	MPT-13100	78-09-05
Poirier, Robert 80, Maurice Hull (Hull) Qué. J8Y 5X7 78-06-28 10:50	M-207837 D-10 110 P	M-33772 M-44582	MPT-13089	78-09-05

Agglomération A-41 St-Jean
Pendante

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Lacasse, Jean-Paul 30, Boucher St-Paul-de-l'Ile-aux-Noix (St-Jean) Qué. J0J 1G0 78-02-16 14:09	M-208510 D-1 101 P	M-29069 M-44582	MPT-13868	79-04-02

Agglomération A-43 Sherbrooke
Décisions pendantes

Blanchette, Marcel 4055, Rouleau Sherbrooke, Qué. J1L 1L4 75-01-14 13:44	M-206201 D-1 101 P	M-6289 M-44582	MPT-9888	76-03-08

Agglomération A-54 Ste-Thérèse
Pendantes

Lafleur, Philippe 242, Martin Ste-Thérèse, Qué. J7B 1E5 74-02-15 09:09	M-205267 D-1 101 P	M-21480 M-44582	MPT-11771	77-10-12
Ruccolo, Carmine 875, Cournoyer Boisbriand, Qué. J7G 2G5 74-11-25 15:39	M-205356 D-3 101 P	M-21482 M-44582	MPT-11778	77-10-12
Horne, Léonard 6491, Trans-Island Montréal, Qué. H3W 3B7 75-05-20 12:01	M-204699 D-12 103 P	M-21477 M-44582	MPT-11775	77-10-12
Boivin, Laurent 1322, boul. Labelle Blainville, Qué. J7C 2N8 76-10-05 13:47	M-203122 D-2 101 P	M-21319 M-44582	MPT-11806	77-10-18
Boivin, Laurent 1322, boul. Labelle Blainville, Qué. J7C 2N8 76-10-12 13:06	M-203122 D-3 102 P	M-21313 M-44582	MPT-11807	77-10-18
Alix, Jean-Claude 61, Antoinette Blainville, Qué. J7E 4H5 77-03-21 13:44	M-207511 D-1 101 P	M-21854 M-44582	MPT-11727	77-09-30

Rôle M-44654
CM-30000 P-217
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
M-300 111 (941-V) 101-P
FLORIAN J. BENOIT
1373, Bourgogne
Cité de Chambly, Qué.
Mis en cause

Attendu que, sous l'empire de l'Ordonnance générale sur le camionnage ou autrement, la partie mise en cause était détentrice du permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause *b*) du permis 941-V (M-300 111), dont la teneur s'établissait comme suit:

b) Transport général

b) De Richelieu, Chambly Bassin, Chambly Canton et St-Hubert à Montréal et retour, pour le transport de marchandises destinées aux quatre premiers endroits mentionnés ou en provenant;

Attendu que la classification du service à cette clause de permis n'est pas suffisamment définie;

Attendu que, pour plus de clarté, la classification du service à cette clause de permis devarit se lire:

b) Transport général - longue distance - route restreinte;

Attendu que, dans le cadre de l'opération de rédaction des certificats de permis, la Commission a entrepris la mise à jour des dossiers de camionnage;

Considérant les dispositions de la Loi des transports, de l'Ordonnance générale sur le camionnage, et du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec;

Par ces motifs, la Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Modifier le permis ou clause de permis connu actuellement comme étant la clause *b*) du permis 941-V (M-300 111), de façon à ce que cette clause se lise à l'avenir comme suit:

b) Transport général - longue distance - route restreinte

b) De Richelieu, Chambly Bassin, Chambly Canton et St-Hubert à Montréal et retour, pour le transport de marchandises destinées aux quatre premiers endroits mentionnés ou en provenant;

ou

2. Rendre toute autre décision appropriée.

Rôle Q-21349
CQ-20000-101-P
LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC
et
LES REQUERANTS DE PERMIS DE TRANSPORT PAR VEHICULE-TAXI, CATEGORIE AGGLOMERATION, ENUMERES A LA LISTE ANNEXEE A L'AVIS
Intimés

Attendu que le Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi et ses amendements détermine un nombre maximum de permis pouvant être émis par la Commission pour chacune des agglomérations établies;

Attendu que, dans plusieurs cas, lorsque le nombre maximum de permis pouvant être émis dans une agglomération était atteint, la Commission a rendu des décisions déclarant pendante toute nouvelle demande de permis de transport par véhicule-taxi relative à l'agglomération visée;

Attendu que la Commission a rendu les décisions, dont le numéro et la date, le bénéficiaire (intimé), son adresse, le numéro de sa requête, le numéro de rôle apparaissant à la liste annexée au présent avis, déclarant pendantes les demandes de transport par véhicule-taxi;

Attendu que l'arrêté en conseil 984-79 du 4 avril 1979, publié à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, 25 avril 1979, ajoutait audit Règlement 6 l'article 6.69.3, lequel a pour effet de geler le nombre de permis de catégorie Agglomération au nombre existant au 25 avril 1979, pour chacune des agglomérations établies;

Considérant les dispositions du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi et ses amendements, notamment l'arrêté en conseil 984-79 du 4 avril 1979;

Considérant les dispositions de l'article 19, troisième paragraphe, de la Loi des transports (L.R.Q., chapitre T-12);

Par ces motifs, la Commission donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:

1. Réviser les décisions mentionnées à la liste annexée à l'avis;
2. Rejeter les demandes ayant été déclarées pendantes et dont liste est annexée à l'avis;
3. Remettre les cautionnements versés dans les affaires sus-mentionnées;

ou

4. Rendre toute autre décision appropriée

Agglomération A-9 Matane

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
St-Laurent, Edgar 37, rue St-Laurent Matane G4W 1P6	Q-202.021-1-D 101-P	Q-12236 Q-21349	QPT-4392	78-07-13

Agglomération A-25 Charlesbourg

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Edmond, Richard 8430, boul. Mathieu Charlesbourg, Qué. G1G 3M3	Q-200,632-2-D 101-P	Q-11604 Q-21349	QPT-03633	77-06-07
Marcoux, Roland 837, 2e Avenue Québec (Québec) Qué. G1L 3B9	Q-201,911-1-D 101-P	Q-12163 Q-12163	QPT-3959	77-11-18
Auclair, Jean-Guy 1468, boul. Talbot Charlesbourg G0A 2S0	Q-202,352-1-D 101-P	Q-7215 Q-7215	QPT-2818	76-04-13
Edmond, Marc 147, Père-Arnaud Québec G1N 3T7	Q-202,723-1-D 101 P	Q-11822 Q-11822	QPT-03648	77-06-20
Agglomération A-29 Drummondville				
Parent, Claude C.P. 73 Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Drummond) Qué. J0C 1A0 adresse de correspondance 13e rang Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Drummond) Qué. J0A 1C0, place d'affaires	Q-202,489-D-1 101 P	Q-7892 Q-21349	QPT-2957	76-06-23
Agglomération A-36 Québec				
Rivard, Raymond 2, Bélanger Beauport, (Québec) Québec G1C 3N1	Q-200,021-1-D 101-P	Q-12136 Q-21349	QPT-4020	77-11-18
Plamondon, Victor Rang Marigot St-Apollinaire (Lotbinière) Qué. G0S 2E0	Q-200,034-1-D 101-P	Q-12133 Q-12133	QPT-03993	77-11-18
Drolet, Jean-Guy 3246, Des Sureaux Charlesbourg (Québec) Qué. G1G 1Z2	Q-200,078-1-D 101-P	Q-12128 Q-12128	QPT-04012	77-11-18
Beaubien, Robert 355, de la Chapelle Québec (Québec) Qué. G1K 6K6	Q-200,083-1-D 101-P	Q-12127 Q-12127	QPT-03997	77-11-18
Lemoine, Roger 2397, Costebelle, app. 7 Les Saules, Qué. G1P 1A5	Q-200,196-1-D 101-P	Q-12120 Q-12120	1PT-04001	77-11-18

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Whittom, Marcel 156, Chamberland Québec, Qué. G1N 4E6	Q-200,234-1-D 101-P	Q-12114 Q-12114	QPT-03994	77-11-18
Berthelot, Pierre 804, Murray app. 4, Québec (Québec) Qué. G1S 3B3	Q-200,302-1-D 101-P	Q-12112 Q-12112	QPT-03996	77-11-18
Gagnon, Benoît 2169, Banville, app. 8 Québec, Qué. G1P 1H6	Q-201,018-1-D 101-P	Q-12155 Q-12155	QPT-03947	77-11-18
Pagé, André 2280, de l'Emérillon, app. 1 Québec, Qué. G1J 3V4	Q-201,035-2-D 101-P	Q-12157 Q-12157	QPT-03950	77-11-18
Yvan Huard Enr. (Huard, Yvan) 181, rue Hamilton Québec, Qué. G1L 2A7	Q-201,496-1-D 101-P	Q-12199 Q-12199	QPT-03955	77-11-18
Hunter, Gérard 1230 sud, avenue de l'Eglise Val-Bélair Québec G0A 1G0	Q-201,637-1-D 101-P	Q-12222 Q-12222	QPT-04011	77-11-18
Marcoux, Daniel 628 ouest, Arago Québec, Qué. G1N 2M6	Q-201,808-1-D 101-P	Q-12219 Q-12219	QPT-3964	77-11-18
Leclerc, Léopold 201, rue du Roi, app. 401 Québec (Québec) Qué. G1K 2W2	Q-201,983-1-D 101-P	Q-12165 Q-12165	QPT-03939	77-11-18
Pouliot, Romuald 232, Blouin Duberger (Québec) Qué. G1M 2M6	Q-201,996-1-D 101-P	Q-12169 Q-21349	QPT-04000	77-11-18
Roberge, J. Arthur 2900, Dumas, app. 6 (Québec) Qué. G1L 4R3	Q-202,018-1-D 101-P	Q-12237 Q-12237	QPT-03927	77-11-18
Boudreault, Egide 8290, 3e Avenue est Charlesbourg Qué. G1G 3T4	Q-202,031-1-D 101-P	Q-12230 Q-12230	QPT-03928	77-11-18
Thériault, Raymond 245 ouest, Colombière App. 4, Québec (Québec) Qué. G1L 1C5	Q-202,035-1-D 101-P	Q-12229 Q-12229	QPT-03934	77-11-18

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Moisan, Marcel 2055, Sanfaçons, app. 308 Beauport (Québec) Qué. G1E 4X9	Q-202,050-1-D 101-P	Q-12177 Q-12177	QPT-3982	77-11-18
Poulin, Marcel 43 ouest, des Peupliers Québec (Québec) Qué. G1L 1H1	Q-202,087-1-D 101-P	Q-12180 Q-12180	QPT-3981	77-11-18
Martel, René 625, Fleury Québec (Québec) Qué. G1K 3N5	Q-202,114-1-D 101-P	Q-12184 Q-12184	QPT-04016	77-11-18
Fradette, Jean-Yves 861, Sir-Adolphe-Routhier Québec, Qué. G1S 3P2	Q-202,166-1-D 101-P	Q-12189 Q-12189	QPT-03965	77-11-18
Gagnon, Robert 129, Chanoine-Côté Vanier (Québec) Qué. G1M 1T8	Q-202,493-1-D 101-P	Q-12172 Q-12172	QPT-3966	77-11-18
Noël, Barnabé 336, rue du Pont, app. 6 Québec, Qué. G1K 6M3	Q-202,739-1-D 101-P	Q-12830 Q-12830	QPT-3961	77-11-18
Agglomération A-38 Ste-Foy-Sillery				
Fanning, Ross 1494 A, de Vinci Quartier Laurentien Ste-Foy (Québec) Qué. G2G 1P5	Q-200,009-1-D 101-P	Q-12141 Q-21349	QPT-3987	77-11-18
Rolin, Peter 1350, Williams Sillery (Québec) Qué. G1S 4G3	Q-200,011-1-D 101-P	Q-12138 Q-12138	QPT-4010	77-11-18
Mirand, Bernard 46, l'Ormière, app. 1 Neufchâtel (Québec) Qué. G2C 1B9	Q-200,019-1-D 101-P	Q-12137 Q-12137	QPT-3935	77-11-18
Morin, Roland 3431, des Quatre-Bourgeois App. 2, Sainte-Foy Qué. G1W 2L1	Q-200,031-2-D 101-P	Q-12134 Q-12134	QPT-3978	77-11-18
Fournier, Jean-Louis 2118, St-Cyrille Ste-Foy (Québec) Qué. G1V 2K9	Q-200,077-2-D 101-P	Q-12129 Q-12129	QPT-4002	77-11-18

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Drolet, Willie 3100, Notre-Dame Ste-Foy (Québec) Qué. G2G 1A3	Q-200,087-2-D 101-P	Q-12125 Q-12125	QPT-3932	77-11-18
Drolet, Willie 3100, Notre-Dame Ste-Foy, Qué. G2G 1A3	Q-200,087-3-D 102-P	Q-12125 Q-12125	QPT-03932	77-11-18
Vachon, Denis 1320, La Vigerie, app. 19 Ste-Foy, Qué. G1W 3X3	Q-200,216-1-D 101-P	Q-12116 Q-12116	QPT-3988	77-11-18
Vachon, Denis 1320, La Vigerie, app. 19 Ste-Foy, Qué. G1W 3X3	Q-200,216-2-D 102-P	Q-12117 Q-12117	QPT-03989	77-11-18
Vachon, Denis 1320, La Vigerie, app. 19 Ste-Foy (Québec) Québec G1W 3X3	Q-200,216-3-D 103-P	Q-12118 Q-12118	QPT-3990	77-11-18
Vachon, Denis 1320, La Vigerie, app. 19 Ste-Foy, Qué.	Q-200,216-4-D 104-P	Q-12119 Q-12119	QPT-4003	77-11-18
Légaré, Georges A. 108, rue des Amis Beauport (Québec) Qué. G1B 1X3	Q-200,292-1-D 101-P	Q-12113 Q-21349	QPT-03995	77-11-18
Falardeau, Claude 1480, Martel Ste-Foy (Québec) Qué. G2E 1B2	Q-200,456-1-D 101-P	Q-12109 Q-12109	QPT-03969	77-11-18
Drolet, Réal 1716, boul. Hamel Québec (Québec) Qué. G1N 3Y8	Q-200,685-4-D 101-P	Q-12096 Q-12096	QPT-03938	77-11-18
Drolet, Réal 1716, boul. Hamel Québec, Qué. G1N 3Y8	Q-200,685-3-D 102-P	Q-12094 Q-12094	QPT-3931	77-11-18
Drolet, Réal 1716, boul. Hamel Québec (Québec) Qué. G1N 3Y8	Q-200,685-5-D 103-P	Q-12095 Q-12095	QPT-03937	77-11-18
Nadeau, Camille 5, route des Iles-Roulotte 55, St-David-de-lotbinière (Lévis) Qué. G6V 6N4	Q-200,781-3-D 101-P	Q-12148 Q-12148	QPT-4228	78-04-21

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Villeneuve, Jean-Eudes 506, chemin Bolduc Bernières (Lévis) Qué. G0S 1C0	Q-201,108-2-D 102-P	Q-12158 Q-12158	QPT-3951	77-11-18
Gagnon, Albert 2889, Summerside Ste-Foy (Québec) Qué. G1W 2E9	Q-201,297-1-D 101-P	Q-12159 Q-12159	QPT-03952	77-11-18
Pilote, Yvon 2160, boul. Cardinal- Villeneuve, app. 10 Québec (Québec) Qué. G1L 3H1	Q-201,368-1-D 101-P	Q-12303 Q-12203	QPT-3953	77-11-18
Dusseault, Gilles 2832, de Joinville Ste-Foy (Québec) Qué. G1V 1L3	Q-201,400-1-D 101-P	Q-12202 Q-12202	QPT-03854	77-11-18
Dusseault, Roland 2832, de Joinville Ste-Foy (Québec) Qué. G1V 1L3	Q-201,409-1-D 101-P	Q-12201 Q-12201	QPT-3960	77-11-18
Lageux, Jacques 1039, place Louis-Hébert Ste-Foy (Québec) Qué. G0A 1K0	Q-201,430-2-D 101-P	Q-7546 Q-21349	QPT-2890	76-05-19
Myrand, Marc-André 2025, Bélisle Sillery (Québec) Qué. G1T 1S9	Q-201,442-1-D 101-P	Q-12200 Q-12200	QPT-03936	77-11-18
Gaudreault, Raynald 739, Le Payeur Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 3K2	Q-201,563-2-D 101-P	Q-12198 Q-12198	QPT-04008	77-11-18
Croteau, Marcellin 93, Principale St-Apolinaire (Lotbinière) G0S 2E0	Q-201,577-D-1 101-P	Q-12220 Q-12220	QPT-4014	77-11-18
Thibeault, Lucien 710, boul. Pie-XII Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 3S2	Q-201,673-4-D 101-P	Q-17216 Q-17216	QPT-4445	77-09-18
Thibeault, Lucien 710, boul. Pie-XII Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 3S2	Q-201,673-5-D 102-P	Q-17217 Q-17217	QPT-4445	77-09-18
Thibeault, Lucien 710, boul. Pie-XII Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 3S2	Q-201,673-6-D 103-P	Q-17218 Q-17218	QPT-4445	77-09-18

Nom et adresse des requérants	*Numéro de requête*	*Numéro de rôle*	*Numéro de décision*	*Date de la décision*
Thibeault, Lucien 710, boul. Pie-XII Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 3S2	Q-201,673-7-D 104-P	Q-17219 Q-17219	QPT-4445	77-05-18
Thibeault, Lucien 710, boul. Pie-XII Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 3S2	Q-201,673-8-D 105-P	Q-17220 Q-17220	QPT-4445	77-05-18
Parsons, Wayne 1071, Louis-Riel Ste-Foy (Québec) Qué. G1W 4A6	Q-201,745-3-D 101-P	Q-12194 Q-12194	QPT-3962	77-11-18
Parsons, Wayne 1071, Louis-Riel Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 4A6	Q-201,745-4-D 102-P	Q-12228 Q-12228	QPT-3967	77-11-18
Ste-Marie, Paul 256, rue des Chênes Loretteville (Québec) Qué. G2A 2K1	Q-201,800-2-D 101-P	Q-14622 Q-14622	QPT-4160	78-03-06
Hamel, Marcel 627, rue Gênes Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 2Y4	Q-201,802-4-D 101-P	Q-12227 Q-12227	QPT-3971	77-11-18
Hamel, Marcel 627, rue Gênes Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 2X4	Q-201,802-5-D 102-P	Q-12226 Q-12226	QPT-3986	77-11-18
Hamel, Marcel 627 rue Gênes Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 2Y4	Q-201,802-6-D 103-P	Q-12225 Q-21349	QPT-04009	77-11-18
Hamel, Marcel 627, rue de Gênes Ste-Foy (Québec) Qué., G1X 2Y4	Q-201,802-7-D 104-P	Q-12224 Q-12224	QPT-03930	77-11-18
Boily, André 106, avenue Chauveau Québec (Québec) Qué. G5B 2B1	Q-201,802-7-D 101-P	Q-12218 Q-12218	QPT-3985	77-11-18
Sauvageau, Marcel 856 rue Principale St-Marc-des-Carrières (Portneuf) Qué. G0S 4B0	Q-201,990-1-D 101-P	Q-12167 Q-12167	QPT-3963	77-11-18
Villeneuve, Claude 2371, Père-Lelièvre Duberger (Québec) Qué. G1P 2X9	Q-202,039-1-D 101-P	Q-12174 Q-12174	QPT-3979	77-11-18
Racine, Conrad 1555, rue St-Jacques Ancienne-Lorette G2E 2Y1	Q-202,040-1-D 101-P	Q-12175 Q-12175	QPT-3983	77-11-18

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Taxis Laurier Ste Foy Inc. 848, boul. Pie-XII Ste Foy (Québec) Qué. G1X 3T8	Q-202,100-1-D 101-P	Q-12181 Q-12181	QPT-3980	77-11-18
Taxis Laurier Ste-Foy Inc 848, boul. Pie-XII Ste Foy (Québec) Qué. G1X 3T8	Q-202,100-2-D 102-P	Q-12182 Q-12182	QPT-04004	77-11-18
Taxis Laurier Ste-Foy Inc. 848, boul. Pie-XII Ste-Foy (Québec) Qué. G1X 3T8	Q-202,100-3-D 103-P	Q-12183 Q-12183	QPT-3999	77-11-18
Maheux, Claude 1461, rue Racine Quartier Laurentien Ste-Foy (Québec) Qué., G2E 3P4	Q-202,461-2-D 101-P	Q-12193 Q-12193	QPT-4015	77-11-18
Halle, René 3405, des Quatre-Bourgeois App 7, Ste-Foy (Québec) Qué. G1W 2L1	Q-202,485-1-D 101-P	Q-12173 Q-12173	QPT-3940	77-11-18
Gosselin, Roger 109, rue Cantin St-Jean-Chrysostome (Lévis) Qué., G0S 2T0	Q-202,006-1-D 101-P	Q-12214 Q-12214	QPT-3974	77-11-18
Agglomération A-46 Chibougamau				
Beauvais, Roger 533, 4e Rue Chibougamau (Abitibi) Qué. G8P 1S4	Q-200,703-3-D 101-P	Q-19167 Q-21349	QPT-04678	79-04-19
Agglomération A-50 La Tuque				
Larivière, Claude 23, rue Maisonneuve La Tuque (Champlain) Qué. G9X 3M5	Q-202,432-2-D 101-P	Q-18779 Q-21349	QPT-4639	79-03-06
Lachance, Mme Yoline 23, rue Maisonneuve La Tuque (Champlain) Qué. G9X 3M5	Q-202,848-4-D 101-P	Q-18780 Q-18780	QPT-4636	79-03-06
Agglomération A-51 l'ouest du Saguenay				
Gagnon, Roger 643, rue St-Jean-Baptiste Jonquière (Chicoutimi) Qué. G7X 7M2	Q-200,023-1-D 101-P	Q-12135 Q-21349	QPT-3946	77-11-18
Laforce, Léon 246, Lasalle Jonquière (Chicoutimi) Qué. G7S 2A6	Q-202,023-1-D 102-P	Q-12235 Q-12235	QPT-04021	77-11-18

Nom et adresse des requérants	Numéro de requête	Numéro de rôle	Numéro de décision	Date de la décision
Fradette, René 31, Pie-XII R.R. no 3 Jonquière (Chicoutimi) Qué. G7X 7V5	Q-202,496-1-D 101-P	Q-8013 Q-8013	QPT-2975	76-07-09
	Agglomération A-53 Sept-Iles			
Lavoie, Jacques 21, Des Plaquebières Sept-Iles (Saguenay) Qué. G4S 1H5	Q-202,030-1-D 101-P	Q-12231 Q-21349	QPT-4439	78-09-08
Adolphe Talbot Enr. 97, des Restigouche Sept-Iles (Saguenay) Qué. G4S 1E5	Q-202,883-1-D 101-P	Q-14431 Q-14431	QPT-4560	78-12-15
Hector Levesque Enr. 94, des Chanterelles Sept-Iles (Saguenay) G4S 1V1	Q-202,884-1-D 101-P	Q-14440 Q-14440	QPT-4561	78-12-15
Mimeault, Mme Rachelle 45 A, St-Olaf Sept-Iles (Saguenay) Qué. G4R 1R8	Q-202,570-1-D 101-P	Q-08735 Q-08735	QPT-03661	77-07-04

2841-o

V — Avis de décisions rendues

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

VOYAGEUR

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MDI-2339	79-08-31	Cause: M-42230 MV-00004-16-DT L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant COMMISSION DE TRANSPORTS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL Intimée			
Décision incidente Vu l'article 4 de l'annexe A du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q, la partie intimée est sujette aux droits payables «pour toute fixation de taux et tarifs n'accompagnant pas une demande de permis.»					
MPV-1540	79-03-14	Cause: M-37906 M-000004-2-DS GARE AUTOBUS DE SHERBROOKE LTEE Requérante-cédante 89386 CANADA LTEE Requérante-cessionnaire TRANSCAR CO. Mise en cause	La Tribune	11, 12, 13 janvier 79	Changement de contrôle Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPV-1540-C	79-03-22	Cause: M-37906 M-000004-2-DS GARE AUTOBUS DE SHERBROOKE LTEE Requérante-cédante 89386 CANADA LTEE Requérante-cessionnaire TRANSCAR CO. Mise en cause	La Tribune	11, 12, 13 janvier 79	

Correction de décision .
La Commission:
1. Corrige le dispositif de la décision MPV-1540, en amendant le no de permis au paragraphe 1 pour qu'il se lise 205A au lieu de 1419-A.

MPV-1658-TF-C	79-08-22	Cause: M-42996 M-000071-105-DT VOYAGEUR INC.			

Correction de décision
La Commission:
1. Corrige sa décision en ajoutant après le deuxième paragraphe du dispositif de la décision MPV-1658-TF du 15 août 1979 ce qui suit:
Fixe les taux suivant les tables de conversion section H produites au dossier se rapportant au tarif Passagers locaux no 4 à l'exception de la route no 4.
2. La présente décision est rendue dans le cadre de l'article 2.59.12 et sujette aux conditions stipulées au dispositif de ladite décision.

MPV-1673-S	79-08-22	Cause: M-42817 M-000419-101-D RUDOLPH, KARL	G.O.Q. no 27 p. 6842	79-08-22	Demande de permis saisonnier Accordée Du 22 août 1979 au 20 août 1980.
MPV-1674-S	79-08-22	Cause: M-42816 M-000130-101-D ANDRE LAUZON ENRG.	G.O.Q. no 27 p. 6842	79-07-07	Demande de permis saisonnier Accordée Du 22 août 1979 au 20 août 1980.
MPV-1678-S	79-08-28	Cause: M-44292 M-000239-101-DS LES AUTOBUS GALLAND LTEE	Journal de Montréal	8, 9, 10 août 79	

Demande de permis saisonnier
Accordée
Ce permis est valide à compter du 30 septembre 1979 et demeure valide jusqu'au 30 septembre 1980 inclusivement.

MPV-1680-S	79-08-29	Cause: M-43495 M-000216-101-D FALOCCO, NUNZIO	G.O.Q. no 30 p. 7326	79-07-28	

Demande de permis saisonnier
Accordée
Ce service sera donné pour la période du 4 septembre 1979 au 30 juin 1980.

MPV-1683-S	79-08-29	Cause: M-43491 M-000273-101-D KOHEN MOSHE	G.O.Q. no 30 p. 7325	79-07-28	

Demande de permis saisonnier
Accordée
Ces services seront donnés le matin, le midi et l'après-midi, 5 jours par semaine, à compter du 4 septembre 1979 au 30 juin 1980.

QS-2824-S	79-08-30	Cause: Q-21291-S Q-000333-103-S TRANSPORT F.LS. LACHANCE INC.	Journal de Québec	10, 11, 13 août 1979	

Permis spécial saisonnier
Accordée
Ce permis est valide du 30 août 1979 au 6 juin 1980.

ECOLIER

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPE-1367	79-08-28	Cause: M-40639-158 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante M-100014 COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HENRI-BOURASSA Opposante M-100328 JEAN-MARIE MILLETTE M-100346 FERNAND EMARD M-100350 TRANSPORT D'ECOLIERS DE LA HAUTE GATINEAU Intimées	G.O.Q. no 17 p. 4641	79-04-28	

Proprio motu
La Commission:
Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit.

Transporteurs scolaires	*Circuits concernés*
Jean-Marie Millette	325 et 327
Fernand Emard	370
Transport d'écoliers de la Haute Gatineau Ltée	403 - 407 - 408 - 409 - 410 - 411 - 413 - 418 - 424 -

MPE-1370	79-08-28	Cause: M-40639-170 M-10000-P-10 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY Opposante TRANSPORT E.R.B. INC. PAUL CROTEAU AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. Mis en cause	G.O.Q. no 17 p. 4641	79-04-28	

Proprio motu
La Commission:
Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou partie des contrats de transport scolaire terminés à toutes fins futures que de droit.

Transporteurs scolaires	*Circuits concernés*
Transport E.R.B. Inc.	22, 26 et 64
Paul Croteau	47
Autobus Tremblay & Paradis Inc.	158, 159, 161, 170, 171 et 172.

MPE-1371	79-08-28	Cause: M-40639-171 M-10000-P-10 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHICOUTIMI Opposante AUTOBUS LATERRIERE INC. Mis en cause	G.O.Q. no 17 p. 4641	79-04-28	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Proprio motu
La Commission:
Refuse son approbation à la prolongation du contrat ou de la partie du contrat de transport scolaire du transporteur suivant, pour le circuit ci-après mentionné, déclarant ce contrat ou cette partie de contrat scolaire terminé(e) à toute fin future que de droit:

Transporteur scolaire — *Circuit concerné*
Autobus Laterrière Inc. 1-47

MPE-1372	79-08-28	Cause: M-40639-172 M-10000-P-10 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante LA COMMISSION SCOLAIRE LOUIS-FRECHETTE Opposante BILODEAU & LEHOUX ENRG. DEBLOIS & DROUIN ENRG. CAMILLE LAFLAMME INC. MAURICE MORENCY TRANSPORT INC. PATRICK MULLEVEY JULES PARE & FILS INC. TRANSPORT FONTAINE LTEE TRANSPORT M & F INC. TRANSPORT ST-GUILLAUME INC. TRANSPORT ST-MALACHIE INC. TRANSPORT SCOLAIRE ST-CHARLES ENRG. TRANSPORT SCOLAIRE ST-DAMIEN ENRG. Mis en cause	G.O.Q. no 17 p. 4641	79-04-28	

Proprio motu
La Commission:
Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants, pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou ces parties de contrats de transport scolaire terminés, à toute fin future que de droit:

Transporteurs scolaires — *Circuits concernés*
Bilodeau & Lehoux Enrg. 26-D
Deblois & Drouin Enrg. 21-A
Camille Laflamme Inc. ..... 30-I.S. et 30-E
Maurice Morency Transport Inc. 06-E
Patrick Mullevey 25-C
Jules Paré & Fils Inc. ..... 29-I.S.
Transport Fontaine Ltée 09-C
Transport M & F Inc. ..... 03-E et 04-E
Transport St-Guillaume Inc. 39-D
Transport St-Malachie Inc. 31-D
Transport scolaire St-Charles Enrg. 08-D
Transport scolaire St-Damien Enrg. 33-C

MPE-1373	79-08-28	Cause: M-40639-173 M-10000-P-10 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE CHARLEVOIX Opposante AUTOBUS LA MALBAIE INC. AUTOBUS CHARLEVOIX LTEE GERARD DUCHESNE AUTOBUS MENARD INC. AUTOBUS LAROUCHE & SANTERRE INC. Mis en cause	G.O.Q. no 17 p. 4641	79-04-28	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Proprio motu
La Commission:
Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou ces parties de contrats de transport scolaire terminés à toute fin future que de droit:

Transporteurs scolaires	*Circuits concernés*
Autobus La Malbaie Inc.	15
Autobus Charlevoix Ltée	34
Gérard Duchesne	58
Autobus Ménard Inc.	71
Autobus Larouche & Santerre Inc.	79

MPE-1374	79-08-28	Cause: M-40639-174 M-10000-10-P LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA CHAUDIERE Opposante TRANSPORT E. POULIN INC. H. BROCHU & FILS INC. AUTOBUS LAPOINTE LTEE LES TRANSPORTS BOUCHARD & LARIVIERE INC. TRANSPORT SECURITAIRE ST-PROSPER INC. J.M. CHAMPAGNE & FILS INC. TRANSPORT SCOLAIRE R. PARE INC. LEO NADEAU Mis en cause	G.O.Q. no 17 p. 4641	79-04-28	

Proprio motu
La Commission:
Refuse son approbation à la prolongation des contrats ou de la partie des contrats de transport scolaire des transporteurs suivants pour les circuits ci-après mentionnés, déclarant ces contrats ou ces parties de contrats de transport scolaire terminés à toute fin future que de droit:

Transporteurs scolaires	*Circuits concernés*
Transport E. Poulin Inc.	C-22-A-5
H. Brochu & Fils Inc.	A-4-A-2
Autobus Lapointe Ltée	G-50-0-1
Les Transports Bouchard & Larivière Inc.	B-15-A-3
Transport sécuritaire St-Prosper Inc.	B-10-A-3
J.M. Champagne & Fils Inc.	C-25-O-3
Transport scolaire R. Paré Inc.	F-43-A-3
Léo Nadeau	C-21-O-6

QPE-1848	79-09-07	Cause: Q-20990 Q-100930-1-EC SEMINAIRE DE CHICOUTIMI Requérante-adjudicatrice Q-100338-2-EC CORPORATION INTERMUNICIPALE DU TRANSPORT DU SAGUENAY (CITS) Requérante-adjudicataire	G.O.Q. no 31 p. 7480	79-08-04	Approbation des taux pour les années scolaires 1975-76, 1976-77 et 1977-78. Accordée
MPT-14318	79-08-21	Cause: M-42473 M-205996-101-D CESTA, ANTONIO Requérant-cédant M-209638-001 CONDEMI, CARMELA Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6459	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-14322	79-08-21	Cause: M-42472 M-203665-101-D DANIEL, GEORGES Requérant-cédant M-209629-001 RENAUD, MARCEL-PIERRE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6459	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-11

TAXI

MDI-2335	79-08-27	Cause: M-35776 M-201502-2-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MULE, PASQUALE Intimé-cédant MULE, ANTONIO Intimé-cessionnaire			

Décision incidente

Requête accordée, délai de 30 jours pour paiement des droits et à défaut annulation de la décision MPT-13508 du 19 décembre 1978, et confiscation du cautionnement.

MPT-14052-C	79-08-07	Cause: M-39982 M-203491-7-D ENTREPRISES NORMAND ET ROBERT COUTU INC. Requérante-cédante POISSANT, JEAN-MARIE Requérant-cessionnaire			

Correction de décision

La Commission:

Corrige la décision MPT-14052 du 23 mai 1979, à la page frontispice ainsi qu'à la page 3, au troisième paragraphe du dispositif, de façon à ce que le numéro de dossier de la partie requérante-cessionnaire se lise M-209395-001 au lieu de M-209393-001.

MPT-14247	79-07-16	Cause: M-42279 M-200264-3-D BRAKOULIAS, DIMITRIOS Requérant-cédant M-209584-001 MISSORI, BATTISTA Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6280	79-06-16	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14255	79-07-16	Cause: M-42388 M-208149-101-D MAJOR, PIERRE Requérant-cédant M-209624-001 GOULET, JACQUES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 24 p. 6293	79-06-16	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-14281	79-07-26	Cause: M-42642 M-202169-101-D BERNARD CHARRON Requérant-cédant M-209626-001 YVES JOLIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6474	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-8

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MPT-14289	79-08-01	Cause: M-42493 M-207841-101-D MME GAETANE HOGUE Requérante-cédante M-209644-001 SERGE JOLIN Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6462	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-8
MPT-14298	79-08-01	Cause: M-42480 M-203922-102-D PAUL-EMILE BOISVERT Requérant-cédant M-209643-001 DANIEL SERVENTE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6461	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14312	79-08-06	Cause: M-42620 M-204278-101-D MARCEL BLONDEAU Requérant-cédant M-209653-001 ANDRE M. PAYETTE Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6471	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-2
MPT-14316	79-08-15	Cause: M-39697 M-208025-3-D ZRIHEN, ALBERT Requérant-cédant M-209450-001 WIZMAN, PROSPER Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 15 p. 4217	79-04-14	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14324	79-08-21	Cause: M-42469 M-204749-101-D GALMA LTD Requérante-cédante M-208059-002 DUPELAN, GARABET Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6458	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14326	79-08-21	Cause: M-42466 M-207326-101-D MARECHAL, YVON Requérant-cédant M-200063-002 DEMONTIGNY, GUY Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p. 6457	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14327	79-08-21	Cause: M-42465 M-201419-101-D ST-GERMAIN, HECTOR Requérant-cédant M-206843-002 SA, ROBERTO Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 25 p.6457	79-06-23	Transfert de permis Accordée A-11
MPT-14329	79-08-22	Cause: M-42001 M-207380-4-D BOUDREAULT, ROBERT Requérant-cédant M-209500-001 BOUDREAULT, MME GEORGETTE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 23 p. 6016	79-06-09	Transfert de permis Accordée A-17
MPT-14345	79-08-28	Cause: M-42824 M-204064-101-D LAPLANTE, CLAUDE Requérant-cédant M-208059-003 KUPEIAN, GARABET Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 6843	79-07-07	Transfert de permis Accordés A-11

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MPT-14354	79-08-28	Cause: M-43096 M-208720-101-D ROCHDI, BOUCHAIB Requérant-cédant M-209664-001 PERRIER, REAL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 28 p. 6987	79-07-14	Transfert de permis Accordée A-54
QPT-4707	79-05-09	Cause: Q-19230 Q-200136-3-D MOREAU, PIERRE-PAUL Requérant-cédant Q-202873-2-D BOURGET MOREAU, MME BLANCHE Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 12 p. 3536	79-03-24	Transfert de permis 01-0213-VT Accordée
QPT-4810-C	79-08-28	Cause: Q-20604 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-203013-101-D DENIS ST-LOUIS Mise en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QPT-4810 en y remplaçant partout où c'est nécessaire le numéro «Q-303,013-101-D» par le numéro «Q-203,013-101-D» comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante (Denis St-Louis).

QPT-4830	79-08-15	Cause: Q-20815 Q-201031-101-D NADEAU, MAURICE Requérant-cédant Q-203201-101-D LEBLANC, REAL Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 28 p. 7002	79-07-14	Transfert de permis 03-2218-P Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 15 août 1979.
QPT-4834	79-08-16	Cause: Q-20822 Q-202869-101-D TAXI STE-ANNE ENR. (Léopold Lachance opérant sous le nom de) Requérant-cédant Q-203195-101-D TAXI STE-ANNE ENR. (Thérèse Saillant opérant sous le nom de) Requérante-cessionnaire	G.O.Q. no 28 p. 7005	79-07-14	Transfert de permis Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 16 août 1979.
QPT-4848	79-08-28	Cause: Q-20894 Q-201096-101-D GERMAIN, RICHARD Requérant-cédant Q-203214-101-D DUBE, GILLES Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 30 p. 7327	79-07-28	Transfert de permis A-36 Accordée
QPT-4857	79-09-07	Cause: Q-20975 Q-203200-101-D LOUBERT, AURELE	G.O.Q. no 31 p. 7478	79-08-04	

Demande de permis 01-0429-SD

La Commission:

1. Prend acte de la requête

2. et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.69 du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QPT-4858	79-09-07	Cause: Q-20978 Q-200988-101-D BLANCHET, PAUL-EMILE Requérant-cédant Q-203216-101-D BENOIT GAGNE (Gagné, Benoit) Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 31 p. 7478	79-08-04	Transfert de permis A-36 Accordée
QI-200009	79-09-07	Cause: QI-200009 Q-202831-001 MARIO PROULX			Permis identique *instanter* Rejetée

CAMIONNAGE REGULIER

MDI-2331	79-08-27	Cause: M-40628 M-300447-16-DT L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant ASBESTOS EXPRESS LIMITEE Intimée			

Décision incidente

Requête accordée, délai de 30 jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCR-5236-TF datée du 14 juin 1979 et confiscation du cautionnement.

MDI-2338	79-08-27	Cause: M-32952 278-V-4-D TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS (INTERNATIONAL) INC. Requérante COMPAGNIE DE TRANSPORT ETOILE ROUGE DU QUEBEC (1976) LTEE Intimée MAISLIN TRANSPORT LTD ST-JOHNSBURY TRUCKING CO. INC. Mises en cause			Décision incidente La Commission prend acte du retrait de cette requête.
MCR-5307 MCS-4435	79-07-19	Cause: M-41837 M-300096-13-DS PELADEAU, LUCIEN PELADEAU, MME RITA PELADEAU, JEAN-GUY Requérants-cédants RICHARD, JEAN-GUY CADIEUX, ROGER BOURRET, ROBERT Requérants-cessionnaires FILLION TRANSPORT INC. Mise en cause	Le Devoir	17, 18, 19 avril 79	Changement de contrôle Accordée
MCR-5323	79-08-03	Cause: M-43415 M-3-1351-101-DS CONSOLIDATED FASTFRATE (QUEBEC) LTD Requérante-cédante M-304819-101-DS 91858 CANADA LTEE Requérante-cessionnaire	Journal de Montréal	11, 12, 13 juin 79	Transfert de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
MCR-5328-TF	79-08-06	Cause: M-42654 40003-290-TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 26 p. 6632	79-06-30	Modification de tarifs Accordée
MCR-5333	79-08-15	Cause: M-43690 M-300372-101-DS CHOUINARD & FRERES LTEE Requérante-cédante M-304858-101-DS TRANSPORT RICHER LEDUC ENR. Requérante-cessionnaire	Le Devoir	3, 4, 5 juillet 79	Transfert de permis Accordée
MCR-5335-TF	79-08-16	Cause: M-42324 M-30004-438-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 25 p. 6451	79-06-23	Modification de tarifs Accordée
MCR-5336-TF	79-08-16	Cause: M-35663 et M-37216 30003-307-DT et 30020-33-DT BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC QUEBEC INC. CONFERENCE DES CAMIONNEURS QUEBECOIS INC.	G.O.Q. no 44 p. 13615 G.O.Q. no 5 p. 1662 G.O.Q. no 3 p. 479	78-11-04 79-02-03 79-01-20	

Modification de tarifs:

La Commission:

1. Accueille la requête du Bureau des tarifs du Québec Inc. telle qu'amendée de même que celle de la Conférence des Camionneurs québécois Inc. en ce qui concerne la demande amendée de la tarification F.A.K. et rejette toutes autres demandes contenues à la requête de la Conférence des Camionneurs québécois Inc. qui ne sont pas pertinentes à cette tarification;

2. Décrète que les taux apparaissant à l'exhibit R-1 du dossier M-35663 sont approuvés et entrent en vigueur à compter du 4e jour de septembre 1979 sauf, que l'exception y contenue pour la ville de Hull, ne sera maintenue que pour un an seulement, soit jusqu'au 1er septembre 1980;

3. Prend acte, approuve et décrète en vigueur à la même date du 4 septembre 1979 la liste d'exceptions des pourcentages de poids contenus à la liste versée au dossier avec la requête originale du B.T.Q.

4. Prend acte de l'annulation du tarif X-105-B et du transfert au tarif approprié des articles des taux d'espèces y apparaissant sauf, quant aux articles 321, 663 et 665 qui sont transférés avec modifications à leur tarif d'espèces concerné, les modifications étant comme suit:

1) à l'item 321, les mots «classes 100 L.T.L.» doivent se lire: «115% du poids actuel»;

2) aux item 663 et 665, les mots «classe 55 L.T.L.» doivent se lire: «90% du taux F.A.K.».

5. Autorise les modifications aux divers règlements généraux du tarif 100-C suivant la liste versée au dossier avec la requête originale et incluant les amendements subséquents aux règlements 5, 50, 15 et 65.

6. La présente décision, qui entrera en vigueur le 4 septembre 1979, s'applique à tous les membres des deux organisations tarifaires requérantes et quant à la Conférence des Camionneurs québécois Inc., elle constitue l'amendement recherché par elle à ses tarifs existants pour le transport de ces mêmes marchandises generales, la transposition devant se faire *mutatis mutandis*.

7. Annule par la présente et à la même date tous tarifs de classe en cause ayant référence à la classification numéro 22.

MCR-5337-TF	79-08-16	Cause: M-42325 M-30004-439-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS'N	G.O.Q. no 25 p. 6451	79-06-23	Modification de tarifs Accordée
MCR-5338-TF	79-08-16	Cause: M-42323 M-30004-437-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 25 p. 6451	79-06-23	Modification de tarifs Accordée
MCR-5340	79-08-20	Cause: M-41630 M-301668-3-D ANDREWS TRUCKING LIMITED	G.O.Q. no 20 p. 5369	79-05-19	Demande de permis Désistement
MCR-5341-TF	79-08-22	Cause: M-35678 30004-395-DT CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS.	G.O.Q. no 46 p. 14214	78-11-18	Modification de tarifs Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCR-5345-TF	79-08-23	Cause: M-44265 M-30006-162-TT NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU INC.			Modification de tarifs Accordée
MCR-5346-TF	79-08-23	Cause: M-44352 M-30005-106-TT MIDDLE ATLANTIC CONFERENCE, AGENT			Modification de tarifs Accordée
MCR-5348 MCS-4508	79-08-23	Cause: M-42799 M-300796-101-D TRANSPORT R. ROCHON INC.	G.O.Q. no 27 p. 6841	79-07-07	Modification de permis Accordée
MCR-5350	79-08-23	Cause: M-42798 M-303562-101-D WESBELL TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 27 p. 6841	79-07-07	Droit additionnel Accordée
QCR-2894-C	79-08-28	Cause: Q-20562 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-301882-101-D JEAN-GUY FRADETTE Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QCR-2894 en y remplaçant, sur la page frontispice, le numéro «Q-391.882-101-D» par le numéro «Q-301882-101-D» comme numéro de dossier de la partie requérante (Jean-Guy Fradette).

QCR-2910	79-09-06	Cause: Q-14010 Q-300750-3-D ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 44 p. 10196	77-11-05	Modification de permis Désistement
QCR-2911	79-09-06	Cause: Q-14011 Q-300750-2-D ST-GERMAIN TRANSPORT LTEE	G.O.Q. no 44 p. 10197	77-11-05	Demande de permis Désistement
QCR-2912	79-09-06	Cause: Q-19194 CQ-30000-10-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-300002-98-P GUILBAULT TRANSPORT INC. Q-300003-126-P TRANSPORT D'ANJOU INC. Mises en cause	G.O.Q. no 11 p. 3376	79-03-17	

Annulation de permis

La Commission:

1. Annule le permis accordé à Guilbault Transport Inc., par le sous-paragraphe 2, du paragraphe 3 du dispositif de la décision QCS-1152 ainsi que le permis correspondant accordé à Transport d'Anjou Inc., par ladite décision, lequel se lit comme suit:

«Guilbault Transport Inc. est autorisée à louer à court terme à Transport d'Anjou Inc., des remorques et semi-remorques dans l'exploitation de son service.

Condition: Toutes les copies de contrat de location devront être versées mensuellement au dossier de la Commission.»

2. Annule le permis accordé à Transport d'Anjou Inc., par le sous-paragraphe 2, du paragraphe 3, du dispositif de la décision QCS-1153 en date du 18 janvier 1977 ainsi que le permis correspondant accordé à Guilbault Transport Inc., par ladite décision, lequel se lit comme suit:

«Transport d'Anjou Inc. est autorisée à louer à court terme de Guilbault Transport Inc. des remorques ou semi-remorques à Guilbault Transport Inc. pour l'exploitation de son permis 10-V;

Guilbault Transport Inc. est autorisée à louer de Transport D'Anjou Inc. des remorques ou semi-remorques dans l'exploitation de son permis 10-V.

Condition: Copies de tous les contrats de location devront être déposés mensuellement à la Commission (15-V).»

QCR-2913	79-09-06	Cause: Q-19193 CQ-30000-12-P COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante Q-300002-99-P GUILBAULT TRANSPORT INC. Mise en cause	G.O.Q. no 11 p. 3375	79-03-17	

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	date	Nature de la demande et décision
		Annulation de droit additionnel La Commission annule le droit additionnel qui se lit comme suit: «Droit additionnel: En donnant les services autorisés par les clauses *i*) et *ii*) du permis connu comme la clause *b*) de son permis, la détentrice est autorisée à transporter des marchandises de Montréal à Québec et retour, pour le compte de Simpsons Sears Ltd., permis 118-DYL, dans des remorques louées de ladite expéditrice, aux conditions habituelles à ce genre de service.»			
QCR-2914	79-09-07	Cause: Q-19015 Q-300605-66-D CARTIER TRANSPORT INC. Requérante TESSIER & FILS LTEE Intervenante	G.O.Q. no 9 p. 2993	79-03-03	Renouvellement de permis Rejetée
QCR-2915	79-09-07	Cause: Q-20983 Q-301601-102-D PAUL MARCHAND	G.O.Q. no 31 p. 7479	79-08-04	Droit additionnel Accordée
MS-5298	79-08-21	Cause: M-43885-S M-301492-102-S R. MARTEL EXPRESS LIMITEE	Le Devoir	12, 13, 14 juillet 79	Demande de permis spécial Rejetée
QS-2832	79-09-07	Cause: Q-21350-S Q-300335-102-S TRANSPORT QUIRION INC.	Journal de Québec	21, 22, 23 août 1979	Permis spécial Accordée Condition: Ce permis devra être opéré avec un permis complémentaire à être émis par les autorités concernées Ce permis est valide du 7 septembre 1979 au 7 juin 1980.
MI-30,043	79-06-19	Cause: MI-30,043 M-300220 1734-V YVAN THERIAULT			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,044	79-06-05	Cause: MI-30,044 M-303182 C.G.I. TRANSPORT LIMITED			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,045	79-05-06	Cause: MI-30,045 M-303125 TRANSPORT M.R. INC.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,046	79-06-08	Cause: MI-30,046 M-303647 16204-VM HALIFAX TRANSFER COMPANY LIMITED			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,047	79-06-08	Cause: MI-30,047 M-301721 21683-V STURGESS, CECIL S			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,048	79-06-11	Cause: MI-30,048 M-300545 (9094-V) CLEARY, JOHN			Demande de permis identique *instanter* Rejetée
MI-30,049	79-06-21	Cause: MI-30,049 M-301788 GUERTIN, LUCIEN			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,050	79-07-19	Cause: MI-30,050 M-301718 (21675-V) DESGROSEILLIERS, LEONARD			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,051	79-08-16	Cause: MI-30,051 M-303194 CARON, LUCIEN			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,052	79-08-20	Cause: MI-30,052 M-303109 ULCH TRANSPORT LIMITED			Demande de permis identique *instanter* Accordée À condition qu'un nouveau contrat conforme à l'article 41 de l'ord. Gén. soit produit dans un délai de 30 jours.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MI-30,053	79-08-21	Cause: MI-30,053 M-300582 WINDSOR TRANSPORT INC.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-30,054	79-08-28	Cause: MI-30,054 M-303234 OUELLET, VIATEUR			Demande de permis identique *instanter* Accordée Conditionnellement au dépôt d'un nouveau contrat
QI-30044	79-09-07	Cause: QI-30044 Q-300865 LESSARD FINA SERVICE ENRG.			Permis identique *instanter* Rejetée
QI-30046	79-09-11	Cause: QI-30046 Q-301263 LES HUILES MONTCALM INC.			Permis identique *instanter* Rejetée

CAMIONNAGE SPECIALISE

MDI-2332	79-08-27	Cause: M-40395-S M-304667-1-S L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MARTEL, NOEL Intimé-remorqueur ATLAS TRUCKING CO. LTD. Intimée-roulier			Décision incidente Requête accordée, délai de 30 jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MS-5103 du 11-04-79 et confiscation du cautionnement.
MDI-2337	79-08-27	Cause: M-40792 M-304667-2-D L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant MARTEL, NOEL Intimé-remorqueur ATLAS TRUCKING CO. LTD Intimée-roulier			Décision incidente Requête accordée, délai de 30 jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision MCS-4377 du 19 juin 1979 et confiscation du cautionnement.
MCS-4428	79-07-16	Cause: M-42045 M-304370-4-D ENTREPRISES MAURICE RICHARD ENRG. Voiturier-remorqueur M-300933-4-D ROBERT MONDOR Voiturier-roulier	G.O.Q. no 23 p. 6023	79-06-09	Demande de permis Accordée
MCR-5307 MCS-4435	79-07-19	Cause: M-41837 M-300096-13-DS PELADEAU, LUCIEN PELADEAU, MME RITA PELADEAU, JEAN-GUY Requérants-cédants RICHARD, JEAN-GUY CADIEUX, ROGER BOURRET, ROBERT Requérants-cessionnaires FILLION TRANSPORT INC. Mise en cause	Le Devoir	17, 18, 19 avril 79	Changement de contrôle Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCS-4451	79-07-26	Cause: M-42386 M-302733-102-D JOACHIM GIRARD Voiturier-remorqueur Q-300003-139-D TRANSPORT D'ANJOU INC. Q-300002-103-D GUILBAULT TRANSPORT INC. Voituriers-rouliers	G.O.Q. no 24 p. 6292	79-06-16	Demande de permis Accordée
MCS-4458	79-08-01	Cause: M-42682 M-304797-102-D ST-GELAIS, RAYMOND Voiturier-remorqueur M-301181-102-D BLAIS & LANGLOIS INC. Voiturier-roulier	G.O.Q. no 26 p. 6634	79-06-30	Demande de permis Accordée
MCS-4471-TF	79-08-16	Cause: M-42346 M-40003-289-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 25 p. 6453	79-06-23	Modification de tarifs Accordée
MCS-4478-TF	79-08-16	Cause: M-42343 M-40003-286-DT CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS' TARIFF BUREAU ASSOCIATION	G.O.Q. no 25 p. 6452	79-06-23	Modification de tarifs Accordée
MCS-4487	79-08-20	Cause: M-42703 M-304775-102-D GERMAIN GROULX Voiturier-remorqueur M-301796-130-D ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. M-303478-130-D S.S. BAIRD & SONS LTD. Voituriers rouliers	G.O.Q. no 26 p. 6637	79-06-30	Demande de permis Désistement
MCS-4494	79-08-21	Cause: M-42745 M-304761-102-D LAPLANTE, ROGER Voiturier-remorqueur M-301796-102-D ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. M-303478-102-D S.S. BAIRD & SONS LTD. Voituriers-rouliers	G.O.Q. no 26 p. 6643	79-06-30	Demande de permis Désistement
MCS-4506-TF	79-08-22	Cause: M-34549 CM-30000-179-PT COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérante R. MARTEL EXPRESS LIMITEE Intimée CORONET CARPETS LIMITED Mise en cause R. MARTEL EXPRESS LIMITEE CHAMPLAIN SEPT-ILES EXPRESS INTERPROVINCIAL INC. TRANSPORT CHAMPLAIN EXPRESS INC. Intervenantes	G.O.Q. no 37 p. 11296	78-09-16	*Proprio motu* La Commission: Constate que les taux fixés par la décision MCS-2684-TF datée du 7 septembre 1977 ne sont plus en vigueur.
MCR-5348 MCS-4508	79-08-23	Cause: M-42799 M-300796-101-D TRANSPORT R. ROCHON INC.	G.O.Q. no 27 p. 6841	79-07-07	Modification de permis Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCS-2038	79-08-10	Cause: Q-19668 Q-301847-1-D BISSON, MARC Voiturier-remorqueur Q-300724-51-D ST-LAMBERT TRANSPORT INC. Courtier en transport	G.O.Q. no 19 p. 5095	79-05-12	Permis de transport par remorquage Accordée
QCS-2046	79-08-23	Cause: Q-20585 Q-300896-102-DS RHEAULT & FRERES LIMITEE Requérante-cédante Q-301530-101-DS BROUILLETTE & LAHAIE LTEE Requérante-cessionnaire	Le Nouvelliste	19, 21, 22 mai 79	Transfert total de permis Accordée Prend et donne acte de la répartition des actions de Brouillette & Lahaie Ltée.
QCS-2052	79-08-28	Cause: Q-20901 Q-301830-102-D TRANSPORT J.N. GRONDIN INC. Voiturier-remorqueur M-300164-106-D ATLAS TRUCKING CO. LTD. Courtier en transport	G.O.Q. no 30 p. 7328	79-07-28	Permis de transport par remorquage Accordée
QCS-2053-TF	79-08-28	Cause: Q-20936 Q-300338-101-DT CAMIL RIVEST	G.O.Q. no 30 p. 7333	79-07-28	Modification de tarifs Accordée
QCS-2062	79-09-06	Cause: Q-19031 Q-301001-15-D JEANNOT GAGNON	G.O.Q. no 9 p. 2996	79-03-03	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
QCS-2064	79-09-10	Cause: Q-20992 Q-300406-102-D MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.	G.O.Q. no 31 p. 7480	79-08-04	Modification de permis Accordée
QCS-2067	79-09-10	Cause: Q-19068 Q-301171-6-D TRANSPORT SAMSON INC.	G.O.Q. no 10 p. 3192	79-03-10	Modification de permis Accordée telle qu'amendée
MS-5224	79-06-26	Cause: M-43118-S M-304808-101-S VACHON, BERTRAND Voiturier-remorqueur Q-300335-101-S TRANSPORT QUIRION INC. Voiturier-roulier	Journal de Québec	5, 6, 7 juin 79	Demande de permis spécial Accordée Décrète que lesdits services seront valides jusqu'à décision finale ou pour une durée moindre qu'un an selon la première éventualité.
MS-5271-C	79-08-17	Cause: M-43752-S M-301068-101-S TURENNE, YVON			

Correction de décision
La Commission:
Corrige la décision MS-5271 du 27 juillet 1979, à la page frontispice et au haut de la page 2, de façon à ce que le numéro de dossier de la partie requérante se lise M-301068-101-S au lieu de M-301681-101-S.

MS-5281-C	79-08-22	Cause: M-43809-S M-300270-102-S R.H. REDIKER TRANSPORT LTD.			

Correction de décision
La Commission:
Corrige la décision MS-5281 du 7 août 1979 en changeant le point de départ de Richmond, Vermont à Richford, Vermont.

MS-5295	79-08-20	Cause: M-44241-S M-304894-101-S DUCHARME, OMER Voiturier-remorqueur M-301492-107-S R. MARTEL EXPRESS LTEE Voiturier-roulier	Le Devoir	6, 7, 8 août 79	Demande de permis spécial Accordée Ce permis sera valide à compter de la date des présentes jusqu'au 18 août 1980.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MS-5297	79-08-17	Cause: M-43883 M-300365-103-S TRANSPORT EXPRESS C. BOUCHER INC.	Le Devoir	12, 13, 14 juillet 79	Demande de permis spécial Rejetée
QS-2822	79-08-24	Cause: Q-21120-S Q-300310-116-S TRANSPORT BRAZEAU INC./ BRAZEAU TRANSPORT INC.	Le Devoir	23, 24, 25 juil. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 24 août 1979 au 1er avril 1980.
QS-2831	79-09-06	Cause: Q-21318-S Q-301930-101-S REMORQUAGE DENIS BERGERON ENR. (Denis Bergeron opérant sous le nom de)	La Tribune	23, 24, 25 août 79	Permis spécial Rejetée
MT-652	79-08-15	Cause: M-44186-SI M-301921-103-SI TRANSPORT ROBERT RICHER INC.			Demande de permis temporaire Accordée Ce permis sera valide à compter du 17 août 1979 à 1 heure jusqu'au 25 août 1979 inclusivement.
QT-772	79-09-10	Cause: Q-21392-SI Q-300202-195-SI MAGNY TRANSPORT (INCORPORE)			Permis temporaire *instanter* Rejetée

LOCATION

MDI-2330	79-08-27	Cause: M-42123 M-600385-2-DT L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant BOULEVARD AUTO LOCATION LTEE Intimée			Décision incidente Requête accordée délai de 30 jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision ML-1956-TF du 12 juillet 1979 et confiscation du cautionnement.
MDI-2334	79-08-27	Cause: M-38427 M-600248-3-DS L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTD. Intimée-cédante CHRYSLER CREDIT CANADA LTEE Intimée-cessionnaire			Décision incidente Requête accordée, délai de 30 jours pour paiement des droits et à défaut, annulation de la décision ML-1821 du 26 mars 1979 et confiscation du cautionnement.
ML-1944-TF	79-07-09	Cause: M-41805 M-600007-6-DT MONKLAND DRIVE YOURSELF LIMITEE	G.O.Q. no 21 p. 5748	79-05-26	Modification de tarifs Accordée
ML-1962-TF	79-07-16	Cause: M-42261 M-600172-101-DT FOREIGH CAR SPECIALISTE INC.	G.O.Q. no 24 p. 6279	79-06-16	Modification de tarifs Accordée
ML-1972-TF	79-07-19	Cause: M-39164 M-600700-2-DT SITRI INC.	G.O.Q. no 13 p. 3759	79-03-31	Modification de tarifs Accordée
ML-1993	79-08-30	Cause: M-43209 M-601168-101-D LOCATION COLOSSAL INC.	G.O.Q. no 29 p. 7173	79-07-21	

Demande de permis
La Commission:
1. Prend acte du désistement des opposantes suite à l'amendement.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

2. Fait droit à la présente requête telle qu'amendée.
3. Délivre à Location Colossal Inc./Colossal Leasing Inc. le permis suivant:
Location à long terme de camions d'une capacité maximum de cinq (5) tonnes, à l'exception de tous véhicules de type citerne, au public en général.
Adresse: 3860, côte Vertu, ville St-Laurent, Qué., H4R 1V4.
Ce permis est délivré dans le cadre du règlement concernant la location de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques.
Location à court terme de véhicules de promenade et de véhicules automobiles de type familial seulement aux clients dont le véhicule est en réparation ou qui attendent la livraison d'un véhicule neuf.
Adresse: 3860, côte Vertu, ville St-Laurent, Qué., H4R 1V4.
Ce permis est délivré dans le cadre de l'Ordonnance générale no 2 sur la location.
Location à long terme de véhicules agencés pour le transport de personnes et de marchandises, pick up, fougons et véhicules de promenade, au public en général.
Adresse: 3860, côte Vertu, ville St-Laurent, Qué., H4R 1V4.
Ce permis est délivré dans le cadre de l'Ordonnance générale no 2 sur la location.
4. Fixe en vigueur les taux tels que déposés au dossier.

QL-872-C	79-08-28	Cause: Q-20412 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-600460-101-D JEAN FOURNIER INC. Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12
La Commission corrige la décision portant le numéro QL-872 en y remplaçant partout où c'est nécessaire le numéro «Q-600460-101-DT» par le numéro «Q-600460-101-D» comme numéro de dossier de la partie requérante, (Jean Fournier Inc.)

QL-874-TF	79-08-28	Cause: Q-20898 Q-600446-102-DT LOCATION D'AUTOS HAUTERIVE LTEE (HAUTERIVE DRIVE YOURSELF LTD.)	G.O.Q. no 30 p. 7328	79-07-28	Modification de tarifs Accordée

Annexe

Description	*24 hrs.*	*Semaine 7 jours.*	*Hres addit.*	*Tarif au mille*	*Tarif au k m*	*Taux intercité mille*	*Taux intercité k m*	*Charge max. lb*
Camion 1/2 tonne, bte longue	23 $	138 $	5 $	0,20 $	0,13 $	0,40 $	0,26 $	1 500
Chevy Van, 3/4 tonne								
Econoline	25	150	6	0,20	0,13	0,40	0,26	2 000
Econoline 12 pieds	27	162	6	0,20	0,13	0,40	0,26	2 000
Camions, 4 × 4	30	180	7	0,25	0,16	0,50	0,35	3 000
Suburban, 9 passagers	30	180	7	0,25	0,16	0,50	0,35	—
Van, 3/4 tonne, 12 pieds	30	180	7	0,25	0,16	0,50	0,35	2 500
Step Van 1 tonne, 14 pieds	30	180	7	0,28	0,18	0,55	0,37	3 000
Camion, 3 tonnes, 14 pieds	35	210	8	0,30	0,19	0,60	0,40	15 000
Camion, 3 tonnes, 16 pieds	40	240	10	0,30	0,19	0,60	0,40	15 000
Camion, 5 tonnes, 18 pieds, avec monte-charge	45	270	11	0,35	0,22	0,70	0,45	17 000
Camion, 5 tonnes, 20 pieds, avec monte-charge	50	300	12	0,35	0,22	0,70	0,45	17 000
Camion, 5 tonnes, 22 pieds, avec monte-charge	60	360	15	0,35	0,22	0,70	0,45	17 000

* Essence non comprise
** Location minimum une journée
** Age minimum, 21 ans
*** Exonération pour dommage par collision: «conducteur de 25 ans et plus».
Assurance collision avec franchise de 500 $ incluse. Assurance collision sans franchise moyennant 5 $ par jour.
«Conducteur de moins de 25 ans» assurance collision avec franchise de 500 $ obligatoire moyennant 5 $ par jour de location. L'assurance sans franchise n'est pas offerte.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Camions une demi-tonne, boîte longue: 450 $ par mois plus 0,13 $ du km
Econoline, Chevy Van 3/4 tonne: 550 par mois plus 0,13 du km
4 × 4, F-150: 750 par mois plus 0,16 du km
Suburban, 9 passagers: 750 par mois plus 0,16 du km

* Le prix de l'essence n'est pas inclus dans ces taux.

Description véhicules	*Tarif à la journée*	*km gratuits/jour*	*km excédent*
Bobcat	27 $	200	0,10 $
Nova Comet	29	200	0,10
Citation	30	200	0,10
Oldsmobile Cutlass	32	200	0,10
Chevrolet Impala	32	200	0,10
Pontiac Lemans	32	200	0,10
Marquis, Parisienne, Cordoba, T-Bird et Ltd.	34	200	0,10
Familiale, Station-wagon	30	Aucun	0,15
Suburban, 9 passagers	30	Aucun	0,16

Tarif intercité:

Sept-Iles	45,00 $
Bagotville	90,00
Chicoutimi	90,00
Québec	125,00
Montréal	175,00

Autres bureaux Tilden: $ 0,30 du km
Raymond Lavoie Thomas Levesque

Tarif proposé pour location au mois:

Catégorie	*Taux mensuel*	*Plus le km*
Bobcat, Nova et Citation	350 $	0,10 $
Oldsmobile Cutlass, Pontiac Lemans, Chevrolet Impala	425	0,10
Marquis, Parisienne, L T D, Cordoba, Thunder Bird	600	0,10
Familiale Station-wagon	700	0,10

N.B. L'essence n'est pas fournie

Thomas Levesque & Raymond Lavoie

QL-875-TF	79-08-28	Cause: Q-20907 Q-600040-101-DT LOCATION UNIVERSELLE INC. (UNIVERSAL LEASING INC.)	G.O.Q. no 30 p. 7329	79-07-28	Modification de tarifs Accordée Cette décision est exécutoire à compter du 28 août 1979

Annexe

Tarif de location — court terme

	Tarif quotidien	*Tarif hebdomadaire*	*Tarif mensuel*
Automobiles:			
Compact	25,00 $	150,00 $	400,00 $
Intermédiaires	29,00	180,00	475,00
Luxueuses	32,00	200,00	550,00
Kilométrage gratuit	150 km	800 km	2 500 km
Surplus	0,10 km	0,10 km	0,10 km
Assurance:			
Déductible 100 $	3,00 par jour	18,00 par sem.	50,00 par mois
Collision			
Voitures accomodation			
Clients de Universel Auto Ltée	15,00		
Kilométrage gratuit	100 km		

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision

Location à long terme

Automobiles et camions légers

Le prix de détail suggéré par le manufacturier, plus le coût du transport et de la préparation, et plus le coût des équipements désirés, sert de base pour le calcul de la location à long terme. L'assurance, l'immatriculation et l'entretien peuvent être à la charge du locateur ou du locataire, suivant les modalités de chaque contrat.

Voitures nord américaines:	*24 mois*	*36 mois*
Plymouth Horizon	3,50%	3,00%
Plymouth Volare	3,40%	3,00%
Plymouth Caravelle	3,50%	3,00%
Chrysler Le Baron	3,65%	3,15%
Chrysler Newport	3,75%	3,25%
Chrysler New Yorker	3,75%	3,25%
Camions légers	3,80%	3,30%

QL-879	79-09-05	Cause: Q-18207 Q-600427-1-D SOCOL INC.	G.O.Q. no 45 p. 13904	78-11-11	Demande de permis Accordée
QL-880	79-09-10	Cause: Q-20950 Q-600201-101-D LE DEMENAGEUR QUEBECOIS LTEE	G.O.Q. no 31 p. 7474	79-08-27	Changement d'adresse Accordée
QL-881	79-09-10	Cause: Q-19072 Q-600029-5-D ASSELIN AUTOMOBILE INC.	G.O.Q. no 10 p. 3195	79-03-10	Demande de permis Accordée telle qu'amendée
QL-882-TF	79-09-05	Cause: Q-19522 Q-600204-3-DT LOCATION A. LESAGE INC.	G.O.Q. no 17 p. 4627	79-04-28	

Modification de tarifs

La Commission:

1. Rejette la requête

2. Recommande le lancement d'un avis *proprio motu* aux fins d'annuler le permis numéro Q-600204 qui n'est plus exploité à l'adresse pour laquelle il a été émis ou rendre toute autre décision appropriée.

QS-2797-C	79-08-28	Cause: Q-21047-S LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-600481-101-S ENTREPRISES B.C. (MONTREAL) LIMITEE Mise en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QS-2797 en y remplaçant, à la page 2, le numéro «Q-600,418-101-S» par le numéro «Q-600481-101-S» comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante, (Entreprises B.C. (Montréal) Limitée).

QS-2833	79-09-11	Cause: Q-21325-S Q-600489-101-S GARAGE YVAN DION INC.	Journal de Québec	6, 7, 8 août 79	Permis spécial Rejetée
QI-60003	79-09-06	Cause: QI-60003 Q-600417 GARAGE F. COSSETTE INC.			Permis identique *instanter* Accordée

TRANSPORT EN VRAC

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
MCV-16234	79-06-08	Cause: M-42139 M-503088-101-DS PAUL GAGNON Requérant-cédant M-508977-001 BENOIT COTE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	2, 3, 4 mai 79	Transfert de permis Accordée R-10
MCV-16305	79-07-03	Cause: M-42783 M-506396-101-DS BERTRAND, GUY (Alberte Renaud-Bertrand, ès qualités légataire universelle) Requérant-cédant M-508963-001 GAGNON, FRANCOIS Requérant-cessionnaire	Le Droit	15, 16, 17 mai 79	Transfert de permis Accordée R-7
MCV-16335	79-07-17	Cause: M-41978 M-506394-2-DS ELZEAR LETENDRE Requérant-cédant M-508809-001 SERGE LETENDRE Requérant-cessionnaire	La Tribune	8, 9, 10 février 79	Transfert de permis Accordée R-5
MCV-16434	79-08-21	Cause: M-41974 M-505692-101-DS GONTHIER, MARCEL Requérant-cédant M-508965-001 CADRIN, GERARD Requérant-cessionnaire	Le Devoir	25, 26, 27 avril 79	Transfert de permis Accordée R-8
MCV-16435	79-08-22	Cause: M-44329 M-508137-101-VE ROY AMEY			Demande de permis Accordée
QCV-9985-C	79-08-30	Causes: Q-10465, Q-10466, Q-10467, Q-9269, Q-9270 et Q-9271 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-502022-D-001 à D-006 JEAN-CLAUDE GOBEIL et L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION NO 03 INC. Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QCV-9985 en y remplaçant, au premier paragraphe du dispositif, à la page 6, le «no 03» par le «no 02» comme numéro de la région pour laquelle les permis sont autorisés.

QCV-12279	79-08-07	Cause: Q-20761 Q-502996-101-D GRENIER, H. BERTRAND Requérant-cédant Q-506922-101-D LAROUCHE, DONALD Requérant-cessionnaire	G.O.Q. no 27 p. 6847	79-07-07	Transfert de permis R-2 Accordée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication nom / page	Référence à la publication date	Nature de la demande et décision
QCV-12284-C	79-08-28	Cause: Q-21146 LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Agissant d'office Q-505838-101-VE CAMIL GOBEIL Mis en cause			

Correction de décision dans le cadre des articles 2.59.11 et 2.59.12

La Commission corrige la décision portant le numéro QCV-12284 en y remplaçant le numéro «Q-505848-101-VE» par le numéro «Q-505838-101-VE» comme numéro de dossier ou de permis de la partie requérante, (Camil Gobeil).

QCV-12321	79-08-29	Cause: Q-21159 Q-503997-101-DS HACHEY, NICKLESS Requérant-cédant Q-500457-101-DS BOLDUC, CYRILLE Requérant-cessionnaire	Le Devoir	30, 31 juil. et 1er août 1979	Transfert de permis R-9 Accordée Ce permis est valide à compter du 29 août 1979.
QCV-12323	79-08-29	Cause: Q-21147 Q-501572-101-DS MERCIER, MARCEL Requérant-cédant Q-501769-101-DS LANGLOIS, JEAN-GUY Requérant-cessionnaire	Le Devoir	25, 26, 27 juil. 79	Transfert de permis R-3 Accordée
QCV-12328	79-08-30	Cause: Q-21168 Q-500065-101-DS LEONARD HARRISSON Requérant-cédant Q-506983-101-DS SERGE MICHAUD Requérant-cessionnaire	Journal de Québec	1er, 2 et 3 août 1979	Transfert de permis R-1 Accordée
QCV-12330	79-09-04	Cause: Q-21187 Q-502945-102-DS ROSAIRE LAMONTANGE & FILS LTEE Requérante-cédante Q-506984-101-DS SASSEVILLE, MARTIN Requérant-cessionnaire	Journal de Québec au Saguenay-Lac-St-Jean	6, 7, 8 août 79	Transfert de permis R-2 Accordée
QCV-12331	79-09-04	Cause: Q-21192 Q-504982-101-DS FORTIN, ANTONIN Requérant-cédant Q-506987-101-DS BOUCHARD, GAETAN Requérant-cessionnaire	Journal de Québec au Saguenay-Lac-St-Jean	6, 7, 8 août 79	Transfert de permis R-2 Accordée
QCV-12333	79-09-06	Cause: Q-15010 Q-505784-2-D LES PAVAGES LEDOUX ET PARENT ENR. (Lorenzo Parent et Pierre Ledoux opérant sous le nom de) Requérants-cédants Q-501852-2-D LES CONSTRUCTIONS EDGUY INC. Requérantes-cessionnaires A.N.C.A.I. Région 3 Intervenante	G.O.Q. no 11 p. 3401	78-03-18	Transfert de permis R-3 La Commission: 1. Rejette la demande 2. Révoque le permis Q-505784-001 détenu par la partie requérante-cédante, Les Pavages Ledoux et Parent Enr. (Lorenzo Parent et Pierre Ledoux opérant sous le nom de).
QCV-12334	79-09-06	Cause: Q-20714 Q-506909-101-D CLAUDE-AIME JONES ENR. (Claude-Aimé Jones opérant sous le nom de)	G.O.Q. no 26 p. 6659	79-06-30	Demande de permis R-9 Rejetée

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QCV-12346	79-09-10	Cause: Q-21150 Q-506227-101-DS QUEVRAC TRANSPORT LTEE Requérante-cédante Q-506979-101-DS LES ENTREPRISES G. ET R. LAVERGNE LTEE Requérante-cessionnaire	Le Devoir	30, 31 juil., 1er août 79	Transfert de permis R-1 Accordée Ce permis est exécutoire à compter du 10 septembre 1979.
QS-2784	79-07-19	Cause: Q-21000-S Q-503480-102-S CLAUDE BARIBEAU	Le Nouvelliste	11, 12, 13 juil. 79	Permis spécial Accordée Ce permis est valide du 19 juillet au 30 novembre 1979.
QT-752	79-08-28	Cause: Q-21239-SI Q-503378-101-SI DUBE, GERMAIN			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 28 août au 4 septembre 1979 incl.
QT-753	79-08-28	Cause: Q-21240-SI Q-502864-101-SI DUBE, BERTRAND			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 28 août au 4 septembre 1979 incl.
QT-761	79-09-06	Cause: Q-21365-SI Q-500938-101-SI JEAN-BAPTISTE GAGNON			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 au 20 septembre 1979 incl.
QT-762	79-09-06	Cause: Q-21362-SI Q-501712-101-SI PHILIPPE DUBE			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 au 20 septembre 1979 incl.
QT-763	79-09-06	Cause: Q-21363-SI Q-500187-101-SI HERVE BAILLARGEON			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 au 20 septembre 1979 incl.
QT-764	79-09-06	Cause: Q-21364-SI Q-500943-101-SI GUY LAFOREST			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 au 20 septembre 1979 incl.
QT-765	79-09-06	Cause: Q-21367-SI Q-500572-101-SI DOIRE, ALAIN			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 au 20 septembre 1979 incl.
QT-766	79-09-06	Cause: Q-21368-SI Q-506622-101-SI VERRET, ANDRE			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 au 20 septembre 1979 inclusivement.
QT-767	79-09-06	Cause: Q-21370-SI Q-500199-101-SI LAPOINTE, ADRIEN			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 septembre au 20 septembre 1979 inclusivement.
QT-768	79-09-06	Cause: Q-21371-SI Q-500355-101-SI BELANGER, JACQUES			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 septembre au 20 septembre 1979 inclusivement.
QT-769	79-09-06	Cause: Q-21372-SI Q-500806-101-SI GODBOUT, MAURICE			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 septembre au 20 septembre 1979 inclusivement.

No de la décision	Date	Requérants	Référence à la publication		Nature de la demande et décision
			nom / page	date	
QT-770	79-09-06	Cause: Q-21366-SI Q-501708-101-SI LAWRENCE PLOURDE			Permis temporaire *instanter* Rejetée
QT-771	79-09-06	Cause: Q-21369-SI Q-500328-101-SI MARCEL TURCOTTE			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 6 septembre au 20 septembre 1979 inclusivement.
QT-773	79-09-11	Cause: Q-21402-SI Q-503177-101-SI BELLAVANCE, ROLAND			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 11 au 25 septembre 1979 incl.
QT-774	79-09-11	Cause: Q-21403-S Q-506505-101-SI GAGNON, J.-ALCIDE			Permis temporaire *instanter* Accordée Ce permis est valide du 11 septembre au 25 septembre 1979.
MI-50057	79-08-27	Cause: MI-50057 M-505095-001 LES JARDINS & MOTEL AUBIN INC.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50058	79-08-27	Cause: MI-50058 M-505095-002 LES JARDINS & MOTEL AUBIN INC.			Demande de permis identique *instanter* Accordée
MI-50059	79-08-28	Cause: MI-50059 M-506958-001 DALPE, JEAN-CLAUDE			Demande de permis identique *instanter* Accordée
		MARITIME			
QSM-212	79-09-07	Cause: Q-18313 Q-700054-5-D EXCURSIONS MARITIMES MISS MONTREAL INC. Miss Montréal Boat Tours Inc.	G.O.Q. no 48 p. 14745	78-12-02	Modification de permis Désistement
QSM-213	79-09-07	Cause: Q-19081 Q-700083-4-D EXCURSIONS MARITIMES CHARLEVOIX INC.	G.O.Q. no 10 p. 3197	79-03-10	Droit additionnel Accordée

2841-o

Associations coopératives — Loi des

COOPERATIVE D'HABITATION LA NOUVELLE AVENUE D'IBERVILLE

(*Loi des associations coopératives*)

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de «COOPERATIVE D'HABITATION LA NOUVELLE AVENUE D'IBERVILLE», dont le siège social est situé à Iberville, Québec, dans le district électoral d'Iberville.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
2874-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

LA GROSSE VALISE, COOPERATIVE DE THEATRE (MONTREAL)

(*Loi des associations coopératives*)

Avis est donné que le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, a approuvé le règlement spécial adopté le 12 juin 1979, de l'association coopérative «LA GROSSE VALISE, COOPERATIVE DE THEATRE (MONTREAL)», changeant son nom en celui de «LA GROSSE VALISE, COOPERATIVE DE THEATRE (LANAUDIERE)» et son règlement spécial adopté le 12 juin 1979, changeant son siège social de Montréal, Québec, à Joliette, Québec.

Le Sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
2884-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

Avis divers

Charolais Champêtre Inc.

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, elle a accordé des lettres patentes, en date du 19e jour de juin 1979, constituant en corporation sans capital-actions, les membres actuels de «Charolais Champêtre Inc.», déjà constituée en corporation le ou vers le 20 mars 1973, en vertu de la Loi des clubs de récréation (Statuts refondus, 1964, chapitre 298).

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder est de 1 000 000,00$.

Le siège social de la nouvelle corporation est à Saint-Charles, district judiciaire de Bellechasse.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
2840-o 1417-2993

Fiducie Nord-Amérique

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies de fidéicommis et de la Loi des compagnies de Québec, il a plu à la ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières d'accorder des lettres patentes supplémentaires en date du 15e jour d'août 1979, à la compagnie «Fiducie Nord-Amérique», augmentant le capital-actions de la compagnie de 2 000 000 $ à 5 000 000 $; le capital-actions additionnel étant divisé en 30 000 actions ordinaires de 100 $ chacune, de sorte que le capital-actions de la compagnie est de 5 000 000 $ divisé en 50 000 actions ordinaires de 100 $ chacune.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
2840-o 1231-9828

Comté de Lac-Saint-Jean-Est — Gestion des déchets

Avis est donné que, conformément à l'article 404*c* du Code municipal, les corporations locales du comté de Lac-St-Jean-Est énumérées ci-après ont, par entente, habilité ladite corporation de comté à exploiter la partie d'un système de gestion de déchets relativement à l'entreposage, au traitement, à l'élimination et au dépôt définitif des déchets.

Cette entente a été autorisée par règlement du conseil de chacune de ces corporations municipales et a été approuvée le 13 novembre 1978 par le ministre responsable de l'application de la Loi de la qualité de l'environnement (1972, chapitre 49) et les 13 novembre 1978 et 15 août 1979 par la Commission municipale du Québec.

Lesdites approbations excluent dans cette entente, le paragraphe *d*, le 4e alinéa du paragraphe *e* et les paragraphes *g* et *i* de l'article *l* ainsi que les références au mot «villes».

Corporation municipale	*Règlement numéro*
Comté de Lac-Saint-Jean-Est	117
Hébertville	207-78
Village Hébertville-Station	194
Village de Saint-Bruno	31-78

Corporation municipale	*Règlement numéro*
Village Saint-Coeur-de-Marie	161
Paroisse de L'Ascension-de-Notre-Seigneur	156
Canton Delisle	210
Lac-à-la-Croix	23-78
Saint-Gédéon	163-78
Saint-Henri-de-Taillon	144
Sainte-Monique-de-Honfleur	175-78

En conséquence, cette habilitation de la corporation de comté de Lac-Saint-Jean-Est s'applique dans l'ensemble de son territoire et elle est exclusive de la compétence que possède, quant aux objets de l'entente, toutes les corporations municipales locales du comté.

De plus, ladite corporation du comté de Lac-Saint-Jean-Est succède à compter du présent avis, aux droits, devoirs et obligations de toutes les corporations locales de son territoire et ce, quant aux objets de ladite entente.

Le secrétaire-trésorier,
2844-o GUY GAGNON.

Les opérations forestières Réjean Morneau Inc.

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'elle a corrigé le 29 août 1979 les lettres patentes émises le 22 mai 1979.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
2840-o 1636-3863

Municipalité de Rivière-du-Gouffre

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., chapitre M-39), le Conseil de cette municipalité a adopté le 11 juin 1979, le Règlement numéro 36, intitulé «Règlement concernant l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières», et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Rivière-du-Gouffre, le 18 juin 1979.

Le secrétaire-trésorier,
2929-o ARTHUR LAVOIE.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi du

Accordés

Joseph Robert Rousseau

Par le certificat numéro 79-342 du 2 août 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Robert Cyr, né le 19 janvier 1961, en celui de Joseph Robert Brousseau.

Sainte-Foy, le 10 septembre 1979.

Le sous-registraire du Québec,
2946-o GERMAIN HALLEY.

Marie Lise Madeleine Descarreaux

Par le certificat numéro 79-367, du 16 août 1979, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lise Madeleine Laflamme, née le 12 octobre 1949, en celui de Marie Lise Madeleine Descarreaux.

Sainte-Foy, le 5 septembre 1979.

Le sous-registraire du Québec,
2946-o GERMAIN HALLEY.

Demandes

Anicette Bédard

Prenez avis que Anicette Bédard, préposée à la stérilisation, domiciliée et résidant au 610, rue Godbout, app. 1, Qué., s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annie Bédard.

Québec, le 12 septembre 1979.

La requérante,
2930-38-2-o ANICETTE BÉDARD.

Robert Elliot Claude Bouchard

Avis est donné que Robert Elliot Claude Bouchard, étudiant, domicilié au numéro 120, place du Buisson, à Pierrefonds, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Robert Elliot Harnum.

Pointe-Claire, le 24 août 1979.

Le procureur du requérant,
2931-38-2-o PAUL-EMILE FAUCHER, *notaire*.

Yolande Boulay

Avis est, par la présente, donné que Yolande Boulay, résidant et domiciliée au 2119, rue Dorion, ville de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rolande Gladu.

Montréal, le 28 août 1979.

Les procureurs de la requérante,
2885-38-2-o LORD, LEFEBVRE & GOULET.

Denise Brisson

Avis est donné que Denise Brisson, sans emploi, demeurant au 2380 ouest, rue Saint-Antoine, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Denise Winter.

Montréal, le 5 septembre 1979.

Les procureurs de la requérante,
2913-38-2-o ST-CYR & DEMERS, *avocats.*

Micheline Brisson

Avis est donné que Micheline Brisson, sans emploi, demeurant au 2048, Lionel-Groulx, app. 4, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Micheline Winter.

Montréal, le 5 septembre 1979.

Les procureurs de la requérante,
2914-38-2-o ST-CYR & DEMERS, *avocats.*

Sylvie Brisson

Avis est donné que Sylvie Brisson, sans emploi, demeurant au 2380 ouest, rue Saint-Antoine, à Montréal, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Sylvie Winter.

Montréal, le 5 septembre 1979.

Les procureurs de la requérante,
2915-38-2-o ST-CYR & DEMERS, *avocats.*

Marie Jeannine Léona Côté

Avis est, par les présentes, donné que Marie Jeannine Léona Côté, célibataire, demeurant et résidant au 6195, croissant Bélair, Brossard, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Janyne Bonneau.

Québec, le 4 juillet 1979.

Le procureur de la requérante,
2954-38-2-O MICHEL LAMARRE, *avocat.*

Fernande Deslauriers Légaré

Avis est donné que Fernande Deslauriers Légaré, secrétaire, domiciliée au 70, rue Crépeau, appartement 413, à ville Saint-Laurent, district judiciaire de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Anne Deslauriers Légaré.

Montréal, le 4 septembre 1977.

Les procureurs de la compagnie,
2886-38-2-o ST-CYR & DEMERS, *avocats.*

Guy Dion

Avis est donné que monsieur Guy Dion, résidant et domicilié au 207, rue Taillon, Saint-Basile-le-Grand, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille de Dion à Guyon.

Longueuil, le 21 août 1979.

Le procureur du requérant,
2878-38-2-o ALAIN BEAUSOLEIL.

Louise Dion

Avis est donné que dame Louise Dion, résidant et domiciliée au 212 ouest, rue Saint-Laurent, Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille de Dion à Guyon.

Longueuil, le 21 août 1979.

Le procureur de la requérante,
2879-38-2-o ALAIN BEAUSOLEIL.

Monique Dion

Avis est donné que dame Monique Dion, résidant et domiciliée au 2475, rue Raymond, Saint-Hyacinthe, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille de Dion à Guyon.

Longueuil, le 21 août 1979.

Le procureur de la requérante,
2880-38-2-o ALAIN BEAUSOLEIL.

Rolland Dion

Avis est donné que monsieur Rolland Dion, résidant et domicilié au 207, rue Taillon, Saint-Basile-le-Grand, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de famille de Dion à Guyon.

Longueuil, le 21 août 1979.

Le procureur du requérant,
2881-38-2-o ALAIN BEAUSOLEIL.

Marie Andrée Drolet

Prenez avis que Marie Andrée Drolet, résidant et domiciliée au 2785, rue Saint-Jude, quartier Les Saules, Québec, district et province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom de Drolet par Tousignant.

Québec, le 7 septembre 1979.

Les procureurs de la requérante,
2932-38-2-o LÉTOURNEAU & STEIN.

Marie-Céline Girard

Avis est donné que Marie-Céline Girard, stagiaire du barreau, domiciliée et résidant au 5270, rue Notre-Dame-de-Grâce, appartement 6, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie-Céline Cyr.

Montréal, le 29 août 1979.

Les procureurs de la requérante,
FINKELSTEIN, FOURNELLE, BERKU
2933-38-2-o & PAQUIN.

Yvon Labonté

Avis est donné que Yvon Labonté, domicilié et résidant au 202, 12e Rue ouest, à East-Broughton-Station, Qué., s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvon Lessard.

Thetford Mines, le 27 août 1979.

Les procureurs du requérant,
DUQUETTE, LUSSIER-GARDNER
2864-38-2-o & NAUD, *avocats*.

Julienne Lafond Anctil

Avis est, par les présentes, donné que Julienne Lafond Anctil, secrétaire, domiciliée et résidant au 801, Cardinal-Rouleau, app. 2, Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julie Lafond.

Québec, le 10 septembre 1979.

La requérante,
2916-38-2-o JULIENNE LAFOND ANCTIL.

Irène Laplante

Avis est donné que madame Irène Laplante, domiciliée et résidant au 800, boulevard Bécancour à Gentilly, dans la ville de Bécancour, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Laura Laplante.

Gentilly, le 31 juillet 1979.

Le procureur de la requérante,
2768-37-2-o RENÉ POISSON.

Marie Thérèse Lepage

Avis est donné par les présentes que Marie Thérèse Lepage, opératrice, domiciliée et résidant au 2103, de la rue Wurtele, dans les ville et district de Montréal, demandera au ministre de la Justice un certificat changeant son nom en celui de Marie Gertrude Jeanne Lepage.

Montréal, le 21 août 1979.

Les procureurs de la requérante,
ROBERT, DANSEREAU, BARRÉ,
2769-37-2-o MARCHESSAULT ET LAUZON, *avocats*.

Simon Ouellet dit Ouellon

Avis est donné que Simon Ouellet dit Ouellon, menuisier, domicilié au numéro 486, de la rue Saint-Michel, à Longueuil, district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Simon Ouellon.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont dame Léonne Rioux Ouellet dit Ouellon, épouse du requérant et leurs enfants, Gervais Ouellet dit Ouellon, Marcel Ouellet dit Ouellon, Jean-Guy Ouellet dit Ouellon, Madeleine Ouellet dit Ouellon, Pierre Ouellet dit Ouellon, Mario Ouellet dit Ouellon, tous sept domiciliés à la même adresse que le requérant.

Longueuil, le 21 août 1979.

Le procureur du requérant,
2776-37-2-o ME MICHEL TRUDEAU.

Marie Jane Lorraine Pigeon

Prenez avis par les présentes que Mlle Marie Jane Lorraine Pigeon, étudiante, du 228, Hyman Drive à Dollard-Désormeaux, district de Montréal, s'adressera au ministre de la justice afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Marie Jane Lorraine Quinlan.

Montréal, le 4 septembre 1979.

Les procureurs de la requérante,
DEMERS, BIGRAS,
2856-38-2-o BISSONNET, *avocats*.

Marie Huguette Micheline Joanne Robitaille

Avis est, par les présentes, donné que Marie Huguette Micheline Joanne Robitaille, secrétaire, demeurant à 130, de La Barre, app. 1802, Longueuil, Qué., s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui per-

mettant de changer son nom en celui de Marie Huguette Micheline Wanita Robitaille.

Montréal, le 23 août 1979.

Les procureurs de la requérante,
MARLER, TEES, WATSON, POITEVIN,
2947-38-2-o JAVET & ROBERGE, *notaires*.

François Simard

Avis est, par les présentes, donné que François Simard, présentement domicilié au 97½, boulevard Saint-Joseph, à Hull, province de Québec, s'adressera au ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de François Plouffe.

Hull, le 30 août 1979.

Le procureur du requérant,
2857-38-2-o ME JACQUES PRÉVOST.

Erroll Chong Wing Sing

Avis est donné que monsieur Erroll Chong Wing Sing présentement domicilié au 515, rue Graveline, en la ville de Gatineau, district de Hull, province de Québec, désire obtenir du ministre de la Justice un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roger Lum.

Gatineau, le 27 août 1979.

Les procureurs du requérant,
2770-37-2-o LAPOINTE, MOREL & AUBRY.

Jean-Marie Vigneault

Avis est donné que Jean-Marie Vigneault, domicilié et résidant au 7300-A, rue Dumesnil, à Saint-Léonard, dans le district de Montréal, s'adressera au ministre de la Justice de la province de Québec, afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de Jacqueline Vigneault, et son sexe en celui de féminin.

Montréal, le 15 août 1979.

Le procureur du requérant,
2917-38-2-o FLORENT PHILIBERT, *avocat*.

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010871-794

THE TORONTO DOMINION BANK, demanderesse, contre VITRE & ALUMINIUM CONSOLIDES G.S.P. INC. et STEVE SZINKOCZY, défendeurs.

Ordre

Ordre est donné aux défendeurs Vitre & Aluminium Consolides G.S.P. Inc. et Steve Szinkoczy de comparaître dans les 30 jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec* et soyez avisés qu'une copie de la déclaration et du bref a été déposée pour vous au bureau du greffier; à défaut de quoi, la demanderesse procédera pour jugement par défaut.

Montréal, le 4 septembre 1979.

Le procureur de la demanderesse,
2845-o ME BERNARD K. SCHNEIDER.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

PAUL ALLARD 5-10-15 INC.

Prenez avis que la compagnie «PAUL ALLARD 5-10-15 INC.» demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montmagny, le 4 septembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
2865-o ME MARIO DOLAN.

ARROW SHOE LIMITED

Avis est par la présente donné que ARROW SHOE LIMITED compagnie dûment incorporée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Saint-Pie-de-Bagot, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte.

Saint-Pie-de-Bagot, le 31 août 1979.

Le secrétaire,
2866-o JEAN-CLAUDE CADIEUX.

BARIMAD HOLDINGS LIMITED

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie BARIMAD HOLDINGS LIMITED, constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 6 septembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
BRONSTETTER, WILKIE, PENHALE,
2867-o DONOVAN, CHARBONNEAU & GIROUX.

BUANDERIE NATIONALE LIMITEE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie BUANDERIE NATIONALE LIMITEE, corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social à Rock-Forest, Qué., s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Rock-Forest, le 7 septembre 1979.

Le secrétaire,
2918-o PIERRE BOISLARD.

J.P. CARTIER LIMITED
J.P. CARTIER LIMITEE

Prenez avis que la compagnie J.P. CARTIER LIMITED — J.P. CARTIER LIMITEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 28 août 1979.

Le président,
2858-o J.P. CARTIER.

CHAPART INC.

La compagnie CHAPART INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies, par lettres patentes émises le 1er septembre 1949, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 10 septembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2934-o GASCO, KREINDLER & LINTEAU, *avocats.*

CJMS RADIO MONTREAL LIMITEE

Avis est par les présentes donné que CJMS RADIO MONTREAL LIMITEE, constituée en vertu de la 1re partie de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 7 septembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
POULIOT, MERCURE, LEBEL, DESROCHERS,
2868-o LEGAULT & DANCOSSE.

DURANLEAU & JALBERT (1961) LTEE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie DURANLEAU & JALBERT (1961) LTEE, corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social à Sherbrooke, Qué., s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Sherbrooke, le 31 juillet 1979.

Le secrétaire,
2919-o IRÉNÉE BÉGIN.

EDITIONS NOVA INC.

Avis est par la présente donné que EDITIONS NOVA INC., compagnie dûment incorporée selon la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la municipalité de Longueuil, district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Longueuil, le 29 mai 1979.

Les procureurs de la requérante,
TESSIER, CORBEIL, BOURDEAU
2935-o & GILBERT, *avocats.*

EQUIPEMENT DE GYMNASE DE BEAUCE INC.

Prenez avis que la compagnie EQUIPEMENT DE GYMNASE DE BEAUCE INC., demandera au ministre

des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Saint-Georges, le 7 septembre 1979.

Le procureur de la compagnie,
2920-o CLAUDE GUERTIN, *notaire*,

HOTEL GEORGIAN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie HOTEL GEORGIAN INC., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies ayant son siège social à Lennoxville Québec, s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Sherbrooke, le 15 avril 1979.

La secrétaire,
2955-o HÉLÈNE BEAULIEU.

LAND HOLDINGS LIMITED

Avis est donné que la compagnie «LAND HOLDINGS LIMITED» constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies, Québec, et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 5 septembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN RESPITZ SEDEROFF
2846-o SHUGAR & SÉGAL.

LEASEHOLD PROPERTIES LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie LEASEHOLD PROPERTIES LIMITED, constituée en corporation en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social à Montréal, Québec, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 4 septembre 1979.

Les procureurs de la requérante,
2847-o LAFLEUR, BROWN, DE GRANDPRE.

M & V SPORTSWEAR LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie M & V SPORTSWEAR LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 30 août 1979.

Les procureurs de la requérante,
PASCAL, GARONCE, COHEN
2956-o & DEVINE.

MAGASIN LAPIERRE LIMITEE

Prenez avis que la compagnie MAGASIN LAPIERRE LIMITEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Victoriaville, le 10 septembre 1979.

2936-o GÉRARD TURCOTTE.

GERARD MONFETTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie GERARD MONFETTE INC., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social à Sherbrooke, Qué., s'adressera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Sherbrooke, le 31 juillet 1979.

Le secrétaire,
2921-o IRÉNÉE BÉGIN.

PORTLAND REALTY INC.

Prenez avis que la compagnie PORTLAND REALTY INC. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 28 août 1979.

Le président,
2859-o J.P. CARTIER.

SOCIETE DE CONSULTATION S.H.S. LTEE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie SOCIETE DE CONSULTATION S.H.S. LTEE., constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 21 juin 1979.

Les procureurs de la compagnie,
LETTE, MARCOTTE, BIRON,
2922-o SUTTO & GRAVENOR.

STADACONA INVESTMENTS LTD.

Conformément aux dispositions de la Loi des compagnies, STADACONA INVESTMENTS LTD. donne, par les présentes, avis de son intention de demander au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 31 août 1979.

Le président.
2869-o COLIN W. WEBSTER.

TISSUS SOLEIL COUCHANT INC. SUNSET FABRICS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie TISSUS SOLEIL COUCHANT INC. — SUNSET FABRICS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 24 mai 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2948-o ORENSTEIN, RUBY, MICHELIN, ORENSTEIN.

LES TRANSPORTS J.P.L. INC.

Avis est par les présentes donné, que la compagnie LES TRANSPORTS J.P.L. INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social au 7140, de la rue Alexandra, en les ville et district de Montréal, demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Repentigny, le 4 septembre 1979.

Les procureurs de la compagnie,
2848-o MES DESORMEAU & GAGNON.

TRUDEAU ADMINISTRATION INC.

Prenez avis que la compagnie TRUDEAU ADMINISTRATION INC., demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Saint-Eustache, le 23 août 1979.

La secrétaire,
2860-o LUCILLE TRUDEAU.

LES USTENSILES ADMIRABLES LTEE

Prenez avis que la compagnie LES USTENSILES ADMIRABLES LTEE demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Québec, le 13 septembre 1979.

Le requérant,
2957-o ROSAIRE VACHON.

Compagnies étrangères — Loi des

Changement d'agent(s)

ATLANTIC SLEEP PRODUCTS (1978) LTD.

Avis est donné que, par nouvelle procuration en date du 30 mars 1979, dont une copie a été transmise à la ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, M. Kenneth Kairns, de 669, avenue Lépine, Dorval, a été nommé en remplacement de M. Eugène Leroux, agent principal dans la province, d'«ATLANTIC SLEEP PRODUCTS (1978) LTD.», compagnie étrangère, dûment autorisée a faire affaires dans la province de Québec, en vertu des dispositions de la Loi des compagnies étrangères.

Avis est aussi donné qu'en vertu de la nouvelle procuration ci-haut mentionnée, le bureau principal de ladite compagnie est établi à 669, avenue Lépine, Dorval, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.
2861-o 1478-8392

Permis

ATCO LTD.

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 4e jour de septembre 1979, elle a accordé un nouveau permis à la compagnie «ATCO INDUSTRIES LTD.», l'autorisant à exercer des affaires dans la province, sous son nouveau nom de «ATCO LTD.», conformément aux dispositions de la Loi

des compagnies étrangères, Statuts refondus, 1964, chapitre 282.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o 1234-6870

JERNBERG FORGINGS CO.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «JERNBERG FORGINGS CO.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre ladite compagnie, est Me David P. Ulin, 630 ouest, boulevard Dorchester, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi au numéro 9500, boulevard St-Laurent, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o 1637-3870

«K»-PRACHT AIR SERVICE (U.S.A.) LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « «K»-PRACHT AIR SERVICE (U.S.A.) LTD.» a été autorisée à faires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées dontre ladite compagnie, est M. Uli Nitschke, 702, Caven Circle, Saint-Laurent.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi au numéro 555 ouest, boulevard Dorchester, bureau 1505, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o 1635-8293

PALTURN INVESTMENTS LTD.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie «PALTURN INVESTMENTS LTD.» a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les significations en toutes actions et procédures exercées contre ladite compagnie, est M. Roméo Vézina, Outremont.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi au numéro 3488, côte des Neiges, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o 1649-6325

Curatelle publique — Loi de la

Succession Yves Bélanger

Succession de Bélanger, Yves, en son vivant de 4065, avenue Melrose, Montréal, décédé le 29 septembre 1978.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (1971, chapitre 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, Qué.
H4Z 1J6 2875-o

Demande(s) à la Législature

Ville de Hull

Avis public est donné que la ville de Hull s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec à sa présente session pour demander l'adoption d'un projet de loi privé.

La ville de Hull entend obtenir l'autorisation:

1. d'acquérer, construire ou aider à construire des immeubles sur son territoire pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de congrès; à ces fins contracter des emprunts jusqu'à concurrence de 2 750 000 $;

2. d'emprunter les sommes nécessaires à l'acquisition de l'ameublement et de l'équipement non intégrés du centre de congrès et à l'administration de tel centre;

3. d'assumer l'administration du centre de congrès ou du consentement du lieutenant-gouverneur en conseil, confier telle administration à toute personne, société commerciale ou corporation.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet de loi en s'adressant au bureau du greffier, 100, rue Edmonton, Hull, Qué.

Hull, le 12 septembre 1979.

Le greffier,
2882-38-4-o ROBERT LESAGE, O.M.A.

Financement des partis politiques — Loi régissant le

Parti «Les Démocrates»

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis qu'il a autorisé l'association de comté suivante du Parti «Les Démocrates», conformément aux dispositions des articles 33 et 43 de la Loi régissant le financement des partis politiques (L.R.Q., chapitre F-2).

District électoral	*Nom et adresse postale de l'association*	*Endroit où se trouvent les livres et comptes*	*Nom et adresse du représentant officiel*
Abitibi-Ouest	Association du Parti «Les Démocrates» du comté d'Abitibi-Ouest 24, 2e Avenue est La Sarre	24, 2e Avenue est La Sarre	M. Clément Gravel 24, 2e Avenue est La Sarre

Montréal, le 30 août 1979.

La secrétaire,
2923-o JOHANE CANNING-LACROIX.

Parti québécois

Le directeur général du financement des partis politiques donne avis du remplacement, par le chef du Parti québécois, du représentant officiel de l'association du Parti québécois du comté d'Argenteuil, monsieur Jean-Paul Lafond par madame Fernande Desrosiers, 351, rue Aéroparc, Lachute, J8H 3V9.

Montréal, le 10 septembre 1979.

La secrétaire,
2924-o JOHANE CANNING-LACROIX.

Liquidation des compagnies — Loi de la

L'ASSOCIATION COOPERATIVE DE VAL ST-GILLES

(*Loi des associations coopératives*)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «L'ASSOCIATION COOPERATIVE DE VAL ST-GILLES», tenue à Val-Saint-Gilles, dans le district électoral de Abitibi-Ouest, le 4 août 1979, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi de la liquidation des compagnies, et que MM. Jean-Guy Richard, Aimé Prévost, et Henri-Paul Rhéault soient nommés liquidateurs.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
2876-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

ASSOCIATION COOPERATIVE D'HABITATION D'ALBANEL

(*Loi des associations coopératives*)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative «ASSOCIATION COOPERATIVE D'HABITATION D'ALBANEL», tenue à Albanel, dans le district électoral de Roberval, le 10 juillet 1979, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi de la liquidation des compagnies, et que monsieur Gaston Chevalier soit nommé liquidateur.

Le sous-ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
2877-o JEAN-MARIE BOUCHARD.

BURNSIDE HOLDINGS CORP.

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie «BURNSIDE HOLDINGS CORP.», tenue à Montréal, le 14 juin 1979, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies, et que M. Robert Chartier, C.A. de Duval, Trudeau, Chartier & Associés, a été nommé liquidateur.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2862-o 1241-8471

LA CORPORATION BRANLY

Avis est donné que la compagnie «LA CORPORATION BRANLY», constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies par lettres patentes en date du 30 octobre 1964, avec siège social à 1126, chemin Saint-Louis, Sillery, a été dissoute le 5 septembre 1979, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o 1240-7508

MARCHE ROLAND VAILLANCOURT INC.

Avis est donné que la compagnie «MARCHE ROLAND VAILLANCOURT INC.», constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies par lettres patentes en date du 11 juillet 1975, avec siège social à Sherbrooke, a été dissoute le 4 septembre 1979, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2840-o 1364-5999

Ministères — Avis concernant les

Affaires culturelles

Couvent du Bon Pasteur, Montréal

Le ministre des Affaires culturelles donne avis, conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4), qu'il a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce classement prend effet à compter du 23 novembre 1978, date où fut signifié au propriétaire l'avis d'intention de classer le bien culturel ci-après désigné, savoir: Couvent du Bon Pasteur, Montréal.

«Un bâtiment sis aux numéros 52 à 120 est de la rue Sherbrooke à Montréal, situé sur un terrain connu et désigné comme étant le lot sept cent quatre-vingt-un (781) au cadastre officiel du quartier Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal.»

Le ministre des Affaires culturelles,
DENIS VAUGEOIS.

2855-o

Maison Beaudry à Montréal

Le ministre des Affaires culturelles donne avis conformément à l'article 29 de la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4), qu'il a procédé au classement du bien culturel ci-dessous décrit et que ce classement prend effet à compter du 24 novembre 1978, date où fut signifié au propriétaire l'avis d'intention de classer le bien culturel ci-après désigné, à savoir: Maison Beaudry à Montréal.

«Une maison de pierre sise au numéro 14678, de la rue Notre-Dame, à Pointe-aux-Trembles et située sur un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot deux cent quinze (ptie 215) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, division d'enregistrement de Montréal, bornés au nord-est par les lots 216-1, 216-5, 216-6, 216-7, 216-8, 216-9, 216-10, 216-11, 216-12, 216-13, et 216-14, au sud-ouest par les lots 214-26 et 214-24, au nord-ouest par la rue Notre-Dame et au sud-est par le fleuve Saint-Laurent.»

Le ministre des Affaires culturelles,
DENIS VAUGEOIS.

2855-o

Consommateurs, Coopératives et Institutions financières

Assurances — Loi sur les

Avis de suspension de certificats d'agents d'assurance

Conformément à l'article 362 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., chapitre A-32), le surintendant des assurances donne avis que les certificats des personnes dont les noms suivent sont suspendus à compter du 31 août 1979, en vertu de l'article 360*a* de la Loi sur les assurances.

Nom et adresse	*Dossier*	*Catégorie d'assurance*
M. André Rouleau 3255-B, rue Gaspard Giffard, Qué. G1C 2X4	32675	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents.
M. John-E. Gralewicz 307, rue Stanley Saint-Lambert, Qué. J4R 2R8	33155	Assurance sur la vie
M. Jean-Rock Girard 110, 4e Rue, C.P. 151 Chute-aux-Outardes Comté de Saguenay, Qué. G0H 1C0	30020	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Viateur Bellerive 8495, boulevard de l'Acadie, app. 405 Montréal, Qué. H3N 2W6	33366	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Marcel Gélinas 9020, boulevard Mathieu, app. 206 Charlesbourg, Qué.	35382	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
Mme Micheline-C. Gagnon 103, rue Marie- Victorin Pierreville, Qué.	30203	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Michel Raby 212, Laflamme Hull	36042	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Louis Langlois 3852, 50e Avenue Grand-Mère, Qué. G9T 1A8	35103	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Michel Bertrand 1010, rue de Randonnai Boucherville, Qué. J4B 2S7	34039	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Richard Patenaude 822, rue Cabot Boucherville, Qué. J4B 5K9	35397	Assurance contre la maladie ou les accidents
M. Jean-Paul Prevereau 210, rue Gallant, app. 4 Sept-Iles, Qué.	26307	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents
M. Michaud Venant 5630, rue Bayard Brossard, Qué. J4Z 2A5	24916	Assurance sur la vie et contre la maladie ou les accidents

Le surintendant des assurances,

2840-o JACQUES-M. ROY.

SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE

Demande de fusion

Prenez avis que la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Chicoutimi et la compagnie d'assurance mutuelle contre le feu, la foudre et le vent de la paroisse de Saint-Dominique-de-Jonquière, corps légalement constitués, ayant leur siège social dans le comté de Chicoutimi, ont respectivement fait approuver, par leurs membres dûment convoqués en assemblée générale spéciale, une convention décrétant leur fusion en société mutuelle d'assurance-incendie sous la raison sociale de «LA SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE DU SAGUENAY», conformément aux dispositions de la Loi sur les assurances (1974, chapitre 70).

Les deux (2) corporations ont l'intention de demander par requête commune, au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, de confirmer ladite convention.

Les secrétaires,

2524-35-4-o JULIEN BOIVIN, GÉRARD GAGNÉ.

Education

Municipalité scolaire des Erables

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire des Cèdres le territoire suivant pour l'annexer, pour les catholiques au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., 1977, chapitre I-14), à la municipalité scolaire des Erables.

1. Lots 486, 487, 488 et 489 et 490 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Ephrem, comté de Beauce;

2. Lots 1a, 1b, 2 et 3 du rang XIII ainsi que les lots 1a, 1b, 2a, 2b, 3a et 3b du rang XII du cadastre officiel du canton d'Adstock.

Le ministre de l'Education,
2928-38-2-o JACQUES-YVAN MORIN.

Terres et Forêts

Cadastres

Paroisse de La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac

Cadastre: paroisse de La Visitation-de-la-Pointe-du-Lac; division d'enregistrement: Trois-Rivières; municipalité: Pointe-du-Lac.

Avis est, par la présente, donné que les lots 69-1 et 69-2 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 28 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de L'Assomption-du-Lac-des-Deux-Montagnes

Cadastre: paroisse de L'Annonciation-du-Lac-des-Deux-Montagnes; division d'enregistrement: Deux-Montagnes; municipalité: paroisse d'Oka;

Avis est, par la présente, donné que les lots 250-1 à 250-17 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 22 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Canton de Malhiot

Cadastre: canton de Malhiot; division d'enregistrement: La Tuque; municipalité: ville de La Tuque.

Avis est, par la présente, donné que les lots 30-476 à 30-478, 30-583 à 30-589, 30-590 à 30-592, 30-593 à 30-601, 30-608 à 30-617, 31-44 à 31-46, 31-48 à 31-50, 31-64, à 31-72 ainsi que la partie restante des lots 30-582, 31-42 et 31-43, rang I sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 23 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny

Cadastre: paroisse de Notre-Dame-de-l'Assomption-de-Repentigny; division d'enregistrement: l'Assomption; municipalité: ville de Repentigny.

Avis est, par la présente, donné que le lot 107-8 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Cadastre: paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; division d'enregistrement: Shawinigan; municipalité: ville de Shawinigan-Sud.

Avis est, par la présente, donné qu'une partie du lot 918-24 est annulée en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 23 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil

Cadastre: paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Longueuil.

Avis est, par la présente, donné que les lots 51-7-2-1 et 51-7-2-2 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code cicil.

Québec, le 20 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Janvier

Cadastre: paroisse de Saint-Janvier; division d'enregistrement: Terrebonne; municipalité: ville de Mirabel.

Avis est, par la présente, donné que le lot 265-112 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 24 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme

Cadastre: paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: ville de Charny.

Avis est, par la présente, donné que les lots 250-23 et 250-24 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 30 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly

Cadastre: paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: ville de Carignan.

Avis est, par la présente, donné que les lots 358-1-4 à 358-1-10, 358-1-20 ainsi qu'une partie des lots 358-1-3, 358-1-11, 358-2-1 et de deux parties du lot 358-2-22 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 14 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly

Cadastre: paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly; division d'enregistrement: Chambly; municipalité: cité de Chambly.

Avis est, par la présente, donné que les lots 277A-73 et 278-367 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 20 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Lambert

Cadastre: paroisse de Saint-Lambert; division d'enregistrement: Lévis; municipalité: paroisse de Saint-Lambert-de-Lauzon.

Avis est, par la présente, donné que le lot 74-23 est annulé en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 30 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil

Cadastre: paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloeil; division d'enregistrement: Verchères; municipalité: ville de Beloeil.

Avis est, par la présente, donné que les lots 131-124, 132-106 à 132-111, 132-127 à 132-131 et 133-78 à 133-91 sont annulés en vertu de l'article 2174*a* du Code civil.

Québec, le 21 août 1979.

Pour le sous-ministre,
2927-o BENOÎT GRIMARD, A.-G.

Transports

Compagnie de gestion de Matane Inc.

Approbation des modifications au tarif COGEMA no F.300

ATTENDU QUE la Compagnie de gestion de Matane Inc. a demandé l'approbation des modifications à son tarif COGEMA no F.300 (requêtes 4 et 5);

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane Inc. (1975, chapitre 105), la Compagnie de gestion de Matane Inc. ne peut réclamer comme rémunération de ses services que les tarifs approuvés par le ministre;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane Inc. (1975, chapitre 105), toutes demandes de modifications de ces tarifs doivent être soumises au ministre et les tarifs proposés publiés à la *Gazette officielle du Québec*;

ATTENDU QUE ladite publication a été faite à la *Gazette officielle du Québec* du 7 juillet 1979 et qu'il n'y a eu aucune opposition ni intervention;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane Inc. (1975, chapitre 105), le Comité chargé d'étudier la demande a fait rapport au ministre des Transports et recommandé l'approbation des modifications au tarif COGEMA no F.300;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 8 de la Loi concernant la Compagnie de gestion de Matane Inc. (1975, chapitre 105), les tarifs et leurs modifications entrent en vigueur

le jour de leur publication à la *Gazette officielle du Québec* ou à toute autre date que fixe le ministre;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver lesdites modifications au tarif COGEMA no F.300 et qu'elles entrent en vigueur le jour de leur approbation;

EN CONSÉQUENCE, le ministre des Transports approuve intégralement les modifications au tarif COGEMA no F.300 (requêtes 4 et 5), fixe leur entrée en vigueur à la date de la signature de la présente approbation et s'engage à ce qu'elles fassent l'objet d'une publication ultérieure à la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 27 août 1979.

Le ministre des Transports,
2863-o LUCIEN LESSARD.

Compagnie de gestion de Matane Inc.

Prenez avis que la Compagnie de gestion de Matane Inc. (COGEMA) s'est adressée au ministre des Transports en date du 26 juillet (requête no 6), afin de faire modifier son tarif COGEMA no F.300, de la façon qui suit:

Majoration de 2,4% des taux sur le trafic en provenance ou à destination des Etats-Unis.

Prenez également avis que toute personne désirant intervenir ou s'opposer à la présente demande de modifications devra le faire dans un délai de dix (10) jours de la publication du présent avis en s'adressant au ministère des Transports du Québec, Direction du Transport terrestre des marchandises, place Hauteville, 22e étage, 700, est, boulevard Saint-Cyrille, Québec, Qué. G1R 5A9.

Québec, le 13 septembre 1979.

2863-o

Nomination(s)

Le ministre des Affaires sociales donne avis, conformément à l'article 22 de la Loi sur la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1979, chapitre 16), que le gouvernement a procédé à la nomination de madame Huguette Bisaillon, membre de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, comme vice-présidente de cet Office pour l'année 1979-1980, comme le démontre l'arrêté en conseil numéro 2360-79 du 22 août 1979 qui apparaît ci-après.

Le ministre des Affaires sociales,
DENIS LAZURE.

Arrêté en conseil
Chambre du Conseil exécutif

Numéro 2360-79, 22 août 1979

Présent: Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.

ATTENDU QUE l'article 22 de la Loi sur la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris bénéficiaires de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (1979, chapitre 16) prévoit que le gouvernement et l'administration régionale désignent, chaque année et alternativement, un président et un vice-président parmi les membres de l'Office;

ATTENDU QUE ce même article prévoit que le ministre publie, dans les trente jours de leur nomination, un avis des nominations du président et du vice-président à la *Gazette officielle du Québec*;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer madame Huguette Bisaillon, membre de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, vice-présidente de cet Office pour l'année 1979-1980;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire publier à la *Gazette officielle du Québec* le présent arrêté en conseil;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Affaires sociales:

QUE madame Huguette Bisaillon, membre de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, soit nommée vice-présidente de cet Office pour l'année 1979-1980;

QUE le présent arrêté en conseil soit publié à la *Gazette officielle du Québec*.

Le greffier du Conseil exécutif,
2849-o LOUIS BERNARD.

Régie des marchés agricoles du Québec

Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec

(Exemption à l'application du règlement sur les quotas)

Prenez avis que le 29 août 1979, la Régie des marchés agricoles du Québec rendait son Ordonnance numéro 2716 exemptant Henri Marcoux, Etang-du-Nord, Iles-de-la-Madeleine, de l'application du règlement sur les quotas de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec. En plus des autres obligations prévues par les règlements de la Fédération précitée, monsieur Marcoux devra fournir à cette dernière les rapports qui lui seront demandés quant au volume de sa production et au nombre de pondeuses qu'il possède, afin qu'elle puisse en tenir compte dans le calcul du contingent global pour le Québec. Les personnes intéressées devront considérer ce troupeau comme étant non réglementé.

Régie des marchés agricoles du Québec,
Le secrétaire,
2887-o ME GILLES LE BLANC.

Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal

(Projet de plan conjoint)

Le 25 janvier et le 3 mai 1978, la Régie des marchés agricoles donnait avis à la *Gazette officielle du Québec* que le Syndicat des producteurs de bois de la région de Montréal, corps politique légalement constitué en vertu de la Loi des syndicats professionnels et ayant sa principale place d'affaires au 515, avenue Viger, Montréal, avait déposé un projet de plan conjoint selon les dispositions de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Ce projet de plan vise toute personne, propriétaire ou possesseur du produit visé. Le produit visé aux fins de ce projet de plan est le bois, feuillu ou résineux, situé ou provenant des comtés municipaux de Berthier, Joliette, Huntingdon, L'Assomption, Montcalm, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Vaudreuil, Soulanges, Beauharnois, Châteauguay, Napierville, Laprairie, Saint-Jean, Chambly, Verchères, Iberville, Rouville et Bagot, moins la paroisse de Sainte-Christine. Le Syndicat requérant avait également demandé que ce plan ne soit pas soumis au référendum des producteurs, mais qu'il soit plutôt approuvé par le gouvernement.

Prenez avis que la Régie recevra les représentations des personnes intéressées par ce projet de plan conjoint à compter de 10 heures le 10 octobre 1979 au Sheraton le Saint-Laurent, 2405, Ile-Charron, Longueuil.

Régie des marchés agricoles du Québec,
Le secrétaire,
2888-o ME GILLES LE BLANC.

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

CENTRE DE READAPTATION FRANCOIS-CHARRON

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles, 47, 82 et suivants de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, (1971, chapitre 48), elle a accordé des lettres patentes, en date du 6e jour d'août 1979, fusionnant «LE CENTRE DE READAPTATION DU QUEBEC» constituée le 16 mai 1973 et «CENTRE D'ACCUEIL LES HABITATIONS PLUS» constituée le 17 mars 1976, en un établissement public sous le nom de «CENTRE DE READAPTATION FRANCOIS-CHARRON».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est «CENTRE D'ACCUEIL».

Le siège social de l'établissement est à Québec, district judiciaire de Québec.

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.
2840-o 1638-1527

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANICOUAGAN

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 47, 82 et suivants de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971, chapitre 48), il a accordé des lettres

patentes, en date du 31e jour d'août 1979, fusionnant les corporations: «Hotel-Dieu de Hauterive» constituée le 3 juin 1964 en vertu des dispositions de l'article 24 de la Loi constituant en corporation les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, 11-12 Elizabeth II, chapitre 122, «Hôpital Général de Baie Comeau Inc./Baie Comeau General Hospital Inc.» constituée le 13 novembre 1963 en vertu des dispositions de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec (S.R. 1964, chapitre 271), en un établissement public sous le nom de «CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANICOUAGAN».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est «CENTRE HOSPITALIER».

Le siège social de l'établissement est à Hauterive, district judiciaire de Hauterive.

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières,
LISE PAYETTE.

2840-o 1638-5478

Soumissions — Demandes de

Commission scolaire Belle-Rivière

(Siège social: ville de Métabetchouan, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Raymond Claveau, directeur général, au centre administratif, 21, rue de l'Hôpital, Saint-Jérôme-de-Métabetchouan, comté de Lac-Saint-Jean, Qué., jusqu'à 19 h 30, le mardi 9 octobre 1979, pour l'achat de 252 000 $ d'obligations de la commission scolaire Belle-Rivière datées du 5 novembre 1979, et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 252 000 $ — 10 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	17 000 $
5 novembre 1981	18 000
5 novembre 1982	20 000
5 novembre 1983	22 000
5 novembre 1984	23 000
5 novembre 1985	25 000
5 novembre 1986	28 000
5 novembre 1987	30 000
5 novembre 1988	33 000
5 novembre 1989	36 000

La commission scolaire Belle-Rivière, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Belle-Rivière s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 19 septembre 1968 — 160 000 $ renouvellement d'emprunt; 11 juin 1979 — 92 000 $ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 9 octobre 1979, à 19 h 30, au centre administratif, 21, rue de l'Hôpital, Saint-Jérôme-de-Métabetchouan, comté de Lac-Saint-Jean, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Métabetchouan, le 10 septembre 1979.

Le directeur général,
RAYMOND CLAVEAU.

Centre administratif
21, rue de l'Hôpital
Saint-Jérôme-de-Métabetchouan
comté de Lac-Saint-Jean, Qué., G0W 2A0
téléphone: 349-2847, code 418 2890-o

Commission scolaire Black Lake Disraéli

(Siège social: Ville de Black-Lake, Québec)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Uriel Rouleau, directeur général, au centre administratif, 313, Saint-Jean-Baptiste, Black-Lake, comté de Mégantic, Qué., jusqu'à 17 heures, le mardi 9 octobre 1979 et par après jusqu'à 20 heures, à l'école Saint-Jean-de-Black Lake, 311, rue Saint-Jean-Baptiste, Black-Lake, comté de Mégantic, Qué., pour l'achat de 105 000 $ d'obligations de la commission scolaire Black Lake Disraéli datées du 5 novembre 1979, et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 105 000 $ — 10 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	6 000 $
5 novembre 1981	7 000
5 novembre 1982	8 000
5 novembre 1983	9 000
5 novembre 1984	10 000
5 novembre 1985	11 000
5 novembre 1986	12 000
5 novembre 1987	13 000
5 novembre 1988	14 000
5 novembre 1989	15 000

La commission scolaire Black Lake Disraéli, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (L.R.Q. chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Black Lake Disraéli s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 11 juin 1979 — 105 000 $ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 9 octobre 1979, à 20 heures, à l'école Saint-Jean-de-Black Lake, 311, rue Saint-Jean-Baptiste, Black-Lake, comté de Mégantic, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Black-Lake, le 10 septembre 1979.

Le directeur général,
URIEL ROULEAU.

Centre administratif
313, Saint-Jean-Baptiste
Black-Lake
comté de Mégantic, Qué., G0N 1A0
téléphone: 423-4281, code 418 2891-o

Ville de Brossard

(Comté de Laprairie)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la ville de Brossard» seront reçues par le

ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 3 000 000 $ d'obligations de la ville de Brossard datées du 1er novembre 1979 et remboursables en série du 1er novembre 1980 au 1er novembre 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mardi 9 octobre 1979, à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 3 000 000 $ — 20 ans

Année	Capital
1er novembre 1980	75 000 $
1er novembre 1981	82 000
1er novembre 1982	87 000
1er novembre 1983	94 000
1er novembre 1984	103 000
1er novembre 1985	108 000
1er novembre 1986	116 000
1er novembre 1987	125 000
1er novembre 1988	135 000
1er novembre 1989	147 000
1er novembre 1990	157 000
1er novembre 1991	166 000
1er novembre 1992	182 000
1er novembre 1993	196 000
1er novembre 1994	213 000
1er novembre 1995	144 000
1er novembre 1996	159 000
1er novembre 1997	175 000
1er novembre 1998	190 000
1er novembre 1999	346 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 346 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 1er novembre 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exemptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 1er novembre 1999 au montant de 346 000 $ comprend un solde de 136 000 $ renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
1er novembre 2000	12 000 $
1er novembre 2001	12 000
1er novembre 2002	14 000
1er novembre 2003	15 000
1er novembre 2004	17 000
1er novembre 2005	11 000
1er novembre 2006	12 000
1er novembre 2007	13 000
1er novembre 2008	14 000
1er novembre 2009	16 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 346 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 1er novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Brossard s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de divers règlements de renouvellement d'emprunt pour un montant de 1 342 500 $; 500 — 15 000 $; 509 — 59 000 $; 510 — 9 000 $; 533 — 40 000 $; 549 — 39 500 $ aqueduc, égouts, voirie, élect.; 571 — 135 000 $ aqueduc, égouts; 601 — 65 000 $; 729 — 375 000 $; 741 — 165 000 $; 742 — 350 000 $ aqueduc, égouts, voirie etc.; 763 — 140 000 $ aqueduc, égouts, voirie; 764 — 15 000 $ aqueduc, égouts; 772 — 210 000 $; 773 — 40 000 $ voirie.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mardi 9 octobre 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mardi 9 octobre 1979 à 20 h 30, à l'hôtel de ville, 3275, boulevard Lapinière, ville de Brossard, comté de Laprairie, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Ville de Brossard, comté de Laprairie, le 10 septembre 1979.

Le greffier,
MADAME MARIE-PAULE DAOUST.

Hôtel de ville
3275, boulevard Lapinière
ville de Brossard
comté de Laprairie, Qué., J4Z 2B4
téléphone: 676-0201, code 514 2892-o

Cité du Cap-de-la-Madeleine
(Comté de Champlain)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations de la cité du Cap-de-la-Madeleine» seront reçues par le ministre des Affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de 1 587 500 $ d'obligations de la cité du Cap-de-la-Madeleine datées du 5 novembre 1979 et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou plusieurs des amortissements annuels entiers tel que montré dans le présent avis. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15 heures le mercredi 10 octobre 1979 à l'adresse suivante:

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
case postale 10, salle du courrier
Edifice «G», Québec (télex 051-3334)

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 1 587 500 — 20 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	132 000 $
5 novembre 1981	142 000
5 novembre 1982	155 000
5 novembre 1983	170 000
5 novembre 1984	180 000
5 novembre 1985	84 000
5 novembre 1986	92 000
5 novembre 1987	97 000
5 novembre 1988	24 000
5 novembre 1989	26 000
5 novembre 1990	30 000
5 novembre 1991	33 000
5 novembre 1992	36 000
5 novembre 1993	40 000
5 novembre 1994	44 000
5 novembre 1995	49 000
5 novembre 1996	54 000
5 novembre 1997	60 000
5 novembre 1998	66 000
5 novembre 1999	73 500

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 73 500 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 5 novembre 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-dessus et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe pour un montant supérieur à 73 500 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 5 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission, conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La cité du Cap-de-la-Madeleine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de divers règlements de renouvellements d'emprunt pour un montant de 801 000 $; 603 — 250 000 $; 617 — 82 000 $ voirie; 618 — 20 000 $ aqueduc, égouts; 619 — 66 000 $ voirie; 622 — 127 500 $ confection du rôle d'évaluation; 623 — 65 000 $ achat de terrain pour fonds ind.; 627 — 176 000 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des Affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des Affaires municipales, édifice «G», 29e étage, salle numéro 29.109, à 680, rue Saint-Amable, Québec, à 15 heures, le mercredi 10 octobre 1979.

Le Conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le mercredi 10 octobre 1979, à 20 heures, à l'hôtel de ville, 10, rue Hôtel-de-Ville, Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, Qué.

Cependant, le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Cité du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, le 11 septembre 1979.

Le greffier,
MAURICE THELLEND.

Hôtel de ville
10, rue Hôtel-de-Ville
Cap-de-la-Madeleine
comté de Champlain, Qué., G8T 7W2
téléphone: 375-1661, code 819 2958-o

Commission scolaire Chutes Montmorency

(Siège social: ville de Beauport, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jean-Guy Ménard, directeur général, au centre administratif, 2233, avenue Royale, ville de Beauport (secteur Courville), Qué., jusqu'à 20 heures, le mardi 9 octobre 1979, pour l'achat de 258 000 $ d'obligations de la commission scolaire Chutes Montmorency datées du 5 novembre 1979, et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 258 000 $ — 10 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	15 000 $
5 novembre 1981	18 000
5 novembre 1982	20 000
5 novembre 1983	22 000
5 novembre 1984	23 000
5 novembre 1985	26 000
5 novembre 1986	29 000
5 novembre 1987	32 000
5 novembre 1988	35 000
5 novembre 1989	38 000

La commission scolaire Chutes Montmorency, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Chutes Montmorency s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 12 septembre 1978 — 103 000 $ dépenses d'immobilisations 1976-77; 14 août 1979 — 155 000 $ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 9 octobre 1979, à 20 heures, au centre administratif, 2233, avenue Royale, ville de Beauport (secteur Courville) Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Beauport, le 11 septembre 1979.

Le directeur général,
JEAN-GUY MÉNARD.

Centre administratif
2233, avenue Royale
ville de Beauport (secteur Courville) Qué., G1C 1P3
téléphone: 667-8291, code 418 2959-o

Commission scolaire Des Frontières

(Siège social: ville de Pohénégamook, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jules Côté, directeur général, au centre administratif, case postale 99, Sully, comté de Témiscouata, Qué., jusqu'à 20 heures, le mardi 9 octobre 1979, pour l'achat de 104 000 $ d'obligations de la commission scolaire Des Frontières datées du 5 novembre 1979, et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 104 000 $ — 10 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	6 000 $
5 novembre 1981	7 000
5 novembre 1982	8 000
5 novembre 1983	9 000
5 novembre 1984	9 000
5 novembre 1985	11 000
5 novembre 1986	12 000
5 novembre 1987	13 000
5 novembre 1988	14 000
5 novembre 1989	15 000

La commission scolaire Des Frontières, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Des Frontières s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 19 juin 1979 — 104 000 $ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 9 octobre 1979, à 20 heures, au centre administratif, Sully, comté de Témiscouata, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Pohénégamook, le 11 septembre 1979.

Le directeur général,
JULES CÔTÉ.

Centre administratif
case postale 99
Sully
comté de Témiscouata, Qué., G0L 4J0
téléphone: 893-5555, code 418 2960-o

Village de Kingsey-Falls
(Comté de Drummond)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par la soussignée madame Laurianne Couture, secrétaire-trésorier, au bureau municipal, 7, rue Tardif, Kingsey-Falls, comté de Drummond, Qué., jusqu'à 19 h 30 heures, le mercredi 10 octobre 1979, pour l'achat de 1 270 000 $ d'obligations du village de Kingsey-Falls datées du 2 novembre 1979 et remboursables en série du 2 novembre 1980 au 2 novembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 2 mai et 2 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 1 270 000 $ — 10 ans

Année	Capital
2 novembre 1980	78 000 $
2 novembre 1981	86 000
2 novembre 1982	95 000
2 novembre 1983	105 000
2 novembre 1984	116 000
2 novembre 1985	128 000
2 novembre 1986	142 000
2 novembre 1987	156 000
2 novembre 1988	173 000
2 novembre 1989	191 000

L'échéance du 2 novembre 1989 au montant de 191 000 $ comprend un solde de 1 000 $ renouvelable pour uné période additionnelle de 10 ans.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Le village de Kingsey-Falls s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement suivant: 105 — 1 270 000 $ aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 19 h 30, le mercredi 10 octobre 1979, au bureau municipal, 7, rue Tardif, Kingsey-Falls, comté de Drummond, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions.

Village de Kingsey-Falls, comté de Drummond, le 10 septembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
MADAME LAURIANNE COUTURE.

Bureau municipal
7, rue Tardif
Kingsey-Falls
comté de Drummond, Qué., J0A 1B0
téléphone: 363-2623, code 819 2893-o

Commission scolaire La Tourelle
(Siège social: ville de Sainte-Anne-des-Monts, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Lionel Roy, directeur général, au centre administratif, 27, chemin du Parc, Sainte-Anne-des-Monts, comté de Gaspé-Nord, Qué., jusqu'à 16 h 30, le jeudi 11 octobre 1979 et par après jusqu'à 20 heures, à l'école de Sainte-Marthe, Sainte-Marthe, comté de Matane, Qué., pour l'achat de 239 000 $ d'obligations de la commission scolaire La Tourelle datées du 5 novembre 1979, et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le

montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 239 000 $ — 10 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	14 000 $
5 novembre 1981	16 000
5 novembre 1982	18 000
5 novembre 1983	19 000
5 novembre 1984	22 000
5 novembre 1985	24 000
5 novembre 1986	27 000
5 novembre 1987	30 000
5 novembre 1988	32 000
5 novembre 1989	37 000

La commission scolaire La Tourelle, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire La Tourelle s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 5 juillet 1979 — 89 000 $ dépenses d'immobilisations 1976-77; 5 juillet 1979 — 150 000 $ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le jeudi 11 octobre 1979, à 20 heures, à l'école de Sainte-Marthe, Sainte-Marthe, comté de Matane, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Sainte-Anne-des-Monts, le 11 septembre 1979.

Le directeur général,
LIONEL ROY.

Centre administratif
27, chemin du Parc
Sainte-Anne-des-Monts
comté de Gaspé-Nord, Qué., G0E 2G0
téléphone: 763-2205, code 418

2961-o

Commission scolaire Pierre Neveu

(Siège social: ville de Mont-Laurier, Qué.)

Avis public est, par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Roger Lafontaine, directeur général, au centre administratif, 525, rue de la Madone, Mont-Laurier, comté de Labelle, Qué., jusqu'à 16 h 30, le mardi 9 octobre 1979 et par après jusqu'à 20 heures, à l'école Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, 290, 12e Avenue, Ferme-Neuve, comté de Labelle, Qué., pour l'achat de 266 000 $ d'obligations de la commission scolaire Pierre Neveu datées du 5 novembre 1979, et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 266 000 $ — 10 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	16 000
5 novembre 1981	18 000
5 novembre 1982	20 000
5 novembre 1983	22 000
5 novembre 1984	24 000
5 novembre 1985	27 000
5 novembre 1986	30 000
5 novembre 1987	33 000
5 novembre 1988	36 000
5 novembre 1989	40 000

La commission scolaire Pierre Neveu, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Pierre Neveu s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 10 juillet 1979 — 266 000 $ dépenses d'immobilisations 1977-78.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 9 octobre 1979, à 20 heures, à l'école Notre-Dame-du-Saint-Sacrement, 290, 12e Avenue, Ferme-Neuve, comté de Labelle, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Mont-Laurier, le 10 septembre 1979.

Le directeur général,
ROGER LAFONTAINE.

Centre administratif
525, rue de la Madone
Mont-Laurier
comté de Labelle, Qué., J9L 1S4
téléphone: 623-4310, code 819 2894-o

Commission scolaire Port Royal

(Siège social: village de Saint-Léonard-d'Aston, Qué.)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Bernard Bergeron, directeur général, au centre administratif, 146, de l'Aqueduc, Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet, Qué., jusqu'à 20 h 30, le mardi 9 octobre 1979, pour l'achat de 475 000 $ d'obligations de la commission scolaire Port Royal datées du 5 novembre 1979, et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1989 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supéeieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 475 000 $ — 10 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	29 000 $
5 novembre 1981	32 000
5 novembre 1982	36 000
5 novembre 1983	40 000
5 novembre 1984	43 000
5 novembre 1985	48 000
5 novembre 1986	53 000
5 novembre 1987	58 000
5 novembre 1988	64 000
5 novembre 1989	72 000

La commission scolaire Port Royal, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (L.R.Q., chapitre S-36) (Bill 64), demandera au ministre de l'Education d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des Finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire Port Royal s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des résolutions datées du 12 juin 1979 — 143 000 $ dépenses d'immobilisations 1977-78; 16 janvier 1979 (10 avril 1979) (14 août 1979) — 332 000 $ agrandissement de l'école Saint-Joseph, à Saint-Grégoire.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue le mardi 9 octobre 1979, à 20 h 30, au centre administratif, 146, de l'Aqueduc, Saint-Léonard-d'Aston, comté de Nicolet, Qué.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Village de Saint-Léonard-d'Aston, le 11 septembre 1979.

Le directeur général,
BERNARD BERGERON.

Centre administratif
146, de l'Aqueduc
Saint-Léonard-d'Aston
comté de Nicolet, Qué., J0C 1M0
téléphone: 399-2635, code 819 2962-o

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
(Comté de Deux-Montagnes)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Eugène McClish, secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 2980, chemin Oka, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comté de Deux-Montagnes, Qué., jusqu'à 19 h 30, le mercredi 10 octobre 1979, pour l'achat de 608 000 $ d'obligations de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac datées du 5 novembre 1979 et remboursables en série du 5 novembre 1980 au 5 novembre 1999 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9½% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 5 mai et 5 novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 5 novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 608 000 $ — 20 ans

Année	Capital
5 novembre 1980	6 000 $
5 novembre 1981	6 500
5 novembre 1982	6 500
5 novembre 1983	6 500
5 novembre 1984	7 500
5 novembre 1985	7 500
5 novembre 1986	8 000
5 novembre 1987	10 000
5 novembre 1988	10 000
5 novembre 1989	11 500
5 novembre 1990	12 500
5 novembre 1991	12 500
5 novembre 1992	15 000
5 novembre 1993	15 000
5 novembre 1994	16 000
5 novembre 1995	17 500
5 novembre 1996	18 500
5 novembre 1997	21 000
5 novembre 1998	21 000
5 novembre 1999	379 000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à 379 000 $ et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 5 novembre 1999.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 5 novembre 1999 au montant de

379 000 $ comprend un solde de 355 500 $ renouvelable pour une période de 10 ans, et échéant comme suit:

Année	Capital
5 novembre 2000	25 000 $
5 novembre 2001	27 000
5 novembre 2002	29 500
5 novembre 2003	31 000
5 novembre 2004	33 500
5 novembre 2005	35 500
5 novembre 2006	38 000
5 novembre 2007	41 500
5 novembre 2008	45 500
5 novembre 2009	49 000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à 379 000 $ et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 5 novembre de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément aux tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis.

La ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 5 novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 75 — 117 000 $ renouvellement d'emprunt; 90 — 293 000 $; 91 — 198 000 $ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue à 19 h 30, le mercredi 10 octobre 1979, à l'hôtel de ville, 2980, chemin Oka, ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comté de Deux-Montagnes, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, comté de Deux-Montagnes, le 10 septembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
EUGÈNE MC CLISH.

Hôtel de ville
2980, chemin Oka
ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
comté de Deux-Montagnes, Qué., J0N 1P0
téléphone: 472-3637, code 514 2895-o

Ville de Sainte-Thérèse
(Comté de Terrebonne)

Avis public est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Charles-Edouard Desjardins, greffier, à l'édifice de la Mairie, 37 ouest, rue Blainville, Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, Qué., jusqu'à 20 heures, le jeudi 11 octobre 1979, pour l'achat de 840 000 $ d'obligations de la ville de Sainte-Thérèse datées du 1er novembre 1979 et remboursables en série du 1er novembre 1980 au 1er novembre 1994 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9 1/2% ni supérieur à 11% payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 1er novembre 1979.

Tableau d'amortissement — 840 000 $ — 15 ans

Année	Capital
1er novembre 1980	56 000 $
1er novembre 1981	56 000
1er novembre 1982	56 000
1er novembre 1983	57 000
1er novembre 1984	57 000
1er novembre 1985	58 000
1er novembre 1986	59 000
1er novembre 1987	59 000
1er novembre 1988	60 000
1er novembre 1989	60 000
1er novembre 1990	61 000
1er novembre 1991	63 000
1er novembre 1992	63 000
1er novembre 1993	64 000
1er novembre 1994	11 000

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera fait conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possible, la liste des coupures requise pour l'impression des titres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La ville de Sainte-Thérèse s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 1er novembre 1979, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 84 N.S. — 740 000 $; 382 N.S. — 100 000 $ renouvellements d'emprunt.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du Conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue à 20 heures, le jeudi 11 octobre 1979, à l'édifice de la Mairie, 37 ouest, rue Blainville, Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, Qué.

Le Conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions.

Ville de Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne, le 13 septembre 1979.

Le greffier,
CHARLES-EDOUARD DESJARDINS.

Edifice de la Mairie
37 ouest, rue Blainville
case postale 100
Sainte-Thérèse
comté de Terrebonne, Qué., J7E 4H7
téléphone: 435-9521, code 514 2963-o

Syndicats professionnels — Loi des

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS DU QUEBEC (S.T.I.Q.)

(*Loi des syndicats professionnels*)

La ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières donne avis que le 24 août 1979, elle a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «SYNDICAT DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS DU QUEBEC (S.T.I.Q.)», avec siège social situé à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le directeur du Service des compagnies,
HUBERT GAUDRY.

2964-o 1637-6782

Vente(s) par shérif

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District d'Abitibi
No 605-02-000094-79
S-83

GARAGE AMOS LIMITEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et principale place d'affaires à Amos, district d'Abitibi, demanderesse, contre HELENE ALARIE-GENDRON, ménagère, domiciliée et résidant au 5, 3e Avenue, Amos, district d'Abitibi, défenderesse.

«Un emplacement mesurant soixante pieds de largeur du nord au sud, faisant partie du lot trente-deux rang II, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le canton de Dalquier et borné comme suit: au sud par une ligne parallèle à la ligne sud du lot trente-deux et passant à soixante-quinze pieds (75′) de cette dernière; au nord par une ligne parallèle à la ligne sud du lot et passant à cent trente-cinq (135′) de cette dernière; à l'est en front par la ligne ouest du chemin public et à l'ouest par la rivière Harricana;

Deuxièmement: un emplacement de forme irrégulière faisant partie du lot trente-deux (32) rang II mesurant deux cent quarante pieds (240′) de largeur en front sur le prolongement de la première rue est de la ville d'Amos, la limite sud dudit emplacement étant représentée par une ligne parallèle à la limite sud dudit lot et passant à cent trente-cinq pieds (135′) de cette dernière au coin sud-est dudit emplacement en plongeant en direction nord-est de la ligne ouest de la première rue est sur une distance de deux cent quarante pieds (240′) jusqu'au coin nord-est de cet emplacement de ce coin nord-est et en direction nord-ouest, jusqu'à la ligne des hautes eaux de la rivière Har-

ricana, étant le coin nord-ouest dudit emplacement, lequel est situé à quatre cent trente-cinq pieds (435′) plus ou moins, en longeant le contour naturel de la rivière Harricana, du coin sud-ouest dudit emplacement, plus amplement identifié par la ligne parallèle mentionnée ci-dessus comme passant à cent trente-cinq pieds (135′) de la limite sud dudit lot; le tout borné à l'est en front par la limite ouest du prolongement de ladite première rue est, au sud par l'emplacement ci-dessus décrit; à l'ouest par la ligne des hautes eaux de la rivière Harricana et au sud par le résidu dudit lot, le tout sans bâtisses.»

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, est fixé à 147,50 $ représentant 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, au palais de justice, 891, 3e Rue ouest, à Amos, le JEUDI HUITIEME jour de NOVEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GRENIER.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 7 septembre 1979. 2889-o

Beauce

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 500-05-003097-761 (Montréal)
Shérif 26-79

BANQUE CANADIENNE NATIONALE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre PAMPHILE RODRIGUE, résidant et domicilié au 50, place des Lilas, Sainte-Madeleine, Qué., défendeur.

«Un terrain étant partie du lot numéro cinq cent soixante-deux (ptie 562) du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, en le comté de Beauce, borné au nord-ouest à une partie dudit lot cinq cent soixante-deux dudit Gérard Veilleux, au nord-est à une partie dudit lot cinq cent soixante-deux dudit Gérard Veilleux, au sud-ouest à une partie dudit lot cinq cent soixante-deux dudit Gérard Veilleux, au sud-est à une partie dudit lot cinq cent soixante-deux soit de The Shawinigan Water & Power Co. ou représentants, le côté nord-ouest étant à trente pieds anglais au sud-est du terrain appartenant à La Corporation municipale de la ville de Saint-Georges (représentants de Cléophas Adélard Champagne) le côté nord-est étant à angle droit (quatre-vingt-dix degrés avec le côté nord-ouest, le côté sud-ouest étant à angle droit (quatre-vingt-dix degrés avec le côté nord-ouest dudit lot cinq cent soixante-deux) ledit terrain vendu ayant environ neuf cent soixante pieds anglais des côtés nord-ouest et sud-est, environ trois cent quatre-vingts pieds anglais au sud-ouest et environ trois cent soixante pieds anglais au nord-est, les coins nord et ouest du terrain vendu étant bornés par des bornes de fer, le coin nord-ouest sud-ouest du terrain présentement vendu étant en continuant en ligne droite le côté nord-ouest du terrain vendu à environ cinquante-cinq pieds anglais au nord-est du ruisseau s'y trouvant, le côté nord-est du terrain présentement vendu étant en ligne droite avec la borne vingt-huit (28) qui est à l'endroit où le terrain appartenant à La Corporation municipale de la ville de Saint-Georges, comté de Beauce, tourne vers environ le nord-ouest, le côté nord-est du terrain présentement vendu étant à environ huit cent quatre-vingt-cinq pieds anglais au sud-ouest du terrain des représentants d'Edouard Lacroix, les lignes nord-est et sud-ouest du terrain présentement vendu étant parallèles.

L'immeuble présentement vendu étant vendu sujet aux servitudes pouvant exister en faveur de The Shawinigan Water & Power Co. et aussi en faveur d'Hydro Québec.

Une lisière de terrain étant partie du lot numéro cinq cent soixante-deux (ptie 562) du cadastre de la paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce, ayant trente pieds (30′) anglais du nord-ouest au sud-est, et environ neuf cent soixante pieds anglais (960′) du sud-ouest au nord-est.

Bornes: la lisière de terrain présentement vendue est bornée au sud-ouest et au nord-est à des parties du lot numéro 562 appartenant à la Corporation municipale de la ville de Saint-Georges, au nord-ouest à une autre partie du lot numéro 562, au sud-est à une autre partie du lot numéro 562 appartenant à l'acquéreur.»

La mise à prix est fixée à la somme de 800 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Beauce à Beauceville, le VINGT-TROISIEME jour d'OCTOBRE 1979 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph, Beauce, le 6 septembre 1979. 2850-o

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
No 350-05-000123-79
Shérif 31-79

CAISSE POPULAIRE SAINT-COME, 1re Avenue, Saint-Côme, Beauce, demanderesse contre HENRIO LECLERC, 11725, 1re Avenue, Saint-Georges-Est, Beauce, défendeur.

La subdivision un du lot cent-vingt-deux (122-1) et la redivision cinq, lettre A, du lot cent-vingt-deux (122-A-5) du nouveau cadastre révisé d'une partie de la paroisse de Saint-François, Beauce, pour la ville de Beauceville-Est, avec bâtisses, circonstances et dépendances.

Avec les servitudes actives et sujet aux servitudes passives, s'il s'en trouve, suivant titres, sujet aux droits de mines, en faveur de qui de droit, suivant titres.

La mise à prix est fixée à la somme de 5 443,50 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Beauce à Beauceville, le VINGT-TROISIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ROGER LE HOUX.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph, Beauce, le 6 septembre 1979. 2851-o

Bonaventure

Fieri Facias de Terris
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Bonaventure
No 105-02-000180-77

THE TORONTO DOMINION BANK, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans la cité et district de Montréal, partie demanderesse, contre KENNETH BILLINGSLEY, résidant et domicilié à Waweig, comté de Char, province de Nouveau-Brunswick, partie défenderesse, et REGISTRATEUR de la division d'enregistrement no 1 de Bonaventure, mis en cause.

«Une certaine partie ou parcelle de terrain étant située dans le Premier Rang de la ville de Parks de New Carlisle, canton de Cox, faisant partie des lots portant les numéros de cadastre deux mille deux cent quatre vingt deux et deux mille deux cent quatre vingt trois (2282 et 2283), mesurant une acre de largeur par une acre de profondeur, borné à l'avant par une rue allant de l'est à l'ouest; à l'est par une rue allant du nord au sud; à l'arrière par le reste du lot portant le numéro de cadastre deux mille deux cent quatre vingt trois (2283) ou le terrain de Thomas Astels; et à l'ouest par celui de Elmer Astels, le tout avec maisons dessus érigées, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 1810 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Bonaventure, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de New-Carlisle, district de Bonaventure, le PREMIER jour de NOVEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif,
JEAN-LOUIS LANGLOIS.

Bureau du shérif
Cour provinciale
New-Carlisle, Qué. le 6 septembre 1979. 2872-o

Chicoutimi

Fieri Facias

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
No 150-05-000574-77
Shérif: 633-79

QUEBEC MACK INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2160 ouest, boulevard Charest, Québec, demanderesse, contre LAURENT GAUTHIER et JACQUELINE V. GAUTHIER, domiciliés et résidant au 656, rue Cabot, Chicoutimi-Nord, défendeurs.

1. Un terrain situé en la paroisse de Sainte-Anne-de-Chicoutimi et comprenant le lot numéro dix-D (10-D) du Premier Rang ouest au cadastre officiel du canton de Tremblay, contenant une superficie totale d'environ vingt acres, sans bâtisse et dépendances, et avec réserve et distraction:

a) d'une pointe de terre bordant la rivière Saguenay du côté sud du lot susdécrit bornée au sud, cette pointe de terre appartenant à monsieur Welly Brassard, à la rivière Saguenay, vers l'ouest au terrain de François Crète, et vers le nord par le pied du cap à la limite de la terre défrichée.

b) d'une rue réservée par Joseph Laforge, de seize pieds de largeur par deux cent vingt-cinq pieds de profondeur allant du chemin public vers le sud et passant entre les emplacements de David Perron et Louis Laforge et autres;

c) de l'emplacement de Joseph Poitras mesurant cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, tel que décrit dans le titre de propriété de ce dernier;

d) de l'emplacement de David Perron mesurant cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur tel que ce terrain a été concédé par monsieur Joseph Laforge;

e) de l'emplacement d'Adélard Martel mesurant cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur tel que décrit dans le titre de propriété de ce dernier;

f) de l'emplacement de Harry Tremblay de cinquante pieds de largeur sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, tel que ce terrain est décrit dans le titre de propriété de ce dernier, enregistré sous le no 16730.

g) de l'emplacement de Louis Laforge, de cinquante pieds de largeur sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, tel que décrit dans le titre de propriété de ce dernier;

h) de l'emplacement de François Laforge de cent pieds de largeur par cent pieds de profondeur tel que ce terrain est décrit dans le titre de propriété de ce dernier;

i) de l'emplacement de François Villeneuve de cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur tel que ce terrain est décrit dans le titre de propriété de ce dernier, enregistré sous le no 18408;

j) de l'emplacement de Henri Boulianne (pitre), de cinquante pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, tel que ce terrain est décrit dans le titre de propriété de ce dernier, enregistré sous le no 33414;

k) du lopin de terre vendu par monsieur David Gravel à monsieur Ulysse Maltais par acte devant le notaire C.E. Boivin le premier juin mil neuf cent quarante-cinq no 26402 enregistré à Chicoutimi, le 7 juin 1945, sous le no 80036.

2. Un terrain de figure triangulaire formant partie du lot numéro dix-D (10-D) au cadastre officiel du Premier Rang ouest du canton de Tremblay, sans bâtisse et dépendances, ce terrain tel que clos et borné comme suit: au nord au chemin public, à l'est à la limite du village de Sainte-Anne-de-Chicoutimi, au sud partie au cap Saint-Joseph et partie au terrain actuellement occupé par Louis Nazaire Boucher et à l'ouest partie au terrain occupé par ledit monsieur Boucher et partie par ledit chemin public.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688 *a* du Code de procédure civile au moment de l'adjudication soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 1 180 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi au palais de justice de Chicoutimi, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GUY VALLÉE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 22 août 1979.

2842-o

Hauterive

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-304-787
S-18-28-79

GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORP. OF CANADA, LIMITED, partie demanderesse contre FRANCOIS LEVESQUE, défendeur et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saguenay, mis en cause.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot G-deux cent quatre-vingt-neuf (G-289) du bloc G, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Laval, municipalité de Forestville, division d'enregistrement de Saguenay.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances portant le numéro civique 24, 14e Rue, Forestville.»

La mise à prix est fixée à 7 875 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du régistrateur de la première division d'enregistrement de Saguenay, au palais de justice, avenue Mance, Baie-Comeau, le MARDI TREIZIEME jour du mois de NOVEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif,
JACQUES VILLENEUVE.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Baie-Comeau, le 7 septembre 1979. 2873-o

Hull

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-005037-788

DAME THERESE FREGEAU, demanderesse contre DAME MARGUERITE DUPRAS et LES HERITIERS DE M. PIERRE FREGEAU, défendeurs.

«(1) Un lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le Cinquième Rang (R.5) du canton de Preston, sous le numéro quarante-quatre (44) selon le bureau d'enregistrement du comté de Labelle.

(2) Un lopin de terre situé à Duhamel, d'une largeur d'un arpent (1 arp.), borné au nord par le lac Long sur une profondeur de cent cinquante pieds (150′), mesures anglaises, borné en front par le lac Long, d'un côté par le ruisseau servant à communiquer du lac situé en face de la propriété de Yvon Frégeau ou représentants pour communiquer audit lac Long et des deux autres côtés par la propriété de Arthur Lamontagne ou représentants.

Ce lopin de terre faisant partie du lot connu sous le numéro quarante-cinq (P. 45) du IVe Rang, (R. IV) du canton de Preston.

Avec droit de passage à pied et en voiture et en auto sur la propriété de Arthur Lamontagne ou représentants et plus particulièrement sur la lisière de terrain actuellement utilisée à cette fin pour se rendre audit lopin de terre et que ledit Arthur Lamontagne doit rendre carrossable dès qu'il le pourra, ce passage ou chemin se trouvant sur ledit lot 45 dudit IVe Rang dudit canton. Ainsi que le tout se trouve.

(3) Une partie du lot quarante-cinq (45 ptie) du rang V du canton de Preston, division d'enregistrement de Papineauville.

Mesurant deux cent quarante pieds (240′) de largeur par toute la profondeur à partir de la ligne de division entre les lots 44 et 45 bornée au sud par la ligne de division entre les lots 44 et 45, à l'est par la ligne de division des rangs IV et V dudit canton, au nord par le résidu du lot 45 et à l'ouest par la ligne de chemin de fer Thurso Railways.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. pour la propriété décrite à 1 est de six cent trente-sept dollars et cinquante centins (637,50 $) soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de deux mille cinq cent cinquante dollars (2 550 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. pour la propriété décrite à 2 est de deux cents dollars (200 $) soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de

huit cents dollars (800 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. pour la propriété décrite à 3 est de vingt-cinq dollars (25 $) soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de cent dollars (100 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité. Le montant minimum devra être payé soit en argent soit par chèque visé.

Pour être vendu séparément au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, Qué. le SEIZIEME jour de NOVEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 4 septembre 1979. 2852-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-024185-785

AL MONTRI, rentier, demeurant au numéro 2630, avenue Lyall, à Montréal, dit district, demanderesse, contre GERARD BASTIEN, demeurant au numéro 6730, avenue Monkland, à Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal, dit district, DAME CECILE LAPIERRE, épouse contractuellement séparée de biens de Gérard Bastien, demeurant au 6730, avenue Monkland, à Notre-Dame-de-Grâce, district de Montréal, défendeurs.

«Un immeuble désigné au cadastre officiel pour le Septième Rang du comté de Ripon, sous le lot de terre numéro cinquante et un (51 R-7).

Avec bâtisses y érigées.

A distraire la partie du lot de terre numéro cinquante et un (ptie 51) au cadastre officiel pour le Septième Rang (Rg. 7) du canton de Ripon restant la propriété de monsieur Réjean Montpellier ou représentants mesurant cinquante pieds (50′) de largeur sur cinquante pieds de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; bornée vers le nord, vers le sud, vers l'est et vers l'ouest par le résidu dudit lot cinquante et un (51) desdits rang et canton. Cet emplacement étant compris sur la partie dudit lot à l'endroit où se trouve la source et de façon à ce que la source soit au centre du carré et telle que clôturée.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de mille quatre cent soixante-quinze dollars (1 475 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour-cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de cinq mille neuf cents dollars (5 900 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Papineau, 228, rue Duquette, Papineauville, Qué., le NEUVIEME jour de NOVEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 30 août 1979. 2853-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-05-000491-78

HELLER NATOFIN LTEE, corporation dûment constituée ayant son siège social et principale place d'affaires au 1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 1510, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre CONSTRUCTION BERCAD LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social en la cité de Hull, au 35, rue Prévost, suite 407, district de Hull, et ANDRE BELANGER, financier, résidant et domicilié au 1815, chemin de Montréal, en la cité de Ottawa, province d'Ontario, défendeurs.

1. Immeuble appartenant à la défenderesse Construction Bercad Ltée, à savoir: «1. Une certaine étendue de terre formant partie du lot numéro quinze (ptie 15) rang un, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, bornée vers le nord par une partie du lot numéro 15-23; vers l'est par une partie du lot numéro 15-23, vers le sud par le lot numéro 15-44 et vers l'ouest par une partie du lot numéro 16A-36.»

2. Immeubles appartenant au défendeur André Bélanger, à savoir: «2. Une certaine étendue de terre connue et désignée comme étant les lots numéros cent trente-cinq, cent trente-neuf, deux cent quatre-vingt-quatorze, deux cent quatre-vingt-quinze, deux cent quatre-vingt-seize, deux cent quatre-vingt-dix-sept, deux cent quatre-vingt-dix-huit, deux cent quatre-vingt-dix-neuf, trois cent, trois

cent un, trois cent deux, trois cent trois, trois cent quatre, trois cent cinq, trois cent six, trois cent sept, trois cent huit, trois cent neuf, trois cent quatorze, trois cent quinze, trois cent seize, trois cent dix-sept, trois cent dix-huit, trois cent dix-neuf, trois cent vingt, trois cent vingt et un, trois cent vingt-deux, trois cent vingt-trois, trois cent vingt-quatre, trois cent vingt-cinq, trois cent vingt-six, trois cent vingt-sept, trois cent vingt-huit, trois cent vingt-neuf, trois cent trente, trois cent trente et un, trois cent trente-deux, trois cent trente-trois, trois cent trente-quatre, trois cent trente-cinq, trois cent trente-six, trois cent trente-sept et trois cent quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize B (lots 16-B-135, 139, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337 et 341), rang I, les lots numéros cinquante-quatre, cent quatorze, trois cent neuf, trois cent dix, trois cent onze, trois cent douze, trois cent treize, trois cent quatorze, trois cent dix-neuf, trois cent vingt, trois cent vingt et un, trois cent vingt-deux, trois cent vingt-trois, trois cent vingt-quatre, trois cent vingt-cinq, trois cent vingt-six, trois cent vingt-sept, trois cent vingt-huit, trois cent vingt-neuf, trois cent trente, trois cent trente et un, trois cent trente-deux, trois cent trente-trois, trois cent trente-quatre, trois cent trente-cinq, trois cent trente-six, trois cent trente-sept, trois cent trente-huit, trois cent trente-neuf, trois cent quarante, trois cent quarante et un, trois cent quarante-deux, trois cent quarante-trois, trois cent quarante-quatre, trois cent quarante-cinq, trois cent quarante-six, trois cent quarante-sept, trois cent quarante-huit, trois cent quarante-neuf, trois cent cinquante, trois cent cinquante et un, trois cent cinquante-deux, trois cent cinquante-trois, trois cent cinquante quatre, trois cent cinquante-cinq, trois cent cinquante-six, trois cent cinquante-sept, trois cent cinquante-huit, trois cent cinquante-neuf, trois cent soixante, trois cent soixante et un, trois cent soixante-deux, trois cent soixante-trois, trois cent soixante-quatre, trois cent soixante-cinq, trois cent soixante-six, trois cent soixante-sept, trois cent soixante-huit, trois cent soixante-neuf, trois cent soixante-dix, trois cent soixante et onze, trois cent soixante-douze, trois cent soixante-dix-neuf, trois cent quatre-vingt, trois cent quatre-vingt-un, trois cent quatre-vingt deux, trois cent quatre-vingt-trois, trois cent quatre-vingt-quatre, trois cent quatre-vingt-cinq, trois cent quatre-vingt-six, trois cent quatre-vingt-sept, trois cent quatre-vingt-huit, trois cent quatre-vingt-neuf, trois cent quatre-vingt-dix, trois cent quatre-vingt-onze, trois cent quatre-vingt douze, trois cent quatre-vingt-treize, trois cent quatre-vingt-quatorze, trois cent quatre-vingt-quinze, trois cent quatre-vingt-seize, trois cent quatre-vingt-dix-sept, trois cent quatre-vingt-dix-huit, trois cent quatre-vingt-dix-neuf et quatre cent de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize A (lots 16A-54, 114, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399 et 400) rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec.

Ladite étendue de terre est montrée en rouge sur un plan préparé par l'Hydro-Québec, en date du 22 mai 1963, portant le numéro ROH-5, qui demeure annexé à la minute 13544 des minutes de Me René Cousineau, notaire.

3. Une certaine lisière de terre formant partie du lot numéro trois cent quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize B (ptie 16B-340), rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, bornée vers le sud par une autre partie dudit lot numéro 16B-340; vers le nord par une partie du lot numéro 16B-341; vers l'ouest par une partie du lot numéro 16B-313 et par les lots numéros 16B-314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323 et vers l'est par les lots numéros 16B-326, 327, 328, 329, 332, 333, 336 et 337 des susdits plan et livre de renvoi officiels.

La limite sud de ladite lisière de terre est le prolongement, dans une direction ouest, de la limite sud du lot numéro 16B-337.

Ladite lisière de terre est montrée en rouge sur le plan ci-haut mentionné.

4. Une certaine étendue de terre formant partie du lot numéro cent trente-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize B (ptie 16B-138), rang Un, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, bornée vers le nord par une autre partie dudit lot numéro 16B-138 vers le sud par le lot numéro 16B-139; vers l'est par une partie du lot numéro 16B-135 et vers l'ouest par une partie du lot numéro 16B des susdits plan et livre de renvoi officiels.

Ladite étendue de terre mesure cinquante-cinq pieds (55′) de largeur du sud au nord et cent pieds et six dixièmes de pied (100,6′) de profondeur, de l'est à l'ouest.

Ladite étendue de terre est montrée en rouge sur le plan ci-haut mentionné.

Les dimensions sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Tel que le tout se trouve ce jour sans bâtisse y érigée, avec toutes les servitudes actives, passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de neuf mille trois cent trente et un dollars et vingt-cinq centins (9 331,25 $), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeu-

ble qui est de trente sept mille trois cent vingt-cinq dollars (37 325 $) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendu en bloc au bureau d'enregistrement de la division de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, Hull, Qué., le HUITIEME jour de NOVEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN GUY ROCHON.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 30 août 1979. 2854-o

Montmagny

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montmagny
No 300-02-000005-79

ROBERT CORBIN, entrepreneur électricien, domicilié et résidant au 104, avenue Sainte-Julie, Montmagny, demanderesse, contre LES GALERIES MONTMAGNY, corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au boulevard Taché ouest, à Montmagny, défenderesse.

«Les Galeries Montmagny situées sur les subdivisions numéros trois, trente-huit, soixante, soixante et un, soixante-deux, soixante-trois, soixante-quatre, soixante-cinq et soixante-six du lot originaire numéro cent trente-neuf (139-3, 139-38, 139-60, 139-61, 139-62, 139-63, 139-64, 139-65, 139-66) ainsi que sur les resubdivisions numéros un et deux de la subdivision numéro seize du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-16-1 et 143-16-2) et les resubdivisions numéros un et deux de la subdivision numéro dix-sept du lot originaire numéro cent quarante-trois (143-17-1, 143-17-2) aux plan et livre de renvoi du cadastre de la paroisse de Saint-Thomas, municipalité de la cité de Montmagny.»

La mise à prix est fixée à 737 250 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Montmagny, au 25, rue du Palais-de-Justice, Montmagny, province de Québec, le VINGT-CINQUIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GEMMA NICOLE.

Bureau du shérif
Cour provinciale
Montmagny, le 12 septembre 1979. 2949-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-002724-795

ALLIANCE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE, demanderesse, contre PAUL RAINVILLE, ès qualités de syndic à la faillite de GERALD BEDARD, défendeur, et le REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«LA PROPRIETE IMMOBILIERE EN LA POSSESSION DE PAUL RAINVILLE, ès qualités de syndic à la faillite de Gérald Bédard:

«Un emplacement situé en la ville de Laval (Sainte-Rose) connu et désigné sous le lot numéro un de la resubdivision du lot seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-16-1) et sous le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-15-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose, division d'enregistrement de Laval. Avec une maison dessus érigée portant le numéro 6480, place des Outardes, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes y constituées et spécialement sujet à une servitude en faveur de l'Hydro-Québec et la compagnie de téléphone Bell du Canada, enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Laval, sous le no 371624 et une servitude en faveur du lot 246-17 créée aux termes d'un acte de servitude de vue reçu devant Me Réal Lavoie, notaire, le seize novembre mil neuf cent soixante-seize, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laval sous le no 389643.»

La mise à prix est fixée à 11 470 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155 boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le VINGT-CINQUIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 septembre 1979. 2896-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-009866-760

BANQUE CANADIENNE NATIONALE corporation légalement constituée, ayant son siège social au 500, place d'Armes, ville et district de Montréal, demanderesse, contre RENE FOREST, résidant et domicilié au 2145, Dudemaine, Montréal, défendeur, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement situé en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro trois cent quatre-vingt-quatorze de la subdivision du lot originaire numéro trois cent vingt-six (326-394) des plan et livre de renvoi de la paroisse du Sault-au-Récollet, avec maison dessus construite portant le numéro civique 2145, rue Dudemaine, tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 12 637,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 31 août 1979. 2897-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 028625-789

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 276 ouest, rue Saint-Jacques, suite 505, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre ALAIN HUARD, opérateur, résidant et domicilié au 6855, rue Renoir, à Laval, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Un immeuble situé à ville d'Auteuil, connu et désigné comme étant le lot numéro quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt deux (22-14) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Rose, comté de Laval, mesurant soixante deux pieds et neuf dixièmes de pied (62,9′) de largeur en front, trente neuf pieds et neuf dixièmes de pied (39,9′) de largeur en arrière, sur une profondeur de cent pieds (100′) dans sa ligne est et de cent deux pieds et quatre dixièmes de pied (102,4′) dans sa ligne sud-ouest, mesures anglaises et plus ou moins; avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 6855, de la rue Renoir, en la ville de Laval, le mur est étant mitoyen. Sujet à une servitude en faveur de la compagnie de téléphone Bell du Canada permettant à ladite compagnie d'ériger ses poteaux, fils, câbles, etc., le tout tel qu'établi aux termes d'un acte de servitude exécuté devant Me L.A. Bourbeau, notaire, le six mai mil neuf cent soixante et un (1961) et enregistré à Laval, sous le numéro 158504. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit emplacement.»

La mise à prix est fixée à 5 707,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Qué., le VINGT-SIXIEME jour d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 28 août 1979. 2898-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000055-796

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue St-Jacques, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre MARGEN CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 71, Cleve, Hampstead, district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Ces emplacements ayant front sur le boulevard Notre-Dame, dans la ville de Laval, Chomedey, connu et désigné comme étant:

a) Subdivision du lot numéro cent vingt-quatre du lot originaire numéro dix-sept A (17A-124) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin.

b) La subdivision du lot numéro cent vingt-cinq du lot originaire numéro dix-sept A (17A-125) desdits plan et livre de renvoi officiels; et

c) La subdivision du lot numéro cent vingt-six du lot originaire numéro dix-sept A (17A-126) desdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant les numéros civiques 5030 et 5040 dudit boulevard Notre-Dame. Telle que ladite propriété se trouve, avec tous ses droits, membres et appartenances, sans exception ni réserve d'aucune sorte.»

La mise à prix est fixée à 80 802,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 septembre 1979. 2899-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000058-790

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 266 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre MARGEN CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée, ayant sa principale place d'affaires au 71, Cleve, Hampstead, district de Montréal, défenderesse, et le REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«Ces certains emplacements ayant front sur le boulevard Notre-Dame en la cité de Laval, Chomedey, connu et désigné comme étant:

a) La subdivision numéro soixante-douze du lot originaire numéro seize A (16A-72) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Martin.

b) La subdivision du lot numéro soixante-treize du lot originaire numéro seize A (16A-73) desdits plan et livre de renvoi officiels.

c) La subdivision du lot numéro cent vingt-sept du lot originaire numéro (17A-127) desdits plan et livre de renvoi officiels.

d) La subdivision du lot numéro cent vingt-neuf du lot originaire numéro dix-sept A (17A-129) desdits plan et livre de renvoi officiels.

e) La subdivision du lot numéro cent vingt-huit du lot originaire numéro dix-sept A (17A-128) desdits plan et livre de renvoi.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant les numéros civiques 5050 et 5060 dudit boulevard Notre-Dame. Telle que ladite propriété se trouve présentement avec tous ses droits, membres et appartenances, sans exception ni réserve, et plus spécialement sujets lesdits lots à une servitude existante en faveur de Bell Téléphone Compagnie du Canada, Shawinigan Water and Power Company et/ou La commission Hydro Electric.»

La mise à prix est fixée à 80 802,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le VINGT-SIXIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 septembre 1979. 2900-o

Venditioni Exponas

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-026045-789

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Montréal, au 266, Saint-Jacques, Montréal, partie demanderesse contre STEVE PARADIS, 2055, La Concorde, à Laval, district de Montréal, partie défenderesse et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front à la rue Casgrain, en la ville de Montréal, et composé:

1) de la plus grande partie nord-est du lot numéro neuf cent cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille six cent quarante-trois (2643 ptie N. E.-951) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent.

Mesurant ladite partie vingt pieds (20 pi.) de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-quatorze pieds (94 pi.) dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-quatorze pieds et six centièmes de pied (94,06 pi.) dans sa ligne nord-ouest, mesures anglaises et plus ou moins;

Bornée ladite partie comme suit: en front, au sud-ouest, par la partie dudit lot 2643-951 qui a été expropriée pour l'élargissement de la rue Casgrain; en arrière, au nord-est, par la ruelle étant le lot numéro 2643-932 du susdit cadastre et de l'autre côté, au sud-est, par la partie ci-après décrite du lot 2643-951; et

2) De la plus grande partie nord-ouest de la plus grande partie nord-est du lot numéro neuf cent cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux mille six cent quarante-trois (2643-ptie N. O. de ptie N. E.-950) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Laurent.

Mesurant cette dite partie dix-neuf pieds et soixante-sept centièmes de pied (19,67 pi.) de largeur sur quatre-vingt-quatorze pieds (94 pi.) de profondeur dans sa ligne nord-ouest et quatre-vingt-treize pieds et quatre-vingt-quinze centièmes de pied (93,95 pi.) dans sa ligne sud-est, mesures anglaises et plus ou moins;

Bornée ladite partie comme suit: en front, au sud-ouest, par la partie dudit lot 2643-950 qui a été expropriée pour l'élargissement de la rue Casgrain; en arrière, au nord-est, par la ruelle étant le lot 2643-932; d'un côté, au nord-ouest, par la partie dudit lot 2643-951 ci-dessus en premier lieu décrite et de l'autre côté, au sud-est, par le résidu dudit lot 2643-950, tous du même cadastre.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment un logement portant les numéros civiques 7781 et 7783 de ladite rue Casgrain et dont le mur sud-est est mitoyen.»

La mise à prix est fixée à 8 525 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Montréal, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, chambre 10.56, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 4 septembre 1979. 2901-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027874-781

LA CAISSE POPULAIRE ST FRANCOIS D'ASSISE DE MONTREAL, corporation régie par la Loi des caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 8025 est, rue Notre-Dame, en les ville et district de Montréal, demanderesse, contre JEAN-PIERRE GARIEPY, électricien, résidant et domicilié au 1220, rue Patenaude, app. 4, Pont-Viau, Laval, district de Montréal, et ANDRE HEBERT, électricien, résidant au 3180, Glenn, Fabreville, district de Montréal, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur le rue Bruneau, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro onze de la subdivision du lot originaire no trois cent trente-trois (333-11) du cadastre officiel de la paroisse de Longue-Pointe. Avec bâtisses dessus construites portant les no 323, 325, 327 et 329 de la rue Bruneau en la ville de Montréal. Ainsi que le tout se trouve actuellement avec toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 5 300 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-QUATRIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 août 1979. 2902-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 010080 792

THE CANADA TRUST COMPANY, une société légalement constituée, ayant son siège social en la cité de London, province d'Ontario, et sa principale place d'affaires pour la province de Québec au 800, boulevard Dorchester ouest, dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre PATRICK RAINY, résidant et domicilié (dernière adresse connue) au 5571, rue Marcel-Monette, à Montréal-Nord, district de Montréal, présente adresse inconnue, défendeur, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un terrain donnant sur la rue Marcel-Monette, en la ville de Montréal-Nord, dans la province de Québec, connu et désigné comme étant composé

1. de la re-subdivision numéro deux de la subdivision numéro deux cent cinquante-neuf du lot originaire numéro vingt-huit (28-259-2) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal; ledit lot mesurant douze pieds (12 pi) en largeur et quatre-vingt-dix pieds (90 pi) en profondeur et

2. de la re-subdivision numéro un de la subdivision numéro deux cent soixante dudit lot originaire numéro vingt-huit (28-260-1) desdits plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet; ledit lot mesurant cinquante-quatre pieds (54 pi) en largeur et quatre-vingt-dix pieds (90 pi) en profondeur. Le tout en mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi que la demeure y construite, portant le numéro civique 5571 de la rue Marcel Monette en la ville de Montréal-Nord. Dans l'état où ledit terrain se trouve actuellement avec tous droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte, y compris une servitude affectant une partie dudit terrain établie en faveur de la société Bell du Canada par acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1352430.»

La mise à prix est fixée à 9 950 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le PREMIER NOVEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint.
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 7 septembre 1979. 2937-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006765-794

COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTEE/ NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED, corporation légalement constituée ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario, et une place d'affaires pour la province de Québec, au 1350 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre LES ENTREPRISES ROGER PILON INC. 99, rue de Gaulle, bureau 201, Lorraine, Sainte-Thérèse, district de Montréal, et ROGER PILON, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Saint-Barnabas, en la cité de Pierrefonds, province de Québec, connu et désigné comme étant la redivision cent neuf du lot originaire soixante-neuf (69-109) sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Geneviève. Contenant une superficie de trois mille quatre cent vingt pieds carrés (3 420 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Avec maison dessus en voie de construction portant le numéro civique 4964, rue St-Barnabas et dont le mur est de la maison et le mur nord-ouest du garage sont construits mitoyens. Ainsi que le tout se trouve présentement et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque de vue, le tout tel qu'il appert à un acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement, sous le numéro 2734936.»

L'immeuble apparaît toujours comme étant la propriété de Les Entreprises Roger Pilon Inc.

La mise à prix est fixée à 6 150 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-CINQUIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 septembre 1979. 2903-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006771-792

COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTEE/ NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario, et une place d'affaires pour la province de Québec, au 1350 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre LES ENTREPRISES ROGER PILON INC, 99, de Gaulle, bureau 201, Lorraine, Sainte-Thérèse, district de Terrebonne, et ROGER PILON, domicilié et résidant au 565, Alexis-Nihon, ville Saint-Laurent, district de Montréal, défendeurs, et LE REGISTRATEUR, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue St-Barnabas, en la cité de Pierrefonds, province de Québec, connu et désigné comme étant la resubdivision cent sept du lot originaire soixante-neuf (69-107) sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Geneviève. Contenant une superficie de quatre mille neuf cent quarante pieds carrés (4 940 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Avec une maison dessus en voie de construction, portant le numéro civique 4960, rue St-Barnabas et dont le mur nord-ouest du garage est construit mitoyen. Ainsi que le tout se trouve présentement et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et avec et sujet à une servitude mutuelle et réciproque de vue, le tout tel qu'il appert à un acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement, sous le numéro 2734936. Ledit immeuble appartient toujours à Les Entreprises Roger Pilon Inc.».

La mise à prix est fixée à 8 255 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine, ch. 10 56, le VINGT-CINQUIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 septembre 1979. 2904-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006770-794

COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTEE/ NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Toronto, province d'Ontario, et une place d'affaires pour la province de Québec, au 1350 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre LES ENTREPRISES ROGER PILON INC., 99, de Gaulle, bureau 201, Lorraine, Sainte-Thérèse, et ROGER PILON, défendeurs, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue St-Barnabas, en la cité de Pierrefonds, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision vingt-trois du lot originaire soixante-neuf (69-23) sur les plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Geneviève. Contenant une superficie de deux mille huit cent cinquante-six pieds carrés (2 856 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Avec maison dessus en voie de construction portant le numéro civique 4975, rue St-Barnabas et dont le mur ouest de cette maison et le mur est du garage sont mitoyens. Ainsi que le tout se trouve présentement et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement; et avec et sujet à une servitude de drainage d'eaux de surface, le tout tel qu'il appert à un acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement; et avec et sujet à une servitude réciproque et perpétuelle de vue, le tout tel qu'il appert à un acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement, sous le numéro 2754581.» Ledit immeuble apparaît toujours comme étant la propriété de Les Entreprises Roger Pilon Inc.

La mise à prix est fixée à 6 750 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-CINQUIEME jour d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 septembre 1979. 2925-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005492-796

O. COUPAL INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 870, boulevard d'Iberville, des ville et district de Montréal, demanderesse, contre EATNA CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 950, Chaumont, Chambly, et une place d'affaires au 5889 ouest, Gouin, des ville et district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«1. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot cent trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quinze (115-137) aux plan et livre de renvoi du village du Bassin de Chambly, division d'enregistrement de Chambly. Avec immeuble y érigé portant les numéros civiques 1, 3 et 5, place Cherbourg, Chambly,»

La mise à prix est fixée à 16 900 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

2. Un emplacement connu et désigné comme étant le lot cent trente-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quinze (115-138) aux plan et livre de renvoi du village du Bassin de Chambly, division d'enregistrement de Chambly. Avec immeuble y érigé portant les numéros civiques 7, 9 et 11, place Cherbourg, Chambly.»

La mise à prix est fixée à 15 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

3. «Un emplacement connu et désigné comme étant le lot cent trente-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quinze (115-139) aux plan et livre de renvoi du village du Bassin de Chambly, division d'enregistrement de Chambly.

Avec immeuble y érigé portant les numéros civiques 13, 15 et 17, place Cherbourg, Chambly.»

La mise à prix est fixée à 15 650 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

4. «Un emplacement connu et désigné comme étant le lot cent quarante de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quinze (115-140) aux plan et livre de renvoi du village du Bassin de Chambly, division d'enregistrement de Chambly.

Avec immeuble y érigé portant les numéros civiques 19, 21 et 23, place Cherbourg, Chambly.»

La mise à prix est fixée à 15 625 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

5. «Un emplacement connu et désigné comme étant le lot cent quarante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quinze (115-141) aux plan et livre de renvoi du village du Bassin de Chambly, division d'enregistrement de Chambly.

Avec immeuble portant les numéros civiques 25, 27 et 29, place Cherbourg, Chambly.»

La mise à prix est fixée à 15 375 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

6. «Un emplacement connu et désigné comme étant le lot cent quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quinze (115-142) aux plan et livre de renvoi du village du Bassin de Chambly, division d'enregistrement de Chambly.

Avec immeuble y érigé portant les numéros civiques 31, 33 et 35, place Cherbourg, Chambly.»

La mise à prix est fixée à 15 600 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

7. «Un emplacement connu et désigné comme étant le lot cent quarante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quinze (115-143) aux plan et livre de renvoi du village du Bassin de Chambly, division d'enregistrement de Chambly.

Avec immeuble y érigé portant les numéros civiques 37, 39 et 41, place Cherbourg, Chambly.»

La mise à prix est fixée à 14 900 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

8. «Un emplacement connu et désigné comme étant le lot trois cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-neuf (289-365) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Joseph-de-Chambly.

Avec immeuble y érigé portant le numéro civique 1105, rue Grenade, Chambly.»

La mise à prix est fixée à 10 625 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

9. «Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent soixante-dix-huit (278-245) aux plan et livre de renvoi officiels de la

paroisse St-Joseph-de-Chambly.»

La mise à prix est fixée à 800 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

10. «Un emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-neuf (289) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Joseph-de-Chambly et plus amplement décrit comme suit:

A) parcelle de terrain bornée au nord-ouest par le lot numéro 289-33 (rue Grenade); au sud-est et au sud-ouest par partie du lot deux cent quatre-vingt-neuf (289) d'Hyman Deckelbaum *et al.* ou représentants, au nord-est par partie du lot deux cent quatre-vingt-neuf (ptie 289) qui est le prolongement projeté de la rue Hertel; mesurant quatre-vingt-dix-sept pieds et cinquante et un centièmes (97,51′) au nord-est le long du prolongement projeté en ligne droite, vers le sud-est de la ligne nord-est du lot 289-33 (rue Grenade); deux cent dix pieds et cinquante-quatre centièmes (210,54′) dans la ligne nord-ouest le long de ce lot (rue Grenade), et cinquante-cinq pieds (55′) le long de la ligne sud-ouest (laquelle ligne est le prolongement en ligne droite vers le sud-est de la ligne nord-est du lot 289-30). La ligne ouest est une ligne droite tirée entre l'intersection des lignes sud-est et ouest du lot 289-33 et l'intersection des lignes nord-est et est du lot 289-30, et la ligne sud-est est une ligne droite tirée entre les extrémités sud-est des lignes nord-est et sud-ouest du terrain décrit. Toute mesures données étant anglaises.

B) Parcelle de terrain de forme irrégulière mesurant quatre-vingt-quatre pieds et quarante-cinq centièmes (84,45′) dans la ligne nord-ouest en front de la rue Grenade le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de cinq cent trois pieds et trente-neuf centièmes (503,39′) pieds, quatre-vingt-dix-huit pieds et quatre-vingt-sept centièmes (98,87′) dans la ligne est, quarante-cinq pieds (45′) dans la ligne sud-ouest; contenant en superficie mille huit cent vingt-huit pieds carrés (1 828); bornée au nord-ouest par le lot 289-3 (rue Grenade), à l'est par une autre partie du lot deux cent quatre-vingt-neuf (ptie 289), et au sud-ouest par le lot 289-30.

C) Parcelle de terrain de forme irrégulière mesurant deux cent vingt-deux pieds et un centième (222,01′) dans la ligne nord-ouest, neuf pieds et cinquante centièmes (9,50′) dans la ligne nord-est, soixante-huit pieds et huit centièmes (68,08′) dans la ligne sud-est, soixante-dix-sept pieds et quatre-vingt-sept centièmes (77,87′) dans une autre ligne sud-est, soixante-dix-sept pieds et quatre-vingt-six centièmes (77,86′) dans une autre ligne sud-est; contenant en superficie deux mille deux cent quatre-vingt-trois pieds carrés (2 283); bornée au nord-ouest, au nord-est, et au sud-est par d'autres parties du lot deux cent quatre-vingt-neuf (ptie 289). La projection du point d'intersection des limites nord-ouest et nord-est de cettedite partie de lot sur le côté sud-est de la rue Grenade est située à une distance de quatre-vingt-dix pieds et cinq dixièmes (90,5′) dudit point d'intersection. Le point d'intersection des limites nord-ouest et nord-est est aussi situé comme suit: partant du point d'intersection des limites sud-est de la rue Grenade et sud-ouest de la rue Hertel; une distance de quatre-vingt-dix-sept pieds et cinq dixièmes (97,5′) dans le prolongement vers le sud-est de la limite sud-ouest de la rue Hertel; de là, une distance de cent pieds et vingt-quatre centièmes (100,24′) dans une direction sud-ouest dans le prolongement vers le nord-est de la limite nord-ouest de la partie de lot deux cent quatre-vingt-neuf (ptie 289) ci-dessus décrite. Toutes les dimensions dans la présente description sont en pieds anglais. A distraire toutefois desdites trois parcelles A, B, et C, la subdivision trois cent soixante-cinq du lot originaire deux cent quatre-vingt-neuf (289-365) du cadastre officiel de la paroisse St-Joseph-de-Chambly ci-dessus décrite et la subdivision numéro trois cent soixante-six du lot originaire numéro deux cent quatre-vingt-neuf (289-366) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Joseph-de-Chambly.»

La mise à prix est fixée à 705 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus séparément, au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, Edifice Montval, Longueuil, Québec, le VINGT-TROISIEME jour d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 août 1979.

2905-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — district de Montréal
No 500-05-027154-788

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 612 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, dans le district de Montréal, demanderesse, contre DAVID ADLER, gentilhomme, domicilié et résidant au 80, Hampstead Road, à Hampstead, dans le district de Montréal, défendeur, et 88817 CANADA LTEE, corporation légalement constituée ayant son siège social et

sa principale place d'affaires au 3504, rue de Bullion, dans les ville et district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

«L'immeuble de la défenderesse 88817 Canada Ltée:

«Un terrain donnant sur la rue Robin, en la ville de Laval, dans la province de Québec, connu et désigné comme la subdivision mille quarante-trois du lot originaire deux cent soixante (260-1043) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; ledit terrain ayant une superficie de neuf mille sept cent soixante-trois pieds carrés (9 763 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi que le bâtiment y construit, portant le numéro civique 445, de la rue Robin.»

La mise à prix est fixée à 35 615 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le SIXIEME jour de NOVEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 août 1979. 2938-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027143-781

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 612 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, dans le district de Montréal, demanderesse, contre DAVID ADLER, gentilhomme, domicilié et résidant au 80, Hampstead Road, à Hampstead, dans le district de Montréal, défendeur, et 88817 CANADA LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3504, rue de Bullion, à Montréal, district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse, 88817 Canada Ltée:

«Un terrain donnant sur la rue Chartres, en la ville de Laval, dans la province de Québec, connu et désigné comme la subdivision mille cinquante et un du lot deux cent soixante et la subdivision cinq cent trente et un du lot deux cent cinquante-neuf (259-531 et 260-1051) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; ledit terrain ayant une superficie de neuf mille trois cents pieds carrés (9 300 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi que le bâtiment y construit, portant le numéro civique 510, de la rue Chartres.»

La mise à prix est fixée à 35 442 50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Qué., le SIXIEME jour de NOVEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 août 1979. 2939-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027142-783

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 612 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, dans le district de Montréal, demanderesse, contre DAVID ADLER, gentilhomme, domicilié et résidant au 80, Hampstead Road, à Hampstead, dans le district de Montréal, défendeur, et LES ENTREPRISES BEN GAYMAUR, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 80, Hampstead, à Hampstead, dans le district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse, Les Entreprises Ben Gaymaur:

«Un terrain donnant sur la rue Ampère, en la ville de Laval, dans la province de Québec, connu et désigné comme la subdivision cinq cent trente-sept du lot originaire deux cent cinquante-neuf (259-537) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; ledit terrain ayant une superficie de neuf mille trois cents pieds carrés (9 300 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi que le bâtiment y construit, portant le numéro civique 370, de la rue Ampère.»

La mise à prix est fixée à 35 505 $, soit 25% de l'éva-

luation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Qué., le SIXIEME jour de NOVEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 août 1979. 2940-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027137-783

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 612 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, dans le district de Montréal, demanderesse, contre DAVID ALDER, gentilhomme, domicilié et résidant au 80, Hampstead, à Hampstead, dans le district de Montréal, défendeur, et 88817 CANADA LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3504, rue de Bullion, dans les ville et district de Montréal, défenderesse et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse, 88817 Canada Ltée.

«Un terrain donnant sur la rue Chartres, en la ville de Laval, dans la province de Québec, connu et désigné comme la subdivision mille cinquante-deux du lot originaire deux cent soixante (260-1052) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; ledit terrain ayant une superficie de neuf mille trois cents pieds carrés (9 300 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi que le bâtiment y construit, portant le numéro civique 500, de la rue Chartres.»

La mise à prix est fixée à 35 442,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le SEPTIEME jour de NOVEMBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 août 1979. 2941-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027155-785

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 612 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, dans le district de Montréal, demanderesse, contre DAVID ADLER, gentilhomme, domicilié e résidant au 80, Hampstead Road, à Hampstead, dans le district de Montréal, défendeur, et 88817 CANADA LTEE, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3405, rue de Bullion, dans les ville et district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse 88817 Canada Ltée:

«Un terrain donnant sur la rue Robin, en la ville de Laval, dans la province de Québec, connu et désigné comme la subdivision cinq cent trente-deux du lot originaire deux cent cinquante-neuf (259-532) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; ledit terrain ayant une superficie de quatre mille quatre cent quatre pieds carrés (4 404 pi²), mesures anglaises et plus ou moins, et la subdivision mille cinquante du lot originaire deux cent soixante (260-1050) desdits plan et livre de renvoi, ayant une superficie de quatre mille huit cent quatre-vingt-seize pieds carrés (4 896 pi²) mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi que le bâtiment y construit portant le numéro civique 515, de la rue Robin.»

La mise à prix est fixée à 35 442,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le SIXIEME jour de NOVEMBRE 1979, à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 août 1979. 2942-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 027 139 789

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 612 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, dans le district de Montréal, demanderesse, contre DAVID ADLER, gentilhomme, domicilié et résidant au 80, Hampstead Road, à Hampstead, dans le district de Montréal, défendeur, et LES ENTREPRISES BEN GAYMAUR, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 80, Hampstead, à Hampstead, dans le district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse, Les Entreprises Ben Gaymaur:

«Un terrain donnant sur la rue Ampère, en la ville de Laval, dans la province de Québec, connu et désigné comme la subdivision cinq cent trente-six du lot originaire deux cent cinquante-neuf (259-536) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, ledit terrain ayant une superficie de neuf mille trois cents pieds carrés (9 300 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi que le bâtiment y construit, portant le numéro civique 360, de la rue Ampère.»

La mise à prix est fixée à 35 442,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le SEPTIEME jour de NOVEMBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 août 1979. 2943-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-027156-783

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 612 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal, dans le district de Montréal, demanderesse, contre DAVID ADLER, gentilhomme, domicilié et résidant au 80, Hampstead Road, à Hampstead, dans le district de Montréal, défendeur, et LES ENTREPRISES BEN GAYMAUR, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 80 Hampstead, à Hampstead, dans le district de Montréal, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse, Les Entreprises Ben Gaymaur.

«Un terrain donnant sur la rue Ampère, en la ville de Laval, dans la province de Québec, connu et désigné comme la subdivision cinq cent trente-cinq du lot originaire deux cent cinquante-neuf (259-535) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin; ledit terrain ayant une superficie de neuf mille trois cents pieds carrés (9 300 pi²), mesures anglaises et plus ou moins. Ainsi que le bâtiment y construit, portant le numéro civique 350, de la rue Ampère.»

La mise à prix est fixée à 35 442,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, Québec, le SEPTIEME jour de NOVEMBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 9 août 1979. 2944-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-024239-789

DR HARSANY REALTIES INC., corps politique dûment incorporé suivant la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, au 4715A Avenue, Dorval, demanderesse,

contre LES INVESTISSEMENTS PONTOISE INC., corps politique dûment incorporé suivant la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires en les ville et district de Montréal, au 5930 boulevard Pie-IX, suite 102, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement ayant front sur le boulevard l'Acadie en la ville et district de Montréal, connu et désigné comme étant les lots numéros deux cent cinquante-quatre, deux cent cinquante-cinq, deux cent cinquante-six et deux cent cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-trois (lots 633-254, 255, 256 et 257) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent; le tout mesurant quatre-vingt-huit pieds (88′) de largeur par quatre-vingt-dix-sept pieds (97′) et onze pouces et demi (11,5″) de profondeur dans sa ligne sud-est et quatre-vingt-dix-sept pieds et onze pouces (97′ 11″) de profondeur dans la ligne nord-ouest, mesures anglaises et plus ou moins. Avec la maison dessus érigée portant le numéro civique 7705, boulevard l'Acadie.»

La mise à prix est fixée à 400 512,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le VINGT-QUATRIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 août 1979. 2906-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500 05 022007 783

REMIGIO FANTIN, résidant et domicilié au 9935, rue Verville, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre NORANDA CONSTRUCTION INC., corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au 312, rue Mongeau, à Saint-Basile-le-Grand, défenderesse, et LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un lot de terrain vague situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand, connu au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Bruno, division d'enregistrement de Chambly, comme étant le lot numéro trois cent trente-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398-336). Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, sans aucune exception, avec et sujet à toutes les servitudes actives, et passives, apparentes ou occultes y attachées.»

La mise à prix est fixée à 837,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Qué., le VINGT-QUATRIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 17 août 1979. 2907-o

Fieri Facias de Bonis et de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500 02 021091 777

IMPERIAL OIL LIMITED, corporation légalement constituée, ayant une principale place d'affaires dans les ville et district de Montréal, demanderesse, contre ALAIN CHOQUETTE, 195, Joliette, Saint-Bruno, district de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

«Un emplacement connu et désigné comme étant le lot numéro cent quarante de la subdivision du lot originaire numéro soixante-quinze (75-140) au cadastre de la paroisse de Saint-Bruno-de-Montarville. Avec bâtisses y érigées portant le numéro civique 195, de la rue Joliette, à Saint-Bruno.»

La mise à prix est fixée à 9 660 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, Qué., le VINGT-QUATRIEME jour d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 août 1979. 2908-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-018773-791

NADON PIERRE & BRIQUE LIMITEE, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires au 4771, boulevard Dagenais, Fabreville, ville de Laval, demanderesse, contre PIERRE LACASSE, résidant au 4284, de la Roche, suite 300, Montréal, district judiciaire de Montréal, défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un certain emplacement situé au coin sud-ouest des rues Dezéry et Rouville, dans le quartier Hochelaga, en la cité de Montréal, connu et désigné sous le numéro cinquante-six (lot no 56) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga. Avec bâtisses y érigées portant les numéros 1414 et 1428, rue Dezéry et 3180 à 3192, Rouville. Avec et sujet à une servitude réciproque et permanente de droit de vue et de mitoyenneté de mur, acte de servitude par Me Jacques M. Gaulin, le 26 mars 1978 et enregistré à Montréal sous le numéro 1327656.»

La mise à prix est fixée à 14 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine, ch. 10.56, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 septembre 1979. 2909-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 500-02-002470-792

GILLES ST-PIERRE, travailleur manuel, demeurant au 4113, des Erables, Montréal, demandeur, contre HENRI ROBERT, constructeur, adresse inconnue défendeur, et LE REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Davidson, à Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent cinquante-trois de la subdivision du lot originaire numéro vingt-neuf (29-453) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga.

Avec bâtisses dessus érigées sans exception et notamment celle portant les numéros civiques 2167 à 2175, rue Davidson, à Montréal. Ainsi que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives, et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble.»

La mise à prix est fixée à 6 450 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine, ch. 10.56, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 août 1979. 2910-o

Pontiac

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
C.S.H.: 550-05-002240-78

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT, corporation bancaire légalement constituée par une loi du Parlement du Canada ayant son siège social en la ville de Montréal, Qué., et ayant une place d'affaires au 400, boulevard Taché, Hull, district de Hull, province de Québec, demanderesse, contre CLEO DUFAULT et DOU-

GLAS REID, tous deux faisant affaires en société sous les nom et raison sociale de C. Dufault Distribution Enr., défendeurs, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Pontiac mis en cause.

La description cadastrale de l'immeuble devant être vendu par le shérif est la suivante:

«Tout cet emplacement connu et désigné comme étant partie du lot neuf (ptie 9), dans la réserve rang Deux (res. R.II), au cadastre officiel du canton de l'Ile-du-Grand-Calumet, mesurant cent quatre-vingt-dix pieds (190′) dans ses limites nord et sud par trois cent cinquante pieds (350′) dans ses limites est et ouest; ladite partie étant bornée ainsi: du sud par la rivière des Outaouais; à l'ouest, par partie du lot 1-A, rang Sud, même canton, et de tous autres côtés, par autre partie du même lot; le tout en mesures anglaises et en plus ou moins;

Avec toutes les bâtisses y érigées, circonstances et dépendances»;

Avec toutes les bâtisses et améliorations dessus érigées, en voie de construction ou à être érigées sur ledit immeuble et comprenant la machinerie, l'outillage, les agencements, engins, fournaises, bouilloires, moteurs et accessoires qui sont ou deviendront la propriété de l'emprunteur, et installés ou à être installés dans lesdites bâtisses ou sur ledit immeuble, et qui sont ou deviendront immeubles par nature ou par destination;

Tel que le tout se trouve actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées».

La mise à prix est fixée à 1 150 $ que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Pontiac situé sur la rue John, à Campbell's-Bay, province de Québec, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1979, à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PIERRE-YVES LEFEBVRE.

Bureau du shérif
Palais de justice
Campbell's-Bay, le 10 septembre 1979. 2911-o

Québec

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-000754-791
S-5899

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au C.P. 6003, station A, Montréal, Qué., demanderesse, contre DANIELLE P. CHASSE, domiciliée au 2628, de la Falaise, Sainte-Foy, Qué., défenderesse, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Québec, mis en cause.

«La subdivision seize du lot trois cent vingt (320-16) pour la ville de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 15 500 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 septembre 1979. 2950-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-003839-797
S-5897

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, corporation légalement constituée, ayant une place d'affaires au C.P. 6003, station A, Montréal, Qué., demanderesse, contre AIME IMBEAULT, domicilié au 116, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Beauport, Qué., défendeur, et LE REGISTRATEUR de la division de Québec, mis en cause.

«La subdivision deux du lot orginaire deux cent quatre-

vingt-onze (291-2) pour le cadastre de Saint-Dunstan-du-Lac-Beauport, division d'enregistrement de Québec.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 4 187,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le TRENTE ET UNIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 septembre 1979. 2951-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-005404-780
S-5793

FRENETTE ET FRERES LTEE, corps politique et incorporé, ayant une place d'affaires au 376, route Nationale, Portneuf, comté de Portneuf, Qué., demanderesse, contre FLORENT COTE, 2571, rue d'Estrées, Neufchâtel, Qué., défendeur.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-dix-neuf du lot originaire neuf cent quatre-vingt-onze (991-99) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 5 525 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec, le VINGT-NEUVIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision quatre-vingt-dix-huit du lot originaire neuf cent quatre-vingt-onze (991-98) du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 5 525 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 116, rue Saint-Pierre, Québec le VINGT-NEUVIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 22 septembre 1979. 2952-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002703-796
S-5833

LA VILLE DE QUEBEC, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans les ville et district de Québec, demanderesse, contre FERNAND LAFRANCE, défendeur.

«Un immeuble connu et désigné comme étant les lots sept cent soixante-dix et sept cent soixante et onze (770 et 771) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Roch, division d'enregistrement de Québec, avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro civique 440, rue de la Salle, Québec.»

La mise à prix est fixée à 4 825 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue Saint-Louis, Québec, le TRENTIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RÉAL CAMPEAU.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec le 22 septembre 1979. 2953-o

Roberval

Fieri Facias
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Roberval
No 155-05-000072-79
Shérif: 10-79

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DOLBEAU-MISTASSINI, corporation légalement constituée en vertu des Caisses d'épargne et de crédit du Québec et la Loi des Caisses d'entraide économique, ayant son siège social au 1372, boulevard Walberg, à Dolbeau, comté et district de Roberval, demanderesse, contre CLAUDE SAVARD, mécanicien, domicilié et résidant au 55, du Rocher, à Normandin, comté et district de Roberval et ADELINE HARVEY, épouse commune en biens dudit Claude Savard, et RENE TREMBLAY, domicilié et résidant au 55, du Rocher, à Normandin, comté et district de Roberval, défendeurs et LE REGISTRATEUR du bureau d'enregistrement Lac-Saint-Jean-Ouest, à Roberval, mis en cause.

«Un terrain, situé à Normandin, mesurant quarante-huit mètres et soixante-dix-sept centièmes (48,77m) équivalant à cent soixante pieds (160') de largeur sur quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72m) équivalant à cent cinquante pieds (150') de profondeur, connu et désigné comme étant et comprenant les resubdivisions deux et les resubdivisions trois des subdivisions B et C du lot numéro vingt-neuf (Lots 29-B-2; 29-B-3; 29-C-2 et 29-C-3) du Cinquième Rang aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Normandin, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet à une servitude existant en faveur de la compagnie Electrique du Saguenay maintenant Hydro-Québec suivant acte enregistré à Roberval, sous le numéro 47332.»

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688*a* C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 3 835 $, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division du Lac-Saint-Jean-Ouest, à Roberval, district de Roberval, le VINGT-CINQUIEME jour d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
LÉON-MAURICE LAVOIE.

Bureau du shérif
Palais de justice
Roberval, le 1er septembre 1979. 2912-o

Saguenay

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saguenay
No 240-05-000139-77

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, corporation dûment constituée, ayant une place d'affaires au 1155 ouest, boulevard Dorchester, ville et district de Montréal, demanderesse, contre JEAN-BAPTISTE TREMBLAY, résidant et domicilié au 99, Royale, Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, district de Saguenay, et LOUISETTE TREMBLAY, résidant et domiciliée au 99, Royal, Saint-François-Xavier-de-la-Petite-Rivière, district de Saguenay, défendeurs.

«Une terre mesurant trois quarts d'arpent de largeur sur cent arpents de profondeur, étant le lot numéro deux cent trente-deux (232), au cadastre officiel de la paroisse de la Petite-Rivière-Saint-François, avec une maison de deux logements et dépendances dessus érigées, sauf et à distraire dudit lot la partie appartenant à Ovide Normand, selon ses titres, et la partie emprise par le ministère de la Voirie du Québec».

La mise à prix est fixée à 3 347,50 $, soit 25% de l'évaluation municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif de Saguenay, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Baie-Saint-Paul, district de Saguenay, le VINGT-NEUVIEME jour d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif,
PIERRE GAUDREAULT, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
La Malbaie, le 6 septembre 1979. 2843-o

Terrebonne

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000444-798

C.A.C. REALTY LIMITED, corporation légalement constituée ayant son siège social à Toronto, Ont., une place d'affaires au 895 est, rue Principale, à Hawkesbury, Ont., et sa principale place d'affaires au Québec dans les ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GILLES CHABOT, résidant au 114, Principale à Grenville, district de Terrebonne, et DAME LOUISE QUAN CHABOT, épouse dudit Gilles Chabot, résidant à Aylmer, district de Hull, partie défenderesse.

«Un certain lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du village de Grenville comme faisant partie du lot numéro cent soixante-sept (ptie 167), mesurant, sur les lignes nord et sud, quarante-deux pieds (42'), sur les lignes est et ouest, cinquante pieds (50'). Borné sur la ligne sud par la propriété de Hermas Guindon ou représentants, sur la ligne nord par Auguste Guindon ou représentants, sur la ligne est par Omer Chalifoux ou représentants, sur la ligne ouest par un chemin privé. Avec bâtisses dessus érigées. Le tout, mesures anglaises plus ou moins.»

La mise à prix est fixée à 900 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, à Lachute, Qué., le VINGT-SIXIEME jour d'OCTOBRE 1979, à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 28 août 1979. 2871-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Terrebonne
No 700-02-577-792

CORPORATION MUNICIPALE DU COMTE DE TERREBONNE, corporation légalement constituée, et étant située au 236, du Palais, Saint-Jérôme, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre JEAN-GUY GIROUX, d'adresse inconnue, partie défenderesse.

«Un emplacement situé à Saint-Louis-de-Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot numéro dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent trente-sept (537-19) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, avec une maison dessus érigée et notamment celle portant le numéro civique 5340, de la rue Sophie, en la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne.

Tel que le tout se trouve plus amplement démontré et décrit au certificat de localisation préparé par Réjean Labre, arpenteur-géomètre, en date du 6 avril 1977 et portant le numéro 445, de ses minutes.»

La mise à prix est fixée à 5,275 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Terrebonne, situé 85 ouest, de Martigny, ch. 1.03, à Saint-Jérôme, Qué., le VINGT-QUATRIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat.*

Bureau du shérif
Cour provinciale
Saint-Jérôme, le 28 août 1979. 2926-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000217-798

MOTTRAM LUMBER CO. LTD., corporation légalement constituée, ayant sa place d'affaires au 903, boulevard de La Sallette, à Bellefeuille, Qué., partie demanderesse, contre SERGE SCRAIRE, domicilié et résidant

à la rue Scraire, au lac Paul, Bellefeuille, Qué., partie défenderesse.

Un emplacement situé dans les limites de la municipalité des Mille-Isle, au lac Paul, dans le comté d'Argenteuil, connu et désigné comme étant le lot quatre-vingt (80) de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (8) (lot no 8-80) de la côte St-Joseph-des-Mille-Isle, dans la division d'enregistrement d'Argenteuil.

Suivant le plan no 77-5265, préparé par monsieur Jean Blondin, A.G., en date du 11 août 1977, cedit emplacement mesure cent dix pieds (110′) de largeur sur cent quarante pieds (140′) de profondeur, mesures anglaises, et formant une superficie de quinze mille cent quatre-vingt-sept pieds carrés (15 187 pi²)

Avec la maison dessus érigée.

Ledit immeuble ayant droit aux servitudes de droit de passage, d'accès au lac Paul et droit de pêche dans ledit lac, dans les termes et conditions plus amplement établis dans le titre d'acquisition du présent emprunteur, enregistré sous le numéro 173-818.

La mise à prix est fixée à 1 245 75 $, soit 25% de l'évaluation municipale, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté d'Argenteuil, situé au 505, rue Béthanie, à Lachute, Qué., le VINGT-SIXIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures.

Le shérif adjoint,
ANDRÉ DION, *avocat*.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 7 septembre 1979. 2870-o

Vente(s) pour taxes

Ville de Laval

Avis public est, par la présente, donné par Robert Labelle, greffier adjoint de la ville de Laval, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions de la Loi des cités et villes du Québec, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le MERCREDI VINGT-QUATRIEME jour d'OCTOBRE 1979, à DIX heures, pour satisfaire aux taxes et redevances municipales et scolaires avec intérêts et frais subséquents encourus à moins que ces taxes, intérêts et dépenses ne soient payés avant la vente.

Paroisse de Sainte-Dorothée

No de cadastre	*Propriétaire*			
P2	Ctre Ind Comm. Laval Mirabel Inc.	102	4	

Borné au sud-est par le boul. Lévesque, une partie du lot 2, le boul. Samson et le boul. Notre-Dame; sud-ouest par des parties du lot 6; nord-ouest par le boul. Samson, le boul. Notre-Dame et par le lot 148; nord-est par d'autres parties du lot 2.

P6

Borné au sud-est par une autre partie du lot 6, le boul. Samson et le boul. Notre-Dame; sud-ouest par des parties du lot 7; nord-ouest par le boul. Samson, le boul. Notre-Dame et le lot 148; nord-est par des parties du lot 2.

P7

Borné au sud-est par une autre partie du lot 7 et le boul. Samson; sud-ouest par des parties du lot 8; nord-ouest par le boul. Samson et le lot 148; nord-est par des parties du lot 6.

33-15	Boulanger, Laurent	102	145	5
P34	Forward Dev. Corp.	102	275	1

Borné au sud-ouest par les lots 34-119 et 34-142; nord-ouest par la rue Lauzon; nord-est par le lot 33-139 et une partie du lot 33.

34-126	Forward Devel Corp.	102	297	1
36-27	Gravel, Jean	102	379	
36-63	Desjardins, Maurice	102	416	
P37-85	St-Pierre, Léo	102	678	

Borné au sud-est par l'autre partie du lot 37-385; sud-ouest par la rivière des Prairies; nord-ouest par le lot 37-86; nord-est par le lot 37-307, rue Diane.

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
37-86				
37-362	Construction Habico Inc.	102	605	75
38-106				
37-363	Construction Habico Inc.	102	605	76
37-364	Construction Habico Inc.	102	605	77
37-365	Construction Habico Inc.	102	605	78
37-366	Construction Habico Inc.	102	605	79
37-367	Construction Habico Inc.	102	605	80
37-368	Construction Habico Inc.	102	605	81
37-369	Construction Habico Inc.	102	605	82
37-370	Construction Habico Inc.	102	605	87
37-371	Construction Habico Inc.	102	605	88
37-372	Construction Habico Inc.	102	605	89
37-373	Construction Habico Inc.	102	605	90
37-374	Construction Habico Inc.	102	605	91
37-375	Construction Habico Inc.	102	605	92
37-376	Construction Habico Inc.	102	605	93
38-105	Construction Habico Inc.	102	605	74
38-107	Construction Habico Inc.	102	605	83
38-108	Construction Habico Inc.	102	605	84
38-109	Construction Habico Inc.	102	605	85
38-110	Construction Habico Inc.	102	605	86
42-72	Chalifour, Marcel Yvon	102	1372	
44-123	Les Placements Elyse Ltée	102	1623	
46-32-4	Shala Dibwe Tshimbalanga *et al.*	102	1713	1
49-A-52-2-4				
46-34-4	Ennas, Amerigo	102	1713	8
49-A-52-4-4				
47-9	Courval, Pierre	102	1851	
47-10				
P50	De Pierre, Dame Christine Ling	102	1976	

Borné au sud-est par d'autres parties du lot 50; sud-ouest par une partie des lots 51-10 et 51-25; nord-ouest par une partie du lot 50; nord-est par une partie du lot 50.

P52-1	Elevateur Cormier Inc.	102	2097	

Borné au sud-ouest par la rue Principale; nord-ouest par une partie du lot 52-1; nord-est par une partie du lot 52-2-1 et les lots 52-2-2, 52-16-2 et 52-16-1

69-20	Krahl, Dame Gudrun Oser	101	2307	
69-32	Roussin, Michel	101	2319	
P81	Boutin, Pierre A	101	2596	

Borné au sud-est par une autre partie du lot 81; sud-ouest par le Canadien National; nord-ouest par une partie du lot 81 et le lot 81-54; nord-est par la rue Demers.

P84	Bigras, Omer	101	2743	

Borné au sud-est par le rang Bord-de-l'Eau; sud-ouest par une autre partie du lot 84; nord-ouest par le Canadien National; nord-est par la rue Bruant.

P84	Boudreau, Pierre	101	2779	

Borné au sud-est par une partie du lot 84; sud-ouest par une partie du lot 84; nord-ouest par une partie du lot 84; nord-est par la rue Bruant.

86-11	Bigras, Omer	081J	4	25	1
P106-1	Grandview Land Dev Ltd	102	2877		

Borné au sud-est par la rue Principale et d'autres parties du lot 106-1; sud-ouest par des parties du lot 106-2; nord-ouest par le lot 196 et une autre partie du lot 106-1; nord-est par d'autres parties du lot 106-1.

113-2	Lauzon, Germain	102	2904	
P116	Frejeau, Raymond	102	2910	

Borné au sud-est par une partie du lot 113-5; sud-ouest par les lots 117-1-1, 117-3 et une partie du lot 112; nord-ouest par la rue Principale et une partie du lot 116; nord-est par des parties du lot 116.

P120	Jeannotte Gabanna Const. Inc.	102	2916	3

Borné au sud-est par les lots 120-65 à 120-69; sud-ouest par une partie du lot 106-1; nord-ouest par le lot 120-58 boul. St-Martin; nord-est par la rue Carole.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
P120	Jeannotte Gabanna Const. Inc.	102	2917	60

Borné au sud-est par les lots 120-20 à 120-24; sud-ouest par la rue Carole; nord-ouest par une autre partie du lot 120; nord-est par une partie du lot 121.

120-65	Jeannotte Gabanna Const. Inc.	102	2916	7
120-66	Jeannotte Gabanna Const. Inc.	102	2916	8
120-67	Jeannotte Gabanna Const. Inc.	102	2916	9
120-68	Jeannotte Gabanna Const. Inc.	102	2916	10
120-69	Jeannotte Gabanna Const. Inc.	102	2916	11
P121	Jeannotte Gabanna Const. Inc.	102	2926	3

Borné au sud-est par les lots 121-137 à 121-141 et une partie du lot 121-142; sud-ouest par une partie du lot 120; nord-ouest par une autre partie du lot 121; nord-est par les lots 121-77, 121-76 et une partie du lot 121-75.

P148	Ctre Ind Comm. Laval Mirabel Inc.	102	3134	

Borné au sud-est par le boul. Notre-Dame et une partie des lots 2, 6, 7, 8 et 9; sud-ouest par des parties du lot 147 et les lots 147-133, 147-25 boul. 147-112 A 114, 147-137, 147-21 rue, 147-135 rue, 147-105, 147-94, 147-19 rue, 147-16 rue, 147-15 rue, 147-7 rue, 147-8, 147-32 A 37, 147-31 1, 147-31-2, 147-30, une partie du lot 147-29 et une autre partie du lot 148; nord-ouest par la rue Principale, une autre partie du lot 148 et le lot 148 1; nord-est par le lot 148 1 et une partie du lot 527.

P155	Savard, André	102	3264	

Borné au sud-est par le ch. Petit-Bois; sud-ouest par une partie du lot 155; nord-ouest par une partie du lot 155; nord-est par une partie du lot 155.

155-35	Puchin, Armand	102	3300	
155-39	Kiss Geza *et al.*	102	3304	
P156	Byron, G Toben *et al*	102	3335	

Borné au sud-est par le chemin Petit-Bois et une autre partie du lot 156; sud-ouest par une autre partie du lot 156; nord-ouest par une autre partie du lot 156; nord-est par des parties des lots 156 et 155.

P156	Bercoon, Norman *et al*	102	3335	2

Borné au sud-est par une autre partie du lot 156; sud-ouest par une autre partie du lot 156 et le lot 157; nord-ouest par une autre partie du lot 156 et la paroisse de Ste-Rose; nord-est par des parties du lot 155.

P156	Petit Bois Ltd. Partnership	102	3336	1

Borné au sud-est par la montée Champagne; sud-ouest par une partie du lot 157; nord-ouest par une autre partie du lot 156; nord-est par d'autres parties du lot 156.

P157

Borné au sud-est par la montée Champagne et une autre partie du lot 157; sud-ouest par d'autres parties du lot 157; nord-ouest par une autre partie du lot 157; nord-est par une partie du lot 156.

P156	Toben Byron G	102	3340	1

Borné au sud-est par une autre partie du lot 156; sud-ouest par une partie du lot 157; nord-ouest par la paroisse de Ste-Rose; nord-est par une autre partie du lot 156.

P157	Petit Bois Ltd Partneship	102	3341	5

Borné au sud-est par la mtée Champagne, une autre partie du lot 157, et l'autoroute Laval; sud-ouest par d'autres parties du lot 157; nord-ouest par la paroisse de Ste-Rose et l'autoroute Laval; nord-est par des parties des lots 156 et 157.

P210-6	Gagné, Gilles	101	3431	

Borné au sud-est par une partie du lot 210-7; sud-ouest par une partie du lot 93; nord-ouest par une partie du lot 210-5; nord-est par l'autoroute Laval.

P210-7	Gagné, Gilles	101	3432	

Borné au sud-est par une partie du lot 210-8; sud-ouest par une partie du lot 93; nord-ouest par une partie du lot 210-6; nord-est par l'autoroute Laval.

210-37	Brisebois, Victor	101	3459	
213-371	Hamel, Yves	076	298	
213-372-1				
213-463	Proulx, J-Noël	076	55	2
213-464	Proulx, J-Noël	076	55	3
P222	Henry, Rose Mary F York	076	584	

Borné au sud-est par une autre partie du lot 222; sud-ouest par les lots 222-22 et 222-23; nord-ouest par d'autres parties du lot 222; nord-est par la 47e Avenue

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle
P222	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	693

Borné au sud-est par le lot 222-42; sud-ouest par le boul. Arthur-Sauvé; nord-ouest par la rue Troyat; nord-est par les lots 222-71, 222-73 à 75 et une partie du lot 222.

226-1	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	579
226-2	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	578
226-3	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	577
226-4	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	576
226-5	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	575
226-6	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	574
226-7	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	573
226-8	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	572
226-9	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	571
226-10	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	570
226-11	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	569
226-12	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	568
226-13	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	567
226-14	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	566
226-15	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	565
226-16	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	564
226-17	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	563
227-1	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	692
227-5	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	688
227-6			
227-7			
227-8			
227-9			
227-10			
227-11	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	687
227-12	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	686
227-13	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	685
227-14	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	684
227-15	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	683
227-16	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	682
227-17			
227-18	Domaine Joie de Vivre Inc.	076	681
227-19			
227-20			
227-21			
P228	Gilfillan, Thomas James	076	1390

Borné au sud-est par le lot 228-23; sud-ouest par les lots 232-27 et 28; nord-ouest par la 52e Rue; nord-est par le lot 228-8.

236-418	Christensen, Eric Gordon	051B	226
236-419			
236-420			
236-568	Longpré Daniel *et al.*	051B	276
236-569			
236-570			
236-571			
236-611	Longpré Daniel *et al.*	051B	288
236-612			
236-613			
236-614			
238-64	Jean Claude	051V	64

Paroisse de Saint-François-de-Sales

P1	Rizzuti, Carmine	114	25	250	222

Borné au sud-est par une partie du lot 1; sud-ouest par une partie du lot 1 (rue projetée); nord-ouest par une partie du lot 1; nord-est par une partie du lot 1 (rue projetée).

P1	Lecours, Daniel	114	25	250	255

Borné au sud-est par une partie du lot 1; sud-ouest par une partie du lot 1 (rue projetée); nord-ouest par une partie du lot 1; nord-est par les lots 2-225 à 2-229.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P1	Cortellucci, Nicola	114	25	250	314

Borné au sud-est par une partie du lot 1; sud-ouest par une partie du lot 1; et une partie du lot 1 (rue projetée); nord-ouest par une partie du lot 1; nord-est par les lots 2-259 à 2-267.

4-571	Beaulieu, René	114	28	626	
P6	Ares Inc.	114	29	149	3

Borné au sud-est par les lots 6-223 A 6-230; sud-ouest par une partie du lot 5; nord-ouest par une partie du lot 50; nord-est par une partie du lot 7.

7-204	Leveillé, Gérard *et al.*	114	31	308	
7-205	Tardif, Benoit	114	31	309	
7-264	Guillaume, Michel	114	7	264	
13-276	Didier, René	114	37	304	
13-294-2	Forgues, Guy	114	37	328	
13-403	Lefebvre, Gérard	114	37	453	
P15-4	Kee Teung Gin	114	39	392	10

Borné au sud-est par une partie du lot 15-4; sud-ouest par une partie du lot 15-3; nord-ouest par une partie du lot 15-4; nord-est par la rue 15-4-80.

15-4-87	Guay, Dame Jeannine	114	39	377	
15-4-88	Guay, Dame Jeannine	114	39	378	
P16	Viaud, Arnold	114	40	16	4

Borné au sud-est par une partie du lot 16; sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16 (rue projetée).

P16	Laurent, Pierre	114	40	16	5

Borné au sud-est par une partie du lot 16 (rue projetée); sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16.

P16	Dieugrand, Dacius	114	40	17	83

Borné au sud-est par une partie du lot 16; sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16 (rue projetée).

P16	Mehu, Willy	114	40	17	103

Borné au sud-est par une partie du lot 16; sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16 (rue projetée); nord-est par une partie du lot 16 (rue projetée).

P16	Xavier, Thérèse	114	40	21	

Borné au sud-est par une partie du lot 16 (rue projetée); sud-ouest par une partie du lot 16; nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16.

P16	Dominique, Jérôme	114	40	89	

Borné au sud-est par une partie du lot 16 (rue projetée); sud-ouest par une partie du lot 16 (rue projetée); nord-ouest par une partie du lot 16; nord-est par une partie du lot 16.

P23	Faucher, Robert	114	47	424	

Borné au sud-est par la rivière des Mille Iles; sud-ouest par une partie du lot 23; nord-ouest par le boul. Lévesque; nord-est par une partie du lot 23.

26-9	Carreau, Guy	114	50	17	
26-21	Tousignant, Dame Madeleine L.	114	50	30	
28-17-C	Bégin, James A.	114	52	47	
28-18-C	Bégin, James A.	114	52	51	
28-20-3	Bélair, Marcel	114	52	63	
P30	Roussel, André	114	54	310	

Borné au sud-est par une partie du lot 30; sud-ouest par une partie du lot 31; nord-ouest par le boul. des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 30.

P36	Brault, Henri	114	60	425	2

Borné au sud-est par le boul. des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 36; nord-ouest par la rivière des Milles Iles; nord-est par une partie du lot 36.

47-92	Orbach, Carl	114	71	106	
47-93	Orbach, Carl	114	71	107	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
47-108	Orbach, Carl	114	71	122	
74-33	Quevillon, Serge	114	98	35	
74-73	Staiger, Dame Anna Hocker	114	98	78	
74-78	Richard, Dame Martha Buschatzky	114	98	83	
74-79	Richard, Dame Martha Buschatzky	114	98	84	
74-180	Richard, Dame Martha Buschatzky	114	98	191	
74-297	Lothar, Bernaros	114	98	311	
P81	Courval, André *et al.*	114	105	27	

Borné au sud-est par la rue Courval; sud-ouest par une partie du lot 81; nord-ouest par une partie du lot 81; nord-est par la rue Courval.

87-2-204	Gingras, Claude	114	111	222	
87-2-367	Tucci, Dame Monique Diamond	114	87	2	367
P90	St-Arnault, Marcel	114	114	5	

Borné au sud-est par le boul. des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 90; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par une partie du lot 87 4 et par une partie du lot 90.

91-128	De Guire, Richard	114	115	178	
94-6-21	Leitner, Michel	114	118	60	
94-6-28	Thomas, Clayton *et al.*	114	118	67	
94-6-103	Willer, Christoph	114	118	145	
94-6-108	Willer, Christoph	114	118	150	
94-6-148	Willer, Christoph	114	118	190	
94-6-149	Willer, Christoph	114	118	191	
P95	Lachapelle, Philippe *et al.*	114	119	350	3

Borné au sud-est par une partie du lot 95; sud-ouest par une partie du lot 95; nord-ouest par le boul. des Mille-Iles; nord-est par une partie du lot 95.

101-121	Barany, Jean	114	125	124	
101-139	Thomas, Edwin C.	114	125	142	
105-15	Monastesse, Esther Tremblay	114	130	375	6
105-33	Brignoli, Ezio	114	105	33	
129-65	Motel St-François Inc.	114	129	65	
130-5					
140-11	Dire, Alfonso	115	169	7	
144-7					
143-18	Bosma, Sipka C.	115	168	18	
P153	Bisson, Jean-Paul	115	178	200	1

Borné au sud-est par une partie du lot 153; sud-ouest par une partie du lot 157; nord-ouest par une partie du lot 153; nord-est par une partie du lot 153 (rue projetée).

161-85	Liberio, Vito Carlo	115	186	89	
161-314	Scardoani, Arduino	115	186	317	
161-315	Scardoani, Arduino	115	186	318	
P164	Chartrand, Dame Georgette Rock	115	189	1013	

Borné au sud-est par le boul. des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 164; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par une partie du lot 164.

164-195	Lopez, Mario	115	189	232	
164-196	Lopez, Mario	115	189	233	
164-246-2	Faucher, Marcel	115	189	8	1
164-247					
P187	Théoret, Daniel	115	212	576	

Borné au sud-est par une partie du lot 187; sud-ouest par une partie du lot 187; nord-ouest par le boul. des Mille-Iles; nord-est par le lot 186-8.

P191	Leone, Salvatore	115	216	850	18

Borné au sud-est par une partie du lot 191; sud-ouest par la rue Jo Ann; nord-ouest par une partie du lot 191; nord-est par une partie du lot 191.

191-171	Beal, Lloyd	115	216	171	
191-172	Beal, Lloyd	115	216	172	
191-523	Russell, Dame H.F. Duschl	115	216	523	
191-542	Boldino, Mario	115	216	542	
191-719	Mills, Thomas	115	216	719	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
191-720	Mills, Thomas	115	216	720
191-750	Hardy, Dame Nora Christina G.	115	216	750
191-762	Horrocks, H.E.	115	216	762
191-827	Lusignan, André	115	216	827
191-828	Lusignan, André	115	216	828
191-829	Lusignan, André	115	216	829
192-87	Pozzebon, Andréa	115	217	87
192-88	Pozzebon, Andréa	115	217	88
192-148	Buosi, Renato	115	217	148
192-244	Rikli, Georges	115	217	244
192-311	Delaunay, Albert	115	217	311
192-312	Delaunay, Albert	115	217	312
192-313	Taillard, Emile *et al*	115	217	313
192-314	Taillard, Emile *et al*	115	217	314
192-336	Taillard, Emile	115	217	336
192-337	Taillard, Emile	115	217	337
192-356	Taillard, Emile	115	217	356
192-357	Taillard, Emile	115	217	357
192-358	Taillard, Emile	115	217	358
192-359	Taillard, Emile	115	217	359
192-360	Taillard, Emile	115	217	360
192-361	Taillard, Emile	115	217	361
192-362	Taillard, Emile	115	217	362
192-363	Taillard, Emile	115	217	363
192-366	Taillard, Ory	115	217	366
192-367	Taillard, Ory	115	217	367
192-368	Taillard, Ory	115	217	368
192-369	Taillard, Ory	115	217	369
192-370	Taillard, Ory	115	217	370
192-371	Taillard, Ory	115	217	371
192-380	Taillard, Ory	115	217	380
192-381	Taillard, Ory	115	217	381
192-384	Taillard, Ory	115	217	384
192-385	Taillard, Ory	115	217	385
192-386	Taillard, Ory	115	217	386
192-387	Taillard, Ory	115	217	387
192-388	Taillard, Ory	115	217	388
192-389	Taillard, Ory	115	217	389
192-398	Taillard, Ory	115	217	398
192-399	Taillard, Ory	115	217	399
192-406	Taillard, Ory	115	217	406
192-407	Taillard, Ory	115	217	407
192-408	Taillard, Ory	115	217	408
192-409	Taillard, Ory	115	217	409
192-410	Taillard, Ory	115	217	410
192-411	Taillard, Ory	115	217	411
192-412	Taillard, Ory	115	217	412
192-413	Taillard, Ory	115	217	413
192-414	Taillard, Ory	115	217	414
192-418	Hoehn, Franz	115	217	418
192-423	Hoehn, Franz	115	217	423
192-424	Hoehn, Franz	115	217	424
192-425	Hoehn, Franz	115	217	425
192-428	Delaunay, Albert	115	217	428
192-429	Delaunay, Albert	115	217	429
192-430	Taillard, Emile *et al*	115	217	430
192-431	Taillard, Emile *et al*	115	217	431
192-432	Delaunay, Albert	115	217	432
192-433	Delaunay, Albert	115	217	433
192-434	Delaunay, Albert	115	217	434
192-435	Delaunay, Albert	115	217	435
192-436	Taillard, Emile *et al*	115	217	436
192-437	Taillard, Emile *et al*	115	217	437
192-438	Delaunay, Albert	115	217	438
192-439	Delaunay, Albert	115	217	439
192-440	Taillard, Emile *et al*	115	217	440

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
192-441	Taillard, Emile *et al.*	115	217	441
192-445	Taillard, Emile *et al.*	115	217	445
192-446	Taillard, Emile *et al.*	115	217	446
P201-14	Succession Bernard Mathieu	115	226	14

Borné au sud-est par la rue Mathieu; sud-ouest par une partie du lot 201-14; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par le lot 201-15.

Paroisse de Saint-Martin

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
10-89	Les Developments Avanti Ltée	022A	81	83
12-131	Bitton, Albert	022A	134	27
16-A-178	Maisonneuve Const. Inc.	022A	76	85 57
16-A-179	Maisonneuve Const. Inc.	022A	76	85 58
16-A-180	Maisonneuve Const. Inc.	022A	76	85 59
16-A-191	Les Développements Avanti Ltée	022A	76	85 46
16-A-192	Les Développements Avanti Ltée	022A	76	85 45
16-A-193	Les Développements Avanti Ltée	022A	76	85 44
16-A-194	Les Développements Avanti Ltée	022A	76	85 22
16-A-195	Les Développements Avanti Ltée	022A	76	85 21
P26-91	Congrégation Jacob Josef	022A	128	3

Borné au sud-est par le lot 26-90; sud-ouest par une partie du lot 21-4; nord-ouest par la rue du Sablon; nord-est par le lot 26-158.

27-79	Perez, Albert	022A	92	11 1
30-52				
30-347	Mordehay, Dame Rivka Amiel	022A	97	12 11
30-373	Barrack, Reginald	022A	91	2 17
39-35	Serrentino, John Jr	022A	61	15
39-109	Thibodeau, Dame Edith Kiss	022A	151	8
40-382	Baker, Dame Reva Flex	022A	94	13
45-302	Szasz, Shirley Kozlov	022B	177	41
45-335	Woo Kok Ching *et al.*	022B	58	31 9
47-2-3	Duncan, Winston Stewart	022A	76	178 2
51-2-4				
P52-1	Développement Paton Inc. *et Al.*	022A	76	169 2

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par la rue Promenade-des-Iles, nord-est par une partie du lot 55-1.

P55-1

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 52-1; nord-ouest par la rue Promenade-des-Iles; nord-est par une partie du lot 56-1.

P56-1

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 55-1; nord-ouest par la rue Promenade-des-Iles; nord-est par une partie du lot 62-3.

P62

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 62-3; nord-ouest par la rue Promenade-des-Iles; nord-est par une partie du lot 63.

P62-3

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 56-1; nord-ouest par la rue Promenade-des-Iles; nord-est par une partie du lot 62.

P63

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par une partie du lot 62; nord-ouest par la rue Promenade-des-Iles et le lot 63-3 Parc; nord-est par une partie du lot 76.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
58-30	Saltzman, Dame Sandra Liberman	022A	52	19
P59-11	Salvati, Giuseppe	022A	81	19

Borné au sud-est par le boul. Samson, sud-ouest par les lots 59-140 et 59-11-6; nord-ouest par les lots 59-11-2 et 59-11-6; nord-est par le lot 59-11-1.

59-52	Campbell, Mme Esther Shulkin	022A	51	17	
66-1229	Salmanovitch, Dame Carol G. *et Al.*	022B	209	34	6
66-1260	Tanvir, Bhagat	022B	82	52	
73-639					
67-63	De Oliveira, José *et Al.*	022B	208	7	
67-65	Aghazarian, Avedis Hatchik *et Al.*	022B	208	9	
67-79	Scourlas, Dame Evdocia Moraitou	022B	208	23	
73-555	Sarroino, Dame Aline Babin	022B	172	16	2
73-585-9	Miller, Abraham	022B	58	27	11
87-9	Silverman, Clarence *et al.*	022A	70	15	
88-20-6	Bilodeau, Louis-Philippe	022A	46	12	
90-82	Karagozoglu, Agop	022A	81	17	
P94-109	Boyer, Robert *et Al.*	022A	43	6	

Borné au sud-est par le lot 94-16; sud-ouest par la 87e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 94; nord-est par une partie du lot 94-109.

94-229-1	Gauvin, Jean	022A	41	73	
94-276					
94-735	Nehme, Antoine	022B	168	30	
114-33	Deraîche, Gérard	022A	79	45	
P115-19	Rishpon Development Ltd.	022B	168	0	1 1

Borné au sud-est par une partie du lot 115-20; sud-ouest par la rue Hennessy; nord-ouest par une partie du lot 115-18; nord-est par le lot 115-19-1.

115-68-1	Volckaert, Lucien	022B	70	77
115-69-1				
P120	St-Jacques, Louis	022B	166	106

Borné au sud-est par une partie du lot 120; sud-ouest par la rue Antonio; nord-ouest par le chemin du Souvenir; nord-est par une partie du lot 121.

P122-49	Gkniou, Vasillios	022B	58	44

Borné au sud-est par le lot 143-121; sud-ouest par une partie du lot 122-49; nord-ouest par la rue Notre-Dame; nord-est par le lot 122-48.

P129-3	Bertrand, Georges	022A	39	18	2

Borné au sud-est par le lot 129-4; sud-ouest par une partie du lot 129-3; nord-ouest par le lot 129-2; nord-est par les lots 143-26 et 143-27.

P132	Lagacé, Dame Alice Ouellet	022A	39	10

Borné au sud-est par une partie du lot 133; sud-ouest par la 83e Avenue; nord-ouest par le lot 132 1 rue; nord-est par une partie du lot 133.

Borné au sud-est par une partie du lot 133; sud-ouest par la 83e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 132; nord-est par une partie du lot 133.

P133	Lagacé, Dame Alice Ouellet	022A	33	19

Borné au sud-est par une partie du lot 133-7; sud-ouest par une partie du lot 132 et 133; nord-ouest par la 82e Rue; nord-est par la 82e Rue.

P133-4	Lagacé, Dame A. Ouellet	022A	33	6

Borné au sud-est par le boul. Levesque; sud-ouest par la 82e Rue; nord-ouest par le lot 133-5; nord-est par le lot 143-131.

133-5	Lagacé, Dame A. Ouellet	022A	33	8
P133-6	Lagacé, Dame A. Ouellet	022A	33	10

Borné au sud-est par le lot 133-5; sud-ouest par la 82e Avenue et le lot 133-6-1; nord-ouest par le lot 131-4; nord-est par les lots 133-2-4 et 133-2-5.

P141	Succ. Raoul Lagacé	022A	35	84

Borné au sud-est par le lot 140; sud-ouest par une partie du lot 139-1; nord-ouest par le boul. Levesque; nord-est par une partie des lots 147-1 et 147.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
142-1	Succ. Raoul Lagacé	022A	32	1	1
143-133					
142-2	Succ. Raoul Lagaré	022A	35	28	1
143-131	Lagacé, Dame Alice Ouellet	022A	35	32	
144-84	Spathodia Land Corporation	022A	22	55	
144-85					
159-339-20	Haynes, Sydney	022B	49	9	
159-454	Chan Albert Hon Hang *et Al.*	022B	69	346	
159-532	Panajian Vartavar Tchar	022B	69	314	
P161-95	Charbonneau, Jean	022A	25	9	

Borné au sud-est par le lot 161-96; sud-ouest par la 74e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 161-95; nord-est par le lot 176-44.

161-96					
161-98	Miller Maurice	022A	25	7	
P176	Vaillancourt André	022A	23	73	2

Borné au sud-est par une partie du lot 176; sud-ouest par les lots 176-25 à 176-29 et le lot 176-117; nord-ouest par une partie du lot 176; nord-est par le boul. Chomedey.

P176-9-16	Vaillancourt, André	022A	22	10	1

Borné au sud-est par le boul. Curé-Labelle; sud-ouest par une partie du lot 161-104-1; nord-ouest par le lot 176-34; nord-est par la 73e Avenue

176-34					
176-35					
176-36					
176-37					
176-38					
P176-23	Vaillancourt, André	022A	24	10	

Borné au sud-est par le boul. Cartier; sud-ouest par la 73e Avenue; nord-ouest par le lot 176-24; nord-est par une partie du lot 176.

176-28	Vaillancourt, André	022A	24	15	
176-29	Vaillancourt, André	022A	24	16	
176-50	Caratsakis, Josh *et al.*	022A	24	22	
176-69	Bérubé, René	022A	24	69	
196-39	Choquette, Roland ès qualités *et al.*	022A	7	68	
197-17	Bouchard, Jean-Guy	022A	6	5	
198-57	Diversified Investments Corp.	022A	9	61	
198-300	Erlington, Clifford *et al.*	022A	20	49	3
200-281	Constantine, J. Mortimer *et al.*	022B	23	2	
206-A-51	Rodin, Victor	022B	3	18	
206-A-193	Borsteinas, Sacha	022B	8	4	
206-A-239	Wurm, Dame A. Birnbaum	022B	11	7	8
206-52					
207-3-113	Lachance, Fernand	022A	2	66	
215-45	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	1	6A	
215-46	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	1	7A	
220-146	Sestokas, Ona *et al.*	062	20	30A	
220-157	Bendall, Mlle Greta	062	21	28A	
239-115	Glick, Harry	062	3	34C	
239-116	Glick, Harry	062	3	33C	
239-117	Glick, Harry	062	3	32C	
239-118	Glick, Harry	062	3	31C	
239-189	Troini, Egidia	062	9	16B	
241-82	Nagant, Reynald	062	71560	66	
241-125-2	Laurier, Julien	062	2780	441	
241-571	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	8	10B	
241-572	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	8	9B	
241-698	Harbus, Ivan	062	3160	440	
241-699	Harbus, Yvan	062	3160	444	
243-55	Rubin, Giller	062	5	7C	
243-56	Rubin, Giller	062	5	8C	
243-120	Sage Invest. Inc	062	7	58C	
243-131	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	6	5C	
243-132	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	6	6C	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
243-133	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	6	7C	
243-134	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	6	8C	
243-135	Mortimer, J. Constantine *et al.*	062	6	9C	
244-242	Kirshner, Dame Florence	062	5	14D	
244-340	Finder, Dame Paula Papien *et al.*	062	18	4C	
244-364	Montreal Land Housing Corp.	062	33900	546	1
245-6	Nozza, Cono	062	30680	390	
P245-7					

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par le lot 245-6; nord-ouest par le boul. des Prairies; nord-est par le lot 245-493.

245-301	Gebus, Jacob	062	8	36C	
245-302	Gebus, Jacob	062	8	37C	
245-398	Benoit, F. Donald	062	12	49C	
246-382	Naklia, William	062	1	83D	
247-236	Harbus, Ivan	062	19020	261	
247-237					
P247-238					

Borné au sud-est par le lot 247-237; sud-ouest par l'avenue Brien; nord-ouest par le boul. de la Concorde; nord-est par le lot 247-379.

250-189	Poupart, Jean-Louis	062	52860	206	
252-195	Graceffa, Luigi *et al*	062	31720	401	
255-72	Francoeur, Robert	062	47440	129	
255-73					
255-431	Loiselle, Jean-Guy	062	46500	195	1
P256	Edifice St-Charles Inc.	062	25480	1	14

Borné au sud-est par une partie du lot 256; sud-ouest par le boul. Laval; nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256.

P256	Edifice St-Charles Inc.	062	25480	1	15

Borné au sud-est par une partie du lot 256; sud-ouest par le boul. Laval; nord-ouest par une partie du lot 256; nord-est par une partie du lot 256.

256-399	Jasmin, Jean-Paul	062	33180	22	
256-400					
256-401					
256-402	Simard, Michael	062	33180	20	
256-403					
256-445	Bruyère, Réal	062	33180	125	
256-446					
P256-477	Quintal, Dame Anna Silvano	062	30680	294	

Borné au sud-est par une partie du lot 256-477; sud-ouest par une partie du lot 256-477; nord-ouest par le boul. des Prairies; nord-est par le Canadien Pacifique.

256-572	Rivest, Gilles	062	25480	572	
260-618	Aponte, Federico Moron	063	4	33F	
260-641	Liosis, John	063	5	10F	
260-642	Liosis, John	063	5	11F	
260-751	Kappert, Paul	063	14	17G	
260-1119	Lavergne, Raymond	063	14	8	1
261-63	Canterbury Realties Inc.	063	26500	241	
261-64	Canterbury Realties Inc.	063	26500	237	
264-132	Goulet, Daniel	063	53060	316	
269-178					
266-127	La Soc. des Placem. Urbains Inc.	063	21	36G	
267-159					
271-960	Martellino, Joseph	063	5580	106	1
273-34	Pion, Pierre	063	31580	45	
273-303-2	Rivelli Aldo Inc.	063	3560	102	
273-905	Bouffard, Guy	063	3280	272	
275-606					
273-946	Marsolais, Raymond	063	1	41H	
274-72					
P275-324	Esposto, Giuseppe	063	52620	58	

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			

Borné au sud-est par une partie du lot 275-317; sud-ouest par une partie du lot 275-325; nord-ouest par la rue Meunier; nord-est par une partie du lot 275-324.

P275-325

Borné au sud-est par le lot 275-318 et une partie du lot 276-317; sud-ouest par une partie du lot 275-325; nord-ouest par la rue Meunier; nord-est par une partie du lot 275-324.

287-93	Stromer, Raphael	063	61640	352	
P293-124	Roccia, Joseph *et al.*	063	43980	4	

Borné au sud-est par une partie du lot 293-124; sud-ouest par une partie du lot 293-123; nord-ouest par le lot 293-121; nord-est par la paroisse de St-Vincent-de-Paul.

294-7	Laniel, Réal	063	53820	43	1
P302	Aménagements Brianhaut Inc.	143	1916	56	

Borné au sud-est par des parties du lot 302; sud-ouest par le lot 302-20; nord-ouest par le boul. St-Martin; nord-est par le lot 302-15 et la rue Notre-Dame-de-Fatima.

302-15					
308-1-85	Perreault, Jean-Claude	023C	70	15	53
308-1-86	Perreault, Jean-Claude	023C	70	15	54
308-1-87	Perreault, Jean-Claude	023C	70	15	55
309-5	Lajeunesse Dev. Corp.	143	1939		
P309-6	Lajeunesse Dev. Corp.	143	1940		

Borné au sud-est par le lot 309-5; sud-ouest par une partie du lot 309-22; nord-ouest par l'autoroute Laval; nord-est par une partie du lot 309-41 rue.

P313	Lajeunesse Dev. Corp.	143	1925		

Borné au sud-est par le chemin de fer Canadien Pacifique; sud-ouest par une partie du lot 658; nord-ouest par l'autoroute Laval et une partie du lot 658; nord-est par une partie du lot 313-4; les lots 313-3, 313-12, 313-11 et le lot 309-43.

P658

Borné au sud-est par une partie du lot 313 et le chemin de fer Canadien Pacifique; sud-ouest par le chemin de fer Canadien Pacifique; nord-ouest par une partie du lot 658 et l'autoroute Laval; nord-est par une partie du lot 313.

P658

Borné au sud-est par une partie du lot 658; sud-ouest par le chemin de fer Canadien Pacifique; l'autoroute Laval; nord-est par une partie du lot 658.

P659

Borné au sud-est par l'autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 660-A-329; nord-ouest par les lots 660-A-330 et 660-A-331; nord-est par une partie du lot 659.

P318	Sbrega, Enoch	143	2036		

Borné au sud-est par une partie du lot 318; sud-ouest par le boul. des Laurentides; nord-ouest par une partie du lot 318; nord-est par une partie du lot 318.

P318	Leblanc, Raymond	143	2040		

Borné au sud-est par les lots 318-48, 318-51, 318-72-1; 318-72-2, 318-72-3 et une partie du lot 318-72; sud-ouest par le lot 318-51, le boul. des Laurentides et une partie du lot 318; nord-ouest par les lots 318-75, 318-76 et une partie du lot 318; nord-est par une partie du lot 313.

324	Lacroix, Ronald	143	2077		
P328-1-1	Niagara Housing Dev. Inc.	023C	70	30	

Borné au sud-est par le lot 328-1-16; sud-ouest par le boul. des Laurentides et par une partie des lots 328-1-2, 328-1-17, 328-1, 328-1-3; nord-ouest par la rue St-Michel et une partie du lot 328-1-1; nord-est par le lot 328-1-16.

P326-1-2

Borné au sud-est par une partie du lot 328-1-1; sud-ouest par le boul. des Laurentides; nord-ouest par une partie du lot 328-1-17; nord-est par une partie du lot 328-1-1.

P328-1-17

Borné au sud-est par une partie du lot 328-1-2; sud-ouest par le boul. des Laurentides; nord-ouest par une partie du lot 328-1; nord-est par le lot 328-1-1.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P329	Placement Phoenix Inc.	023C	70	63	

Borné au sud-est par une partie du lot 329; sud-ouest par le lot 332; nord-ouest par une partie du lot 329; nord-est par le lot 329-24.

329-12	Pepin, Marcel	023C	76	12	
329-13	Pepin, Marcel	023C	76	14	
329-37	Placement Phoenix Inc.	093	12	904	
329-38	Placement Phoenix Inc.	093	12	905	
329-39	Placement Phoenix Inc.	093	12	906	
P334	St-Onge, Réal	023C	168	12	

Borné au sud-est par le lot 334-160 (rue); sud-ouest par le lot 334-191; nord-ouest par une partie du lot 334; nord-est par une partie du lot 334.

P334	Chaloux, Jacques	023C	170	54	

Borné au sud-est par la rue de Verviers; sud-ouest par le lot 334-234; nord-ouest par une partie du lot 334; nord-est par une partie du lot 334.

334-223	Les immeubles Pomerleau Inc.	023C	78	87	66
336-139	Leduc, Jean	023C	171	15	
339-2-8	Beoco Division de Gerodon Inc.	022C	78	77	4
343-44					
345-14-1	Racette Holdings Ltd.	022C	154	13	1
345-23	Seka Impex Co Ltd.	022C	78	62	1
350-232	Lafrance, Roger	022C	136	13	
P351	Sauriol, Albert	022C	78	171	

Borné au sud-est par une partie du lot 351; sud-ouest par une partie du lot 351; nord-ouest par le boul. St-Martin; nord-est par le lot 350.

P351	Sauriol, Albert	022C	78	174	

Borné au sud-est par une partie du lot 351; sud-ouest par le lot 352; nord-ouest par le boul. St-Martin; nord-est par une partie du lot 351.

351-192	Pfundner, Frank	022C	94	0	13
351-215	Guillemet, Gilles	022C	145	13	
352-1-122	Genelcan Realty Ltd.	022C	40	3	
352-2-288	Belizaire, Jacques *et al.*	022C	138	8	2
353-154	Beck, Thomas	022C	40	16	
353-461	Vaillancourt, Jean	022C	143	7	
353-560-1	Developimmo Anstalt	022C	147	20	
P375	Lemaire, Michel *et al.*	022C	71	42	6

Borné au sud-est par le lot 376-349; sud-ouest par le lot 376-350; nord-ouest par une partie du lot 376; nord-est par le boul. Chomedey.

375-11
P376

Borné au sud-est par le boul. du Souvenir; sud-ouest par une partie du lot 376; nord-ouest par une partie du lot 376; nord-est par les lots 376-349, 376-350.

P376

Borné au sud-est par le lot 376-350; sud-ouest par une partie du lot 376; nord-ouest par une partie du lot 376; nord-est par le boul. Chomedey.

376-350					
376-24	Blain, Yvon	022C	19	5	
376-25	Blain, Yvon	022C	19	6	
376-26	Blain, Yvon	022C	19	7	
376-27	Blain, Yvon	022C	19	8	
376-28	Blain, Yvon	022C	19	9	
376-164	Blain Inc.	022C	21	11	
376-165	Blain Inc.	022C	21	12	
376-166	Blain Inc.	022C	21	13	
376-167	Blain Inc.	022C	21	14	
376-168	Blain Inc.	022C	21	15	
376-169	Blain Inc.	022C	21	16	
376-170	Blain, Yvon	022C	18	2	

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle		
376-171	Blain, Yvon	022C	18	1	
376-185	Blain, Yvon	022C	22	14	
376-186	Blain, Yvon	022C	22	15	
376-187	Blain, Yvon	022C	22	16	
376-188	Blain, Yvon	022C	20	2	
376-189	Blain Inc.	022C	20	3	
376-190	Blain Inc.	022C	20	4	
376-191	Poissant, Louise *et Al.*	022C	20	5	
376-192	Blain Inc.	022C	20	6	
376-193	Blain Inc.	022C	20	7	
376-194	Blain, Yvon	022C	20	8	
376-195	Blain, Yvon	022C	20	9	
376-273	Giser, Dame R. Tabacman	022C	18	7	
376-274	Giser, Dame R. Tabacman	022C	18	6	
P381	Francoeur, André *et Al.*	022B	130	12	

Borné au sud-est par le boul. St-Martin; sud-ouest par une partie du lot 382; nord-ouest par le lot 381-150; nord-est par le lot 381-149.

381-105	Coleman, F. Patrick	022B	148	16	
P411-2	Weinstein, Stanley	022B	165	49	

Borné au sud-est par une partie du lot 411-18; sud-ouest par le boul. Curé-Labelle; nord-ouest par une partie du lot 411-1; nord-est par une partie du lot 411-1.

P424-5	Boutin, Germain *et Al.*	022B	165	161	

Borné au sud-est par une partie du lot 424-6; sud-ouest par les lots 424-16 et 424-17; nord-ouest par une partie du lot 424-4; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

P424-6

Borné au sud-est par une partie du lot 424-7; sud-ouest par les lots 424-15 et 424-16; nord-ouest par une partie du lot 424-5; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

P424-7

Borné au sud-est par une partie du lot 424-8-2; sud-ouest par le lot 424-14; nord-ouest par une partie du lot 424-6; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

P424-8-2

Borné au sud-est par la rue Acadia; sud-ouest par le lot 424-14; nord-ouest par une partie du lot 424-7; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

424-30	Campitelli, Ronald	022B	165	167	2
474-3-3	Duplessis, Urgel	022B	166	38	
490-53	Normand, Ovila	022B	124	21	
507-88	Di Meglio Filippo	022C	2	9	
507-103	Mortimer, J. Constantine *et Al.*	022C	6	60	
P514	Toytmans, William	022C	89	271	6

Borné au sud-est par une partie du lot 514; sud-ouest par une partie du lot 514; nord-ouest par une partie du lot 514; nord-est par une partie du lot 514 rue.

P514

Borné au sud-est par une partie du lot 514; sud-ouest par le lot 517; nord-ouest par une partie du lot 514; nord-est par une partie du lot 514.

P514	Kumar Sanat Paul	022C	78	271	32

Borné au sud-est par une partie du lot 514; sud-ouest par une partie du lot 514 rue; nord-ouest par une partie du lot 514 rue; nord-est par une partie du lot 514.

P563	Saltsman. Dame Anna Leitman	022C	116	34	

Borné au sud-est par le boul. Cléroux; sud-ouest par le lot 563-1; nord-ouest par une partie de lot 563; nord-est par le lot 564.

P568	Samfel Development Ltd.	022C	116	114	1

Borné au sud-est par le lot 509; sud-ouest par le lot 567; nord-ouest par le boul. Cléroux; nord-est par le lot 571.

572-40	Szczepanik, Sgt Stanley	022C	4	7	

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P573	Sherburn Inn Corp.	022C	116	22	

Borné au sud-est par le boul. Cléroux et l'autoroute Laval; sud-ouest par le lot 571; nord-ouest par une partie du lot 573 et l'autoroute Laval; nord-est par le lot 574.

P576	Craimer Harry I Syndic	022C	116	12	

Borné au sud-est par le boul. Cléroux et l'autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 576; nord-ouest par l'autoroute Laval et une partie du lot 576; nord-est par le lot 577.

P577	Craimer, Harry I Syndic	022C	116	10	

Borné au sud-est par le lot 578; sud-ouest par une partie du lot 576; nord-ouest par une partie du lot 577; nord-est par le lot 581-2.

P578	Midlick Realties Ltd.	022C	116	10	2

Borné au sud-est par le boul. Cléroux et l'autoroute Laval; sud-ouest par le lot 576; nord-ouest par une partie du lot 577 et l'autoroute Laval; nord-est par le lot 581-2 et 580.

P579	Craimer, Harry I Syndic	022C	116	98	

Borné au sud-est par les lots 491 et 495; sud-ouest par le lot 579; nord-ouest par le boul. Cléroux; nord-est par le lot 580 et une partie du lot 579.

P580-16	Petit Pas Alain	022C	12	7	

Borné au sud-est par le lot 580-17; sud-ouest par la rue Lavoie; nord-ouest par une partie du lot 580-16; nord-est par une partie du lot 580.

580-17	Petit Pas Alain	022C	12	6	
583-4	Handfield, Dame Carmen Campeau	022C	116	82	
P595	Rapaport, Simon *et Al.*	022C	14	27	

Borné au sud-est par le boul. Cléroux; sud-ouest par le lot 583-1; nord-ouest par une partie du lot 585; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

P585	Rapaport, Simon *et Al.*	022C	14	30	

Borné au sud-est par l'autoroute Laval; sud-ouest par le lot 583-1; nord-ouest par une partie du lot 585; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

P589	Groleau, Jean-Noël *et Al.*	022C	14	26	

Borné au sud-est par une partie du lot 590; sud-ouest par le lot 694; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

P590

Borné au sud-est par une partie du lot 591; sud-ouest par le lot 694; nord-ouest par une partie du lot 589; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

P591	Groerb Holdings Ltd.	022C	14	23	

Borné au sud-est par le boul. Cléroux; sud-ouest par le lot 694; nord-ouest par une partie du lot 590; nord-est par le boul. Curé-Labelle.

P595-A	Covenant Inv. Corp.	022C	118	124	

Borné au sud-est par les lots 410-3 à 410-10; sud-ouest par les lots 593-3,-5, par la rue Jaquin et une partie du lot 594; nord-ouest par une partie du lot 595; nord-est par une partie du lot 596 et une autre partie du lot 595 A.

P616	Mireault, Fernand	022C	30	3	6

Borné au sud-est par la montée St-Aubin; sud-ouest par les lots 615-2, 615-4; nord-ouest par la paroisse de Ste-Rose.

618-19-1	Sial Limitée	022C	118	92	11
619-21	Kertzer, Cy	022C	118	90	17
620-27					
628-163	J. B. Transport Inc.	022C	118	82	4
628-172-1	Varadi, Dame Marggaret	022C	118	139	
628-172-2	Les Imm. Char Mont Inc.	022C	118	133	
633-202					
634-142	Rousseau, Dame Germaine Radakir	142	2271		
634-143	Rousseau, Dame Germaine Radakir	142	2272		
642-16	Bedco Division de Gerodon Inc.	142	2292	6	
644-3					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P648	Alonzi, Vincenzo *et Al.*	143	2311	4	501

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par le lot 650-171.

P648

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par les lots 650-171 et -172.

P648

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par le lot 650-172.

P648

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par les lots 650-172 et -173.

P648

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par le lot 650-173.

P648

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par les lots 650-173 et -174.

P648	Koutros, George	143	2311	4	516

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par le lot 650-180.

P648

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par les lots 650-180 et -181.

P648

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par le lot 650-181.

P648

Borné au sud-est par une autre partie du lot 648; sud-ouest par une partie du lot 648 rue; nord-ouest par une autre partie du lot 648; nord-est par les lots 650-181 et -182.

P648-195	Belisle, Jean-Pierre	143	2467	37	3

Borné au sud-est par la rue de Charleroi; sud-ouest par une autre partie du lot 648-195; nord-ouest par une autre partie du lot 643-195; nord-est par une autre partie du lot 648-195.

648-208	Preneste Inv. Ltd.	143	2467	60
648-213	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2467	48
648-214	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2467	49
648-215	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2467	50
648-216	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2467	51
648-217	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2467	52
649-32	Palese Inv. Ltd.	143	2503	
649-52	Palese Inv. Ltd.	143	2523	
P649-74	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2546	

Borné au sud-est par une autre partie du lot 649-74; sud-ouest par le lot 648-214; nord-ouest par une partie du lot 649-75; nord-est par le lot 649-7 rue.

P649-75

Borné au sud-est par une partie du lot 649-74; sud-ouest par le lot 648-214; nord-ouest par une autre partie du lot 649-75; nord-est par le lot 649-7 rue.

P649-75	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2546	1

Borné au sud-est par une autre partie du lot 649-75; sud-ouest par le lot 648-214; nord-ouest par une autre partie du lot 649-75; nord-est par le lot 649-7 rue.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
P649-75	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2547	

Borné au sud-est par une autre partie du lot 649-75; sud-ouest par le lot 648-214; nord-ouest par une partie du lot 649-76; nord-est par le lot 649-7 rue.

P649-76

Borné au sud-est par une partie du lot 649-75; sud-ouest par le lot 643-214; nord-ouest par une autre partie du lot 649-76; nord-est par le lot 649-7 rue.

P649-76	Strafaci, Joseph *et al.*	143	2547	1

Borné au sud-est par une autre partie du lot 649-76; sud-ouest par une partie du lot 648; nord-ouest par le lot 649-79; nord-est par le lot 649-7 rue.

649-85	Palese Inv. Ltd.	143	2556	
649-87	Palese Inv. Ltd.	143	2558	
649-93	Palese Inv. Ltd.	143	2564	
649-94	Palese Inv. Ltd.	143	2565	
649-104	Palese Inv. Ltd.	143	2575	
649-251	Reme Marie Rose Angélique	143	2471	141
P650-157	Preneste Inv. Ltd.	143	2754	

Borné au sud-est par une autre partie du lot 650-157; sud-ouest par la rue André; nord-ouest par une partie du lot 650; nord-est par une partie du lot 650.

P650-157	Kotler, Dame Léa Weitzman	143	2756	

Borné au sud-est par une partie du lot 650-158; sud-ouest par la rue André; nord-ouest par une autre partie du lot 650-157; nord-est par une partie du lot 650.

P650-158

Borné au sud-est par une autre partie du lot 650-158; sud-ouest par la rue André; nord-ouest par une partie du lot 650-157; nord-est par une partie du lot 650.

650-181	Palese Inv. Ltd.	143	2779	
P650-185	Palese Inv. Ltd.	143	2783	

Borné au sud-est par l'autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 647 et une partie du lot 648; nord-ouest par le lot 650-184; nord-est par la rue André.

650-195	Palese Inv. Ltd.	143	2793		
650-200	Roma Gardens Inc.	143	2798		
650-201	Palese Inv. Ltd.	143	2799		
653-361	Martin, Denis	143	3041	4	2
654-52-2	Martellino, Joseph	143	3247		
654-57-13					
P656-14	La Caisse Pop. de Vimont	143	3308	1	

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par le lot 656-13; nord-ouest par une autre partie du lot 656-14; nord-est par une partie du lot 656-15.

P656-15

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par une partie du lot 656-14; nord-ouest par une autre partie du lot 656-15; nord-est par le lot 656-15-1.

656-107-22	Tellier, Dame Victoire Bourassa	143	3509	
658-120	Galarneau, Lorenzo	143	3933	
660-67	Fortin, Guy	143	4143	53
P661	City Mobile Homes Park Ltd.	143	5173	

Borné au sud-est par les lots 661-621, -622, -628, -629, -630, -631, -706, et par les rues de Miranda et de Livourne; sud-ouest par les lots 660A-266, une partie du lot 662 et la rue Beaucourt; nord-ouest par une partie du lot 662 et des parties du lot 663; nord-est par des parties du lot 663 et une partie du lot 668.

661-A-266
P662

Borné au sud-est par une partie du lot 661; sud-ouest par la rue Beaucourt; nord-ouest par le boul. St-Elzéar; nord-est par une partie des lots 661 et 663.

P663

Borné au sud-est par une partie du lot 661; sud-ouest par une partie du lot 662; nord-ouest par le boul. St-Elzéar; nord-est par une partie du lot 668.

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle

P668

Borné au sud-est par le lot 669-82; sud-ouest par les lots 661-706, -713, -714, -632 à -636 et par une partie des lots 661 et 663; nord-ouest par le boul. St-Elzéar; nord-est par les lots 668-141, 668-83 à -92 et une autre partie du lot 668.

661-186	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4630
661-187	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4631
661-188	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4632
661-189	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4633
661-190	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4634
661-191	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4635
661-192	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4636
661-193	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4637
661-194	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4638
661-195	Zinner, Dame Zsuzsunna Somlo	143	4639
661-288	Atlas, Samuel	143	4732
661-289	Atlas, Samuel	143	4733
661-290	Atlas, Samuel	143	4734
661-291	Atlas, Samuel	143	4735
661-292	Atlas, Samuel	143	4736
661-293	Atlas, Samuel	143	4737
661-294	Atlas, Samuel	143	4738
661-295	Atlas, Samuel	143	4739
661-296	Atlas, Samuel	143	4740
661-297	Atlas, Samuel	143	4741
661-298	Atlas, Samuel	143	4742
P661-299	Atlas, Samuel	143	4743

Borné au sud-est par une partie du lot 661-307 et le lot 661-306; sud-ouest par une autre partie du lot 661-299 et une partie du lot 661-300; nord-ouest par le lot 661-418 et une autre partie du lot 661-299; nord-est par le lot 661-298.

661-301	Atlas, Samuel	143	4745
661-302	Atlas, Samuel	143	4746
661-303	Atlas, Samuel	143	4747
661-304	Atlas, Samuel	143	4748
661-305	Atlas, Samuel	143	4749
661-306	Atlas, Samuel	143	4750
P661-307	Atlas, Samuel	143	4751

Borné au sud-est par une partie du lot 661-419 rue; sud-ouest par une autre partie du lot 661-307; nord-ouest par une partie du lot 661-299; nord-est par le lot 661-306.

P661-309	Atlas, Samuel	143	4753

Borné au sud-est par une autre partie du lot 661-309; sud-ouest par une partie du lot 661-310; nord-ouest par une partie du lot 661-551; nord-est par une autre partie du lot 661-309.

P661-310	Atlas, Samuel	143	4754

Borné au sud-est par une partie du lot 661-419 et une autre partie du lot 661-310; sud-ouest par le lot 661-311; nord-ouest par une partie des lots 661-550,-551; nord-est par une partie du lot 661-309.

661-311	Atlas, Samuel	143	4755
661-312	Atlas, Samuel	143	4756
P661-313	Atlas, Samuel	143	4757

Borné au sud-est par une autre partie du lot 661-313; sud-ouest par une partie du lot 661-314; nord-pouest par une partie du lot 661-419 rue; nord-est par le lot 661-271, une partie des lots 661-272 et -273.

P661-314	Atlas, Samuel	143	4758

Borné au sud-est par une autre partie du lot 661-314 autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 661-315; nord-ouest par une partie du lot 661-419 rue; nord-est par une partie du lot 661-313.

P661-315	Atlas, Samuel	143	4759

Borné au sud-est par une autre partie du lot 661-315 l'autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 661-316; nord-ouest par une partie du lot 661-419 rue; nord-est par une partie du lot 661-314.

P661-316	Atlas, Samuel	143	4760

Borné au sud-est par une autre partie du lot 661-316 D autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 661-317; nord-ouest par une partie du lot 661-419 rue; nord-est par une partie du lot 661-315.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P661-317	Atlas, Samuel	143	4761		

Borné au sud-est par une autre partie du lot 661-317 l'autoroute Laval; sud-ouest par une partie du lot 661-318; nord-ouest par une partie du lot 661-419 rue; nord-est par une partie du lot 661-316.

661-541	Atlas, Samuel	143	4984		
661-542	Atlas, Samuel	143	4985		
661-543	Atlas, Samuel	143	4986		
661-544	Atlas, Samuel	143	4987		
661-545	Atlas, Samuel	143	4988		
661-546	Atlas, Samuel	143	4989		
661-547	Atlas, Samuel	143	4990		
661-548	Atlas, Samuel	143	4991		
661-549	Girard, Raynald	143	4992		
P661-550	Girard, Raynald	143	4993		

Borné au sud-est par une partie du lot 661-310 et le lot 661-311; sud-ouest par le lot 661-549; nord-est par une partie des lots 661-550 et -551.

P661-551	Girard, Raynald	143	4994		

Borné au sud-est par une partie des lots 661-309 et -310; sud-ouest par une partie du lot 661-550; nord-est par une autre partie du lot 661-551.

P661-636	Gravel, Denis	143	5079		

Borné au sud-est par le lot 661-731; sud-ouest par la rue de Livourne; nord-ouest par une autre partie du lot 661-636; nord-est par une partie du lot 668.

P666	80302 Canada Ltée	143	5177		

Borné au sud-est par les lots 666-11 et A-16,666-9; sud-ouest par une partie du lot 665 et le lot 666-10; nord-ouest par le lot 666-9; nord-est par des parties du lot 668.

667-35	Phillips, Leon	143	5180	33	
667-71	Valentino, Domenico	143	5180	69	
P668	80302 Canada Ltée	143	5183	3	3

Borné au sud-est par la Trans-Northern Pipe Line; sud-ouest par une partie du lot 666 et le lot 668-192; nord-ouest par les lots 667-57 A -66; nord-est par une partie du lot 668-A.

P668-A

Borné au sud-est par la Trans-Northern Pipe Line; sud-ouest par une partie du lot 668 et les lots 667-56 -57, -54, -44 A -49, -18, -17, -4 et -2; nord-ouest par la paroisse de Ste-Rose; nord-est par une partie du lot 671 et le lot 670-A.

P669-210	St-Onge, Réal	143	5395	1	

Borné au sud-est par une autre partie du lot 669-210; sud-ouest par la rue de Lunebourg; nord-ouest par une partie du lot 668; nord-est par une partie du lot 669.

P670	Théoret, Réal	143	5428	21	

Borné au sud-est par la rue Pierre-Bretonneau; sud-ouest par les lots 670-3 A -8; nord-ouest par une partie du lot 670; nord-est par la rue Pierre-Beaubien.

694	Groleau, Jean-Noël	022C	14	26	3

Paroisse de Sainte-Rose

6-100	Menabo, Dame vve Bruna Albertini	015D	8	1	1
6-101					
6-103					
6-104					
6-105	Menabo, Dame Vve Bruna Albertini	015D	8	1	
6-106					
6-107					
6-108					
6-109					
6-110					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
6-156	De Rose, Natale	015D	8	23	
6-215	Burns, Dame Sandra Martin	015D	14	1	
6-248	Brault, Dame Louise V. *et Al.*	015D	14	14	
6-313	Mortimer, J Constantine *et Al.*	015D	15	9	
6-314					
6-327	Mortimer, J. Constantine *et Al.*	015D	15	4	
6-351	Rozzi, Dame Bianca Bucchi	015D	15	78	
6-352					
6-444	Roy, Paul-Emile	015D	14	98	
7-334	Roy, Paul-Emile	015D	17	87	
7-403	Bourbonnais, Gérard	015D	18	60	
7-838	Succ. Aline Kumru Papasian	015D	16	40	
7-839					
7-840					
7-841					
7-842					
7-881	Fabbri, Terzo	015D	16	108	
P8	Barrette, Goyet	015	8	96	

Borné au sud-est par le boul. des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 8; nord-ouest par une partie du lot 8; nord-est par une partie du lot 8.

P9	Guérin, Dame Alice Normand	015	8	23	1

Borné au sud-est par le boul. des Mille-Iles; sud-ouest par une partie du lot 9; nord-ouest par la rivière des Mille-Iles; nord-est par les lots 9-14 à 9-19 et par les lots. 9-22 et 9-25.

P9	Guérin, Dame Alice Normand	015	8	84	

Borné au sud-est par le boul. des Mille-Iles; sud-ouest par le lot 9-38; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par une partie du lot 9.

P9-26	Troini, Egidia	015C	3	8	

Borné au sud-est par la terrasse de La Roche 9-30; sud-ouest par une partie du lot 9-26; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par le lot 9-35.

P15	Godin, Robert	015	8	56	4

Borné au sud-est par une partie du lot 15; nord-ouest par une partie du lot 15; nord-est par le lot 15-7.

15-7					
22-13	Maynard, André	015R	2	32	
P22-275	Exarhakos, Vasilios	015	6	160	3

Borné au sud-est par une partie du lot 22, boul. des Laurentides; sud-ouest par une partie du lot 22 et par une partie du lot 22-275; nord-ouest par les lots 22-331 et 22-333; nord-est par une partie du lot 22-275.

23-100	Bruhn, Christian	015R	12	19	
23-101	Bruhn, Christian	015R	12	20	
23-155	Noecker, Monika	015R	17	11	
24-65	Capitol Dev. Corp.	015B	10	5	
24-284	Edouard Beauchesne 1974 Inc.	015	7	59	12
P26	Paquin, Robert	015B	19	4	

Borné au sud-est par une partie du lot 26; sud-ouest par une partie du lot 26 rue des Bungalows; nord-ouest par une partie du lot 26; nord-est par les lots 24-44 et 24-45.

P26	Paquin, Robert	015B	19	4	

Borné au sud-est par une partie du lot 26; sud-ouest par une partie du lot 26 rue des Bungalows; nord-ouest par une partie du lot 26; nord-est par les lots 24-44 et 24-45.

P26	Brault, Dame Louise Vaillancourt	015B	19	21	

Borné au sud-est par une partie du lot 26; sud-ouest par une partie du lot 26 rue des Bungalows; nord-ouest par le lot 26-71; nord-est par le lot 24-100.

P29	Néron, Dame Liette Larose	015B	27	60	

Borné au sud-est par le lot 29-128; sud-ouest par le lot 29-346; nord-ouest par le lot 29-15; nord-est par la rue Bérard.

29-214	Les Entreprises Duquette Inc.	015	2	8	51
29-215					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
32-68	Albert Gagnon Ltée	015S	8	2 2
35-201	Poliseno, Emile	015S	20	25
35-202				
35-203				
35-204				
35-355	Falouto, Franco	015	2	22 1
35-356				
35-357				
35-358				
35-474	Simard, Bertrand	015B	44	16
35-475				
35-476				
35-487	Gertman, Loyis	015B	44	12
35-488				
35-504	Vielhauer, Bernard	015B	44	3
35-505				
35-506				
35-534	Persichino, Biagio *et Al.*	015B	43	57
35-535				
35-536	Persichino, Biagio *et Al.*	015B	43	56
35-537				
35-549	Vielhauer, Bernard	015B	43	49
35-550				
35-576	Falduto, Fraco	015B	43	3
35-577				
35-578				
35-579				
35-638	Lavoie, Réal	015B	44	22
35-640				
35-641				
35-642				
35-672				
35-673				
40-268	Doiron, Paul	015A	11	21
41-142	Corriveau, Marcel	015A	5	16
41-143				
41-144				
41-148	Kovacs, Andrew	015A	5	19
41-149				
P41-237	Noiseux, Richard	015A	9	1

Borné au sud-est par la 4e Avenue; sud-ouest par la 1re Avenue; nord-ouest par le lot 41-238; nord-est par une partie du lot 41-237.

P44	Carlyle Knitting Mills Ltd.	015	2	48

Borné au sud-est par le chemin de fer du C.P.R.; sud-ouest par une partie du lot 45; nord-ouest par l'avenue des Terrasses et par une partie du lot 44; nord-est par une partie du lot 43.

P44	Carlyle Knitting Mills Ltd.	015	2	48 1

Borné au sud-est par l'avenue des Terrasses; sud-ouest par une partie du lot 45; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par une partie du lot 43.

P44	Carlyle Knitting Mills Ltd.	126E	1	10

Borné au sud-est par une partie du lot 44 boul. Ste-Rose; sud-ouest par une partie du lot 45; nord-ouest par le chemin de fer du C.P.R.; nord-est par une partie du lot 43.

P44	Carlyle Knitting Mills Ltd.	126E	1	71

Borné au sud-est par une partie du lot 44; sud-ouest par des parties du lot 45; nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par une partie du lot 44 et par une partie du lot 43.

P44

Borné au sud-est par le lot 279; sud-ouest par une partie du lot 45; nord-ouest par une partie du lot 44, une partie du lot 43.

47-48	Joly, Gérard	125E	110	10
48-207	Trottier, Jules *et Al.*	125E	108	10

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
P49-199	Stacey, Walter Edward	125E	102	5

Borné au sud-est par des parties du lot 49-204; sud-ouest par le lot 49-198; nord-ouest par la rue Elm; nord-est par le lot 49-200.

P49-200

Borné au sud-est par le lot 49-199; sud-ouest par la rue Elm; nord-ouest par une partie du lot 49-206; nord-est par une partie du lot 49-205.

P49-209	Outhet, Rickson A. *et Al.*	125E	102	25 1

Borné au sud-est par une partie du lot 49-209; sud-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-ouest par une partie du lot 49 et par la rue Poplar; nord-est par la rue Elm.

P50-81	Baloch, Emile	125E	101	18

Borné au sud-est par une partie du lot 50-81; sud-ouest par la rue Alfred; nord-ouest par une partie du lot 50-82; nord-est par une partie du lot 50-81.

P50-82

Borné au sud-est par une partie du lot 50-81; sud-ouest par la rue Alfred; nord-ouest par une partie du lot 50-83; nord-est par une partie du lot 50-82.

P50-83

Borné au sud-est par une partie du lot 50-82; sud-ouest par la rue Alfred; nord-ouest par une partie du lot 50-83; nord-est par une partie du lot 50-83.

P50-86-35	Marceau, Placide *et Al.*	126E	6	40

Borné au sud-est par le lot 50-86-36; sud-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-ouest par une partie du lot 50-86-35; nord-est par la rue des Patriotes.

50-86-36				
50-114	Tri State Investments Co.	126E	134	11
P51	Lalonde, Jean-Claude *et Al.*	126E	1	15

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par le lot 51-3; nord-ouest par une partie du lot 51; nord-est par une partie du lot 45.

55-71	Szajgiec, Stanley	126C	10	2
P56-7	Côté, Marcel	126C	416	6

Borné au sud-est par le boul. Roi-du-Nord; sud-ouest par une partie du lot 56-7; nord-ouest par le lot 56-6; nord-est par le lot 56-10.

56-10				
56-138	Papachristos, Thomas	126E	427	7
P56-139				

Borné au sud-est par le lot 56-141; sud-ouest par le lot 56-232; nord-ouest par la rue Arthur-Buies; nord-est par le lot 56-138.

P56-161	Kazaklis, Peter *et al.*	126E	430	4 4

Borné au sud-est par le lot 56-164; sud-ouest par le lot 56-162; nord-ouest par le lot 56-79; nord-est par le lot 56-80.

56-162				
56-163	Kazaklis, Peter *et al.*	126E	430	4 3
P60-1-1-2	Perri, Giovanni	126C	2	40

Borné au sud-est par le lot 60-1-10; sud-ouest par le boul. Curé-Labelle; nord-ouest par une partie du lot 60-1-1-2; nord-est par une partie du lot 60-1.

60-1-10				
60-21	Marché Noël Allard Inc.	126C	10	24 1
P62	Boucher, Eugène *et al.*	126O	648	2

Borné au sud-est par une partie du lot 62 boul. de la Renaissance; sud-ouest par une partie du lot 63 et par les lots 63-28 les lots 63-37 à 63-41 et les lots 63-54 à 63-63 et 63-69; nord-ouest par une partie du lot 62 boul. Laval; nord-est par des parties des lots 61-1-1-2 et 61-1-4-5 et les lots 97-160, 61-13, 61-9, 61-1-44, 61-1-45, 61-1-48, 61-1-2-2, 61-1-42, 61-1-3-2, 61-1-3-3, 61-1-4-3, 61-1-4-4 et 61-1-65.

67-16	Mazza, Marc	126O	10	23 9
67-17	Mazza, Marc	126O	10	23 10

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
74-33	Eory, Fereng	126O	523	1	28
75-38					
P94	Perron, Hervé	046	4479	4	

Borné au sud-est par la rue des Adirondacks; sud-ouest par une partie du lot 94; nord-ouest par une partie du lot 94 et par le lot 94-39; nord-est par le lot 94-39.

95-5	Perron, Hervé	046	4334		
P100	Le Club 2 3	046	5267		

Borné au sud-est par une partie du lot 100 rue Lac-de-Mai; sud-ouest par des partie du lot 100 et par une partie du lot 112; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par des parties du lot 100 et par les lots 100-30 à 100-33.

P100	Grenier, Joseph	046	5267	1	

Borné au sud-est par une partie du lot 100; sud-ouest par une partie du lot 112; nord-ouest par une partie du lot 100.

P100	Grenier, Joseph *et al.*	046	5267	3	

Borné au sud-est par une partie du lot 100; sud-ouest par une partie du lot 112; nord-ouest par une partie du lot 100; nord-est par une partie du lot 100.

P100	Le Club 2 3	046	5400		

Borné au sud-est par une partie du lot 100; sud-ouest par une partie du lot 100; nord-ouest par une partie du lot 100; nord-est par une partie du lot 100.

P100	Le Club 2 3	046	5401		

Borné au sud-est par une partie du lot 100; sud-ouest par une partie du lot 100; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par une partie du lot 100.

P100	Le Club 2 3	046	5402		

Borné au sud-est par une partie du lot 100; sud-ouest par une partie du lot 100; nord-ouest par une partie du lot 100; nord-est par une partie du lot 100.

100-31	Godin, Dame Rachel	046	5276		
P114	Garneau, Maurice	046	6695	2	

Borné au sud-est par une partie du lot 114; sud-ouest par une partie du lot 114; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par les lots 114-6, 114-9 et 10 et une partie du lot 114.

114-9	Garneau, Maurice *et al.*	046	6710		
118-144	Verrecchia, Domenico	046	7466		
118-150	Verrecchia, Domenico	046	7472		
118-151					
118-161	Meunier, Elzéar	046	7481		
120-1-171	Guenette, Jacques	046	7795		
120-1-185	Gauvreau, J. Claude	046	7806		
120-2-29	Greenwood, William A.	046	7838		
120-2-104	Poitras, Michel	046	7882		
120-3-65	Sabourin, Gilles	046	8020		
120-3-66					
120-3-72	Quimper, Yvon	046	8025		
P120-91	Savard, Jean-Guy	046	7641		

Borné au sud-est par le lot 119-92; sud-ouest par la 63e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 120-91; nord-est par le lot 119-101.

120-92					
120-96	Bérubé, Hilaire	046	7644		
120-120-1	Marcotte, Dame Denise Beaulieu	046	7665		
122-2-35	Labelle, Roger	046	8712		
122-2-36					
122-4	Les Constructions G.F.R. Inc.	046	8990	11	
123-85					
122-5	Villeneuve, Claudette	046	8990	12	
123-86					
P123-79	Bywater Dev. Corp. *et al.*	046	9061		

Borné au sud-est par le lot 123-79-2; sud-ouest par une partie du lot 123-80; nord-est par le lot 123-91.

134-31	Dumont, Paul	046	10495		

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
P134-32	Dumont, Paul	046	10496	

Borné au sud-est par le lot 134-31; sud-ouest par la 45e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 134-32; nord-est par une partie du lot 126.

134-53	Norbert, Jean-Baptiste	046	10518	
134-54				
134-74	Garneau, Mlle Rachel	046	10535	
134-75	Garneau, Mlle Rachel	046	10536	
134-138	Whissell, Gaston	046	10598	
134-139				
135-41	Club de l'âge d'or	046	10811	
135-42				
135-43				
135-44				
136-42				
136-45				
135-133	Vandelac, Georges	046	10754	
135-134				
136-106	Claing, Réjean	046	10866	
136-107				
136-155	Vandelac, Georges	046	10909	
136-156				
136-163	Vandelac, Georges	046	10916	
136-164				
136-165	Vandelac, Georges	046	10918	
136-166				
137-48	Hétu, Marc	046	10966	
137-49				
137-50				
137-90	Vandelac, Georges	046	11006	
139-30	Aotos, Tikkanen	046	11080	
P139-150	Les Constructions G.F.R. Inc.	046	11198	

Borné au sud-est par le lot 139-150-2; sud-ouest par le lot 139-11; nord-ouest par une partie du lot 139-150; nord-est par la 41e Avenue.

P139-152	Les Constructions G.F.R. Inc.	046	11201	1

Borné au sud-est par une partie du lot 139-152; sud-ouest par le lot 139-13; nord-ouest par le lot 139-153; nord-est par la 41e Avenue.

139-153	Les Constructions G.F.R. Inc.	046	11201	
139-154	Les Constructions G.F.R. Inc.	046	11202	
139-195	Bélanger, Ozanie *et al.*	046	11242	
140-38	Vermette, Dame Thérèse Paris	046	11424	
145-47	Lussier, André	046	11523	44
P147	O. S. Coulombe Fils Inc.	046	11930	

Borné au sud-est par une partie du lot 147; sud-ouest par une partie du lot 148; nord-ouest par une partie du lot 147 rue Séguin; nord-est par une partie du lot 147 (35e Avenue)

P148

Borné au sud-est par une partie du lot 148; sud-ouest par une partie du lot 148 (rue Séguin); nord-ouest par une partie du lot 148 (rue Séguin); nord-est par une partie du lot 147.

P148	Aubut, Dame Aliette Pilote	046	12161	

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par une partie du lot 148; nord-ouest par une partie du lot 148; nord-est par une partie du lot 148.

P148

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par une partie du lot 148; nord-ouest par une partie du lot 148; nord-est par une partie du lot 148.

P149	Comtois, Noël	046	12831	

Borné au sud-est par une partie du lot 149; sud-ouest par la rue de Montherlant; nord-ouest par une partie du lot 149; nord-est par une partie du lot 148.

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
149-1	Giosi, John *et al*	046	12370	
149-6	Fréchette, Conrad	046	12637	
149-7	Fréchette, Conrad	046	12637	1
150-51	Besrour, Said	046	13326	
150-52	Besrour, Said	046	13327	
150-53	Besrour, Said	046	13330	
150-54				
150-55				
P150-130	Breault, Normand	046	13403	

Borné au sud-est par une partie du lot 150-130; sud-ouest par la 29e Avenue; nord-ouest par le lot 150-130; nord-est par le lot 150-37.

150-131				
154-40	Pilon, Jean-Pierre	046	13855	15
158-70				
157-16	Desnoyers, Aimé	046	13900	
157-17	Desnoyers, Aimé	046	13901	
158-71	Pilon, Jean-Pierre	046	13855	13
P163	Tremblay, Dame Louise Legault	046	14195	

Borné au sud-est par le lot 163-362; sud-ouest par le lot 163-64; nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par la 19e Avenue.

P163	Pasquini Construction Ltée	046	14420	

Borné au sud-est par le boul. Dagenais; sud-ouest par une partie du lot 163; nord-ouest par une partie du lot 163; nord-est par des parties du lot 163.

P163

Borné au sud-est par le boul. Dagenais; sud-ouest par une partie du lot 165; nord-ouest par le boul. Frénette et les lots 163-214 et 163-215; nord-est par des parties du lot 163.

P163	Hickey, Martin	046	15385	5

Borné au sud-est par une partie du lot 163; sud-ouest par le lot 163-334; nord-ouest par la 22e Avenue; nord-est par une partie du lot 163.

163-259	Roy, Richard	046	15430	
167-122	Béchard, Ephrem	046	16010	
167-185	Boileau, Denis	046	15910	12
168-62	Tremblay, Georges	046	15910	29
P169	Tremblay, Jean-Claude	046	16450	1

Borné au sud-est par une partie du lot 169; sud-ouest par une partie du lot 170; nord-ouest par le boul. Frénette; nord-est par le lot 168-76.

P170

Borné au sud-est par le boul. Dagenais; sud-ouest par une partie du lot 171; nord-ouest par le boul. Frenette; nord-est par des parties du lot 169.

P171

Borné au sud-est par le lot 171-136 et par des parties du lot 171-134; sud-ouest par le boul. Frénette; nord-ouest par le boul. Frénette; nord-est par une partie du lot 170.

P170	Gauthier, Roger	046	16454	

Borné au sud-est par le lot 170-95; sud-ouest par une partie du lot 170; nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par la 9e Avenue.

170-20	Grenier, Serge	046	16512	
170-52	Lavigne, Michel	046	16544	
170-53				
171-78	Fortin, Fernand	046	16753	
172-116	Léonard, Claudette	046	17124	
172-161	Laperrière, Robert	046	17163	
172-162-1				
172-176	Laperrière, Robert	046	17178	
172-190	Henry, Roland	046	17191	1
172-191	Henry, Roland	046	17191	

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
P172-195	Kouicem, Ahshene	046	17195	

Borné au sud-est par une partie du lot 172-195; sud-ouest par le lot 173-409; nord-ouest par le lot 172-196; nord-est par la 1re Avenue.

P172-224	Latour, Dame Ginette Martel	046	17227	

Borné au sud-est par le lot 172-225; sud-ouest par une partie du lot 173; nord-ouest par une partie du lot 172-224; nord-est par la 1re Avenue.

172-225				
172-246	Salomon, Hans	046	17248	
172-247				
172-248	Salomon, Hans	046	17250	
P172-249				

Borné au sud-est par le boul. Dagenais; sud-ouest par une partie du lot 173; nord-ouest par le lot 172-248; nord-est par la 1re Avenue.

172-261	Dugas, Normand	046	17254	
172-262				
172-580	Laperrière, Robert	046	17543	
172-581	Laperrière, Robert	046	17544	
172-625	Laperrière, Robert	046	17162	1
172-628	Laperrière, Robert	046	16990	1
172-629	Laperrière, Robert	046	16990	2
P172-630	Ethier, Joseph	046	17514	1

Borné au sud-est par la rue Frenette; sud-ouest par la 3e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 172-630; nord-est par les lots 172-430 et 172-431 et par une partie du lot 172-432.

172-631	Laperrière, Robert	046	16990	3
172-632	Laperrière, Robert	046	16990	4
172-635	Laperrière, Robert	046	17213	
P173	Richer, Claude	076	334	

Borné au sud-est par le lot 173-577; sud-ouest par la 53e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 173; nord-est par des parties des lots 173-535-1 et 173-498.

P173	Salomon, Hans	076	944	

Borné au sud-est par le boul. Dagenais; sud-ouest par la 55e Avenue; nord-ouest par une partie du lot 173; nord-est par le lot 172-248 et par des parties des lots 172-247 et 172-249.

173-556	Les Immeubles A.G.C. Ltée	076	446	6
173-564	Pagé, Serge	076	249	1
174-135	Chartrand, Dame Vve Cécile D.	076	890	
174-136				
174-137	Marois, André	076	891	
174-138				
174-474-2	Rémillard, Gaston	076	589	
174-475				
174-476				
175-60	Fréchette, Conrad	076	1603	
177-83-1	De Graaf, Dame Multge Spaargen	076	650	
177-84-1				
177-85				
177-86				
177-87-1				
177-105-1	De Graaf, Dame Multge Spaargen	076	820	
177-106-1				
177-107-1				
177-108-1				
177-109-1				
177-110	Spaargen De Graaf, Mme Nultge	076	821	
177-111				
177-112				
178-31	Les Entreprises Elvac Inc.	076	778	
178-32				
178-33				

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
178-153	Tellier, Joseph Edouard	076	604	
178-154				
178-155				
P180	Marois, Russell	076	1000	

Borné au sud-est par une partie du lot 182; sud-ouest par une partie du lot 459; nord-ouest par une partie du lot 180; nord-est par le lot 180-418 la rue Bord-de-l'Eau.

P182

Borné au sud-ouest par une partie du lot 459; nord-ouest par une partie du lot 180; nord-est par la rue Bord-de-l'Eau.

P449-21

Borné au sud-est par la rivière des Mille Iles; sud-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-ouest par la 2e Rue et par le lot 449-20 et par des parties du lot 449-21; nord-est par une partie du lot 459.

P459

Borné au sud-est par la rivière des Mille Iles; sud-ouest par une partie du lot 449-21; nord-ouest par une partie du lot 449; nord-est par des parties des lots 180 et 182.

182-37	Gordon, Rudolph	076	1284	
182-38				
182-73	Les Entreprises Elvac Inc.	076	1292	
182-74				
182-75				
182-382	Derouin, Armand	076	1064	
182-383				
P183	Nadon, Florian *et Al.*	076	2233	

Borné au sud-est par le rang St-Antoine et par le lot 183-3; sud-ouest par des parties du lot 184; nord-ouest par une partie du lot 183; nord-est par la paroisse de Ste-Dorothée.

P183	Nadon, Florian *et Al.*	076	2233	3

Borné au sud-est par la paroisse de Ste-Dorothée; sud-ouest par une partie du lot 184; nord-ouest par le rang St-Antoine; nord-est par une partie du lot 183.

185-143	Les Entreprises Elvac Inc.	076	2140	1
185-144				
185-369-2	Armstrong, Stephen	076	2040	
185-370				
185-371				
185-372				
185-373				
185-544	Stadler, Jean-Bernard	076	1205	
185-545				
185-546				
185-547	Stadler, Jean-Bernard	076	1206	
185-548				
185-579	St-Pierre, Normand	076	2062	3
185-580				
185-581				
185-582				
185-583				
185-584				
185-624	Durand, Michel	076	1940	1
185-625				
185-626				
185-627				
185-628				
186-21	Theodorovici, Dame Alyce Leidahl	076	3699	
186-22				
186-23				
186-88	Malara, Dame Flora	076	3017	
186-89				
186-153	Dufour, Robert	076	1300	
186-154				
186-162				

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle	
186-177	Cerro, Donato	076	2184	
186-178				
186-179				
186-180				
186-181				
186-447	Godin, Florian	076	2195	
186-448				
186-573	Michaud, Marcel	076	2147	
186-574				
186-575				
186-576				
P187	Gariépy, Gisèle	076	3799	

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par le lot 187-460 et par une partie du lot 187-461; nord-ouest par les lots 187-80 A 187-86; nord-est par les lots 186-15, 186-2-2 et 186-1-2.

187-17	Glover, Dame Lilian Finchman	076	3174	
187-18				
187-19				
187-20				
187-21				
187-45-2	Glover, Dame Lillian Fincham	076	3653	
187-46-2				
187-47-3				
188-410				
188-411				
188-412				
187-65-2	Coyle, Edward	076	3797	
187-66-2				
187-67-2				
187-68-3				
187-69-1	Coyle, Edward	076	3223	
187-70-1				
187-71-1				
187-72-1				
187-140	Gagné, Raymond	076	3077	
187-141				
187-162	Casaubon, Richard	076	3069	
187-163				
187-298	Vondette, Gordon	076	3666	1
187-299				
187-300				
187-314	Paquette, Edouard	076	3181	
187-374	Russell, William	076	3244	1
187-387	Les Entreprises Elvac Inc.	076	3081	
P187-388				

Borné au sud-est par une partie du lot 187-388; sud-ouest par le lot 187-324 et par une partie du lot 187-325; nord-ouest par le lot 187-387; nord-est par la 19e Avenue.

188-152	Lacey, Jean M.	076	3694	
189-207	Banque Canadienne Nationale	076	3591	
189-212	Banque Canadienne Nationale	076	3503	
189-242	Mercier, André	076	3429	
190-42	Les Entreprises Elvac Inc.	076	3619	
202-7	Viau, Dame Marguerite Chicoine	046	19186	
203-60	Van Geene Petrus	046	19400	47
205-10	Herta, Knirsch	046	19400	137
205-18	Elsener, Alois	046	19400	145
P209	Maccarbone, Giovanni	046	21650	28

Borné au sud-est par une partie du lot 209; sud-ouest par une partie du lot 207; nord-ouest par une partie du lot 209; nord-est par une partie du lot 209.

216-293	Polmans, Réginald	046	23882	
217-266				
216-303	Rock Enterprises Ltd.	046	23437	
216-315	Rock Enterprises Ltd.	046	23447	
216-316	Rock Enterprises Ltd.	046	23448	

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle		
216-327	Rock Enterprises Ltd.	046	23458		
216-350	Rock Enterprises Ltd.	046	23481		
216-351	Rock Enterprises Ltd.	046	23482		
216-374	Fillet, Dame Alfonsine Quinten	046	23499		
216-378	Fillet, Dame Alfonsine Quinten	046	23503		
216-383	Rock Enterprises Ltd.	046	23508		
216-387	Rock Enterprises Ltd.	046	23512		
216-388	Rock Enterprises Ltd.	046	23513		
216-389	Rock Enterprises Ltd.	046	23514		
216-406	Rock Enterprises Ltd.	046	23962		
217-357					
217-276	Rock Enterprises Ltd.	046	23890		
217-292	Rock Enterprises Ltd.	046	23901		
217-293	Rock Enterprises Ltd.	046	23902		
217-294	Rock Enterprises Ltd.	046	23904		
217-295	Rock Enterprises Ltd.	046	23905		
217-296	Rock Enterprises Ltd.	046	23906		
217-297	Rock Enterprises Ltd.	046	23907		
217-298	Rock Enterprises Ltd.	046	23908		
217-299	Rock Enterprises Ltd.	046	23909		
217-300	Rock Enterprises Ltd.	046	23910		
217-308	Rock Enterprises Ltd.	046	23915		
217-309	Rock Enterprises Ltd.	046	23916		
217-313	Rock Enterprises Ltd.	046	23920		
217-314	Rock Enterprises Ltd.	046	23921		
217-316	Rock Enterprises Ltd.	046	23923		
217-318	Rock Enterprises Ltd.	046	23925		
217-323	Rock Enterprises Ltd.	046	23930		
217-324	Rock Enterprises Ltd.	046	23931		
217-329	Rock Enterprises Ltd.	046	23936		
217-336	Rock Enterprises Ltd.	046	23942		
217-338	Rock Enterprises Ltd.	046	23944		
217-343	Rock Enterprises Ltd.	046	23949		
217-344	Rock Enterprises Ltd.	046	23950		
217-345	Rock Enterprises Ltd.	046	23951		
217-346	Rock Enterprises Ltd.	046	23952		
217-347	Rock Enterprises Ltd.	046	23953		
217-348	Rock Enterprises Ltd.	046	23954		
217-370	Rock Enterprises Ltd.	046	23975		
217-384	Rock Enterprises Ltd.	046	23988		
218-45	Roman, Georges *et al*	046	24233		
P218-62	Corbo, Dame Gisèle Bigras	046	24243		

Borné au sud-est par la rue Herman; sud-ouest par le lot 218-64; nord-ouest par le lot 218-197; nord-est par une partie du lot 218-62.

P218-129	Girard, Yvon	046	24296		

Borné au sud-est par le croissant Heloïse; sud-ouest par le lot 218-183; nord-ouest par le boul. Dagenais; nord-est par les lots 218-129-1 et 218-216.

218-183					
218-253	Landry, Dame Francine	046	24110	6	
218-254	Girard, Yvon	046	24110	2	
219-211	Blais, Martial	046	24505	5	39
220-52	St-Hilaire, Aurélien	046	24830	41	
221-398	Staton Robert Douglas	046	25156		
221-449	Lapointe, Denis	046	25200		
P225	Lagacé, Dame Alice Ouellette	046	25872		

Borné au sud-est par la paroisse de St-Martin; sud-ouest par une partie du lot 222; nord-ouest par la rue Dalida et par les lots 225-69 à 225-73; nord-est par une partie du lot 226.

226-20	Jodoin, Robert	046	26318		
226-259	Schmitt, Edward	046	27069		
228-355					
226-321	Fortin, Ernest	046	26602		
228-533	Vézina, Dame Micheline	046	26720	33	
231-26	Sinclair, Cyrille	046	27695		

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P231-30	Cadotte, Pierre-Yves	046	27700		

Borné au sud-est par la rue Gisèle; sud-ouest par le lot 231-31; nord-ouest par le lot 231-32; nord-est par une partie du lot 231-30.

231-31					
231-255	Simoneau, Richard	046	27758	5	
243-73	St-Yves, Gilbert	126C	4	30	46
246-15-2	Rainville, Paul	126C	4	25	16
246-16-1					
246-96	Le Breton, Léon	126C	4	28	30
247-95					
P250	Bastogne Dev. Ltd. *et AL.*	126E	7	18	

Borné au sud-est par des parties des lots 251 et 252; sud-ouest par une partie du lot 55; nord-ouest par des parties du lot 250 et 255; nord-est par une partie du lot 255.

P252	Joly, Denis *et al.*	126E	4	53	4

Borné au sud-est par le lot 252-2 et par une partie du lot 252; sud-ouest par une partie du lot 252; nord-ouest par une partie du lot 252; nord-est par une partie du lot 252.

P266	Des Rosiers Inc.	126E	4	44	532

Borné au sud-est par une partie du lot 266; sud-ouest par une partie du lot 266; nord-ouest par une partie du lot 266; nord-est par des parties du lot 266.

275	Laforest, Claude	126E	4	41	
P289	Giacomo, Emanuele	126E	260	6	

Borné au sud-est par une partie du lot 289; sud-ouest par le rang de l'Equerre; nord-ouest par le lot 289-1 et par une partie du lot 289; nord-est par une partie du lot 290.

P289

Borné au sud-est par une partie du lot 288; sud-ouest par le rang de l'Equerre, une partie du lot 289; nord-est par une partie du lot 290.

289-1					
308-284	Prigorodow, Gregory	142	285		
308-285	Prigorodow, Gregory	142	286		
P309	Herad Development Ltd.	146	406		

Borné au sud-est par une partie du lot 309; sud-ouest par les lots 308-80 à 308-106 et par le lot 308-180; nord-ouest par le boul. Bellerose ouest; nord-est par la paroisse de St-Martin.

328-190	Amicone Roberto	015T	3	15	
328-191					
328-204	Gohier, Dame Marthe Desormeaux	015T	3	5	
328-205					
328-475	Kakowski, Daniel	015V	18	17	
328-476					
328-604	Kakowski, Dame W. Kosiewicz	015V	14	18	
328-605					
332-1-1	Boudreau, Jean-Yves	146	422		
P332-1-2					

Borné au sud-est par une partie du lot 332-1-2; sud-ouest par la rue Edouard-Pagé; nord-ouest par le lot 332-1-1; nord-est par une partie du lot 341.

P333	Schneider, Zwi *et al.*	146	464	1	

Borné au sud-est par le boul. Bellerose ouest; sud-ouest par les lots 334-20 et 334-21; nord-ouest par le lot 334-46 et la rue St-Elzéar; nord-est par une partie du lot 333.

336-167	Dumont, Chrystiane	015T	17	5	
336-168					
P339	Gaudio, Nicola	015	6	126	

Borné au sud-est par le lot 339-50; sud-ouest par une partie du lot 339; nord-ouest par une partie du lot 339; nord-est par le boul. des Laurentides.

P339	Gaudio, Nicola	015	6	127	

Borné au sud-est par une partie du lot 339; sud-ouest par une partie du lot 339; nord-ouest par une partie du lot 339; nord-est par le boul. des Laurentides.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
339-11	Briggs, Bryan	015T	6	2
P340-1	Borrelli Vincenzo In Trust	015	6	73

Borné au sud-est par une partie du lot 341; sud-ouest par une partie du lot 336 et par le lot 336-773; nord-ouest par des parties du lot 340 et 340-1; nord-est par le boul. des Laurentides et par une partie du lot 340-1.

P340-2

Borné au sud-est par des parties du lot 340-1; sud-ouest par le lot 336-773; nord-ouest par une partie du lot 340-2 et par le lot 340-2-1; nord-est par le boul. des Laurentides.

P342	Résidences Métropolitaines G.D.	145	528	

Borné au sud-est par les lots 342-106 et 342-105; sud-ouest par le boul. des Laurentides; nord-ouest par une partie du lot 342; nord-est par les lots 342-55 à 342-67 et 342-71 et par une partie du lot 342.

342-A-1	Résidences Métropolitaines G.D.	145	528	3
342-105				
342-A-2	Résidences Métropolitaines G.D.	145	528	2
342-106				
P342-4	Roberge, Dame Thérèse Lafond *et al*	145	540	

Borné au sud-est par le lot 342-3; sud-ouest par une partie du lot 342-5; nord-ouest par une partie du lot 342-4; nord-est par la rue de Martigny.

P342-5	Trépanier, Dame Jeannine Graton	145	541	

Borné au sud-est par les lots 342-12 et 342-3; sud-ouest par une partie du lot 342-6; nord-ouest par une partie du lot 342-5; nord-est par une partie du lot 342-4.

P342-6	Trépanier, Dame Jeannine Graton	145	542	

Borné au sud-est par le lot 342-12; sud-ouest par le lot 342-8 et par une partie du lot 342; nord-ouest par une partie du lot 342-6; nord-est par le lot 345-5.

342-44	Brochu, Dame Yolande	145	579	
342-104	Résidences Métropolitaines G.D.	145	528	4
343-18	Villemaire, Conrad	145	627	
344-164	Julien, André	015P	21	7
P345	Russo, André	015	6	31

Borné au sud-est par le lot 345-1; sud-ouest par le boul. des Laurentides; nord-ouest par une partie du lot 345; nord-est par une partie du lot 345.

P345	Gaudio, Nicola	015	6	35

Borné au sud-est par une partie du lot 345; sud-ouest par le boul. des Laurentides; nord-ouest par le lot 345-83; nord-est par des parties du lot 345-59 et par les lots 345-60 à 345-62.

P345	Gaudio, Nicola *et al*	015	6	47

Borné au sud-est par le lot 345-123; sud-ouest par le boul. des Laurentides; nord-ouest par le lot 345-125 et par une partie du lot 345-124; nord-est par les lots 345-89 à 345-91.

345-59	Gaudio, Nicola	015P	31	1
345-60	Gaudio, Nicola	015P	31	2
345-60				
345-61	Gaudio, Nicola	015P	31	3
345-62	Gaudio, Nicola	015P	31	4
345-63	Gaudio, Nicola	015P	31	5
345-64	Gaudio, Nicola	015P	31	6
345-65	Gaudio, Nicola	015P	31	7
345-66	Gaudio, Nicola	015P	31	8
345-67	Gaudio, Nicola	015P	31	9
345-68	Gaudio, Nicola	015P	31	10
345-69	Gaudio, Nicola	015P	31	11
P345-70				

Borné au sud-est par le lot 345-69; sud-ouest par le lot 345-77; nord-ouest par le lot 345-122; nord-est par la rue Parme.

345-78	Gaudio, Nicola	015	6	40
345-79				
345-80				

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
345-81	Gaudio, Nicola	015	6	39
345-82	Gaudio, Nicola	015	6	38
345-83	Gaudio, Nicola	015	6	37
348-101	Padula, Giovanni *et al.*	015P	25	30
348-114	Bouchard, Gontrand	015P	25	14
348-164	Raynault, Dame Louise Collin	015P	22	38
350-22	Roy, Thomas	015P	1	10
350-27	Venne, Jean-Paul	015P	1	20
350-39	Turgeon, Guy	015P	3	5
P351-80	Caron, Roger	145	857	

Borné au sud-est par la 22e Avenue; sud-ouest par une partie du lot 351-80; nord-ouest par le lot 351-87; nord-est par une partie du lot 351-81.

P351-81

Borné au sud-est par la 22e Avenue; sud-ouest par une partie du lot 351-80; nord-ouest par le lot 351-87; nord-est par une partie du lot 351-81.

352-110	Giroux, Jean-Guy *et al.*	145	976	
352-116	Paquette, Dame vve C. Lalonde	145	980	
P353	Bélair, Marcel	145	1162	

Borné au sud-est par le lot 353-116 et par une partie du lot 353-117; sud-ouest par une partie du lot 353; nord-ouest par des parties du lot 353; nord-est par une partie du lot 353.

353-116
P353-117

Borné au sud-est par la rue Marc; sud-ouest par une partie du lot 353-117; nord-ouest par une partie du lot 353; nord-est par le lot 353-116.

P355	Mastrandrea, Vito *et al.*	145	1188	7

Borné au sud-est par une partie du lot 355; sud-ouest par des parties du lot 355; nord-ouest par une partie du lot 355; nord-est par la rue Aladin.

P356	Val Court Const. Ltée	015P	33	34	1

Borné au sud-est par le croissant Pasteur; sud-ouest par le lot 356-260; nord-est par le lot 356-114-1.

356-222	Bertholet, Henri	015R	8	41
356-230	Casciani, Antonio	015R	8	17
P361	Gaudio, Nicola	015	4	111

Borné au sud-est par une partie du lot 361; sud-ouest par les lots 361-5 à 361-24 et par les lots 361-26 à 361-29 et par les lots 361-45 à 361-49; nord-ouest par l'avenue des Perrons; nord-est par une partie du lot 366 et par le lot 361-4.

P361	Gaudio, Nicola	015	7	54	1

Borné au sud-est par l'avenue des Lacasse et par le lot 361-3; sud-ouest par une partie du lot 363 et par les lots 361-2 et 361-31 à 361-44; nord-ouest par une partie du lot 361.

364-37	Filion, Onézime	145	1340	
365-35				
364-48	Dufresne, Jacques	145	1351	
P366	Gaudio, Nicola *et al.*	015	5	41

Borné au sud-est par l'avenue des Lacasse; sud-ouest par une partie du lot 361; nord-ouest par une partie du lot 366; nord-est par une partie du lot 371.

P371

Borné au sud-est par l'avenue des Lacasse et par une partie du lot 371; sud-ouest par une partie du lot 366; nord-ouest par une partie du lot 371; nord-est par une partie du lot 375.

P366	Gaudio, Nicola *et al.*	015	5	41	1

Borné au sud-est par une partie du lot 366; sud-ouest par une partie du lot 361; nord-ouest par une partie du lot 366; nord-est par une partie du lot 371.

P371

Borné au sud-est par une partie du lot 371; sud-ouest par des parties des lots 371 et 366; nord-ouest par l'avenue des Perrons; nord-est par une partie du lot 375.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P366	Gaudio, Nicola *et al*	015	5	41	2

Borné au sud-est par une partie du lot 366; sud-ouest par une partie du lot 361; nord-ouest par l'avenue des Perrons et par le lot 366-1; nord-est par une partie du lot 371.

P371

Borné au sud-est par une partie du lot 371; sud-ouest par une partie du lot 366; nord-ouest par l'avenue des Perrons; nord-est par une partie du lot 371.

P420	Ralph Ciocca In Trust	015	4	84	3

Borné au sud-est par une partie du lot 420; sud-ouest par la montée Champagne; nord-ouest par une partie du lot 420; nord-est par une partie du lot 422.

P478	Clermont, Yvan	076	727		

Borné au sud-est par des parties du lot 478; sud-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par la rivière des Mille Iles.

Village de Sainte-Rose

P1	Bérubé, Eugène	126E	7	3	

Borné au sud-est par l'avenue des Terrasses; sud-ouest par une partie du lot 1; nord-ouest par une partie du lot 2 et par une partie du lot 2-2; nord-est par une partie du lot 1.

P78-1	Allard, Yves	1260	501	7	

Borné au sud-est par la rue St-Amable; sud-ouest par le lot 78-1-1; nord-ouest par la rivière des Mille Iles; nord-est par une partie du lot 78-1 et par les lots 78-23 à 78-25.

78-19	Girard, Yvon	1260	501	23	
78-20	Girard, Yvon	1260	501	22	
P82	Drolet, Pierre	1260	502	2	

Borné au sud-est par le boul. Ste-Rose; sud-ouest par le lot 83-18 et par une partie du lot 83-15; nord-ouest par une partie du lot 82; nord-est par la rue Ile-Gagnon.

P85	Robillard, Yves	1260	510	4	

Borné au sud-est par une partie du lot 85; sud-ouest par la rue Bertrand; nord-ouest par le lot 85-92; nord-est par des parties du lot 85.

P85-28	Lonergan, Georges	1260	511	1	1

Borné au sud-est par le lot 85-53; sud-ouest par des parties du lot 86; nord-ouest par le lot 85-28-1; nord-est par le lot 85-28-2.

85-87	Les Habitations Marlette Ltée	1260	510	34	
85-90	Di Benga, Félix	1260	510	37	
86-100	Roy, Richard	1260	523	30	
P93	Sparks, J. Peter	1260	1	62	

Borné au sud-est par une partie du lot 93; sud-ouest par le lot 93-38 et par une partie du lot 93-35; nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par la rue Grenier.

P93-35

Borné au sud-ouest par le lot 93-38; nord-ouest par le boul. Ste-Rose; nord-est par une partie du lot 93.

93-7	Laverdière, Yvon	1260	610	20	
P93-8					

Borné au sud-est par une partie du lot 93-8; sud-ouest par la rue Grenier; nord-ouest par le lot 93-7; nord-est par le lot 93-30.

97-147	Beauchamp, Jean-Guy	1260	601	44	
97-148-1					
P115-7	Ascott Direct Freight Ltd.	126C	434	15	

Borné au sud-est par une partie du lot 115-8; sud-ouest par une partie du lot 115-7; nord-ouest par les lots 115-6-1 et 115-6-2; nord-est par la rue Plateau-Ouimet.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P115-8					
Borné au sud-est par les lots 115-9-1 et 115-9-2; sud-ouest par une partie du lot 115-8; nord-ouest par une partie du lot 115-7; nord-est par la rue Plateau-Ouimet.					
P133	Beauchamp, Jean-Guy	126C	6	34	
Borné au sud-est par une partie du lot 133; sud-ouest par une partie du lot 133; nord-ouest par une partie du lot 133; nord-est par la rue des Patriotes.					
P133					
Borné au sud-est par une partie du lot 133; sud-ouest par la rue St-Francois; nord-ouest par une partie du lot 133; nord-est par une partie du lot 133.					
133-13	Paquette, Fernand	126C	401	15	
133-26	Paquette, Fernand	126C	401	14	
133-34	Paquette, Fernand	126C	401	13	1

Paroisse de Saint-Vincent-de-Paul

P7-A	Fortin, Henri	093	9	563	
Borné au sud-est par une partie du lot 7-A; sud-ouest par le boul. des Laurentides; nord-ouest par une partie du lot 7-55; nord-est par le lot 7-A-1.					
32-230	Beaudouin, Edouard	093	9	840	
P32-270	Gariepy, Dame Germaine Paquette	093	9	742	
Borné au sud-est par une partie du lot 32-270; sud-ouest par la rue Berri; nord-ouest par le lot 32-272; nord-est par une partie du lot 32-271.					
P32-271					
Borné au sud-est par une partie du lot 32-271; sud-ouest par une partie du lot 32-270; nord-ouest par le lot 32-272; nord-est par une partie du lot 32-291.					
P32-291	Cholette, Marcel	093	9	855	
Borné au sud-est par une partie du lot 32-291; sud-ouest par une partie du lot 32-271; nord-ouest par le lot 32-293; nord-est par une partie du lot 32-292.					
P32-292					
Borné au sud-est par une partie du lot 32-292; sud-ouest par une partie du lot 32-291; nord-ouest par le lot 32-293; nord-est par la rue St-Hubert.					
P33-1-7	Charbonneau, Dame Yvette Ouimet	093	12	119	
Borné au sud-est par une partie du lot 33; sud-ouest par une partie du lot 33-1-7; nord-ouest par la rue St-Jean; nord-est par le lot 34-34-7.					
34-34-7					
P34-34-8					
Borné au sud-est par le lot 34-49; sud-ouest par le lot 34-34-7; nord-ouest par la rue St-Jean; nord-est par une partie du lot 34-34-8.					
P34	Zakaib, Dame Lucette David	093	10	337	1
Borné au sud-est par le lot 34-6; sud-ouest par la rue Lahaie; nord-ouest par le lot 34-12; nord-est par les lots 36-195 à 36-198.					
34-1-1-71	Abiyoussef, Michel	093	10	171	
34-1-42	Webster, Sylvestre	093	10	113	
34-1-43					
34-1-48-2	Cossette, Grégoire	093	10	207	
34-1-49-2					
P42-217	Dostaler, Mario Patrice	093	11	985	
Borné au sud-est par la rue Terrasse-Gauthier; sud-ouest par une autre partie du lot 42-217; nord-ouest par une partie des lots 42-64 et 42-63; nord-est par une partie du lot 42-218.					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
P42-218					

Borné au sud-est par la rue Terrasse-Gauthier; sud-ouest par une partie du lot 42-217; nord-est par le lot 42-181 et une partie du lot 42-218.

45-190-1	Mercier, Tony E.	093	12	421	
P46	Storto, Antonio	093	11	932	

Borné au sud-est par le boul. Lévesque; sud-ouest par les lots 46-168 et 46-274; nord-ouest par le lot 46-273; nord-est par une partie des lots 51 et 51-1.

58-266	Rouleau, Guy	033B	1194	13	
60-724		033B	127	34	
58-307	Brideau, Claude	033B	201	9	
60-786	Belisle, Dame Louise Brassard	0338	188	31	
60-1000	Nahas, George	033B	3000	79	
63-1-263	Lussier, Roger	033E	1381		
63-51	Genereux, Cécile Rousseau	033E	195	19	
63-298	Primeau, Roland	033A	1306		
65-81	Marcil, Guy	033A	3000	65	314
65-314	Bédard, Dame Françoise Vincent	033A	1227		
66-32	Lavoie, Paul	033A	3000	68	241
68-241	Iannantuano, Giovanni				
69-117					
69-51	Storto, Antonio	033A	1596	21	
70-91					
75-152	Sylvestre, Dame Francine Trudeau	033A	3000	75	152
P75-153					

Borné au sud-est par la rue Cap-à-l'Aigle; sud-ouest par une partie du lot 75-153; nord-ouest par une partie des lots 75-145-1 et 75-145-2; nord-est par le lot 75 152.

P75-153	Sylvestre, Dame Francine Trudeau	033A	3000	75	153

Borné au sud-est par la rue Cap-à-l'Aigle; sud-ouest par le lot 75-154; nord-ouest par une partie des lots 75-144-2 et 75-145-1; nord-est par une partie du lot 75-153.

81-42	Moreau, Dame June Kennalty	033A	1672	15	
83-2	Legendre, Georges	033A	1403		
88-10	Sanschagrin, Dame Réjeanne Côté	133	18	5	
P88-408-1	Penta, Pasquale	133	28	76	9

Borné au sud-est par une partie du lot 88-408-1; sud-ouest par une partie du lot 88-450; nord-ouest par le lot 88-334; nord-est par le lot 88-408-2.

88-408-2					
88-496	Lang, Guenter	133	32	88	496
93-252					
88-499	Sproll, Anton	133	32	88	499
93-255					
88-513	Place Cartier Ltée	133	88	513	
88-516					
88-522	Varna 1977 Ltee	133	88	522	
93-289					
89-46	Les Placements D.L.R.	133	31	44	18
P89-48	Kristee Construction Corp.	133	31	44	1

Borné au sud-est par le boul. St-Martin; sud-ouest par le lot 83-325; nord-ouest par le chemin de fer C.P.R.; nord-est par le lot 88-339.

93-225	Pasouini, Richard	133	16	36	21
93-245	Held, Walter	133	32	93	245
93-246	Held, Walter	133	32	93	246
93-247	Guenther, Joachim Buehl *et Al.*	133	32	93	247
93-248	Guenther, Joachim Buehl *et Al.*	133	32	93	248
93-249	Rost, Andréas	133	32	93	249
93-250	Rost, Andréas	133	32	93	250
94-5	Forpar Company Ltd.	133	16	36	7
94-6					
95-7					
95-8					

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle			
96-226					
96-230					
P97-A	Lavoie, Paul	133	2	27	

Borné au sud-est par la rue Arthur-Buies; sud-ouest par une partie des lots 96 et 97; nord-ouest par le boul. Lévesque; nord-est par une partie du lot 96.

P98	Lefebvre Séguin Const. Inc.	133	16	34	8

Borné au sud-est par la rue Charron; sud-ouest par une partie du lot 96; nord-ouest par le boul. St-Martin; nord-est par les lots 100-395 et 100-415.

101-228	Riopel, Florent *et Al.*	133	46	38	
101-590	Leblanc, Gabriel	133	124	30	10
P103	Mathieu, Evariste *et Al.*	133	124	40	3

Borné au sud-est par le boul. Leman; sud-ouest par une partie du lot 103 et le lot 103-13; nord-ouest par une partie du lot 103; nord-est par le lot 103-17.

P103

Borné au sud-est par une partie du lot 103; sud-ouest par une partie du lot 103; nord-ouest par une partie du lot 103; nord-est par le lot 103-17.

103-15					
P103	Mathieu, Evariste *et al.*	133	124	40	8

Borné au sud-est par une partie du lot 103; sud-ouest par une partie du lot 103; nord-ouest par le trait carré; nord-est par une partie du lot 104.

P103

Borné au sud-est par une partie du lot 103; sud-ouest par la rue Jacquard; nord-ouest par une partie du lot 103; nord-est par une partie du lot 103.

103-14	Mathieu, Evariste *et al.*	133	124	103	14
104-15					
103-17	Mathieu, Evariste *et al.*	133	124	103	17
104-16					
P104	Mathieu, Evariste *et al.*	133	124	40	9

Borné au sud-est par le lot 104-16; sud-ouest par une partie du lot 103; nord-ouest par le trait carré et une partie du lot 104; nord-est par le lot 105-16.

106-215	Salvatore, Bricklaying Inc.	133	124	50	6
P108	Gauthier, Roland *et al.*	133	2	81	4

Borné au sud-est par une partie du lot 108; sud-ouest par le lot 108-122; nord-ouest par le boul. Lévesque; nord-est par une partie du lot 108.

108-122					
P108	Gianchetti, Richard	133	70	36	2

Borné au sud-est par le lot 108-126; sud-ouest par le boul. Vanier; nord-ouest par une partie du lot 109; nord-est par une partie du lot 109.

P109

Borné au sud-est par les lots 109-116 à 109-121; sud-ouest par le lot 109-188, une partie du lot 108 et le boul. Vanier; nord-est par une partie du lot 114.

P114

Borné au sud-est par une partie du lot 109; sud-ouest par une partie du lot 109; nord-est par une partie du lot 114;

108-117-1	Gianchetti, Richard	133	101	140	
108-118					
108-119					
108-120					
P109	Gianchetti, Richard	133	70	36	

Borné au sud-est par le lot 108-131; sud-ouest par une partie du lot 109; nord-ouest par les lots 109-157, 114-139 rue Brault; nord-est par le boul. Vanier.

109-202	Viau, Jocelyn	133	101	1	1	3
114-19	Philantrope, Valère C.	133	76	29		

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*		
114-25	Fontaine, Joanne	133	76	41
P115	Centre medical Laval Inc.	133	80	13

Borné au sud-est par le lot 117-3-1; sud-ouest par une partie du lot 115; nord-ouest par une partie du lot 117 rue Boissy; nord-est par une partie du lot 118 et le lot 118-6.

P117

Borné au sud-est par le lot 115-6-1; sud-ouest par la rue Suzanne; nord-ouest par une partie du lot 115, rue Boissy; nord-est par une partie du lot 117.

118-A-233	Schwartz, Léo	133	118	233
122-9	Barthelemy, Jeannine	133	2	111
122-10				
122-11				
126-136	Di Chiaro, Rodolfo	133	111	7
135-113	Zakaib, Dame Théodore	133	116	37
P140	Boucher, Alice	133	117	58

Borné au sud-est par une partie du lot 140; sud-ouest par une partie du lot 140; nord-est par le lot 135-148 et une partie du lot 148.

327-49	Pine Land Corp.	034F	1662	
327-60	Pine Land Corp.	034F	1673	
327-64	Pine Land Corp.	034F	1677	
327-66	Pine Land Corp.	034F	1679	
327-77	Simmonds, Olive	034F	1690	
327-101	Pine Land Corp.	034F	1714	
327-111	Pine Land Corp.	034F	1724	
327-156	Pine Land Corp.	034F	1766	
327-217	Lee Yvonne Patricia Hardie Iron	034F	1818	
327-340	Mercier, Claude	034F	1041	
327-341	Mercier, Claude	034F	1042	
327-419	Leduc, Réal	034F	1949	
327-424	Pine Land Corp.	034F	1954	
327-437	Schmutzler, Winfried	034F	1967	
327-438	Schmutzler, Winfried	034F	1968	
327-440	Pine Land Corp.	034F	1970	
327-441	Pine Land Corp.	034F	1971	
328-32	Pine Land Corp.	034F	2015	
328-249	Pine Land Corp.	034F	2174	
328-255	Pine Land Corp.	034F	2180	
328-256	Pine Land Corp.	034F	2181	
328-257	Pine Land Corp.	034F	2182	
328-265	Pine Land Corp.	034F	2190	
328-266	Pine Land Corp.	034F	2191	
P329	Silvestri, Frank	034F	1241	1

Borné au sud-est par le chemin de fer C.P.R.; sud-ouest par une partie du lot 328 et les lots 328-85 à 328-120; nord-ouest par le lot 329-48 et une partie du lot 329-54; nord-est par une partie du lot 329.

P338	Abed, Sassoon S. *et al.*	034F	1175	1

Borné au sud-est par le boul. Lévesque; sud-ouest par une partie du lot 336-B; nord-ouest par une partie du lot 338; nord-est par une partie du lot 338.

P338	Abed, Sassoon S. *et al.*	034F	1175	3

Borné au sud-est par l'autoroute St-Léonard; sud-ouest par une partie du lot 336; nord-ouest par le chemin de fer C.P.R. nord-est par une partie du lot 339.

P338	Abed, Sassoon S. *et al.*	034F	1176	

Borné au sud-est par le chemin de fer C.P.R.; sud-ouest par une partie du lot 336; nord-ouest par l'autoroute St-Léonard; nord-est par une partie du lot 339.

339-202	Makowski, Chaim	034F	1536	
339-203	Makowski, Chaim	034F	1537	
339-210	Makowski, Chaim	034F	1543	
339-211	Makowski, Chaim	034F	1544	
P348	Patron Inv. Ltd.	034D	1195	

Borné au sud-est par le boul. Lévesque; sud-ouest par une partie des lots 347-1 et 347; nord-ouest par le trait carré; nord-est par une partie du lot 349 et les lots 349-9, 349-26 à 349-29, 349-100 à 349-110.

No de cadastre	Propriétaire	No de rôle		
P348	Perrault, Jacques	034D	1385	

Borné au sud-est par la rivière des Prairies; sud-ouest par le lot 348-2; nord-ouest par le boul. Lévesque; nord-est par une partie du lot 348.

351-29	Longual, Gilles *et al.*	034D	1529	4
351-148	Adragna, Lorenzo	034D	1316	329
355-63	Rodi, Blaise *et al.*	034D	1700	24
P356	Pageau, Nicole	034D	1059	

Borné au sud-est par une partie du lot 356; sud-ouest par la rue Delisle; nord-ouest par une partie du lot 356; nord-est par les lots 356-43 et 356-44.

P357	Guibord, Dame M. Antoinette D.	034D	1469	

Borné au sud-est par une partie du lot 357; sud-ouest par la rue de la Plage; nord-ouest par le boul. Lévesque; nord-est par une partie du lot 357.

P357	Choi, Dame Jong Seng Kim	034D	1646	

Borné au sud-est par une partie du lot 357; sud-ouest par une partie du lot 357; nord-ouest par une partie du lot 357; nord-est par la rue de la Plage.

P357

Borné au sud-est par une partie du lot 357; sud-ouest par une partie du lot 357; nord-ouest par une partie du lot 357; nord-est par la rue de la Plage.

P388	Slon Ltd.	033C	1051	1	1

Borné au sud-est par une partie du lot 388; sud-ouest par une partie du lot 388 et par une partie du lot 389; nord-ouest par une partie du lot 388; nord-est par une partie du lot 384.

P388	Slon Ltd.	033C	1053	

Borné au sud-est par d'autre partie du lot 388; sud-ouest par une partie du lot 389; nord-ouest par une partie du lot 388; nord-est par une partie du lot 388;

P388	Mount Pleasant Cemetery	033C	1118	10

Borné au sud-est par une partie du lot 388; sud-ouest par une partie du lot 388; nord-ouest par une partie du lot 388; nord-est par une partie du lot 384.

P388	Slon Ltd.	035C	1051	1

Borné au sud-est par le lot 388-26; sud-ouest par une partie du lot 389; nord-ouest par la paroisse de St-François; nord-est par le lot 384-3.

P393-52	Paquette, Luc	033C	1057	9	4

Borné au sud-ouest par la rue 393-34; nord-ouest par une partie du lot 393-53; nord-est par une partie du lot 393-52.

P393-53

Borné au sud-est par la rue 393-34; sud-ouest par le lot 393-41; nord-ouest par le lot 393-42; nord-est par le lot 393-45 et par une partie du lot 393-53.

393-98	Stefanelli, Dame A. Spedaliero	033C	1057	372	
394-66	Pelliciotto, Emilio *et al.*	033C	1045	1117	
P398	Battelli, Vincenzo	033C	1030	1	4

Borné au sud-est par le lot 398-99; sud-ouest par le lot 398-85; nord-ouest par la rue 398-29; nord-est par une partie du lot 397.

P398	Battelli, Vincenzo	033C	1030	1	10

Borné au sud-est par la rue 398-35 et par le lot 398-166; sud-ouest par les lots 398-144 à 398-147; nord-ouest par la rue 398-32 et par la rue 398-33; nord-est par la rue 398-33 et par la rue 398-34.

398-106	Loffredi, Roberto	033C	1030	320
398-142	Loffredi, Roberto	033C	1030	317
398-256	Fregapane, Antonio *et al.*	033C	1030	159
398-258	Fregapane, Antonio *et al.*	033C	1030	157
P409	Rudberg Management Ltd. *et al.*	033C	1270	

Borné au sud-est par une partie du lot 409; sud-ouest par une partie du lot 409; nord-ouest par une partie du lot 409; nord-est par la montée St-François.

No de cadastre	*Propriétaire*	*No de rôle*			
P420	Cande Investments Inc.	033C	1248		

Borné au sud-est par une partie du lot 420; sud-ouest par une partie du lot 421; nord-ouest par le lot 537; nord-est par une partie du lot 419.

P421	Di Stefano, Vincenzo	033C	1246	95	

Borné au sud-est par une partie du lot 421; sud-ouest par une partie du lot 421; nord-ouest par une partie du lot 421; nord-est par une partie du lot 421 (rue projetée).

438-84	Sanschagrin, Louison	033C	1194	33	
438-166	Puchin, Joseph	033C	1196	16	
P451	Four Fifty One Inv. Corp.	033C	3000	451	1

Borné au sud-est par le trait carré; sud-ouest par une partie du lot 454; nord-ouest par le chemin de fer C.P.R.; nord-est par une partie du lot 450.

454-75	Verguet, Jean	033C	1166		
P465	Rock Enterprises Ltée	033C	3000	465	17

Borné au sud-est par le chemin de fer Canadien Pacifique; sud-ouest par une partie du lot 466; nord-ouest par une partie du lot 465; nord-est par une partie du lot 464.

P466

Borné au sud-est par le chemin de fer Canadien Pacifique sud-ouest par une partie du lot 467; nord-ouest par une partie du lot 466; nord-est par une partie du lot 465.

P467

Borné au sud-est par le chemin de fer Canadien Pacifique; sud-ouest par une partie du lot 468; nord-ouest par une partie du lot 467; nord-est par une partie du lot 466.

466-17	Bouros, Costas	033C	3000	467	27
467-27					
467-9	Martin, Jacques	033C	3000	466	11
468-5					
471-247	Fish, Mariam Babb	143	1677		
471-248	Fish, Mariam Babb	143	1678		
471-249	Fish, Mariam Babb	143	1679		
471-250	Fish, Mariam Babb	143	1680		
P473	Rock Enterprises Ltée	143	1900	2	

Borné au sud-ouest par une partie du lot 486; nord-ouest par le chemin de fer Canadien Pacifique; nord-est par le trait carré.

P479	Rock Entreprises Ltd.	033C	3000	479	2

Borné au sud-est par une partie du lot 479; sud-ouest par une partie du lot 480; nord-ouest par le chemin de fer Canadien Pacifique; nord-est par une partie du lot 477.

P480	Rock Entreprises Ltd.	033C	3000	480	5

Borné au sud-est par une partie du lot 480; sud-ouest par une partie du lot 481; nord-ouest par une partie du lot 473; nord-est par une partie du lot 479.

P483	Blvd Leblanc Realty Corp.	033C	3000	483	2

Borné au sud-est par une partie du lot 483-49; sud-ouest par les lots 483-54 et 483-55; nord-ouest par le lot 483-54; nord-est par une partie du lot 468.

P495-A	Chausse, Lucien	143	1909		

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par une partie du lot 495; nord-ouest par une partie du lot 496; nord-est par une partie du lot 496.

P496

Borné au sud-est par le boul. St-Elzéar; sud-ouest par une partie du lot 496 et par le lot 495; nord-ouest par une partie du lot 496; nord-est par une partie du lot 496;

503-537	Lavoie, Dame Mariette Stuart	033C	2014		
503-570	Shewciw, Dame Slawa Lukawecki	033C	2047		
505-1-32	Goyette, Raoul	033C	2246		
P505-1-33-1					

Borné au sud-est par le lot 503-1-33-2; sud-ouest par une partie du lot 503-1-40; nord-ouest par une partie du lot 503-1-33-1; nord-est par une partie du lot 505-1-273.

No de cadastre	Propriétaire		No de rôle
508-13	Saczava, Dame Balbina	033C	2831
508-14	Saczava, Dame Balbina	033C	2832
508-15	Saczava, Dame Balbina	033C	2833
508-16	Saczava, Dame Balbina	033C	2834
508-17	Saczava, Dame Balbina	033C	2835
508-87	Saczava, Dame Balbina	033C	2903
508-90	Saczava, Dame Balbina	033C	2906
508-91	Saczava, Dame Balbina	033C	2907
508-94	Saczava, Dame Balbina	033C	2910
508-95	Saczava, Dame Balbina	033C	2911
508-722	Bergeron, Dame Pauline Parent	033C	3529
508-723	Bergeron, Dame Pauline Parent	033C	3530
508-726	Bergeron, Dame Pauline Parent	033C	3533
508-817	Klopot, Benjamin	033C	3619
508-818	Klopot, Benjamin	033C	3620
508-821	Klopot, Benjamin	033C	3623
508-822	Klopot, Benjamin	033C	3624
508-828	Klopot, Benjamin	033C	3630
508-901	Wurn, Dame Adèle B.	033C	3701
508-902	Wurn, Dame Adèle B.	033C	3700
508-905	Wurn, Dame Adèle B.	033C	3704
P518-129	Parisian Gardens Inc.	033C	2661
	Borné au sud-est par une partie du lot 518-129; nord-ouest par une partie du lot 515; nord-est par la rue projetée 518-12.		
P518-130	Parisian Gardens Inc.	033C	2662
	Borné au sud-est par le lot 518-131; sud-ouest par une partie du lot 515; nord-ouest par une partie du lot 518-130; nord-est par la rue projetée 518-12.		
520	Lizotte, Pauline Hamel	033C	1330
530	La Société Le Royer Ltée	033C	1341
533			
534	La Société Le Royer Ltée	033C	1346

Prenez avis que la liste ci-avant contient une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles à être vendus, conformément à une autorisation émise à cet effet par la Commission municipale du Québec, en date du 22 août 1979. Prenez de plus avis que dans les cas où les immeubles ci-avant décrits contiennent des bâtisses et/ou dépendances dessus construites, la vente de ces immeubles aura lieu avec l'ensemble des bâtisses et dépendances dessus construites.

Donné à Laval, le 7 septembre 1979.

Le greffier adjoint,
ROBERT LABELLE.

2883-38-2-o

Ville de Pincourt

Avis est, par les présentes, donné que le Conseil municipal a ordonné au soussigné, conformément à la Loi des cités et villes, de vendre les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, avec intérêts et frais subséquents encourus ou à encourir, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

Cette vente d'immeubles se tiendra le DIX-SEPTIEME jour du mois d'OCTOBRE 1979, à DIX heures de la matinée en la salle du Conseil municipal, à l'hôtel de ville, 919, boulevard Duhamel, Pincourt, Qué.

La permission a été accordée en date du 15 juin 1979 par la Commission municipale du Québec, pour autoriser une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Que les lots ci-après décrits sont du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Ile-Perrot, tous situés dans les limites de la ville de Pincourt.

Folio		Description de l'immeuble
0022-0011	Jean-Guy Montreuil, 16, rue Watson, Pincourt, Qué.	122-7, 122-8
0026-0001	Jean-Guy Turcotte, 77, 44e Avenue, Pincourt, Qué.	122-83, 122-84, 122-85

Folio		*Description de l'immeuble*
0061-0027	Mme Thérèse Brière, 64, 24e Avenue, Pincourt, Qué.	125-10-4, 125-42
0061-0049	Mme Gisèle Demers, 659, Gérald, LaSalle, Qué.	125-71
0063-0005	Mme Réal Boyer, 73, 24e Avenue, Pincourt, Qué.	125-164
0063-0012	Philippe André Gaumont, 165, Strathyre, app. 110, LaSalle, Qué.	125-118
0063-0046	Ronald Boyer, 77, 24e Avenue, Pincourt, Qué.	125-163
0068-0038	Alfio Larocca, 6239, Tobinlia Circle, Syracuse, New York, U.S.A.	P. 130

Un lopin de terre de figure irrégulière ayant front sur la rue Place-Rousseau connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent trente (P. 130) au cadastre susdit contenant une superficie de 16 594 pieds carrés et borné comme suit: en front vers le nord-est par un chemin public (rue Place-Rousseau), en arrière vers le sud-ouest par des parties du lot originaire numéro cent trente (P. 130), d'un côté vers le nord-ouest par le lot subdivisé 130-58, de l'autre côté vers le sud-est par le lot subdivisé 130-92.

0071-0002 Gilles Daoust Construction, 84, rue Richard, Ile-Bizard, Qué. P. 125

Une partie du lot 125 - Un lopin de terre de forme irrégulière borné vers l'est par une partie du lot 125 (boulevard Cardinal-Léger) et les lots subdivisés 125-140, 125-141, 125-142, 125-143, 125-144, 125-145, vers le sud-est par une partie du lot 125 (propriété de la ville de Pincourt), vers le sud-ouest par les lots subdivisés 125-155, 125-157, 125-158, 125-159, 125-160, 125-161, vers le nord-ouest par une partie du lot 129 et une partie du lot 129 (propriété de M. James O'Callaghan), ayant une superficie de 240 785 pieds carrés.

0071-0009 Gilles Daoust Construction, 84, rue Richard, Ile-Bizard, Qué. P. 129

Un lopin de terre de figure trapézoïdale contenant une superficie de cinquante et un mille trois cent douze pieds carrés (51 312 pi^2), borné vers l'est par une partie du lot 129 (propriété de James O'Callaghan), vers le sud-est par une partie du lot 125 décrit plus haut, vers le sud-ouest par les lots subdivisés 129-179, 129-177 et partie de 125-157, vers le nord-ouest par les lots 129-103, 129-104, 129-151 à 129-158 inclus.

0112-0012	Charles Frazier, 396, boul. Olympique, Pincourt, Qué.	139-40, 139-43
0171-0002	Prior Land & Housing, 235, Meloche, St-Laurent, Qué.	P. 180

Un certain emplacement vacant frontant sur le boulevard Cardinal-Léger et le boulevard Duhamel de forme irrégulière étant une partie du lot originaire numéro cent quatre-vingt (P. 180) au cadastre susdit ayant une superficie de 683 669 pieds carrés moins les parties vendues selon les actes numéros 114913, 114915, 115507, borné comme suit: en front vers le nord-est par le lot subdivisé 180-254 et le boulevard Cardinal-Léger, en arrière vers le sud-ouest par le boulevard Duhamel, d'un côté vers le nord-ouest par une rue proposée formée des lots nos 180-149, 180-166, 180-209 et P. 180, de l'autre côté vers le sud-est par une partie du lot originaire numéro cent soixante-dix-neuf (P. 179) et les lots subdivisés nos 179-252, 179-246, 179-247, 179-248, 179-249, 179-255, 179-231 et 179-229.

0221-0013	Michèle E. Franco Novello, 228, Markham, Toronto, Ontario	178-333-49
0221-0021	Léonard Bellantino, 95, Allice, Guelph, Ontario	178-333-41
0221-0022	Léonard Bellantino, 95, Allice, Guelph, Ontario	178-333-40
0222-0006	Inacio Da Encarnacao, 119, Stracham Avenue, Toronto, Ontario	178-333-26
0222-0011	Franco Caggiano, 25, Westmoreland, Toronto, Ontario	178-333-23
0222-0012	Franco Caggiano, 25, Westmoreland, Toronto, Ontario	178-333-20
0222-0013	Franco Caggiano, 25, Westmoreland, Toronto, Ontario	178-333-19
0224-0001	T.V. Information B.M.S., 108, Cardinal-Léger, Pincourt, Qué.	179-233
0234-0007	Michel Martel, 360, Grilli, Pincourt, Qué.	158-64
0263-0008	Val D'Ambrosio, 1125, boul. Duhamel, Pincourt, Qué.	P. 168

Un terrain de forme triangulaire ayant front sur le boulevard Island connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro cent soixante-huit (P. 168) au cadastre susdit borné en front vers le sud-ouest par le lot subdivisé numéro trois cent soixante-douze (168-372) du lot originaire numéro cent soixante-huit (P. 168) au cadastre susdit, en arrière vers le nord-est par le lot originaire numéro cent soixante-dix (P. 170) et d'un côté vers le sud-est par une partie du lot originaire numéro cent soixante-huit (P. 168) ayant une superficie de 950 pieds carrés.

0321-0068 Darren Realties Ltée, 5160, MacDonald, app. 605, Montréal, Qué. P. 111, P. 112

P. 111 - Le lot originaire numéro cent onze (P. 111) au cadastre susdit borné comme suit: vers le nord par un résidu du lot originaire numéro cent dix (P. 110) vers l'est par le lot originaire numéro cent neuf (P. 109), vers le sud par le lot originaire numéro cent douze (P. 112), vers l'ouest par le lot originaire numéro cent quatorze (P. 114).

P. 112 - Le lot originaire numéro cent douze (P. 112) au cadastre susdit borné comme suit: vers le nord par le lot originaire numéro cent onze (P. 111), vers l'est en partie par le lot originaire numéro cent neuf (P. 109) et par le lot originaire numéro cent huit (P. 108), vers le sud par le lot originaire numéro cent treize (P. 113), vers l'ouest par le lot originaire numéro cent quatorze (P. 114).

Les deux parcelles ayant une superficie de 6,36 arpents carrés.

0321-0069 Darren Realties Ltée, 5160, MacDonald, app. 605, Montréal, Qué. P. 114

Une partie du lot originaire numéro cent quatorze (P. 114) au cadastre susdit borné comme suit: vers le nord par le lot subdivisé 114-16 et partie du lot originaire numéro cent cinquante-neuf (P. 159), vers l'est par les lots subdivisés numéros 114-2,

Folio	*Description de l'immeuble*

114-3, 114-4, 114-5, 114-6, 114-9, 114-10, 114-11, 114-12, 114-13, 114-14, 114-15, 114-16, par un résidu du lot originaire numéro cent dix (P. 110) et par le lot originaire numéro cent onze (P. 111), vers le sud par une partie du lot originaire numéro cent treize (P. 113) et une partie du lot originaire numéro cent seize (P. 116), vers l'ouest par une partie du lot originaire numéro cent quinze (P. 115) et une rue proposée numéro 114-17, ayant une superficie de 11,19 arpents carrés.

0321-0070 Darren Realties Ltée, 5160, MacDonald, app. 605, Montréal, Qué. ..... P. 115

Une partie du lot originaire numéro cent quinze (P. 115) borné comme suit: vers le nord par une rue proposée numéro 115-17 et les lots subdivisés numéros 115-40, 115-41, 115-42 et 115-43, vers l'est par une partie du lot originaire numéro cent quatorze (P. 114), vers le sud par une partie du lot originaire numéro cent seize (P. 116), vers l'ouest par une partie des lots originaires numéros 125, 129, 130, 138, 147, ayant une superficie de 10,26 arpents carrés.

0342-0028 Darren Realties Ltée, 5160, MacDonald, app. 605, Montréal, Qué. 113-120

Ladite vente sera, en outre, faite avec toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Le prix de l'adjudication de ces immeubles sera payable comptant.
Pincourt, le 11 septembre 1979.

Le secrétaire-trésorier,
GUY A. PAQUETTE.

2945-38-2-o

INDEX

ASSOCIATIONS COOPERATIVES — LOI DES

Page

COOPERATIVE D'HABITATION LA NOUVELLE AVENUE D'IBERVILLE (*Formation*) 8617
LA GROSSE VALISE, COOPERATIVE DE THEATRE (MONTREAL) (*Changement de nom et de siège social*) .. 8617

AVIS DIVERS

CHAROLAIS CHAMPETRE INC. (*L.P.*) 8617
FIDUCIE NORD-AMERIQUE (*L.P.S.*) 8617
LAC-SAINT-JEAN-EST, COMTE (*Gestion des déchets*) 8617
OPERATIONS FORESTIERES REJEAN MORNEAU INC. (LES) (*L.P. article 12*) 8618
RIVIERE-DU-GOUFFRE, MUNICIPALITE (*Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39*) 8618

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL — LOI DU

ACCORDES

BROUSSEAU, JOSEPH ROBERT 8618
DESCARREAUX, MARIE LISE MADELEINE 8618

DEMANDES

BEDARD, ANICETTE 8618
BOUCHARD, ROBERT ELLIOT CLAUDE 8618
BOULAY, YOLANDE 8619
BRISSON, DENISE 8619
BRISSON, MICHELINE 8619
BRISSON, SYLVIE 8619
COTE, MARIE JEANNINE LEONA 8619
DESLAURIERS LEGARE, FERNANDE 8619
DION, GUY 8619
DION, LOUISE 8619
DION, MONIQUE 8619
DION, ROLLAND 8619
DROLET, MARIE ANDREE 8620
GIRARD, MARIE-CELINE 8620
LABONTE, YVON 8620
LAFOND ANCTIL, JULIENNE 8620
LAPLANTE, IRENE 8620
LEPAGE, MARIE THERESE 8620
OUELLET (DIT OUELLON), SIMON 8620
PIGEON, MARIE JANE LORRAINE 8620
ROBITAILLE, MARIE HUGUETTE MICHELINE JOANNE 8620
SIMARD, FRANCOIS 8621
SING, ERROLL CHONG WING 8621
VIGNEAULT, JEAN-MARIE 8621

CODE DE PROCEDURE CIVILE (Article 139)

TORONTO DOMINION BANK (THE) c. VITRE & ALUMINIUM CONSOLIDES G.S.P. INC. *ET AL.* (*Ordonnance*) 8621

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

DECISIONS RENDUES
— CAMIONNAGE REGULIER 8602
— CAMIONNAGE SPECIALISE 8606
— ECOLIER 8596
— LOCATION 8609
— MARITIME 8616
— TAXI 8599
— TRANSPORT EN VRAC 8613

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC — *suite*

Page

— VOYAGEUR 8594
INTRODUCTION DE REQUETES
— MONTREAL 8532
— MONTREAL (*Transport des déchets*) 8568
— QUEBEC 8564
— QUEBEC (*Transport des déchets*) 8569
PROPRIO MOTU 8569

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

AUTO MONACO INC. 8503
BEGIN SPORTS INC. 8503
BROUILLARD C.A. LTEE 8503
CANTINE RANCOURT INC. 8503
COMITE ORGANISATEUR DES JEUX DU QUEBEC A JONQUIERE INC. 8503
ELLEN INTERESTS CORP. 8503
FASHION GLOVE INCORPORATED 8503
IMMEUBLES CASTOR INC. 8503
LIEGE INVESTMENT CORP. 8503
MACHINERIE GABBA LIMITEE 8503
MAISON DE CAROLINE INC. (LA) 8503
PLACEMENTS CLAUDE LTEE 8503
REMEMBRANCE INVESTMENT CORP. 8503
SAGUENAY LUMBER COMPANY LTD. 8503
SHICKSHOCK ENTERPRISES LTD. 8503
SOCIETE DUMEL INC. (LA) 8503
SYSTEME PACT INC. 8503

ADMINISTRATEURS (Article 84)

ARTISANAT SPECIAL UNIVERSEL INC. 8504
ASSOCIATION DES TAXIDERMISTES DU QUEBEC 8504
AVIONS PIERRE ROBIN INC. 8504
BLANCHIMENT CANADIEN LIMITEE 8504
CEGELEC INDUSTRIE INC. 8504
CIE D'EVALUATION METROPOLITAINE LTEE (LA) 8504
CONFERENCE DES RECTEURS ET DES PRINCIPAUX DES UNIVERSITES DU QUEBEC 8504
DIPLOMES DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL (LES) 8504
DOMAINE LES SOURCES LAVALTRIE INC. 8504
ENTREPRISES C.R.P. INC. (LES) 8504
EXECAIRE AVIATION LIMITED 8504
GALERIE DU CADEAU B.C.J. LIMITEE 8504
GESTISSEMENT INC. 8504
GITE DE ST-ALEXIS INC. (LE) 8504
HERMAR HOLDINGS LTD. 8504
LOIGNON, DURAND & QUEVILLON INC. 8504
MAISON DU PARDON INC. (LA) 8504
PHOTO-COMPILATION P.M.S. INC. 8504
PLACEMENTS GEMINI LTEE 8504
RESIDENTS DU LAC TROIS-SAUMONS INC. (LES) 8505
SOCIETE PUBLI-RELATIONS (S.P.R.) INC. 8505
ZIMKA INVESTMENT CORP. 8505

CHANGEMENT DE NOM

A.L. MINI-HOMES INC. 8506
AGENCE PROVINCIALE (QUEBEC) INC. 8505
AGENCES NASH INC. (LES) 8505
AUBERGE DES TROIS GOURMETS INC. (L') 8505
AUDIAUTO LAVAL LTEE 8505

COMPAGNIES — LOI DES

CHANGEMENT DE NOM — *suite*

Page

BOIVIN (MARCEL) & FILS INC. ... 8505
BOUTIQUE DELLA INC. ... 8505
CANADIAN WHOLESALE FLORISTS LTD. ... 8506
CHASSIS D'AUTO IDEAL INC. ... 8505
CLUB DES RAQUETTEURS LES CAVALIERS INC. ... 8505
COMPAGNIE D'ADMINISTRATION FIDA LTEE (LA) ... 8505
DE WILDE (I.J.) LIMITED ... 8505
DE WILDE (I.J.) LIMITEE ... 8505
DELFER GOLD MINES INC. ... 8506
EASTERN EQUIPMENT CANADA LTD. ... 8506
ENTREPRISES CLOVIS BERNARD INC. (LES) ... 8505
ENTREPRISES NAMOT INC. (LES) ... 8506
EQUIPEMENT EASTERN CANADA LTEE ... 8506
FLEURISTES EN GROS CANADIENS LTEE ... 8506
GROUPE BIENVENU INC. ... 8506
GROUPE GEST-ACTION LTEE ... 8506
IDEAL FRAME INC. ... 8505
INDUSTRIES SUNRISE (QUEBEC) LTEE (LES) ... 8506
INOLEC INC. ... 8506
LAKESHORE NEWS LIMITED (THE) ... 8506
MARCHE CAMERON INC. ... 8506
MINES D'OR D'ELFER INC. (LES) ... 8506
MINI-MAISONS A.L. INC. ... 8506
NAMOT ENTERPRISES INC. ... 8506
NASH AGENCIES INC. ... 8505
PLACEMENTS JEAN-CHARLES GALLAND INC. (LES) ... 8506
PROVINCIALE NEWS (QUEBEC) INC. ... 8506
PUBLICATIONS RIVERAINES LTEE (LES) ... 8506
ROBES VENUS LIMITEE (LES) ... 8506
SUNRISE INDUSTRIES (QUEBEC) LTD. ... 8506
VENUS DRESS LIMITED ... 8506

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

ALLARD (PAUL) 5-10-15 INC. ... 8621
ARROW SHOE LIMITED ... 8622
BARIMAD HOLDINGS LIMITED ... 8622
BUANDERIE NATIONALE LIMITEE ... 8622
CARTIER (J.P.) LIMITED ... 8622
CARTIER (J.P.) LIMITEE ... 8622
CHAPART INC. ... 8622
CJMS RADIO MONTREAL LIMITEE ... 8622
DURANLEAU & JALBERT (1961) LTEE ... 8622
EDITIONS NOVA INC. ... 8622
EQUIPEMENT DE GYMNASE DE BEAUCE INC. ... 8622
HOTEL GEORGIAN INC. ... 8623
LAND HOLDINGS LIMITED ... 8623
LEASEHOLD PROPERTIES LIMITED ... 8623
M & V SPORTSWEAR LTD. ... 8623
MAGASIN LAPIERRE LIMITEE ... 8623
MONFETTE (GERARD) INC. ... 8623
PORTLAND REALTY INC. ... 8623
SOCIETE DE CONSULTATION S.H.S. LTEE ... 8623
STADACONA INVESTMENTS LTD. ... 8624
SUNSET FABRICS INC. ... 8624
TISSUS SOLEIL COUCHANT INC. ... 8624
TRANSPORTS J.P.L. INC. (LES) ... 8624
TRUDEAU ADMINISTRATION INC. ... 8624
USTENSILES ADMIRABLES LTEE (LES) ... 8624

COMPAGNIES — LOI DES

DOMICILE LEGAL (Article 30)

Page

AIDE A DOMICILE MERCIER INC. ... 8507
ALOVIS & NASH INC. ... 8507
ANGELICA-WHITEWEAR LTEE ... 8507
AUCLAIR & MARTINEAU INC. ... 8507
BELLE MARINIERE INC. (LA) ... 8507
BIZIER & CARON LIMITEE ... 8507
BRABANT (GEORGES) INC. ... 8507
CENTRE DE LOISIRS METROPOLITAIN POUR HANDICAPES VISUELS ... 8507
CERCLE DE L'AGE D'OR DE PRINCEVILLE INC. ... 8507
CHAUFFAGE PATENAUDE LTEE ... 8507
CLUB SPORTIF DES BIEN DE MEME INC. ... 8507
COMITE DES LOISIRS DE ST-OURS ... 8507
COMPAGNIE CANADIENNE DE CERCUEIL LTEE ... 8507
CONSEIL NO 2868 DES CHEVALIERS DE COLOMB DE WARWICK INC. ... 8507
CONSTRUCTIONS N.D.L. INC. (LES) ... 8507
DE LA CAPITALE, DODGE & CHRYSLER (QUEBEC) LTEE ... 8507
DESIGN TELLIER INC. ... 8507
ENTREPRISES PARASCOLAIRES L.T.S. INC. (LES) ... 8507
ENTREPRISES TUCCI MARTIN INC. (LES) ... 8507
FEDERATION DES LIGUES DE TAXIS DU QUEBEC INC. ... 8508
FONDS DE PREVOYANCE D'INVESTISSEMENT DE WINDSOR INC. ... 8508
GESTION C.J.D.L. INC. ... 8508
GESTION CHAMPAGNE & PAQUETTE INC. ... 8508
GICLAN INC. ... 8508
GOLD HAWK MINES LTD. ... 8508
IMMEUBLES DENRO LIMITEE (LES) ... 8508
IMPRIMERIE EMOND INC. ... 8508
IMTREC INC. ... 8508
INSTITUT SUPERIEUR DE LA DOCUMENTATION I.S.D. ... 8508
JOLOTHEQUE INC. ... 8508
K.A.M. IMPORTS CANADA LTD. ... 8508
LAKESHORE NEWS LIMITED (THE) ... 8508
LETTRAGES ROGER MARCOUX INC. ... 8508
PALETTES DRUMMOND LTEE ... 8508
PAVAGES G.T.L. LTEE (LES) ... 8508
PHIRICO INC. ... 8508
PLACEMENTS G. BRABANT INC. ... 8508
PUBLICATIONS DU MESSAGER INC. (LES) ... 8508
PUBLICATIONS DUMONT (1973) INC. ... 8508
PUBLICATIONS URBAINES INC. ... 8508
SERVICES GRAPHIQUES OFFSET CONTINENTAL INC. ... 8509
SHEER ELEGANCE ENTERPRISES (QUEBEC) LTD. ... 8509
SOCIETE CHIMIQUE LAURENTIDE INC. ... 8509
SOCIETE D'ADMINISTRATION D.L. INC. (LA) ... 8509
TRANSMISSION TRANS-QUEBEC LTEE ... 8509

FUSION DES COMPAGNIES

ENTREPRISES DE CONSTRUCTION TECHNURBE INC. (LES) ... 8509
GROUPE P.C.M.M. LTEE ... 8509
LEBEL LTEE ... 8509
P.C.M.M. GROUP. LTD. ... 8509
TECHNURBE CONSTRUCTION INC. ... 8509
VERREAULT (J.E.) & FILS, LTEE ... 8509

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ABATTOIR P. GAUDREAU INC. ... 8509
AGENCES CLAUDE PARE INC. (LES) ... 8510

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

Page

AIR LAC NOIR INC. 8510
ALIMENTATION ROSAIRE BLAIS INC. 8510
AUTO CARAVELLE INC. 8510
AUTOBUS LEGAULT INC. (LES) 8510
AUTOBUS RIVERAINS (MONTREAL) INC. (LES) 8510
BEAULIEU (CELINE) INC. 8510
BOUTIQUE EXQUISE INC. 8510
CADREXART INC. 8510
CANTINE EN BAS INC. (LA) 8510
CASSE-CROUTE LETONDAL INC. 8510
CENTRE DE DEBOSSELAGE G.L. INC. 8510
CENTRE MUSICAL DUNBERRY INC. 8510
CHABOT (R. ET G.) INC. 8510
CONSTRUCTIONS L. & M. BOUCHARD INC. (LES) 8510
CONSTRUCTIONS MICHEL LESSARD INC. (LES) 8510
CONSULTANTS O.S.A. LTEE 8510
COULOMBE (YVON) INC. 8510
DEMERS (J.H.J.) INC. 8510
DEPANNEUR GALLANT & FILS INC. 8510
DESCENTE CANADA, INC. 8510
DISTRIBUTEURS ASSOCIES DRUMMOND LTEE (LES) 8511
DISTRIBUTEURS DE CAFE C.L.S. INC. (LES) 8511
ECURIES JEAN DUPONT INC. (LES) 8511
ELECTRICITE T.B. INC. 8511
ENTREPRISES CONCEPTA INC. (LES) 8511
ENTREPRISES D'EXPLOITATION PIERSABLE INC. (LES) 8511
ENTREPRISES EQUITHERMIQUES INC. (LES) 8511
ENTREPRISES PASCARO INC. (LES) 8511
ERABLIERE LA SAMARE INC. 8511
EVANGELINE JEWELRY INC. 8512
FERME B.F.L.T. INC. (LA) 8511
FERME GILLES LEVESQUE & FILS INC. 8511
FERME MARC MENARD INC. 8511
FERMES HUBERT CHOQUETTE INC. 8511
FORTUNI INC. 8511
FRELAB INC. 8511
GARAGE CENTRE-VILLE DE MONTREAL INC. 8511
GELIPA INC. 8511
GESTION ERIC-BERNARD INC. 8511
GESTION PROGESTEC INC. 8511
GIGLEURS AUTOMATIQUES R.B. INC. 8511
GUENTERT (WALTER) & FILS INC. 8511
HOTEL LEEDS INC. 8512
EDEALCHEST INC. 8512
IMMEUBLES SOMEC INC. 8512
ISOLATION TOTALE M.L. LTEE 8512
JEANS 18 INC. 8512
JOAILLERIE EVANGELINE INC. 8512
JOUETS GEANTS P.L.B. INC. (LES) 8512
LALIBERTE (R.W.), CONSEILLER EN ADMINISTRATION, INC. 8512
LALONDE, GROULX, SULLIVAN INC. 8512
M.L. TOTAL INSULATION LTD. 8512
M.N. STATIONERY LTD. 8512
MANOIR ACTON INC. 8512
MOTEL AU VIDE SAC INC. 8512
MOTO SPORT JOLIETTE INC. 8512
MOUSTARTS INC. (LES) 8512
MULTI-SERVICES MONTREAL INC. 8512

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (1re PARTIE) — *suite*

Page

NORTREK INC. ... 8512
OBLIPLACE INC. ... 8512
OMCA INC. ... 8512
OPERATIONS FORESTIERES REJEAN MORNEAU INC. (LES) (*Correction*) ... 8618
PAPETERIE M.N. LTEE ... 8512
PATATE LAC-ST-JEAN INC. (LA) ... 8512
PEPINIERE HAINEAULT ET FRERES INC. ... 8512
PETROLES M. ASSELIN INC. (LES) ... 8513
PLACEMENTS C.S.B. INC. (LES) ... 8513
PRODUCTIONS MICHEL DERNUET LTEE (LES) ... 8513
PRODUITS TRI-BOIS INC. (LES) ... 8513
PROTECTION-INCENDIE COUTURE & FILS (1979) INC. ... 8513
PUBLICITE GASPE-RO INC. ... 8513
RESTAURATION J.F. INC. ... 8513
SCIERIE QUEXPOR INC. (LA) ... 8513
SCIERIE ST-DAMASE INC. ... 8513
SERVICES ALIMENTAIRES CORMIER ET JOANIS INC. (LES) ... 8513
SOMEC REALTIES INC. ... 8512
SOUS-SOLS JOLICOEUR INC. ... 8513
TAPIS WICKHAM INC. ... 8513
THEODOLAC INC. ... 8513
THOMAS & BRIERE INC. ... 8513
TOURNESOLDE INC. ... 8513
TRANSPORT L.D.S. INC. ... 8513
TRANSPORT LEONARD INC. ... 8513
3 SCIES INC. (LES) ... 8513
VANTASTIC INC. ... 8513
VARIETES MICHEL HEBERT INC. (LES) ... 8513
VENNE (FLORENT) INC. ... 8513
VISONNIERE R. & N. PERRY INC. ... 8514

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

AHUNTSIC SOCIAL CLUB ... 8515
ASSOCIATION D'EGLISES BAPTISTES EVANGELIQUES AU QUEBEC ... 8514
ASSOCIATION DES PARENTS DES ETUDIANTS DE L'ECOLE SECONDAIRE DE BROMPTONVILLE ... 8514
ASSOCIATION DES ZOUAVES PONTIFICAUX DE ST-MICHEL-DE-VAUDREUIL, COMPAGNIE 36, INC. (L') ... 8514
ASSOCIATION EVANGELIQUE SAMUEL ANSAH ... 8514
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC NOIR ... 8514
ASSOCIATION SAINT APPOLLINARE (FROSINONE) ... 8514
CARREFOUR D'ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE DE WINDSOR ... 8514
CENTRE D'ACTION BENEVOLE DU GRAND-PORTAGE ... 8514
CERCLE DES FERMIERES DE HONFLEUR INC. ... 8514
CERCLE DES FERMIERES DE RIVIERE-AU-RENARD INC. ... 8514
CHAROLAIS CHAMPETRE INC. ... 8617
CLUB DE BADMINTON REGIONAL D'AHUNTSIC (LE) (*Correction*) ... 8516
CLUB DE HOCKEY JUNIOR FLEUR DE LYS DE GASPE INC. (LE) ... 8514
CLUB DE L'AGE D'OR DE RIVIERE HEVA INC. (LE) ... 8514
CLUB DE RADIO X.M. MOUSTACHE ... 8514
CLUB OPTIMISTE DE ST-LIBOIRE ... 8515
CLUB RECREATIF DES PATROUILLEURS DE CHICOUTIMI INC. (LE) ... 8515
CLUB RHINO DE LA BAIE INC. ... 8515
CLUB SOCIAL AHUNTSIC ... 8515
CLUB SOCIAL GASTON INC. ... 8515
CLUB SOCIAL LANGIS (LE) ... 8515
CLUB SPORTIF LOS COPIHUES ... 8515
COMITE ORGANISATEUR DE LA FETE NATIONALE DU QUEBEC, VILLE DE LERY ... 8515

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES (3e PARTIE) — *suite*

Page

COMITE TRICHAMPLAINOIS INC. (LE) ... 8515
COMMUNAUTE DE L'EXODE (LA) ... 8515
ECOSENSE ... 8515
EDITIONS COLLECTIF-PAROLES (LES) ... 8515
ENTRAIDE COTE DE BEAUPRE ... 8515
FONDATION J. WILFRID CYR INC. (LA) ... 8515
GARDERIE POIL DE PELUCHE ... 8515
GASTON SOCIAL CLUB INC. ... 8515
GROUPE SOCIAL DU PERSONNEL RESIDANT DU CENTRE D'ACCUEIL DE GATINEAU ... 8515
HALTE SPIRITUELLE L'ECOUTE (LA) ... 8515
JEUNESSE OLYMPIQUE MONTREAL, CANADA ... 8515
LIGUE DE BALLE-MOLLE FEMININE DE LA METIS (LA) ... 8515
LIGUE DE BALLON SUR GLACE CERVOISE DE VILLE-DE-L'ILE-PERROT ... 8515
LOISIRS VANIER INC. (LES) ... 8516
PARADIS GLACIAL INC. ... 8516
REPAIRE DE MEDEE INC. (LE) ... 8516
SAMUEL ANSAH EVANGELISTIC ASSOCIATION ... 8514
SERVICE BENEVOLE DE L'OUEST DE L'ILE DE MONTREAL ... 8516
SERVICE DE DEPANNAGE VESTIMENTAIRE DE JONQUIERE ... 8516
SOCIETE DES DENTUROLOGISTES DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN, INC. (LA) ... 8516
TERRASSES MARIA INC. ... 8516
THEATRE D'ETE DE SAINTE-LUCE-SUR-MER (LE) ... 8516
TROUPE DU THEATRE PARALLELE ... 8516
TROUP'TITTE (LA) ... 8516
VENTINDICATEUR 1818 INC. ... 8516

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES

ACCESSOIRES D'AUTO A.G.I. BELLECHASSE INC. ... 8517
ALIMENTS GASPESIENS LTEE (LES) ... 8517
AMENAGEMENTS INDUSTRIELS DE FARNHAM LTEE (LES) ... 8517
ASSOCIATION DES HANDICAPES PHYSIQUES DE CHARLEVOIX ... 8517
ASSOCIATION SAMIENNE DE MONTREAL «PYTHAGORE» INC. (L') ... 8515
AU GUELETON EN CHAINE INC. ... 8715
AUTOCARS FOURNIER INC. ... 8517
B.K.G. INDUSTRIES INC. ... 8519
B.M. INC. ... 8517
BIZERTE LTEE ... 8517
BOISERIES STE-GERTRUDE INC. (LES) ... 8517
BOITE L'IMPREVU INC. ... 8517
BONBON ST-JACQUES INC. (LE) ... 8517
CANADELLE INC. ... 8517
CAZA (J.R.) & FRERE INC. ... 8517
CENTRAIDE LAURENTIDES ... 8517
CENTRE DE RECHERCHES DU BAS-ST-LAURENT INC. ... 8518
CERAMIQUE CAMPI INC. ... 8518
CHEZ VITO PIZZERIA RESTAURANT INC. ... 8518
CLAN CHENIER, CORPS DE CLAIRON ET TAMBOURS ST-EUSTACHE INC. (LE) ... 8518
CLASILK INC. ... 8518
CLUB DE GOLF DE BIC INC. (LE) ... 8518
CLUB SOCIAL DE LA FONDERIE C.S.F. INC. ... 8518
COMMUNAUTE SEPHARADE DE VILLE-ST-LAURENT ... 8518
COMPAGNIE DE GESTION LOUIS LAFRANCE INC. (LA) ... 8518
CORBIN (F. & L.) INC. ... 8518
CREMERIE ST-BONIFACE INC. ... 8518
DRAPERIES ET TISSUS KENNEDY INC. ... 8518
DUGRE & MILLETTE INC. ... 8518
DUPONT AUTOMOBILE LTEE ... 8518

COMPAGNIES — LOI DES

LETTRES PATENTES SUPPLEMENTAIRES — *suite*

Page

EMBARCATIONS LEPAGE INC. (LES) 8518
ENTREPRISES B.L.Z.B.M. INC. (LES) 8518
ENTREPRISES D'ELECTRICITE QUEBECO (1979) INC. (LES) 8518
ENTREPRISES G.A. SANSREGRET INC. (LES) 8519
ENTREPRISES LASI INC. (LES) 8519
ENTREPRISES R.C.L. (METABETCHOUAN) INC. (LES) 8519
ENTREPRISES REGIMER INC. (LES) 8519
FERME J.M. GENDRON & FILS INC. 8519
FERRON (ANDRE) INC. 8519
FIDUCIE NORD-AMERIQUE 8519
FONDATION DES BIENFAITEURS DU FOYER ST-HENRI 8519
FORMES DU QUEBEC (CONSTRUCTION) LTEE (LES) 8519
FORTIER (JEAN-PAUL) & FRERES INC. 8519
GARDERIE DU QUARTIER OUEST (LA) 8519
GARDERIE LE GRAND CHAPITEAU 8519
GELINAS ET BOURNIVAL INC. 8519
GIMO INC. 8519
GLOBUS (ANNA) HILL INC. 8519
IMMEUBLES CARMEN LANGLOIS INC. 8519
IMMEUBLES ENTREGENT INC. (LES) 8519
INDUSTRIES B.K.G. INC. 8519
INDUSTRIES DESJARDINS LTEE (LES) 8520
INDUSTRIES PORCINES STE-MARIE INC. (LES) 8520
LABORATOIRE B-SOL LTEE 8520
LABORATOIRE DOCEL INC. 8520
LAUZON (MARCEL) INC. 8520
LEGAULT, CHAYER & ASSOCIES INC. 8520
L'HEUREUX (AIME) INC. 8520
MABELLE DRESS CO. LTD. 8520
MME A. LA FLEUR, FLEURISTE INC. 8520
MOBILIER INTERNATIONAL INC. (LE) 8520
MOISAN (M.) & FRERE LTEE 8520
OSCO, INC. 8520
PEPINIERE ET PAYSAGISTE MARINA INC. 8520
PLACEMENTS ADAMO INC. (LES) 8520
PLACEMENTS COURTEAU LIMITEE (LES) 8520
PLACEMENTS IMMOBILIERS LEEFORT INC. (LES) 8520
PLACEMENTS SIMKOVITS LTEE 8520
PUBLICATIONS CHABANEL INC. (LES) 8520
SENTINEAL VAN LINES (QUEBEC) INC. 8521
SMART FABRICS INC. 8521
SOCIETE MARITIME DE BAILLON INC. 8521
SOTERC INC. 8521
TELEVISION ET MEUBLE PAQUET INC. 8521
TERMINAL FERROVIAIRE & MARITIME (QUEBEC) INC. 8521
TRANSPORTS SENTINEAL (QUEBEC) INC. (LES) 8521
VILLAS DELAGE INC. 8521
VOYAGES TRANSATLANTIQUES ET INTERNATIONAUX R.V. INC. 8521
WEST END DAY CARE CENTRE 8519

SIEGE SOCIAL (Article 84)

ALLSTATE CONSTRUCTION CO. LTD. 8521
AMENAGEMENTS BRIANBRUN INC. 8521
AMENAGEMENTS BRIANCHAMPS INC. 8521
AMENAGEMENTS BRIANHAUT INC. 8521
AMENAGEMENTS BRIANVERT INC. 8521
AMENAGEMENTS IMMOBILIERS FRANCOIS KELLER INC. 8522

COMPAGNIES — LOI DES

SIEGE SOCIAL (Article 84) — *suite*

Page

ARTISANAT SPECIAL UNIVERSEL INC. ... 8522
ASSOCIATION QUEBECOISE DES PROFESSEURS DE MORALE ET DE RELIGION ... 8522
BLANCHIMENT CANADIEN LIMITEE ... 8522
CHANPITRE INC. ... 8522
CHERIVE INC. ... 8522
DEAUDELIN (MARCEL) INC. ... 8522
EDIFICES GRANDE-ALLEE (E.G.A.) INC. ... 8522
ERCE INTERNATIONAL INC. ... 8522
ESSOR MARAICHER ET AVICOLE INC. (L') ... 8522
HERMAR HOLDINGS LTD. ... 8522
IMPORTATIONS RAFFAELLI INC. ... 8522
INVESTISSEMENTS V.D.A. INC. (LES) ... 8522
ROIZIN (GEORGES J.) ENTERPRISES INC. ... 8522
SERVICES DE FOURNISSEURS GEORGE & ANGELOS LTEE (LES) ... 8522
SOFIDEQ INC. ... 8522
TANNY MERCHANDISING CORP. ... 8522
TESSIER (YVON) & ASSOCIES INC. ... 8522
TOWNSHIPS LAND DEVELOPMENT COMPANY ... 8522

COMPAGNIES ETRANGERES — LOI DES

CHANGEMENT D'AGENT(S)

ATLANTIC SLEEP PRODUCTS (1978) LTD. ... 8624

PERMIS

ATCO LTD. ... 8624
JERNBERG FORGINGS CO. ... 8625
«K»-PRACHT AIR SERVICE (U.S.A.) LTD. ... 8625
PALTURN INVESTMENTS LTD. ... 8625

CURATELLE PUBLIQUE — LOI DE LA

AVIS DE QUALITE

BELANGER, YVES ... 8625

DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE

HULL, VILLE ... 8625

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES — LOI REGISSANT LE

PARTI «LES DEMOCRATES» (*Association du comté Abitibi-Ouest*) ... 8626
PARTI QUEBECOIS (*Remplacement du représentant officiel du comté d'Argenteuil*) ... 8626

LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI DE LA

ASSOCIATION COOPERATIVE DE VAL ST-GILLES (L') ... 8626
ASSOCIATION COOPERATIVE D'HABITATION D'ALBANEL ... 8626
BURNSIDE HOLDINGS CORP. ... 8627
CORPORATION BRANLY (LA) (*Dissolution*) ... 8627
MARCHE ROLAND VAILLANCOURT INC. (*Dissolution*) ... 8627

MINISTERES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES CULTURELLES

COUVENT DU BON PASTEUR, MONTREAL (*Biens culturels classés*) ... 8627
MAISON BEAUDRY A MONTREAL (*Biens culturels classés*) ... 8627

MINISTERES — AVIS CONCERNANT LES

CONSOMMATEURS, COOPERATIVES ET INSTITUTIONS FINANCIERES

Page

ASSURANCES, LOI SUR LES

AVIS DE SUSPENSION DE CERTIFICATS D'AGENTS D'ASSURANCE 8628
SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE-INCENDIE (SAGUENAY) (*Demande de fusion*) 8628

EDUCATION

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE

DES ERABLES (*Demande*) 8629

TERRES ET FORETS

CADASTRES

LA VISITATION-DE-LA-POINTE-DU-LAC, PAROISSE 8629
L'ANNONCIATION-DU-LAC-DES-DEUX-MONTAGNES, PAROISSE 8629
MALHIOT, CANTON 8629
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION-DE-REPENTIGNY, PAROISSE 8629
NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL, PAROISSE 8629
SAINT-ANTOINE-DE-LONGUEUIL, PAROISSE 8629
SAINT-JANVIER, PAROISSE 8630
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME, PAROISSE 8630
SAINT-JOSEPH-DE-CHAMBLY, PAROISSE 8630
SAINT-JOSEPH-DE-CHAMBLY, PAROISSE 8630
SAINT-LAMBERT, PAROISSE 8630
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, PAROISSE 8630

TRANSPORTS

COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC. (*Approbation des modifications au tarif COGEMA no F.300*) 8630
COMPAGNIE DE GESTION DE MATANE INC. (*Requête no 6*) 8631

NOMINATION(S)

DIVERS

BISAILLON, HUGUETTE (*Vice-présidente de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris*) 8631

REGIE DES MARCHES AGRICOLES DU QUEBEC

FEDERATION DES PRODUCTEURS D'OEUFS DE CONSOMMATION DU QUEBEC (*Exemption à l'application du règlement sur les quotes*) 8632
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA REGION DE MONTREAL (*Projet de plan conjoint*) 8632

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS

A.V.A. IMPORT-EXPORT LTD. 8523
ACME CONTRACT SALES LTD. 8523
ADMINISTRATION CORPORATION LIMITED 8524
ALARY (ALBERT) LIMITEE 8523
ARCHAMBAULT (CLEMENT) INC. 8523
AUTO-CAM PNEUS & ACCESSOIRES INC. 8523
AUTO-CAM TIRES & ACCESSORIES INC. 8523
B & S INC. 8523
B M PLUMBING INC 8528
BEAUCE MINING EXPLOITATIONS INC. (*N.P.L.*) 8525
BEAULIEU & FRERE INC. 8523
BLAIS AUTO ELECTRIQUE LTEE 8523
BLAKE (R.P.) INC. 8523
BOITES A FLEURS ILLIMITEES 8523
BOUTIQUE AUX TROUVAILLES INC. (LA) 8523

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

BOUTIQUE LA BASTILLE INC 8523
BOUTIQUE LAMPY INC. 8523
BRESSANI (A.) & ASSOCIATES INC. 8523
BRESSANI (A) & ASSOCIES INC. 8523
CABARET PAGODA INC 8523
CALI'S DISCOUNT MART INC. 8524
CALMOR ELECTRONICS LTD 8524
CANADIAN LINEN SUPPLY LIMITED 8524
CANNAT LIMITED 8524
CHARRON (L.R.) INC. 8524
CHAUFFAGE BIRON INC 8524
CHEZ REJEAN INC. 8524
CIE DE CONSTRUCTION GARO LTEE (LA) 8524
CINE LAURENTIDES INC 8524
CLASSY BELT (1965) INC. 8524
CLINIQUE DE CARDIOLOGIE DE MONTREAL INC 8524
CLUB AUTO-NEIGE DU LAC BLANC INC. 8524
CLUB DE MOTO-NEIGE LAURIER INC. 8524
CLUB DES OFFICIERS DE SALABERRY INC. (LE) 8524
COIN DU MOBILIER INC. (LE) 8527
COMMERCIAL LEASING INC. 8524
CONFECTION ST-PAULIN LTEE 8527
COPERNIC MINES LTD 8524
CORPORATION D'ADMINISTRATION LIMITEE 8524
CORPORATION FINANCIERE N.R.C. LTEE 8524
CORRIVEAU (FERNAND) INC 8524
COULOMBE, VEILLEUX & LEMIEUX INC. 8525
COURSOL INVESTMENTS INC 8525
COUVERTURE ET VENTILATION BEAUMONT INC. 8525
D. H. CONSTRUCTION INC. 8525
DANICO INC. 8525
DICKS & VILLEMURE INC. 8525
DIESEL SEPT-ILES LTEE 8526
DONADA INDUSTRIES INC. 8525
DUBUC (THERESE) LTEE 8525
ENSEIGNES GILBERT (1974) INC. 8525
ENTREPRISES FORESTIERES LATENDRESSE INC. (LES) 8525
ENTREPRISES YVON POIRIER LTEE (LES) 8525
EXCEL FINANCE CORPORATION LIMITED. 8525
EXPLOITATIONS MINIERES DE LA BEAUCE INC. (LES) (*L.R.P.*) 8527
FARQUHARSON (S.C.) INVESTMENT LTD 8525
FEATHERIZING FUR PROCESS LTD 8523
FLOWER BOXES UNLIMITED 8525
FOLDES (TOM) LTD 8525
FOLDES (TOM) LTEE 8525
FORTIN (D.) LTD 8525
FRANCOEUR & FILS INC. 8525
FRENETTE & FILS INCORPOREE 8525
FREPAL INDUSTRIES LTD 8526
GALERIE & ATELIER RITHA GINGRAS INC. 8526
GARAGE BOUTHILLIER LIMITEE 8524
GARO CONSTRUCTION CO. LTD. 8526
GAYE DUNHILL ORIGINALS INC. 8526
GESHUM INC. 8526
GRANBY PLOMBERIE & HUILE A CHAUFFAGE INC. 8526
GRANDES CREPES INC (LES) 8526
GREEN'S KOSHER RESTAURANT INC. 8526
HABITATIONS ORFORD INC. (LES) 8526

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

	Page
HAMEL HOSIERY INC.	8526
HOTEL CENTRAL DESBIENS INC.	8526
HOTEL WINDSOR (RIVIERE DU LOUP) (1969) INC	8526
HOVERGAMES DISTRIBUTION INC.	8526
IMMEUBLES BERNARD ROBERGE INC (LES)	8526
IMMEUBLES RIVIERE RAPIDE LTEE (LES)	8526
INDUSTRIES DONADA INC. (LES)	8526
INDUSTRIES ST-FLAVIEN LTEE	8526
INSTITUT CAPILLAIRE DE QUEBEC LTEE	8526
INVESTISSEMENTS FOUNT LTEE (LES)	8526
INVESTISSEMENTS MAMIE INC (LES)	8526
JASPER ENTERPRISES & HAULAGE LTD.	8526
JOURNAL LE DINER-CAUSERIE INC.	8527
K-PAC INC.	8527
LAROUCHE (PAUL-EMILE) INC	8527
LEFEBVRE (G.) & FILS INC.	8527
LEIMIL HOLDINGS CORP.	8527
LEMMO (DOMINIC) CONSTRUCTION LTEE	8527
LISBON HARDWARE INC.	8528
LOCATION COMMERCIALE INC.	8527
MAGMA RESOURCES LIMITED.	8528
MAGOG ASPHALT INCORPORATED	8527
MAISON DES ETUDIANTS (INCORPOREE) (LA)	8527
MERITONE ELECTRIC COMPANY LTD	8527
MINES COPERNIC LTEE	8527
MINI-SPORT (ST-LAMBERT) INC.	8527
MONTREAL UNDERGROUND PUBLICATIONS INC	8528
MORRIS (B.C.) INC.	8527
N.R.C. FINANCIAL CORPORATION LTD.	8524
NIAGARA FLOORING INC	8527
OGILVY & MATHER (QUEBEC) LIMITED	8527
OUELLETTE EXCAVATION INC	8527
PHOTO DE L'ESTRIE INC.	8527
PHOTO JULES INC.	8527
PLACE CARTIER SUPER MARKET INC	8529
PLACEMENT S.C. FARQUHARSON LTEE	8527
PLACEMENTS AMSYL INC. (LES)	8527
PLACEMENTS DUPUIS INC. (LES)	8528
PLANTE (JULIEN) INC.	8528
PLOMBERIE B M INC	8528
POIRIER (YVON) ENTERPRISES LTD.	8525
POTTEL (WILLIAM) HOLDINGS CORP.	8528
POULIN (R. & M.) LIMITEE	8528
PROMO SPORTS INC	8528
PUBLICATION LES SOUTERRAINS DE MONTREAL INC	8528
QUEBEC HAIR & SCALP INSTITUTE LTD	8526
QUINCAILLERIE LISBONNE INC.	8528
R.S.S. WOODWORKS INC	8528
RAPID RIVER REALTIES LTD.	8526
RECHERCHES & DEVELOPPEMENT CHIMIQUES BIOVET INC.	8528
RESSOURCES MAGMA LIMITEE.	8528
RESTAURANT LE VENDOME LIMITEE	8528
S.O.S. PLOMBERIE LTEE	8528
ST. ANTOINE REALTY CO. LTD.	8528
ST PAULIN CONFECTION LTD	8524
SALAISON PARFAITE LTEE	8528
SALON LOUISE INC	8528
SAUDUTIL INC.	8528

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI DES

AVIS DE DISSOLUTION EVENTUELLE DE CORPORATIONS — *suite*

Page

SEGUIN (EMILIEN) INC. ... 8528
SEGUIN (REMY) CONSTRUCTION LTEE ... 8528
SEPT-ILES DIESEL LTD ... 8525
SONIC INC. ... 8529
SUPER MARCHE PLACE CARTIER INC ... 8529
SWING DISCOUNT SHOPPE INC. (THE) ... 8529
T.M.C. INC ... 8529
TABAGIE MODERNE LTEE ... 8529
TIME DATA CONTROL INC ... 8529
TOYVILLA INC. ... 8529
TREMBLAY CHICOUTIMI LTEE ... 8529
TREND ELECTRICAL CONTRACTING LTD ... 8529
VACHON (CLEMENT) INC. ... 8529
WARREN & WARREN INC ... 8529
WIND-O-SHADES INC ... 8529

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)

CENTRE D'AMENAGEMENT INTERIEUR INC. ... 8529
CONFECTION ST-OURS INC. ... 8529
DENRO PROPERTIES LIMITED ... 8529
HARTLAND ACCEPTANCE CORP. ... 8529
IMMEUBLES DENRO LIMITEE (LES) ... 8529
JEUNE CHAMBRE DE ST-APOLLINAIRE INC. (LA) ... 8530
K.A.M. IMPORTS CANADA LTD. ... 8530
LOISIRS NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION INC. ... 8530
SERVICE DES LOISIRS DE LA PAROISSE DE STE-MADELEINE DE RIGAUD ... 8530

SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE DE READAPTATION FRANCOIS-CHARRON (*L.P.*) ... 8632
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANICOUAGAN (*L.P.*) ... 8632

SOUMISSIONS — DEMANDES DE

BELLE-RIVIERE, COMMISSION SCOLAIRE ... 8633
BLACK LAKE DISRAELI, COMMISSION SCOLAIRE ... 8634
BROSSARD, VILLE ... 8634
CAP-DE-LA-MADELEINE, CITE ... 8636
CHUTES MONTMORENCY, COMMISSION SCOLAIRE ... 8637
DES FRONTIERES, COMMISSION SCOLAIRE ... 8638
KINGSEY-FALLS, VILLAGE ... 8639
LA TOURELLE, COMMISSION SCOLAIRE ... 8639
PIERRE NEVEU, COMMISSION SCOLAIRE ... 8640
PORT ROYAL, COMMISSION SCOLAIRE ... 8641
SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC, VILLE ... 8642
SAINTE-THERESE, VILLE ... 8643

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI DES

Page

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS INDUSTRIELS DU QUEBEC (S.T.I.Q.) (*Constitution*) ... 8644

VENTE(S) PAR SHERIF

ABITIBI

GARAGE AMOS LIMITEE c. ALARIE-GENDRON ... 8644

BEAUCE

BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. RODRIGUE ... 8645
CAISSE POPULAIRE SAINT-COME c. LECLERC ... 8646

VENTE(S) PAR SHERIF — *suite*

Page

BONAVENTURE

TORONTO DOMINION BANK (THE) c. BILLINGSLEY 8646

CHICOUTIMI

QUEBEC MACK INC. c. GAUTHIER *ET AL.* 8647

HAUTERIVE

GENERAL MOTORS ACCEPTANCE CORP. OF CANADA, LIMITED c. LEVESQUE 8648

HULL

FREGEAU c. DUPRAS *ET AL.* 8648
MONTRI c. BASTIEN *ET AL.* 8649
NATOFIN (HELLER) LTEE c. CONSTRUCTION BERCAD LTEE *ET AL.* 8649

MONTMAGNY

CORBIN c. LES GALERIES MONTMAGNY 8651

MONTREAL

ALLIANCE, COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE-VIE c. RAINVILLE *ès qualités* A LA FAILLITE DE GERALD BEDARD 8651
BANQUE CANADIENNE NATIONALE c. FOREST 8652
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. HUARD 8652
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. MARGEN CONSTRUCTION INC. 8653
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. MARGEN CONSTRUCTION INC. 8653
BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (LA) c. PARADIS 8654
CAISSE POPULAIRE ST FRANCOIS D'ASSISE DE MONTREAL (LA) c. GARIEPY *ET AL.* 8654
CANADA TRUST COMPANY (THE) c. RAINY 8655
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTEE c. LES ENTREPRISES ROGER PILON INC. *ET AL.* 8655
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTEE c. LES ENTREPRISES ROGER PILON INC. *ET AL.* 8656
COMPAGNIE DU TRUST NATIONAL LTEE c. LES ENTREPRISES ROGER PILON INC. *ET AL.* 8656
COUPAL (O.) INC. c. EATNA CONSTRUCTION INC. 8657
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. ADLER *ET AL.* 8658
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. ADLER *ET AL.* 8659
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. ADLER *ET AL.* 8659
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. ADLER *ET AL.* 8660
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. ADLER *ET AL.* 8660
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. ADLER *ET AL.* 8661
CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN c. ADLER *ET AL.* 8661
DR HARSANY REALTIES INC. c. LES INVESTISSEMENTS PONTOISE INC. 8662
FANTIN c. NORANDA CONSTRUCTION INC. 8662
IMPERIAL OIL LIMITED c. CHOQUETTE 8662
NADON PIERRE & BRIQUE LIMITEE c. LACASSE 8663
NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED c. LES ENTREPRISES ROGER PILON INC. *ET AL.* 8655
NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED c. LES ENTREPRISES ROGER PILON INC. *ET AL.* 8655
NATIONAL TRUST COMPANY LIMITED c. LES ENTREPRISES ROGER PILON INC. *ET AL.* 8656
ST-PIERRE c. ROBERT 8663

PONTIAC

BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT c. DUFAULT *ET AL.* 8663

QUEBEC

BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE c. CHASSE 8664
BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE c. IMBEAULT 8664
FRENETTE ET FRERES LTEE c. COTE 8665
QUEBEC, VILLE c. LAFRANCE 8665

VENTE(S) PAR SHERIF — *suite*

Page

ROBERVAL

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DOLBEAU-MISTASSINI c. SAVARD *ET AL.* 8666

SAGUENAY

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE c. TREMBLAY *ET AL.* 8666

TERREBONNE

C.A.C. REALTY LIMITED c. CHABOT *ET AL.* 8667
CORPORATION MUNICIPALE DU COMTE DE TERREBONNE c. GIROUX 8667
MONTTRAM LUMBER CO. LTD. c. SCRAIRE 8667

VENTE(S) POUR TAXES

LAVAL, VILLE 8668
PINCOURT, VILLE 8707

SOMMAIRE

	Page
ASSOCIATIONS COOPERATIVES, LOI DES	8617
AVIS DIVERS	8617
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITES DE L'ETAT CIVIL, LOI DU	8618
CODE DE PROCEDURE CIVILE	8621
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC	8532
COMPAGNIES, LOI DES	8503-8621
COMPAGNIES ETRANGERES, LOI DES	8624
CURATELLE PUBLIQUE, LOI DE LA	8625
DEMANDE(S) A LA LEGISLATURE	8625
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES, LOI REGISSANT LE	8626
LIQUIDATION DES COMPAGNIES, LOI DE LA	8626
MINISTERES, AVIS CONCERNANT LES	8627
NOMINATION(S)	8631
REGIE DES MARCHES AGRICOLES DU QUEBEC	8632
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES, LOI DES	8523
SERVICES DE SANTE ET LES SERVICES SOCIAUX, LOI SUR LES	8632
SOUMISSIONS, DEMANDES DE	8633
SYNDICATS PROFESSIONNELS, LOI DES	8644
VENTE(S) PAR SHERIF	8644
VENTE(S) POUR TAXES	8668

nouveautés

Économie et finance

ntimanuel de macroéconomie. DF
aris, janvier-février 1979. 72 p., & 8 Notices, 7 cm
(Les cahiers français; 189)
OQ 7995, broché **5,25 $**

nvironnement

assin versand de la Yamaska: ydrométéorologie
lin. Richesses naturelles
uébec, 1979. 177 p., graph., 27 cm
(Programme de connaissances intégrées)
BN 2-551-03315-2
OQ 4243, broché **3,50 $**

ndices d'appréciation de la qualité des eaux elon différentes utilisations (IQE)
ar M. P. Lamontagne et M. Provencher
Min. Richesses naturelles
Québec, 1978. XI-225 p., tabl., graph., 27 cm
SBN 2-551-03474-4
OQ 4306, broché **3,00 $**

lanification de l'acquisition des données de ualité de l'eau au Québec
ome 2 — Processus de régulation de la qualité des eaux d'un bassin
ar J.-L. Sasseville ... (et autres)
Min. Richesses naturelles
Québec, 1978. 760 p., tabl., graph., bibl., 27 cm
SBN 2-551-03475-2
OQ 4305, broché **10,00 $**

Transports

Distances routières
Min. Transports
Québec, 1979. 3e éd., 139 p., cartes, 24 cm
ISBN 2-401-00091-7
EOQ 4288, broché **3,25 $**

Justice et législation

Recueils de jurisprudence: Cour d'appel
Fascicule 2: 1978 c.a. 325 à 579
Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, 1979. 254-LXXXVII p., tables et index, 24 cm
ISBN 0-7754-3250-4
EOQ 4267, broché **7,00 $**

Recueils de jurisprudence: Cour supérieure
Fascicule no 4, 1978 c.s. 967 à 1354
Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, 1979. 387 p., tables et index, 24 cm
ISBN 0-7754-3248-2
EOQ 4283, broché **7,00 $**

Revenu

États financiers des entreprises du gouvernement du Québec: 1977-1978
Min. Finances
Québec, 1979. 303 p., tabl., 27 cm
ISBN 0-7754-3206-7
EOQ 4268, broché **5,00 $**

Recueil de droit fiscal québécois: Jurisprudence 1978
Min. Communications
Éditeur officiel du Québec
Québec, 1979. VIII-290 p., tables et index, 24 cm
ISBN 2-401-00095-X
EOQ 4287, broché **7,00 $**

Éditeur officiel Québec
1283, boulevard Charest ouest
Québec QC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1283 boulevard Charest ouest
Québec
G1N 2C9

ISSN 0703-5756

Canada Post Postage paid
Postes Canada Port payé
Third class **Troisième classe**
Permis No 167
Lévis

Où se procurer les publications vendues par le Gouvernement du Québec

Commandes postales

L'Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec
G1N 2C9

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 643-8035

Cité parlementaire
Centre administratif «G»
Rez-de-chaussée
Tél.: 643-3895

Montréal
Complexe Desjardins
150, rue Sainte-Catherine ouest
Tél.: 873-6101

Hull
662, boul. Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Trois-Rivieres
418, rue des Forges
Tél.: 375-4811

Librairies dépositaires

Amos
Librairie Querbes
241, 1ère Avenue ouest
Tél.: 732-5201

Chicoutimi
Librairie Régionale Inc.
461, rue Racine est
Tél.: 549-1767

Joliette
Librairie René Martin Inc.
598, Saint-Viateur
Tél.: 759-2822

Sherbrooke
Librairie Dussault
Carrefour de l'Estrie
Tél.: 569-9957

Librairie de la cite universitaire
Cité universitaire
Sherbrooke
Tél.: 569-9461

Îles-de-la-Madeleine
Papeterie A.M. Hubert Inc.
C.P. 818 Cap aux Meules
Tél.: 986-2900

Valleyfield
Librairie Boyer
10, rue Nicholson
Tél.: 373-6211

Rimouski
EBEQ
150, Ave. de la Cathédrale
Tél.: 723-8521

Toronto (Ontario)
Librairie Garneau Ltée
1253, Bay Street
Tél.: 923-4678

Ottawa (Ontario)
Librairie Dussault
321, rue Dalousie
Tél.: 236-2331

St-Hyacinthe
Comptoir du Livre Inc.
548 ave Mondor
Tél.: 774-4488

Saint-Boniface (Winnipeg)
Librairie Landry
180 boul. Provencher
Tél.: 233-3407

Drummondville
Librairie du Centre Catholique Inc.
254 Brock
Tél.: 478-0880

Rouyn
Service Scolaire
150, Perreault est
Tél.: 764-5166

Gaspé
Bellavance Inc.
Place Jacques Cartier
Tél.: 368-5777